

## **INFORMATION TO USERS**

**This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.**

**The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.**

**In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.**

**Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps.**

**Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.**

**Bell & Howell Information and Learning  
300 North Zeeb Road, Ann Arbor, MI 48106-1346 USA  
800-521-0600**

**UMI<sup>®</sup>**





Université d'Ottawa • University of Ottawa



**PENSER ET VOIR DÉMOCRATIQUEMENT LE DÉVELOPPEMENT  
LOCAL: LE LOCAL ET LA QUESTION DU POLITIQUE**

par Guy Chiasson

Thèse déposée à  
l'École des études supérieures et de la recherche en vue de l'obtention du  
doctorat en Science politique

Directrice : Caroline Andrew

Université d'Ottawa  
Avril 2000

©Guy Chiasson, Université d'Ottawa, Canada, 2000



National Library  
of Canada

Acquisitions and  
Bibliographic Services

395 Wellington Street  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada

Acquisitions et  
services bibliographiques

395, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

*Your file Votre référence*

*Our file Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-57029-0

**Canada**

*À mes parents*

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Remerciements</b> .....	iv
<b>Résumé</b> .....	v
<b>Introduction</b> .....	1
<b>Premier chapitre Claude Lefort et la restauration du politique</b> .....	23
Première section La démocratie comme forme particulière de société.....	27
A) La théorie démocratique.....	27
B) Penser la mise en forme de la société .....	34
1) La société démocratique comme société historique.....	37
2) La démocratie et le totalitarisme.....	38
Deuxième section L'oubli du politique et l'impossibilité de penser pleinement la démocratie.....	41
A) La critique du « lieu de survol ».....	42
B) La démocratie voilée.....	44
<b>Deuxième chapitre Hans-Georg Gadamer et Nancy Fraser: une approche voir démocratiquement les pratiques locales</b> .....	52
Première section La pensée de H.G. Gadamer : démocratiser le rapport entre le «lecteur» et le « texte ».....	58
A) Repenser la notion d'histoire dans l'herméneutique.....	59
B) Une approche « participative »: la nécessité du dialogue chercheur-objet.....	64
Deuxième section Nancy Fraser: penser le sens à travers la pluralité des pratiques.....	69
A) La pluralité dans les besoins et la sphère publique.....	70
B) Penser des pratiques sociales dialogiques.....	74
Troisième section Gadamer et Fraser : les contours d'une approche «historique».....	78
<b>Troisième chapitre Les travaux sur le développement local : la démocratie cachée</b> .....	88
Première section Opposer le « territoire » aux « fonctions ».....	95
A) Un développement territorial pour les régions périphériques.....	100
B) Un élargissement de la réflexion.....	110
1) le contexte urbain.....	110
2) le développement durable.....	112
Deuxième section Le paradigme territorial et la démocratie.....	116
A) Un engagement démocratique?.....	117
B) Le développement local: question de paradigme.....	119
1) Le paradigme territorial : le territoire opposé à l'espace fonctionnel.....	119

**TABLE DES MATIÈRES (SUITE)**

2) Convergence des paradigmes.....	121
3) Un paradigme qui voile la démocratie.....	124
<b>Chapitre 4 Les Cahiers du GRIDEQ : une lecture a-historique de l'espace.....</b>	<b>130</b>
Première section La critique du mode de développement dominant : contre l'espace fonctionnel.....	137
A) Les mécanismes du développement dominant comme blocages au développement.....	138
1) La pénétration du capitalisme.....	139
2) Les politiques étatiques de développement régional.....	147
B) Un développement mettant en place un espace fonctionnel.....	151
Deuxième section Le projet de développement local des Cahiers : une résistance territoriale à la logique fonctionnelle.....	155
A) Le développement local : les mouvements de résistance territoriale.....	157
B) Une analyse a-historique des rapports spatiaux.....	161
1) L'opposition fonction/territoire.....	161
2) Le « lieu de survol » au-dessus du local.....	163
<b>Chapitre 5 Histoire et espace dans l' « écosystème du Saint-Laurent ».....</b>	<b>171</b>
Première section Un cadre d'analyse écosystémique.....	175
Deuxième section Le projet du Saint-Laurent : le développement au delà de la fragmentation spatiale.....	184
A) Promouvoir une compréhension holiste .....	184
B) Vers des relations spatiales intégrées.....	191
Troisième section Le cadre écosystémique, l'histoire et la démocratie.....	199
A) L'écosystème et l'histoire.....	200
B) Le débat démocratique voilé.....	204
<b>Chapitre 6 Voir démocratiquement les pratiques locales.....</b>	<b>207</b>
Première section Le Projet Enviro-Santé : une structure écosystémique?.....	212
Deuxième section Faire émerger le sens des pratiques d'Enviro-Santé : un dialogue avec les participants.....	219
A) L'autorité partagée : un dialogue entre le chercheur et les acteurs.....	220
B) Des pratiques écosystémiques?.....	223
C) Des pratiques historiques.....	227
D) Revoir la dichotomie entre société industrielle et écosystème.....	232
<b>Conclusion.....</b>	<b>238</b>

**TABLE DES MATIÈRES (SUITE)**

<b>Annexes</b> .....	245
<b>Bibliographie</b> .....	255

## Remerciements

Plusieurs ont accompagné ce long parcours qu'est ma thèse de doctorat, je voudrais ici les remercier sincèrement. En premier lieu, il faut remercier les membres du Comité Enviro-Santé qui ont gentiment collaboré à mon étude. Parmi ceux qui ont aussi participé à la maturation de ma réflexion, il faut mentionner mes collègues au département de science politique. Je voudrais particulièrement remercier Miguel de Larrinaga, John Topping, Philippe Poirier et Marc Doucet qui, souvent autour d'une table de la rue Rideau, ont su soutenir ma démarche tant sur le plan intellectuel que personnel. Je voudrais aussi remercier Joseph-Yvon Thériault et Caroline Andrew, ma directrice. Les deux ont suivi de très près ma démarche et ont su se compléter admirablement bien dans sa direction. Cette thèse n'aurait sûrement pas été possible sans leur soutien et leurs précieux conseils. Il faut aussi souligner le travail de ma sœur Jeanne qui a mis ses talents linguistiques au profit de ma thèse. Et finalement, je veux remercier Mireille qui a fait preuve d'une grande patience et qui a su m'encourager dans les moments difficiles et se réjouir avec moi dans les meilleurs moments de ce long périple.

## Résumé

Cette thèse prend appui sur le débat actuel autour de la question du politique afin de proposer une méthode plus démocratique pour penser le développement local. Sa contribution est d'amener une « restauration du politique » dans la réflexion sur le développement local « territorial » et communautaire. Cette restauration se fait en deux temps : la critique des travaux sur le développement local montrant leur oubli du politique et la reconstruction d'une approche alternative sensible à la démocratie locale.

La critique du champ de développement local s'inspire de celle du lieu de survol de Claude Lefort. Suivant cette critique, nous montrons que le développement local pense le local comme une communauté dont les principes sont définis d'avance et qu'il occulte ainsi le débat démocratique sur le sens de l'espace local. Nous retrouvons tant dans les Cahiers du GRIDEQ que dans le projet de recherche du Saint-Laurent une réflexion qui pense l'espace local comme un « territoire » (un espace régulé par l'intérêt collectif) réfractaire à toute logique fonctionnelle. Ce jeu d'opposition territoire/fonction cache l'incertitude sur le sens du local

En s'inspirant des travaux de H.G. Gadamer et Nancy Fraser nous construisons une approche alternative mieux capable de faire transparaître la démocratie à l'œuvre dans les pratiques. Cette approche « historique » fait une place centrale au dialogue dans la construction de l'espace local commun. Nous faisons appel à cette approche pour penser les pratiques du Projet Enviro-Santé et ainsi confirmer sa capacité de penser la pratique locale et de la voir démocratiquement.

## INTRODUCTION

Nous avons ici pour projet de proposer une « approche »<sup>1</sup> permettant de penser et voir le développement local de façon démocratique. Ce projet se justifie par deux grands virages contemporains : un premier virage secoue le monde universitaire et un deuxième travaille tant les sciences sociales que la pratique sociétale.

Comme ont voulu le montrer plusieurs auteurs, les sciences sociales se sont constituées historiquement à partir d'une prétention à expliquer la société objectivement, c'est-à-dire sans avoir recours à aucun jugement de valeur (Labelle, 1996; Caillé, 1993). Ce projet supposait que la société ait elle-même une essence ou un principe fondateur qui s'imposerait objectivement (Lefort, 1986). Pour parler comme Alain Caillé, les sciences sociales ont fait « l'oubli du politique » (Caillé, 1993), c'est-à-dire qu'elles ont nié le fait que le fondement de la société est politique.

Le politique dont parle Caillé ne doit pas être confondu avec la politique, c'est-à-dire la sphère délimitée par les institutions politiques (l'État, les parlements, les groupes de pression etc.). Le **politique**, pour reprendre la formule de Claude Lefort, désigne les « principes générateurs de la société » (Lefort, 1986, p. 256) ou encore les principes qui régissent les rapports entre personnes dans la société. Celui qui s'intéresse au politique « cherche dans un régime, dans une forme de société, un principe d'intériorisation qui rende raison d'un mode singulier de différenciation et de mise en rapport des classes, des groupes [...] » (Lefort, 1986, p. 257). Ainsi, poser la question du politique consiste à interroger les principes d'organisation de la

---

<sup>1</sup> Nous donnons au terme « approche » une signification particulière que nous pourrions expliciter sous peu.

société, les principes qui régissent les rapports entre les personnes et les groupes sociaux. Joseph-Yvon Thériault précise :

La question du politique est la plus vieille et la plus constante question de la philosophie politique. Elle nous mène vers la compréhension des principes par lesquels une collectivité humaine organise en son sein le pouvoir de façon à se représenter comme une société (Thériault, 1995, p. 30).

Quand on interroge le politique, on est amené à interroger les représentations des rapports sociaux<sup>2</sup>, les conceptions sur la façon dont doit s'organiser la société. Ce que les sciences sociales ont oublié ce n'est pas d'étudier le monde de la politique (c'est ce qui a occupé la science politique depuis sa fondation), mais bien de reconnaître que les principes qui organisent le vivre ensemble sont contingents (Lefort, 1986; Thériault, 1995; Caillé, 1993; Mouffe, 1993).

Bien que les sciences sociales se soient construites sur un rejet de la question du politique, un virage est présentement en train de se faire à ce niveau. D'importants bouleversements dans les sciences sociales laissent de plus en plus de place pour une interrogation sur la question du politique. De nouvelles approches introduisent des ruptures épistémologiques face à la perspective traditionnelle des sciences sociales. L'introduction d'approches postmodernes (Bernstein, 1992), de la phénoménologie et de l'herméneutique (Guba et Lincoln, 1994) contribuent à réintroduire l'interrogation sur le politique tout comme le font les travaux d'auteurs comme Nancy Fraser (1989) et Charles Taylor (1992) en science politique<sup>3</sup> et ceux d'Alain Touraine (1992) en sociologie. Selon une expression empruntée à Chantal Mouffe, ces approches

---

<sup>2</sup> Souvent, les auteurs qui s'intéressent au politique ont tendance à faire correspondre cette notion avec d'autres tels que les rapports sociaux, le lien social, le vivre ensemble (pour un exemple d'un auteur qui utilise ces notions de façon totalement interchangeable, voir Quéré, 1978). Ce sont toutes des expressions qui gravitent autour des principes d'organisation de la société, principes que l'on voudra interroger au niveau des représentations.

<sup>3</sup> Au sujet des bouleversements dans la science politique, Terrell Carver et Matti Hyvarinen affirment que « the boundaries of "what is political" are already moving within the discipline » (Carver et Hyvarinen, 1997, p. 3).

et ces auteurs (parmi d'autres) participent à un « retour du politique »<sup>4</sup>.

Il est important de bien saisir la portée de cette réintroduction du politique. Les travaux qui s'interrogent sur le politique introduisent une nouvelle vision du monde ou plutôt de nouvelles visions du monde qui se rejoignent dans leur rejet de la vision objectiviste du monde. Le « retour du politique » représente un **changement de paradigme** par rapport aux sciences sociales. Il s'agirait d'une nouvelle vision du monde qui, comme le rappellent Egon Guba et Yvonna Lincoln, vient dicter de nouvelles méthodes, de nouvelles façons d'approcher les problèmes sociaux. « Questions of method are secondary to questions of paradigm, which we define as the basic belief system or worldview that guides the investigator, not only in choices of method but in ontologically and epistemologically fundamental ways» (Guba et Lincoln, 1994, p. 105). C'est-à-dire que le retour de la question du politique introduit non seulement de nouvelles visions du monde, mais également de nouvelles **approches**, de nouvelles façons d'appréhender les phénomènes sociaux. Il est entendu que lorsque nous parlerons d'une « approche », c'est pour désigner une façon de faire trouvant sa logique dans un paradigme lui étant implicite.

Le deuxième virage prend forme dans les sociétés contemporaines. Ces dernières, on le sait, remettent en cause le rôle central qu'ont pu jouer les États dans la gestion des affaires communes. Ce désengagement relatif de l'État laisse davantage de place à ce qu'on a pris l'habitude d'appeler la « société civile » (Walzer, 1992; Keane, 1988). On peut déjà noter que le local bénéficie grandement de la globalisation et du recul des États (Gagnon et Klein, 1989).

---

<sup>4</sup> L'expression anglaise utilisée est celle de *return of the political* (Mouffe, 1993).

A form of “global paradox” characterizes governance today: in an era of economic and political transnationalism and globalization, local communities, cities and regions are growing in importance. As “nodes” in a global network, communities are emerging as crucial spaces for rethinking socio-economic relations and governance principles (Juillet et Roy, 1996, p. 2).

C'est comme si le désengagement de l'État combiné avec les processus de globalisation faisaient du local un acteur revigoré<sup>5</sup>. Il y a, en effet, toute une panoplie d'initiatives locales — dont les pratiques de développement local — qui oeuvrent dans les secteurs libérés par le désengagement de l'État. Selon l'expression de Gagnon et Klein, ce nouveau localisme correspond à une « revalorisation des espaces locaux (quartiers, municipalités, régions) comme cadre de cohérence sociale » (Gagnon et Klein, 1992, p. III)<sup>6</sup>.

Ce nouveau localisme ne se limite pas à la pratique sociétale. Les sciences sociales sont, elles aussi, marquées par un regain d'intérêt pour la scène locale qu'elles avaient jadis largement laissée de côté. Cet intérêt pour le local se manifeste sous différentes formes. Pour certains, le local est vu comme un lieu devenu crucial pour le développement économique. Au début des années 1980, Michael Piore et Charles Sabel introduisaient l'idée de spécialisation flexible. La production, pour ces auteurs, s'alignait de moins en moins selon un modèle hiérarchique de type fordiste ou taylorien pour prendre des formes plus flexibles et plus décentralisées (Piore et Sabel, 1989; Crevoisier, 1998). S'inscrivant dans cette conception de la production, nombre d'auteurs vont considérer que le développement économique s'enracine dans les territoires locaux. La clé

---

<sup>5</sup> Nous avons parlé du désengagement de l'État comme déclencheur du virage vers le local. Comme le rappellent Gagnon et Klein (1986) on pourrait aussi parler à ce chapitre de la crise du mode de production fordiste qui a ouvert la porte à de nouvelles formes de production où le local devient plus important.

<sup>6</sup> M. Coonaert confirme cette nouvelle capacité d'action collective du local lorsqu'elle dit: « Loin de n'être que morceau qualifié de l'extérieur, le local apparaît doté d'un efficace endogène et d'un pouvoir de différenciation qui lui donne une individualité propre » (Coonaert, 1985, p. 150-151).

de la prospérité c'est les « dynamismes locaux » : l'esprit d'entreprise mais surtout la capacité du milieu à se constituer en un soutien propice à la création d'entreprises (Tremblay, 1998; Piore et Sabel 1989). Olivier Crevoisier résumera bien la perspective de ces travaux en disant : « ce sont les territoires qui génèrent les nouvelles techniques, les nouveaux produits, les entreprises [...] *Ce sont donc les territoires, avec leurs spécificités, qui vont, en tout cas pour partie, modeler les dynamiques économiques et non l'inverse*» (Crevoisier, 1998, p. 37, les italiques sont de l'auteur).

Pour d'autres auteurs, le local ne se limite pas à un lieu de production et de productivité (Klein et Waaub, 1996). Il faut le comprendre comme une **communauté locale** marquée par un projet commun. C'est le cas du courant communautarien américain (Sandel, 1996), mais c'est aussi le cas de toute une panoplie de travaux qui tentent de penser des formes alternatives de développement : le développement économique communautaire (Fontan, 1994), le développement rural (Vachon, 1991) et plus récemment l'économie sociale (Lévesque et Vaillancourt, 1996). Dans ces travaux, la communauté locale serait un lieu où les individus participent à une vision commune, un lieu où les individus peuvent entreprendre collectivement en fonction de projets communs. La communauté est aussi un lieu de sociabilité qui permet de combattre l'anomie des sociétés industrielles (Laville, 1994; Sandel, 1996).

On pourrait ajouter à cette liste des travaux très récents s'interrogeant sur le concept de gouvernance locale. Le concept de gouvernance serait utilisé pour remplacer celui de gouvernement considéré dépassé (Stoker, 1998). L'objectif des courants s'interrogeant sur la gouvernance locale serait de penser de nouvelles formes de gestion de la société qui contestent la gestion hiérarchique par les grands appareils bureaucratiques (Jessop, 1998) de façon à laisser

une plus grande marge de manoeuvre aux acteurs locaux (autant les échelons locaux de la bureaucratie que les milieux d'affaires et les mouvements sociaux locaux).

Le développement local, sur lequel va porter notre réflexion, s'inscrit de toute évidence dans ce virage localiste: à l'instar de celui-ci, le développement local pense le local comme un lieu de « cohérence sociale ».

Le terme « développement local » est utilisé pour désigner à la fois des pratiques locales de développement et un corpus de recherche qui s'intéresse à ces pratiques. Comme nous le soutiendrons plus tard, les frontières de ce champ sont quelque peu étanches. Il est ainsi assez difficile de tracer clairement ses contours et de définir précisément ce qui constitue la particularité des pratiques et des études en développement local (Fontan et Tremblay, 1994). On peut cependant dire en guise d'introduction que le développement local a vu le jour dans le cadre des régions à faible croissance économique, comme une nouvelle façon de développer ces régions (Jean, 1989). Avec le temps, la crise du rôle providentiel et régulateur de l'État aidant, des auteurs se réclamant du développement local ont pensé de nouvelles problématiques et de nouveaux territoires locaux : le développement dans les quartiers en désindustrialisation par exemple (Klein et Waaub, 1996; Hamel, 1995).

Même un portrait sommaire des travaux en développement local doit souligner le fait qu'il se divise en deux grands courants. Comme le souligne Xavier Greffe (1988), il y a un courant centré sur l'entrepreneuriat local et la petite et moyenne entreprise privée et un second qui s'intéresse et met sa confiance dans les petites entreprises à caractère collectif (coopératives, entreprises sans but lucratif, les corporations de développement etc.). Juan-Luis Klein et Jean-Philippe Waaub, pour leur part, feront la distinction entre le **développement local**

(développement centré sur des entreprises collectives contrôlées par la communauté) et le **développement localisé** (celui qui s'appuie sur l'entrepreneuriat privé) (Klein et Waaub, 1996, p. 511). Nous retiendrons cette terminologie de sorte qu'à l'avenir lorsque nous parlerons de « développement local » ce sera pour désigner le courant plus collectiviste.

Étant donné la perméabilité des frontières du champ, il devient de plus en plus difficile de rendre compte adéquatement de l'ensemble. Un découpage s'impose pour permettre une lecture plus fine et plus approfondie. C'est ainsi que nous avons fait le choix de privilégier le développement local (l'approche territoriale) au dépend du développement localisé. Ce découpage est cependant lourd de conséquences. En choisissant ce découpage plus restreint, nous reconnaissons que notre démarche de restauration du politique ne portera pas sur l'ensemble du développement local et encore moins sur l'ensemble du virage localiste. **Cette restauration se limitera au développement local territorial.**

#### *Faire converger l'interrogation sur le local avec celle sur le politique*

Le point de départ de notre thèse c'est que ces deux virages se sont peu rencontrés dans les sciences sociales. Plus souvent qu'autrement ceux qui ont voulu penser le local ont laissé de côté le questionnement sur le politique. Leur compréhension du local n'admet aucunement le fondement politique du local, c'est-à-dire la contingence des principes du vivre ensemble (local). En d'autres mots, **le virage localiste a voulu penser la cohérence du local comme si elle était donnée d'avance, comme si elle était déjà inscrite dans les pratiques locales.**

Prenons à ce sujet pour exemple la critique qu'adresse Joseph Schwartz aux auteurs communautariens américains et à leur compréhension du local.

In their preference for small, tightly bonded communities, communitarians fail to discuss the national government policies and international forms of social movement cooperation and institution-building needed to control corporations, which frequently thwart community control. Moreover, in the absence of significant economic redistribution, community empowerment often yields community control of poverty. The disdain of communitarians for representative democracy leaves them with nothing to say about the institutional mechanisms for mediating tensions among the diverse *communities* bound to exist in any democratic industrial society. (Schwartz, 1995, p. 221, les italiques sont de l'auteur)

Pour Schwartz, les communautariens ont fait l'oubli du politique. En privilégiant une définition où la communauté locale est autonome, les communautariens s'empêchent de penser son ouverture et sa participation à la société. En privilégiant de la sorte une définition de la communauté locale tout en écartant les autres définitions possibles, les communautariens font comme si le principe d'organisation de la société locale, son sens, était donné d'avance.

Nous ne sommes pas en train d'avancer qu'aucun des auteurs du virage local n'a intégré la question du politique. Quand on parle d'oubli du politique dans le virage local, c'est pour dire que très peu de théoriciens du local entreprennent un questionnement sur le politique.

On pourrait très bien adresser la même critique aux théories du développement local : celles-ci ont fait peu de place à la question du politique<sup>7</sup>. Cette thèse se donne pour objectif de

---

<sup>7</sup>Nous parlons ici du champ dans son ensemble ce qui n'exclut pas la possibilité que certains travaux offrent des pistes intéressantes du point de vue du politique. Prenons ici en exemple les propos de Nicole May : « Localisme et déterritorialisation : il s'agit moins, en fait, de l'opposition entre deux types d'analyses que des deux facettes d'un même regard, regard dualiste qui construit le local par apposition et en opposition aux mouvements structurels de l'économie. Le local est tout à la fois ce qui échappe à ces mouvements et ce qu'ils négligent. Les grands mouvements structurels de l'économie, exclus de la définition du local, le sont aussi de son domaine d'action et du champ des possibilités du développement économique local. Cette perspective dualiste s'explique assez largement par le contexte dans lequel le développement local a émergé et s'est constitué comme enjeu. Un point de vue est toujours aveugle sur ce qui le constitue comme tel ; en ce sens, mettre à jour comment s'est construit ce regard dualiste représente l'un des préalables pour s'en dégager » (May, 1986, p. 5). Cette auteure propose une perspective sur le local et son développement qui nous semble rejoindre à la fois la notre et la question du politique.

participer à la rencontre de ces deux virages, d'introduire la question du politique dans le développement local. Une question s'impose alors: pourquoi les théoriciens du local (ceux du développement local en particulier) devraient-ils épouser la perspective du politique? En quoi la perspective du politique est-elle nécessaire à la réflexion sur le développement local? Dans notre esprit, **la perspective du politique est nécessaire dans la mesure où elle permet de démocratiser la réflexion sur le local.** Nous nous expliquons:

Pour des auteurs tel Chantal Mouffe, Alain Caillé ou Claude Lefort la question de la démocratie et celle du politique vont de pair. Allain Caillé dira : « [l]e champ de l'expérience démocratique n'est, au contraire, susceptible de s'ouvrir que lorsque les hommes, [reconnaissent] la contingence des règles qui président à leur être-ensemble [...] » (Caillé, 1993, p. 271). Penser dans les termes du politique c'est reconnaître qu'au coeur de la société réside un conflit indépassable sur le sens de la société et que la société s'institue tout de même à travers ce conflit. Pour Claude Lefort et Chantal Mouffe, tout comme pour Caillé, il n'y a démocratie que lorsque ce conflit sur le sens de la société est admis (Mouffe, 1993; Gauchet et Lefort, 1971). Pour reprendre les termes de Lefort, il y a démocratie lorsque la société reste incertaine sur comment elle doit s'organiser : lorsqu'elle s'institue sous forme de « dissolution des repères de certitude » (Lefort, 1986, p. 29).

Suivant cette conception de la démocratie, l'analyse ne peut elle-même être démocratique que si elle tient compte de la pluralité des définitions des rapports sociaux. Selon la belle formule de Claude Lefort, l'auteur n'a un **tempérament démocratique** que si son analyse tient compte des « tendances contraires » du social (Lefort, 1993). Ces propos laissent entendre que pour faire une analyse démocratique il faut poser la question du politique, celles des tendances

contraires du social. Bref, faire une lecture démocratique implique de penser dans les termes du politique.

Au risque de nous répéter : si nous entretenons le projet de faire converger les travaux sur le politique avec ceux sur le développement local, c'est par souci de démocratiser les modes de compréhension du développement local. Si nous voulons démocratiser la compréhension, ce n'est pas parce que les théories existantes sont autoritaires ou d'une quelconque façon antidémocratique. Il s'agit plutôt de dire que ces théories n'ont pas su rendre compte de toute la richesse démocratique des pratiques qu'elles ont étudiées.

Loin de voir le développement local comme totalitaire, nous considérons en fait qu'il représente un lieu propice pour poser la question de la démocratie. Citons encore une fois Alain Caillé:

Il est peu douteux que le rôle majeur que ce sont assignés les sciences sociales a été celui de la critique de l'ordre établi, de la dénonciation des privilèges abusifs et des dominations illégitimes [...] elles ont contribué à révéler la part de contingence sur laquelle se déploie l'invention des règles de la vie en commun (Caillé, 1993, p. 277-278).

Le champ du développement local dans la mesure où il conteste au nom des communautés locales le discours économique dominant (Klein et Waaub, 1996) se montre déjà sensible, peut-être plus que le développement localisé, à la question du politique et de la démocratie. Parce qu'il se fait le porte-parole de voix refoulées (celles des communautés locales marginalisées) par les pratiques dominantes, le développement local fait déjà un pas vers la démocratie. A titre de critique de l'ordre établi, le développement local dévoile déjà un certain pluralisme au niveau du sens de la société.

Si nous avons choisi de travailler uniquement à partir du développement local en laissant

de côté le développement localisé c'est parce que le premier, plus que le dernier, a déjà ouvert la question du pluralisme et de la démocratie. Nous considérons, à l'instar d'Alain Caillé, que le fait de parler au nom des voix marginalisées est un engagement indéniable envers la démocratie. A cause de cet engagement, le développement local nous apparaît comme un lieu propice à une interrogation comme la nôtre.

Le développement localisé, pour sa part, s'aligne plutôt sur le discours économique dominant (Bandy, 1987). Très souvent, ces travaux se réclament de la nécessité économique, ce qui laisse peu de place au pluralisme démocratique (Chiasson, 1997). Bref, on ne retrouve pas dans le développement localisé ce même engagement démocratique qui peut servir de tremplin pour une réflexion qui se voudrait démocratique.

L'objectif de cette thèse est d'abord et avant tout **méthodologique**. Certes, elle fera une large place à certains auteurs qui se penchent sur le politique (Claude Lefort, Hans-Georg Gadamer et Nancy Fraser), mais ce sera toujours dans le but d'y trouver des indications pour une interrogation sur les approches au développement local. Cette thèse vise ainsi à s'inspirer des auteurs se penchant sur le politique afin de définir une approche permettant une lecture démocratique du développement local. Pour y arriver, nous comptons prendre deux voies convergentes : d'une part, nous voulons examiner et critiquer les travaux en développement local et, d'autre part, nous allons nous pencher directement sur la pratique, d'où notre titre, **penser et voir démocratiquement le développement local**, c'est-à-dire penser (de façon critique) les travaux en développement local et voir démocratiquement les pratiques locales.

En termes plus pratiques, nous divisons la thèse en deux grands segments. Le premier, constitué des deux premiers chapitres, proposera un travail théorique sur des auteurs

s'interrogeant sur le politique. Plus précisément, les travaux de Claude Lefort pourront éclairer notre critique des travaux en développement local (chapitre 1) tandis que ceux de H.G. Gadamer et Nancy Fraser nous fourniront les repères pour une approche qui se veut démocratique (chapitre 2). Le second segment, pour sa part, contient une réflexion sur le développement local (autant les pratiques que la théorie). C'est là que nous mettrons en pratique à la fois la critique suggérée par Claude Lefort et l'approche puisée chez Fraser et Gadamer.

*Penser démocratiquement : un regard réflexif sur la théorie du développement local*

Notre étude du champ de développement local se fera de manière **réflexive**<sup>3</sup>. Pour bien comprendre en quoi consiste une démarche réflexive, prenons brièvement pour exemple les travaux de Bruno Ramirez sur les études ethniques au Canada. Ramirez veut montrer que cette discipline se construit autour d'une « vision essentialiste de l'ethnicité » (Ramirez, 1991). Pour cet auteur, il réside au coeur de la compréhension proposée par la discipline une faille fondamentale, un préjugé voulant que l'identité ethnique soit une donnée définie d'avance. « La tendance principale a été plutôt de considérer l'ethnicité comme un *a priori* qu'on n'était pas même tenu de prouver, puisqu'elle était inhérente à la nature même de l'immigrant et de ses descendants » (Ramirez, 1991, p. 174 les italiques sont de l'auteur). Ces études ont eu tendance à

---

<sup>3</sup> On trouve le terme « réflexif » (*self-reflection* en anglais) entre autres chez Stuart Hall, théoricien de ce que l'on peut appeler les « cultural studies ». Pour Hall, le terme « self-reflection » fait référence à un retour critique sur la et les théorie(s). Il dira par exemple : « I want to suggest a different metaphor for theoretical work: the metaphor of struggle, of wrestling with the angels. The only theory worth having is that which you have to fight off, not that which you speak with profound fluency » (Hall, 1992, p. 280). Cette idée de *self-reflection* — l'idée voulant que la théorie doit toujours être soumise à un interrogatoire serré — est au coeur du projet des *cultural studies* (Barkan, 1995 ; Grossberg, Nelson et Treichler, 1992). Notre démarche réflexive s'inspire en partie de cet exemple des *cultural studies*, au moins en ce qui a trait à la reconnaissance de l'importance d'un retour à la théorie et à ses postulats.

limiter l'identité de ces personnes à une seule dimension définie par leur héritage ethnique, et ce, même si l'identité tient à une multiplicité de pressions contradictoires (Ramirez, 1991, p. 175).

La démarche réflexive de Ramirez est très similaire au travail que nous entreprenons dans le champ du développement local, sinon par le contenu, du moins par le processus. Ramirez se penche sur les études ethniques afin de préciser les postulats centraux qui guident leur réflexion. Cette clarification est rendue nécessaire, comme le souligne Ramirez, en raison du fait que ces postulats ne sont pas explicités par la discipline. Les études ethniques sont muettes sur leur définition de l'ethnicité justement parce que celle-ci est présumée dans la discipline comme allant de soi. Tout comme chez Ramirez, notre travail réflexif souhaite faire une clarification des postulats de la discipline. Nous voulons faire un retour sur les travaux en développement local afin de scruter leurs postulats du point de vue d'une réflexion démocratique.

Ramirez a interrogé la discipline des études ethniques sur le plan de l'identité; nous interrogerons les travaux de développement local sur la question du politique<sup>9</sup>. Plus particulièrement, nous le ferons en prenant pour point de référence la critique adressée aux sciences sociales par Claude Lefort. Nous voulons montrer que les travaux en développement local occultent la question du politique. Ces travaux témoignent d'un certain réflexe, qui consiste

---

<sup>9</sup> Le développement local, à notre avis, s'insère mal dans une lecture centrée sur la question de l'identité. Certes une analyse centrée sur la conception de l'identité qui est privilégiée par le développement local pourrait en dire long sur la question de l'essentialisme. Il ne s'agit pas de dire que le champ est à l'abri de l'essentialisme. Il s'agit plutôt d'exprimer un certain doute au niveau de la capacité d'un regard centré sur l'identité de rendre compte de la complexité des questionnements proposés par le développement local. Ce doute nous est suggéré entre autres dans les propos de Nancy Fraser, qui déplore ce qu'elle qualifie de « *decoupling of cultural politics from social politics, and the relative eclipse of the latter by the former* » (Fraser, 1997, p. 2). Pour Fraser, la montée de ce que l'on peut qualifier de « *identity politics* », a eu tendance à associer la question identitaire à une question de « *différence* » et ainsi à occulter quelque peu les questions de redistribution comme si celles-ci avaient soudainement disparu. Le développement local nous semble jouer sur les deux tableaux (celui de l'identité tout comme celui de la redistribution) de sorte qu'un regard réflexif centré sur les conceptions de l'identité risquerait de ne pas traduire toute la richesse de ce champ.

à penser le local en niant la pluralité des compréhensions des relations sociales. Ce réflexe, nous le qualifierons ici par le terme d'**approche a-historique**, comprend le social en partant du principe que la réponse à la question du vivre ensemble va de soi. Du fait qu'elle nie la construction plurielle du lien social, cette approche a-historique cache le débat démocratique.

Pourquoi parler d'une approche a-historique? Ce terme se veut en continuité avec la compréhension du politique et de l'histoire qui est au coeur des travaux de Claude Lefort<sup>10</sup>. Un certain détour par cette compréhension de l'histoire s'avère nécessaire non seulement pour justifier notre utilisation du terme a-historique mais aussi pour bien expliquer la portée que nous voulons lui donner. Claude Lefort, tout comme Marcel Gauchet, établissent une distinction importante entre les sociétés « historiques » et les sociétés « sans histoire » (Gauchet, 1989; Lefort, 1978). La société historique se caractérise par le fait que son sens est problématique. S'il y a histoire, c'est parce que le sens n'est plus fourni par la transcendance (Dieu ou les Ancêtres) ; la société doit trouver par elle-même les principes qui vont guider son organisation. Elle se distingue ainsi de la société sans histoire, qui n'a pas conscience d'une distance entre le passé, le présent et le futur. La société sans histoire ne s'interroge pas sur les principes générateurs dans la mesure où elle pense avoir toujours été la même et pense toujours le demeurer. « [I]l conviendrait de comprendre comment la société primitive se ferme l'avenir, devient sans avoir conscience de se transformer [...] » (Lefort, 1978, p. 40). Bref, l'histoire est un recul entre le passé et le présent

---

<sup>10</sup> Cette question de l'histoire et de la démocratie est aussi très présente dans les travaux de Marcel Gauchet. Selon Padis, les réflexions de Gauchet et de Lefort sur le rapport entre la démocratie et l'histoire convergent (Padis, 1996).

qui laisse place à une interrogation sur les principes qui guident l'organisation de la société<sup>11</sup>.

Notre utilisation du terme **a-historique** reprend de façon intentionnelle cette compréhension de l'histoire. L'approche a-historique est celle qui tend à évacuer le questionnement sur le sens de la société en réduisant sa constitution à un seul type de relations sociales. Elle nie l'histoire comme questionnement sur le sens de l'expérience sociale commune. L'approche est **a-historique** dans la mesure où elle tente de s'extraire de l'histoire, de nier la complexité de sens qu'apporte l'histoire au niveau des pratiques<sup>12</sup>.

Nous pouvons maintenant décrire de façon plus claire la relation obligée entre la compréhension du social et celle de la démocratie. Pour Lefort, la démocratie est une société marquée par son « **indétermination** », c'est-à-dire que ses principes d'organisation restent une énigme à résoudre<sup>13</sup>. Cette conception politique de la démocratie exige comme condition minimale la prise en compte du fait que les pratiques sociales sont plurielles et en recherche de sens. Une approche qui voudrait dépasser cette pluralité et redonner une cohérence au social d'une part serait a-historique et d'autre part se priverait de réfléchir démocratiquement.

Que signifient ces concepts pour une analyse des travaux en développement local? Disons

---

<sup>11</sup> Bien que l'on ne retrouve pas chez Mouffe une telle description de la société historique et de la société sans histoire, elle semble lier, comme le font Lefort et Gauchet, la question de l'histoire à celle du politique. On peut le voir dans la critique qu'elle fait des penseurs libéraux qui voudraient penser la fin de l'histoire. Pour Mouffe, ces penseurs tentent une « evasion of the political » (Mouffe, 1993, p. 1-2) comme si, en voulant sortir de l'histoire, on tente aussi de se dégager de l'emprise du politique.

<sup>12</sup> La formulation « approche a-historique » nous est suggérée en partie par un article de John Keane intitulé « Democracy and Ideology ». Keane, dans cet article, s'attaque à la thèse de la « fin des idéologies » et plus particulièrement à son postulat voulant qu'il y ait un savoir vrai au-delà de l'idéologie et de la fausse conscience. Cette thèse, dans l'opinion de Keane, **déhistoricise** le savoir (Keane, 1983, p. 12). On trouve là la même idée d'évacuation de l'histoire que nous voulons mettre de l'avant.

<sup>13</sup> Pour Lefort, « [l]a démocratie se révèle ainsi la société historique par excellence, société qui, dans sa forme, accueille et préserve l'indétermination [...] » (Lefort, 1986, p. 25).

tout d'abord que la question du développement local exige une sensibilité particulière à la question de l'espace local<sup>14</sup>. Si la question des rapports sociaux est pertinente dans le développement local, il reste que, dans le cadre des pratiques de développement local, les pratiques sociales s'actualisent dans le cadre de l'espace local. Ce dernier devient un enjeu des pratiques.

Du point de vue du politique, les pratiques locales ne peuvent être réduites à la seule question de l'organisation des rapports entre individus et groupes mais aussi celle de la façon d'aménager l'espace local et de l'utiliser. Bref, les pratiques locales se confrontent aussi au niveau de la définition du local comme entité spatiale (Poche, 1996, p. 7). Pour bien souligner à quel point l'espace local est logé au centre de la démarche, nous utiliserons le terme **rapports spatiaux** au lieu de rapports sociaux.

Notre examen réflexif des travaux en développement local portera justement sur la question des rapports spatiaux. Nous chercherons à voir comment leurs auteurs rendent possible la reconnaissance d'une pluralité de définitions de l'espace local ou si au contraire ils opèrent à partir d'une lecture unique de la façon dont l'espace local doit s'organiser. Une approche au développement local qui ne permet l'inscription que d'un seul type de rapports spatiaux serait une approche a-historique. Penser le développement local en privilégiant un seul type de rapports spatiaux équivaut à cacher une partie du potentiel démocratique des pratiques locales. C'est là l'essentiel de la première dimension de notre travail. La première moitié de notre hypothèse est donc la suivante : **les travaux en développement local qui s'appuient sur une**

---

<sup>14</sup> Comme le soulignent Pierre Hamel et Marc Mormont (1989, p. 5) : « Le développement et les politiques de développement ne sont que des abstractions tant qu'on n'examine pas comment ils deviennent opérants dans la multiplicité des espaces ».

**approche a-historique empêchent de penser ce dernier démocratiquement.**

*Voir démocratiquement les pratiques locales*

Notre critique des approches a-historiques s'inspirera de la conception du politique de Lefort, mais il convient de puiser dans d'autres contributions pour nous guider dans la construction d'un cadre d'analyse alternatif. Lefort, s'il a réfléchi sur l'articulation entre la démocratie et le politique, a été moins explicite sur la façon de penser démocratiquement les pratiques sociales. À ce sujet, nous préférons nous en remettre aux travaux d'autres auteurs qui énoncent plus clairement, à notre avis, les principes d'une réflexion démocratique sur le social. Il faudra en quelque sorte prolonger la réflexion de Lefort pour voir d'une part comment celle-ci peut être traduite en une approche permettant de voir démocratiquement.

Les deux auteurs auxquels nous ferons appel pour préciser les contours d'une approche alternative sont H.G. Gadamer et Nancy Fraser. Leurs travaux incorporent également la question du politique dans leur tentative de comprendre le social (Gadamer, 1976; Fraser, 1989 et 1997)<sup>15</sup>. Pour bien marquer notre distanciation de l'approche a-historique, nous qualifierons notre démarche d'approche « historique »<sup>16</sup>.

En faisant appel aux contributions de Gadamer et Fraser, nous mettons de l'avant une approche fortement axée sur les rapports dialogiques<sup>17</sup>. Gadamer se penche sur le rapport entre

---

<sup>15</sup> Nous justifierons plus longuement le choix de Gadamer et de Fraser dans notre troisième chapitre.

<sup>16</sup> Nous mettons le terme « historique » entre parenthèses pour bien marquer qu'il s'agit de la définition lefortienne de l'histoire.

<sup>17</sup> On pourrait très bien parler d'une approche dialogique étant donné que dans la perspective que nous adoptons ici le dialogue et l'histoire sont synonymes.

le chercheur et son objet (Gadamer, 1976), tandis que Fraser précise comment penser les pratiques infra-sociétales du point de vue de la pluralité des interprétations du lien social (Fraser, 1989 et 1997). Les deux auteurs se rejoignent dans l'importance qu'ils accordent au dialogue dans leurs réflexions. À l'instar de leurs travaux, notre approche « historique » fera du dialogue une plaque tournante. Autrement dit, nous aborderons la question du politique en insistant sur la participation des multiples interprétations à une délibération constante sur le sens de la société. En nous inspirant de Gadamer et Fraser, nous aimerions penser démocratiquement les pratiques locales, c'est-à-dire laisser transparaître leur caractère démocratique.

La deuxième partie de notre hypothèse s'énonce donc comme suit : **l'approche « historique » empruntée à Gadamer et Fraser permet de voir démocratiquement les pratiques locales de développement.** On se souviendra que penser démocratiquement veut dire faire transparaître le débat sur le lien social qui prend place dans les pratiques. Pour vérifier cette deuxième hypothèse, il nous faut montrer que les pratiques sont effectivement travaillées par un débat incessant sur le vivre ensemble<sup>18</sup>, qu'elles sont façonnées par une interrogation et une délibération sur le sens de l'espace local.

### *Contenu des chapitres*

Dans les deux premiers chapitres, nous nous pencherons sur les travaux des auteurs qui ont analysé le politique. Dans le premier chapitre, nous faisons appel à la pensée de Claude

---

<sup>18</sup> En fait, on pourrait argumenter que l'approche « historique » que nous proposons serait aussi valide dans les cas où les pratiques locales ne sont pas démocratiques, dans les cas où elles sont totalitaires ou qu'elles occultent l'histoire. Le cas échéant, le rôle de l'approche historique serait de faire transparaître non pas la démocratie, mais plutôt son absence, c'est-à-dire l'absence de débat sur le sens de l'espace local. Voir à ce sujet la description du totalitarisme que donne Lefort (1986, p. 21-23).

Lefort<sup>19</sup>. Cet auteur considère que la société démocratique ne peut être saisie que par une analyse qui pose la question du politique (celle de la mise en forme de la société). La société démocratique, c'est celle qui reconnaît le conflit en son sein sur le sens de l'expérience commune.

Lefort va critiquer la prétention des sciences sociales à se placer dans un **lieu de survol**, c'est-à-dire de considérer que le sens de la société est donné a-priori. Cette négation de la question du politique a ses conséquences sur la réflexion démocratique. La démocratie est une société qui reconnaît la dissolution des repères de certitude, qui admet qu'elle est générée par le conflit sur le sens de la société. Nier, comme le font les sciences sociales, la division sociale, équivaut à cacher une partie du débat démocratique.

Dans le deuxième chapitre, nous proposerons une approche qui, parce qu'elle incorpore la pleine signification de l'histoire, peut permettre de voir démocratiquement. Nous commencerons par une présentation des travaux de Gadamer sur la compréhension et de ceux de Nancy Fraser sur les pratiques sociales contemporaines, tout en montrant dans quelle mesure ces auteurs se complètent dans la construction d'une approche capable de stimuler un dialogue entre les diverses compréhensions du lien social. Les travaux de Gadamer et de Fraser permettent de préciser comment la conception politique de la démocratie peut se traduire par une approche concrète pour aborder démocratiquement les pratiques sociales.

Le troisième chapitre sert en quelque sorte de pivot entre l'élaboration théorique de la

---

<sup>19</sup>La formule démocratie *readerly* de Daly nous semble bien transmettre la lecture dominante dans la théorie démocratique. Il s'agit d'un projet *readerly* dans la mesure où on fonctionne comme si le sens de la démocratie était défini d'avance, de sorte qu'on ne peut que le lire et non pas contribuer à l'écrire (Daly, 1994).

question du politique (chapitres 1 et 2) et la vérification empirique (qui se fera aux chapitre 4,5 et 6). Dans ce troisième chapitre nous situons le développement local par rapport au développement régional (d'où vient le développement local) et par rapport au développement localisé. Nous montrons que l'approche du développement local s'inscrit dans une compréhension de l'espace particulière parce que centrée sur une définition territoriale et communautaire refusant tout rapport spatial fonctionnel (Gore, 1986). Cette compréhension de l'espace est a-historique parce qu'elle attribue un sens fixe (territorial) à l'espace local. A cause de cette approche a-historique, le développement local cache l'interrogation démocratique sur le local plutôt que de la dévoiler.

A partir du quatrième chapitre, la vérification empirique se met en branle. Les quatrième, cinquième et sixième chapitres analysent des cas de développement local afin d'y voir la pertinence de nos réflexions théoriques sur la démocratie. Les deux premiers porteront sur deux projets de recherche. Suivant notre hypothèse, nous montrons que ces projets s'appuient sur une compréhension a-historique de l'espace dissimulant ainsi le débat démocratique sur la construction du local.

La première étude de cas portera sur un ensemble de travaux du Groupe de recherche interdisciplinaire de l'Est du Québec<sup>20</sup> : les Cahiers du GRIDEQ. Nous verrons comment ces Cahiers traitent la question de l'histoire<sup>21</sup>. Plus précisément, notre interrogation portera sur la conception des relations spatiales qui animent les travaux que l'on retrouve dans les Cahiers. Nous verrons que les Cahiers construisent l'espace local comme un espace marqué par une

---

<sup>20</sup> Dorénavant, nous utiliserons l'acronyme GRIDEQ.

<sup>21</sup> « Histoire » dans le sens contraire d'a-historique.

régulation communautaire. Toute relation sociale individualiste (« fonctionnelle ») est vue par les Cahiers comme étant destructrice de l'espace local. Les Cahiers procèdent en cachant la division sur le sens de l'espace local. Il cache ainsi en partie le débat démocratique sur la définition du local comme projet spatial commun.

Dans le cinquième chapitre, nous nous penchons sur le projet de recherche Réhabilitation de l'écosystème du Saint-Laurent<sup>22</sup>. Tout comme dans le cas des Cahiers du GRIDEQ, notre objectif est de soulever la question de la conception des relations spatiales telle qu'elle s'exprime à travers les analyses, cela afin de voir si celles-ci permettent ou non l'histoire. Ce projet base son analyse sur un cadre « écosystémique » qui veut que l'espace doit se constituer comme un corps où les logiques humaines et naturelles sont intégrées. Ce cadre empêche de concevoir l'espace comme obéissant à des logiques contradictoires.

Le sixième et dernier chapitre porte sur des pratiques locales d'un micro projet de développement de la région de Cornwall (Ontario) . Nous appréhendons ces pratiques à partir d'une approche alternative dont nous puisons l'inspiration en bonne partie chez H.G. Gadamer et Nancy Fraser (la même que nous élaborons au deuxième chapitre). Notre objectif est de montrer l'applicabilité de cette approche auprès de la pratique et surtout sa capacité de faire transparaître la démocratie à l'œuvre dans les pratiques du projet en question (le Projet Enviro-Santé<sup>23</sup>).

Ce regard porté sur la pratique est nécessaire autant pour montrer les insuffisances des

---

<sup>22</sup> Ce projet de recherche (1993-1996), fut une initiative de l'Institut de recherche en environnement et économie (IREE) de l'Université d'Ottawa. Pour alléger le texte, nous y ferons dorénavant référence en utilisant le terme « Projet du Saint-Laurent ».

<sup>23</sup> Le Projet Enviro-Santé est un micro projet qui veut participer au développement local dans la Ville de Cornwall en Ontario. Tout comme le projet du Saint-Laurent, le Projet Enviro-Santé tente de mettre en place de nouvelles pratiques de gestion de l'environnement local.

approches a-historiques, le fait qu'elles cachent non seulement l'histoire mais aussi l'interrogation démocratique de la pratique, et d'autre part la pertinence d'une approche politique, sa capacité de voir démocratiquement.

## CHAPITRE 1 Claude Lefort et la restauration du politique

Le présent chapitre porte sur les travaux de Claude Lefort et sur son projet de restauration du politique afin d'y trouver les éléments qui vont nous guider dans notre lecture de la théorie du développement local. Bien que sa pensée soit relativement peu connue (Caillé, 1993a), Lefort nous semble être un des architectes importants du « retour du politique ». Déjà dans les années 1960 et 1970, il montre les failles autant de l'analyse marxiste que des sciences sociales positivistes. Nous voudrions ici reprendre tant sa réflexion sur le politique que sa critique de ceux qui ont oublié le politique.

Lefort, dans un article intitulé "La question de la démocratie", écrit:

Mon propos est de contribuer et d'inciter à une restauration de la philosophie politique. Nous sommes quelques-uns à cheminer dans le même sens [...] Toutefois, il faut convenir qu'une telle tâche n'a pas encore rencontré beaucoup d'échos. Ce qui m'étonne, c'est que la plupart de ceux qui seraient le mieux capables de s'y adonner, en raison de leur tempérament intellectuel qui les incline à rompre avec les croyances dogmatiques, de leur culture philosophique, de leur souci de trouver dans les événements de notre monde *du* sens, quelle que soit leur confusion, ceux dont on attendrait le souci de se déprendre des idéologies dominantes et rivales, éclairer au moins, les obstacles auxquels ils se heurtent, ceux-là même manifestent, continuent de manifester un aveuglement obstiné au politique (Lefort, 1986, p. 17).

Lefort déplore que les intellectuels restent aveugles au politique. C'est pourquoi il veut restaurer ce qu'il appelle la « philosophie politique », c'est-à-dire celle qui pose la question du politique.

Notre travail sur le développement local s'inscrit dans une même préoccupation de restauration de la question du politique. Nous voulons, à partir de Lefort réintroduire le questionnement sur le politique là où il est largement absent, dans notre cas dans le développement local.

En quoi ce projet de restauration de la question du politique peut-il nous être utile pour

notre lecture du développement local? Paul Vercauteren, en parlant de la réflexion de Claude Lefort dira que:

Deux thèmes majeurs s'y entrelacent. D'abord l'idée centrale que c'est l'expérience totalitaire, telle qu'elle est vécue dans les diverses expressions du fascisme mais aussi dans le stalinisme, qui permet de déchiffrer le mécanisme de l'idéologie. S'y exprime un savoir sur la société, un pouvoir qui se coupe de ses racines sociales et prétend occuper un lieu de survol à partir duquel la société est vue et donc guidée[...] A ce thème analytique se combine un thème méthodologique. Ce que l'expérience totalitaire dévoile aussi, c'est une manière de saisir le social. S'ensuit chez Lefort, une critique du positivisme compris comme l'illusion d'occuper un lieu de survol, d'être un observateur extérieur au tissu du social (Vercauteren, 1988, p. 81).

Vercauteren présente deux grandes facettes du projet lefortien de restauration du politique : la recherche des fondements du totalitarisme et une critique méthodologique des sciences sociales.

On peut ajouter que la réflexion sur le totalitarisme est aussi une réflexion sur la société démocratique<sup>24</sup>, puisque Lefort veut identifier en quoi le totalitarisme et la démocratie sont des **formes de société** différentes. Ce chapitre va interroger ces deux facettes du projet lefortien.

Étant donné nos préoccupations, nous nous pencherons surtout sur la question de la démocratie et moins sur celle du totalitarisme.

Vercauteren voit ces deux facettes comme intimement reliées : la méthodologie des sciences sociales (celle que Vercauteren qualifie de « positivisme ») reproduit l'expérience totalitaire en ce qu'elle se place comme celle-ci au **lieu du survol**, c'est-à-dire qu'elle prétend accéder à une connaissance des principes de fonctionnement de la société. A la suite de ces propos de Vercauteren, on pourrait poser la question suivante : est-ce que l'oubli du politique par les sciences sociales reproduit l'expérience du totalitarisme? Nous voudrions, dans ce chapitre,

---

<sup>24</sup> Pour confirmer l'importance de la question de la démocratie dans le projet lefortien, on pourrait voir que Lefort avait proposé la nécessité d'une « sociologie de la démocratie » (cité dans Labelle, 1997, note 7).

poser la question un peu différemment : est-ce que l'oubli du politique empêche de penser pleinement la démocratie<sup>25</sup>?

Nous verrons que la pensée de Lefort nous permet effectivement de tracer un lien entre la négation du politique et la difficulté de penser la démocratie dans toute sa plénitude. L'occupation du lieu de survol ne permet pas de dévoiler la démocratie. **Nous emprunterons cette critique du lieu de survol pour notre lecture de la théorie du développement.** Selon notre hypothèse, celle-ci adopterait une approche a-historique (elle se placerait au lieu du survol) et s'empêcherait ainsi de penser pleinement la démocratie.

#### *Claude Lefort ou penser la société à travers la différence*

Lefort n'est évidemment pas le seul à faire appel à une restauration de la question du politique. D'autres courants très différents de la pensée de Lefort, se font aussi les avocats d'une telle restauration. Pourquoi alors choisir Lefort comme guide pour notre relecture du développement local? La lecture postmoderne et la lecture habermassienne sont probablement les deux autres grands courants qui ont voulu faire place à la question du politique. En quelques mots, on peut dire que ces autres approches (postmoderne et habermassienne) finissent par réévacuer le politique, malgré leur volonté de l'intégrer dans la réflexion sur la démocratie

Si on se fie à la critique que fait Joseph Schwartz de la lecture postmoderne de la démocratie, celle-ci est « excessively particular ». L'argument de Schwartz, à la suite d'auteurs

---

<sup>25</sup> Si nous posons la question de cette façon c'est parce qu'il nous semble que d'associer les sciences sociales avec le totalitarisme cache la contribution positive que celles-ci peuvent apporter à la démocratie, contribution qu'identifie Alain Caillé (1993). A notre connaissance, Lefort ne précise nulle part que l'aveuglement au politique correspond à une démarche totalitaire. Notre lecture insistera plutôt pour dire que cet aveuglement mène à une difficulté de penser la démocratie.

tel Seyla Benhabib, c'est que la critique postmoderne, trop centrée sur la différence et la déconstruction, oublie de penser la société (Schwartz, 1995, p. 219 et 228). Dans la postmodernité, les discours sont devenus incommensurables de sorte qu'ils n'ont plus rien à dire sur l'espace commun, le social (Shapcott, 1994). Le moins que l'on puisse dire, si l'on se fie à ces auteurs, est que la critique postmoderne évacue le débat sur le particularisme et l'universel; privilégiant uniquement le particularisme.

On pourrait faire la critique inverse à J. Habermas. La lecture de ce dernier nous semble évacuer le politique dans la mesure où elle insiste pour penser la démocratie comme l'émergence d'une intercompréhension et l'évacuation des points de vue particuliers.

Les conditions de création d'un espace public démocratique en viennent à correspondre à l'épuisement des solidarités inscrites dans le social. Dit plus abruptement, la société civile sera démocratique pour peu qu'elle ne repose pas sur un pluralisme normatif mais essentiellement sur un agir communicationnel (Thériault, 1993, p. 71).

Dans les deux cas (la lecture habermassienne et postmoderne de la démocratie), la réflexion réintroduit une cohérence au lien social —une compréhension intersubjective pour Habermas et une société qui disparaît derrière le pluralisme pour les postmodernes— un méta-discours sur l'organisation de la société qui va au-delà de la pluralité des interprétations. Si les travaux de Lefort sont intéressants, c'est parce qu'ils nous semblent éviter ce retour à un nouveau principe dépassant le politique (Thériault, 1997). Ce qui fait la force de la réflexion de Lefort c'est sa capacité de penser ensemble la société et la diversité. Certes, pour Lefort, tout comme pour les postmodernes, il y a une pluralité de discours sur la société. Il y a un conflit sur les principes d'organisation de la société qui ne peut jamais être résorbé. Contrairement à la position postmoderne, Lefort ne considère pas ce pluralisme comme annulant la possibilité de toute

société, de tout projet qui transcenderait les particularités. Pour Lefort, la société (comme projet commun) émerge de cette pluralité. C'est à travers un débat entre les diverses compréhensions du social que le sens du social va émerger et non pas par leur élimination. Pour lui, il y a démocratie lorsque la société s'alimente du conflit (Labelle, 1997 ; p. 73, Keane, 1983).

Rappelons, avant d'entamer ce chapitre, que l'objectif de notre lecture de Lefort est de nous éclairer pour notre travail sur le développement local. La pensée de Lefort étant des plus complexe, nous ne retiendrons que les éléments pouvant nous aider dans notre quête d'une compréhension plus démocratique du développement local. Nous n'avons pas la prétention de fournir une lecture exhaustive ou originale de sa pensée, l'originalité viendra plutôt de l'application qu'on pourra en faire au local.

## **PREMIÈRE SECTION La démocratie comme forme particulière de société**

Comprendre la démocratie chez Lefort exige une certaine rupture avec les compréhensions usuelles de la démocratie, même celles de la plupart des théoriciens de la démocratie. Lefort dira lui-même rejeter autant la théorie démocratique libérale que celle mise de l'avant par les marxistes (Gauchet et Lefort, 1971, p. 7). Afin de faciliter le passage à la compréhension lefortienne, il nous apparaît utile de commencer en présentant les perspectives qui dominent la théorie démocratique ce qui permettra de mieux identifier les points de rupture de la conception lefortienne de la démocratie.

### **A) La théorie démocratique**

Le courant démocratique principal —la démocratie libérale— pense une démocratie définie par l'intérêt privé. Joseph Schumpeter, qui est un des pères du courant de démocratie libérale moderne, va baser toute sa théorie démocratique sur un rejet de la notion de « bien commun ».

En premier lieu, il n'existe aucune entité consistant dans un bien commun uniquement déterminé sur lequel tous les hommes puissent tomber d'accord ou puissent être mis d'accord par la force convaincante d'arguments rationnels. L'absence d'une telle unité de vues ne tient pas primordialement au fait que certaines personnes peuvent désirer autre chose que le bien commun, mais au fait beaucoup plus fondamental que le bien commun doit nécessairement signifier des choses différentes pour des individus et des groupes différents (Schumpeter, 1951, p. 379).

Si les citoyens ne peuvent pas s'entendre sur un bien commun qui les unirait, il ne faut pas s'attendre à ce que la démocratie s'appuie sur un tel bien commun. La démocratie, pour Schumpeter, c'est un mode institutionnel de sélection des élites qui vont gouverner, rien de plus. « The starting point of Schumpeter's analysis is an attack on the notion of democratic theory as a theory of means and ends; democracy he asserts is a theory unassociated with any particular ideals of ends » (Pateman, 1970, p. 3).

Alain Touraine, dans son livre Qu'est-ce que la démocratie?, présente avec justesse le contexte d'émergence d'une compréhension limitative de la démocratie.

Les grands espoirs révolutionnaires se sont transformés en cauchemars totalitaires ou en bureaucraties d'État. La révolution et la démocratie se révèlent ennemies, au lieu que l'une ouvre la voie à l'autre. Et le monde, épuisé d'appels à la mobilisation, se contenterait volontiers de paix, de tolérance et de bien-être, en réduisant la liberté à la protection contre l'autoritarisme et l'arbitraire. C'est parce qu'au XXI<sup>ème</sup> siècle le plus grand malheur, sur le continent européen où était née la démocratie moderne, n'a pas été la misère mais le totalitarisme que nous sommes repliés sur une conception modeste de la démocratie, définie comme un ensemble de garanties contre l'arrivée ou le maintien au pouvoir de dirigeant contre la volonté de la majorité (Touraine, 1994, p. 9-10).

On voit bien dans ces propos le profil de la démocratie libérale : une définition modeste de la démocratie qui se rabat sur des garanties contre l'abus de pouvoir. Pateman va dans le même sens lorsqu'elle avance:

The function of participation in the theory is solely a protective one; the protection of the individual from arbitrary decisions by elected leaders and the protection of his private interests. It is in its achievement of this aim that the justification for the democratic method lies. Certain conditions are necessary if the democratic system is to remain stable. The level of participation by the majority should not rise much above the minimum necessary to keep the democratic method (electoral machinery) working[...] (Pateman, 1970, p. 14).

La possibilité d'un choix entre les diverses élites gouvernantes et la nécessité pour celles-ci d'entrer en compétition pour le pouvoir est une garantie afin de s'assurer que les gouvernants n'en imposent pas aux individus. Le caractère minimal de cette participation démocratique a également l'avantage de permettre la stabilité du système et ainsi de préserver la démocratie.

La préoccupation face au totalitarisme fait que les théoriciens ont voulu penser une démocratie qui est uniquement un rempart face aux régimes totalitaires. Schumpeter, par exemple, va justifier en partie sa lecture réaliste en proposant des exemples fictifs de démocratie qui persécuteraient les minorités. La décision qui mènerait à la persécution serait, selon Schumpeter, inacceptable même si elle résulte d'un choix démocratique de la majorité (Schumpeter, 1951, p. 365-369). La conclusion qu'il en tire est que la démocratie ne peut pas être une valeur en soi, elle n'a de bien fondé que sa capacité de permettre l'expression d'une pluralité de valeurs (Pateman, 1970, p. 3).

La vision schumpeterienne définit la démocratie en excluant toute forme d'intérêt commun. Mais cet auteur n'est pas le seul à s'opposer à l'idée de bien commun. C'est également

le cas, entre autres, de Robert Dahl. Comme l'explique Pierre Birbaum : « Le modèle polyarchique [de Robert Dahl] peut s'expliquer tout à la fois par un refus des théories rousseauistes et une adaptation des théories pluralistes issues de Montesquieu » (Birbaum dans Dahl, 1971, p. V). Les théories rousseauistes auxquels fait référence Birbaum, c'est la théorie du Contrat social où la Volonté générale doit s'imposer même sur les récalcitrants. Dahl s'oppose à une démocratie qui serait pensée en terme d'intérêt général au profit d'une lecture pluraliste des pouvoirs démocratiques.

Le totalitarisme qui est craint ici c'est justement l'intérêt général. De l'avis des théoriciens libéraux (Dahl et Schumpeter), il faut en effet limiter la participation populaire de façon à éviter tout dérapage vers une pratique collective de la démocratie. Les libéraux réduisent ainsi la démocratie à un ensemble de garanties pour la liberté et les intérêts particuliers de façon à protéger sa stabilité face à tout glissement dans le collectivisme totalitaire. Protéger la stabilité de la démocratie implique d'exclure les pratiques sociales collectivistes.

En bout de ligne, la démocratie libérale exclut toute forme de projet commun. La société n'est pour elle qu'une collection d'individus ayant des intérêts privés si bien qu'elle n'alloue qu'un seul type de rapports sociaux : des rapports entre individus protégeant leurs intérêts privés.

Si la démocratie libérale (la théorie) appuie tout son projet démocratique sur la protection de l'intérêt privé, ses principales critiques feront exactement l'inverse. Elles voudront penser une démocratie où l'intérêt privé est subjugué à l'intérêt commun. Pour ces critiques, les institutions qui sont considérées comme démocratiques dans la société libérale ne rencontrent pas l'idéal démocratique du gouvernement du peuple. La vraie démocratie, celle qui réalise cet idéal, est donc à venir. Autrement dit, les critiques conçoivent leur rôle comme étant celui de proposer de

nouvelles institutions capables de réaliser l'idéal démocratique qui est perverti par les institutions existantes. Gilles Labelle va parler d'une « critique réformiste » de la démocratie libérale. « Selon cette critique, la démocratie *est et n'est pas*, le “pouvoir exercé par et pour le peuple” étant, en quelque sorte, annoncé dans le concept de démocratie, mais point encore réalisé pratiquement » (Labelle, 1997, p. 68-69).

Prenons pour exemple, la théorie démocratique proposée par Carole Pateman qu'elle qualifie de « démocratie de participation »<sup>26</sup>. Pour Pateman, la théorie démocratique dominante (libérale) a adhéré à une conception minimale de la participation, se limitant à une protection face au despotisme. Les réalistes se refusaient à accorder plus de participation puisque cela aurait été contraire à la nature de la société contemporaine, qui est faite de conflits entre les intérêts privés (Pateman, 1970, p. 20). Si les libéraux ont conçu la participation dans le cadre contraignant des intérêts privés, Pateman se propose de montrer qu'il y a aussi tout une tradition d'auteurs qui se sont penchés sur la démocratie avec une définition plus large de la participation. Pour Rousseau, par exemple<sup>27</sup>, la participation est une forme d'apprentissage où le citoyen prend conscience de son insertion dans une communauté politique. Par la participation, le citoyen en vient à reconnaître que son intérêt est confondu avec l'intérêt général. «Rousseau also believes that through this educative process the individual will eventually come to feel little or no conflict between the demands of the public and private spheres» (Pateman, 1970, p. 25 et précédentes).

Ce qui est reproché à la démocratie libérale, c'est de laisser ouvert le conflit entre l'intérêt

---

<sup>26</sup> On aurait pu parler comme le fait Labelle (1997) de d'autres formes de démocratie réformiste : la démocratie communautarienne (Gagnon, 1997), la démocratie républicaine (Debray, 1991 ; Shumer, 1979).

<sup>27</sup> Pateman se penche sur Rousseau, J.S. Mill et G.H.D. Cole qu'elle considère comme des « participatory democrats ».

privé et l'intérêt public. La démocratie participative fait au contraire une synthèse des deux en pensant une démocratie où l'intérêt des individus est défini par l'intérêt public. Pateman va se pencher sur un certain nombre d'expériences de « démocratie industrielle » qui selon elle démontrent un potentiel pour une telle réconciliation entre intérêt privé et public (Pateman, 1970, p. 108).

Seyla Benhabib introduit, dans un commentaire sur le marxisme, l'idée d'« expressivism » (Benhabib cité dans Warnke, 1984). Cet « expressivisme »<sup>28</sup> est un idéal de communauté où le conflit social est dépassé de sorte que les destinées de l'individu et de la communauté sont consubstantielles. « The social world is therefore one in which individuals find their hopes, needs and desires fully expressed and in which there is no longer any difference between personal and political goals » (Warnke, 1984, p. 375). Pour John Keane (1993, p. 123), tout comme pour Schwartz (1997), les critiques de la démocratie libérale sont marquées par un tel expressivisme.

Ce rapide survol de la démocratie libérale et de sa critique visait à illustrer le type de compréhension de la démocratie privilégié par les courants démocratiques dominants. Nous avons pu voir que chacun de ces courants associe la démocratie avec un type de rapports sociaux : pour le courant libéral, il y a démocratie lorsque la société fonctionne à l'intérêt privé et pour les critiques marxistes c'est lorsque les intérêts de l'individu sont réconciliés avec l'intérêt commun.

Les propos de Glyn Daly nous semblent bien caractériser le type de réflexion

---

<sup>28</sup> Ne connaissant pas d'équivalent en français nous allons tout simplement utiliser le terme anglais en lui ajoutant un «e» pour le franciser.

démocratique mis de l'avant autant par les libéraux que par les critiques en utilisant le terme démocratie *readerly* :

That is to say, the narrative of “democracy” (as based upon the relevant economic closure) is already given and it is simply a question of certain adepts revealing this narrative to the masses, of widening the readership so that people may discover their objective interests and what they were really intended for. In these approaches, therefore, people become steadily more aware of the particular democratic narrative —as in turning the page of a book— and do not have an active (or dialectical engagement with this narrative) (Daly, 1994, p. 182).

Si Daly parle d'une démocratie *readerly*, c'est afin de souligner que le contenu de la démocratie est fixé d'avance de sorte qu'il n'est pas sujet à discussion. La théorie démocratique en pensant à partir d'un seul type de rapport sociaux fait de la démocratie une certitude et empêche ainsi d'ouvrir une discussion sur les principes du vivre ensemble.

Du point de vue qu'adopte Daly, il importe peu que la théorie démocratique choisisse de pencher du côté de l'intérêt privé ou du côté de l'intérêt public. Ce qui importe c'est que, dans les deux cas, la question du politique est mise de côté et la réflexion part du principe qu'il n'y a qu'un contenu démocratique acceptable. Cette position démocratique *readerly* est illustrée avec beaucoup de clarté chez Alasdair MacIntyre. La démocratie ne peut prendre place que dans le cadre de la tradition. Comme le souligne Bernard Gagnon, pour MacIntyre non seulement la démocratie ne trouve son sens que dans le cadre d'une tradition communautaire mais aussi cette tradition a finalement préséance sur la démocratie (Gagnon, 1997, p. 102). Pour MacIntyre, la démocratie en soi n'a pas de valeur. Ce n'est que subordonnée à la tradition et aux valeurs communes qu'elle est souhaitable. Le problème des courants démocratiques que nous avons passés en revue jusqu'à présent est clairement exprimé par MacIntyre. Quelque soit leur point de

vue, (que ce soit implicitement ou explicitement) ces théoriciens de la démocratie subordonnent la démocratie à un modèle précis d'organisation de la société, que ce soit le libéralisme, la communauté ou la république<sup>29</sup> (Schumpeter, 1951, p. 365). Ils ne pensent pas démocratiquement parce que leur réflexion ne garde pas d'indépendance par rapport à ces compréhensions du vivre ensemble. Leur réflexion ne permet pas à la démocratie de s'exprimer au delà de ces idéologies (Mongin, 1991).

### B) Penser la **mise en forme** de la société démocratique

Pour Lefort, ces deux grandes compréhensions de la démocratie (tant la conception marxiste que libérale) sont insuffisantes parce qu'elle partent de compréhensions où la société trouve une cohérence fictive : une société basée sur l'intérêt privé pour les libéraux et sur l'intérêt public pour la version marxiste (Lefort, 1986, p. 18-19). Ces modèles de démocratie présument que les fondements de la société sont donnés d'avance. Bref, ils oublient la question du politique.

Pour Lefort, ces compréhensions de la démocratie sont problématiques parce qu'elles sont incapables de penser la **mise en forme** de la société démocratique (Gauchet et Lefort, 1971, Lefort, 1986). Nous nous expliquons.

Pour Lefort, la société n'est jamais pure immanence, elle n'est jamais pleinement transparente à elle-même. Il y a toujours dans la société une altérité, une part d'indéterminé que Lefort va qualifier de « lieu autre » (Doucet, 1999). Le social se constitue toujours en étant

---

<sup>29</sup> Schumpeter faisait à peu près le même raisonnement. Pour ce dernier, la démocratie n'a pas de valeur intrinsèque. Ce n'est que par sa capacité de protéger l'intérêt privé qu'elle trouve son utilité (Schumpeter, 1951, p. 365)

divisé avec lui-même, sans jamais pouvoir arriver à se connaître dans sa plénitude. La société est marquée par la « division sociale », division qui la rend incapable d'une pleine connaissance d'elle-même. La question des principes qui uniraient le social est une « question métasociologique », c'est-à-dire que ces principes ne sont pas inscrits dans les limites du social mais bien dans un lieu hors du social (Lefort, 1978, p. 291).

La division sociale marque non seulement une division du social avec lui-même, elle signifie également un écart avec le réel. Paul Vercauteren en parlant de Lefort nous dit :

Pour fonder sa critique, notre auteur opère à partir de la distinction de l'être et de l'apparaître. Le social que les hommes d'une société vivent est un aspect, ce qu'ils disent est un aspect autre et cependant conjoint. Se trouve ainsi introduite une réflexion sur la division originaire qui permet de fonder la séparation entre espace social réel et espace symbolique. (Vercauteren, 1988, p. 81)

A cause de la division sociale, la société ne peut se constituer comme un corps réel. Le corps social n'émerge toujours qu'à distance de ce que Vercauteren appelle l'espace social réel. Le social, à cause de la division sociale ne peut accéder à son identité, aux principes qui lui donneraient une cohérence dans le réel. C'est pourquoi Vercauteren parle d'un écart entre l'« être » et l'« apparaître ». Le corps social ne peut qu'**apparaître**, se constituer sur le plan du symbolique.

Le corps social n'apparaît en effet qu'au niveau (symbolique) du discours sur le social, ce qui le met toujours à distance du réel (Lefort, 1978, p. 290 et suivantes). Lefort dira que le social est **absent**, la division sociale l'empêchant de se doter d'une identité dans le réel. L'impossibilité d'accéder à une pleine connaissance du social ne veut cependant pas dire que le social est une pure illusion. La division sociale fait que la société est toujours dans un rapport particulier avec le réel. D'une part, comme nous l'avons déjà vu, il y a toujours un écart entre la société telle

qu'elle est dite et le réel. La société ne peut ainsi jamais accéder au réel. Mais par ailleurs, il y a toujours une tentative de définir l'identité du social. La présence d'un écart contient en soi un appel du symbolique vers le corps social réel sans qu'il ne puisse jamais y accéder.

La société si elle n'est pas totalement présente n'est pas non plus totalement absente.

Alain Caillé explique :

Ce qu'est tenu pour réel ne peut l'être que dans l'ordre de la représentation. Les sociétés ne s'instituent donc pas dans la réalité mais dans l'ordre du symbolique, et elles n'existent comme telles que pour autant qu'elles se représentent à elles-mêmes, tirant ainsi leur unité et leur être même de la division originelle qui les scinde entre être et représentation (Caillé, 1993a, p. 56).

L'écart irréductible avec le réel (la division sociale) fait émerger la société, mais au niveau des représentations. Comme l'indique Caillé, c'est de cette division entre l'être et l'apparaître que la société tire son unité. La société est à la fois présence et absence. Elle n'est jamais pleinement présente parce qu'elle ne peut s'instituer dans le réel, ni jamais totalement absente parce qu'elle prend place au niveau des représentations ou encore parce qu'elle se constitue comme espace symbolique (Gauchet et Lefort, 1971, p. 13, Lefort, 1978, p. 284-285).

Qu'est-ce que tout cela signifie pour la démocratie? Dans la pensée de Lefort, il y a différents **types de sociétés** —la société sans histoire, la société totalitaire et la société démocratique. Ces sociétés se distinguent par un différent rapport avec le réel. Autrement dit, pour Lefort, ce qui départage la société démocratique du totalitarisme ou de la société pré-moderne, c'est une différente **mise en forme**, un rapport particulier entre l'espace social symbolique et l'espace social réel (Vercauteren, 1988, p. 87). C'est justement au niveau de ce rapport de la société avec le réel que se pose la question du politique. Lefort confirme que

poser la question du politique, c'est interroger la mise en forme du social : « Toute différente est la pensée que nous formons *du* politique, quand nous visons par ce terme, dans la fidélité à l'inspiration la plus ancienne et la plus constante de la philosophie, les principes générateurs de la société, ou, à mieux dire, des diverses formes de société » (Lefort, 1986, p. 256).

### 1) La démocratie comme société historique

La démocratie se définit par une articulation particulière avec le corps social réel. A ce chapitre, elle se démarque des sociétés pré-modernes (sans-histoire) qui ne reconnaissent pas d'écart entre l'espace symbolique et l'espace réel. La démocratie est une société moderne et historique (Thériault, 1997). Mais comprendre la démocratie exige aussi de comprendre sa particularité vis-à-vis de l'autre type de société moderne, soit la société totalitaire.

Commençons par la différence entre la démocratie et la société sans histoire. La société sans histoire est une société qui ne s'interroge pas sur la question du vivre ensemble. Les principes de la société y sont vus comme émanant d'une détermination extérieure à la société. Lefort dirait que « le Savoir » est extérieur à la société de sorte qu'il est considéré comme totalement hors d'atteinte. C'est-à-dire que la société sans histoire (et c'est pourquoi elle est sans histoire) ne se prononce pas sur comment elle doit s'organiser. Cette question lui est extérieure e puisque répondue par Dieu ou les Ancêtres (Labelle, 1997, p. 73). Dans la société sans histoire, parce que le Savoir est transcendant, il n'y a pas de discours possible sur le social. Gauchet et Lefort avancent que dans la société sans histoire il y a « un lieu ou le social est totalement su [...]mais ce lieu est rejeté hors du champ du social » (Gauchet et Lefort, 1971). Parce qu'il est hors du social, ce lieu n'est pas interrogé.

La démocratie, pour sa part, est une société historique : la question des principes du vivre ensemble s'y pose. La rentrée dans l'histoire se fait lorsque la société commence à s'interroger sur elle-même, lorsqu'elle commence à vouloir définir les principes d'organisation de la société. En effet, avec l'inauguration de l'histoire, les principes générateurs ne sont plus inscrits dans la transcendance. La société historique doit définir les principes de son organisation. La question du social comme un corps peut être posée par le social, mais il se trouve ainsi confronté à sa division sociale ou à l'impossibilité d'accéder à l'espace social réel (Gauchet et Lefort, 1971, p. 30-32).

Le lien social devient problématique dans la modernité du fait que cette dernière se caractérise par « l'autonomie », la capacité de se donner sa propre loi que Marcel Gauchet oppose à l'hétéronomie de la tradition où la loi vient d'ailleurs. A partir du moment où la société devient « autonome », le conflit sur le lien social s'installe (Panis, 1996, p. 45-48). Joseph-Yvon Thériault, dans un article qui part de Gauchet et Lefort, argumentera, contrairement à ceux qui pensent que la modernité s'aligne sur un type de rapports sociaux, que la référence à un seul type de solidarité est rendue impossible dans la modernité. Celle-ci met nécessairement en tension des conceptions contradictoires des solidarités de sorte que le questionnement sur l'espace social réel ne peut jamais aboutir (Thériault, 1997, p. 10-12). Ce commentaire de Thériault confirme qu'au coeur de la société historique réside un conflit de sorte que celle-ci doit faire appel à des compréhensions contradictoires des rapports sociaux.

## 2) La démocratie et le totalitarisme

Si l'histoire inaugure un questionnement sur le réel, Lefort dira aussi que la société

démocratique et le totalitarisme entretiennent des rapports différents avec l'histoire. Cette différence, il va bien la résumer lorsqu'il dit :

La démocratie se révèle ainsi la société historique par excellence, société qui, dans sa forme, accueille et préserve l'indétermination, en contraste remarquable avec le totalitarisme qui, s'édifiant sous le signe de la création de l'homme nouveau, s'agence en réalité contre cette indétermination, prétend détenir la loi de son organisation et de son développement, et se dessine secrètement dans le monde moderne comme *société sans histoire* (Lefort, 1986, p. 25, les italiques sont de l'auteur).

La différence entre la démocratie et le totalitarisme réside dans leur rapport à l'histoire. La démocratie est la société historique par excellence dans la mesure où elle laisse toujours ouvert le questionnement sur le corps social. La société démocratique reconnaît dans son fonctionnement sa qualité de société historique, son impossibilité de se constituer en un corps réel.

Le totalitarisme, pour sa part, tente de nier l'histoire. Il veut redonner cohérence à la société, dépasser la division sociale de façon à réinstaurer un corps social réel. « Tandis que s'épanouit la représentation d'une société homogène et transparente à elle-même, celle d'un peuple-un, la division sociale, dans tous ces modes, est niée, en même temps que sont récusés d'une différence d'opinion, de mœurs » (Lefort, 1986, p. 22). Le totalitarisme, parce qu'il veut nier l'histoire ne peut tolérer aucune forme de pluralisme. La construction du corps social réel exige de cacher ou d'éliminer le pluralisme et la différence<sup>30</sup>.

L'acceptation de l'histoire par la démocratie en fait une société qui reste incertaine sur les principes du vivre-ensemble. Pour Lefort, la démocratie : « s'institue et se maintient dans la

---

<sup>30</sup> C'est comme cela que Lefort expliquera, dans Un homme en trop (1981), l'expérience des *goulags* soviétiques. Ces *goulags* répondraient à une tentative du totalitarisme soviétique de nier ou d'encercler la différence.

*dissolution des repères de certitudes* » (Lefort, 1986, p. 29, les italiques sont de l'auteur). La société démocratique est celle qui permet une pluralité de représentations de la société, un conflit toujours présent sur le sens de l'expérience sociale (Labelle, 1997, p. 75-75).

La lecture lefortienne de la démocratie puisqu'elle insiste sur le conflit au niveau de la pluralité des représentations de la société pourrait être confondue (par une lecture trop rapide) avec la compréhension libérale. Lefort prendra pourtant bien soin de se démarquer de cette dernière. La position libérale considère qu'étant donné la pluralité de discours sur le social, toute interrogation sur le sens de la société est une vaine entreprise. Le pluralisme social empêcherait, pour les libéraux, tout projet de société qui dépasserait ceux des individus. Pour Lefort, par contre, c'est par l'entremise de la division sociale (et uniquement par elle) que peut émerger le sens du social. Au sujet de la position libérale, Lefort dira :

C'est par exemple réduire le pouvoir —ou l'État qu'on confond abusivement avec lui— à une fonction instrumentale et le peuple à une fiction qui ne ferait que recouvrir l'efficacité d'un contrat, grâce auquel une minorité se soumettrait à un gouvernement issu d'une majorité; c'est finalement ne poser comme réels que les individus et les coalitions d'intérêts et d'opinions. Dans cette dernière perspective, on échange la fiction d'une unité en soi contre celle d'une diversité en soi [...] (Lefort, 1986, p. 273).

Lefort veut éviter la position libérale qui considère que la société disparaît derrière les intérêts individuels. En disant la société absente, les libéraux redonnent une certitude à la société, celle de n'être qu'un contrat entre intérêts individuels.

Lorsque Lefort dit que la société démocratique se maintient dans la dissolution des repères de certitudes ce n'est pas pour dire que la société est totalement absente. C'est plutôt une société qui reconnaît ne pouvoir émerger (se constituer) que par l'entremise d'une pluralité de

représentations du social. Dans la société démocratique, le sens de la société est une énigme. L'identité du social reste indéterminée dans le sens qu'elle ne peut être définie en permanence.

Cela ne veut pas dire que la société n'a pas d'identité. Affirmer cela serait redonner certitude à la société, celle d'une société qui est un contrat entre individus souverains. En même temps que l'on ne peut jamais aboutir à une réponse définitive<sup>31</sup>, c'est-à-dire que l'on ne peut pas dépasser la division sociale, la recherche de l'identité du social se fait toujours. C'est, en fait, à travers cette recherche de sens que la société démocratique devient<sup>32</sup>. En démocratie, « le social se présente alors comme une “donation et institution continuée de lui-même” » (Labelle, 1997, p. 74).

Le propre de la société démocratique est de se construire comme espace social à travers une pluralité de représentations contradictoires. Joseph-Yvon Thériault, dans un langage un peu différent, dira que la démocratie se maintient par la mise en tension continue de types de solidarité (Thériault, 1997). A travers la division sociale, il y a un lien social qui se crée : une société démocratique qui émerge de la pluralité des représentations du social.

## **DEUXIEME SECTION L'oubli du politique et l'impossibilité de penser pleinement la démocratie**

La réflexion de Lefort ne s'arrête pas à un regard sur la mise en forme des sociétés

---

<sup>31</sup> Dans la pensée de Lefort, l'interrogation sur le sens de la société ne peut aboutir que sous forme d'illusion. C'est, en effet, lorsque la société pense rétablir une certitude sur elle-même qu'elle tombe dans l'illusion totalitaire (Lefort, 1986, p. 21-23).

<sup>32</sup> Lefort et Gauchet parleront de «présence-absence» pour qualifier le sens de la société. Ce sens («le nom du social») est à la fois absent parce qu'on ne peut jamais arriver à le dire totalement, mais il est présent parce qu'il appelle toujours l'interrogation (Lefort et Gauchet, 1971, p. 13).

démocratiques et totalitaires. Cet auteur propose aussi une critique méthodologique de ceux qui se montrent aveugles au politique (autant les marxistes que les sciences sociales positivistes). Nous verrons quels sont les liens de cette critique avec la question de la démocratie.

#### A) La critique du « lieu de survol »

Chantal Mouffe propose une réflexion sur les penseurs de la démocratie libérale qui se rapproche beaucoup de celle de Lefort. Ces auteurs, qui ont cru voir dans la chute du communisme le triomphe et la fin de l'histoire de la démocratie libérale, démontrent une incompréhension fondamentale de la nature politique de la société (Mouffe, 1993, p. 1-2). Pour ces auteurs libéraux, la notion de « fin de l'histoire » fait référence à l'universalisation de la démocratie libérale et la fin des antagonismes.

I take issue with the conception of politics that informs a great deal of democratic thinking today[...]I argue that its main shortcoming is that it cannot but remain blind to the specificity of the political in its dimensions of conflict/decision, and that it cannot perceive the constitutive role of antagonism in social life (Mouffe, 1993, p. 2).

Le reproche qui est fait aux libéraux triomphalistes, c'est d'oublier la nature fondamentalement antagoniste de la société elle-même. La thèse de la fin de l'histoire fait du sens de la société un donné qui échappe à l'histoire et par le fait même au conflit sur le sens de la société.

Pour Fukuyama, qui n'est que la cible la plus évidente de la critique de Mouffe, la fin de l'histoire advient lorsque le sens de la société devient transparent. Il n'y a plus d'histoire de la société parce qu'elle arrive finalement à se comprendre elle-même; l'effondrement du communisme est le symptôme de cette prise de conscience<sup>33</sup>. C'est à cette idée d'une société

---

<sup>33</sup> Fukuyama puise sa notion de « fin de l'histoire » chez Hegel pour qui ce n'est qu'après une certaine

transparente que Mouffe s'attaque. Celle-ci ne fait que masquer la nature conflictuelle du fondement de la société ou en d'autres mots que cacher la question du politique.

Les parallèles de cette critique de Mouffe avec les travaux de Claude Lefort et Marcel Gauchet sont frappants<sup>34</sup>. La critique que fait Mouffe aux libéraux, Lefort l'avait déjà adressé aux sciences sociales. Pour Lefort, les réflexions mises de l'avant par les sciences sociales sont problématiques parce que leur méthode suppose que le sens de la société est disponible.

Les sciences sociales, et particulièrement la science politique et la sociologie politique, ont pensé la société en la découpant en des sphères d'activités distinctes : la politique, le juridique, l'économique etc. Pour Lefort, « [c]ette opération n'est pas innocente; elle s'exerce sous le couvert d'une évidence empruntée au domaine qui s'est constituée comme celui de la connaissance exacte » (Lefort, 1986, p. 255). Cette façon d'aborder la société cache une prétention de la comprendre comme si elle avait un fonctionnement déjà inscrit dans son sein, fonctionnement que les sciences sociales n'ont qu'à trouver. Elle « érige le Sujet en pur connaissant » (Lefort, 1986, p. 256), comme si la société pouvait être sue dans sa totalité.

Dans les termes de Lefort, prétendre connaître le sens du social, c'est se placer au « **lieu du survol** » dans la mesure où l'analyste serait capable de sa position éloignée de donner un portrait d'ensemble de la société. « L'aporie est celle que rencontre la pensée qui s'installe imaginativement au lieu de survol, qui croit ici pouvoir s'abstraire du champ historique pour se tenir au dessus de lui, et se donner le spectacle de son déroulement total » (Gauchet et Lefort, 1971, p. 12). Cette position de survol néglige le fait qu'il y a toujours dans la société une part

---

maturité que la société arrive à prendre conscience de sa vraie nature (Fukuyama, 1992, p. 62-65).

<sup>34</sup> Nous regroupons Gauchet et Lefort dans la mesure où la réflexion sur le conflit et son importance pour

d'indéterminé, un Autre qui est dans le social; une part d'inconscient qui n'est pas transparente (Lefort, 1990).

Plus précisément, ce qui est occulté par l'analyste qui se positionne au lieu du survol, c'est l'écart entre l'espace social symbolique et l'espace social réel. Les sciences sociales, parce qu'elles veulent accéder au fonctionnement objectif de la société, se donnent l'illusion de voir l'espace social réel (Lefort, 1986, p. 256). En prenant le fonctionnement de la société comme un *a-priori*, ces analystes cachent la mise en forme de la société. Ils s'empêchent de penser la singularité du rapport avec le corps social réel, justement parce qu'ils prennent ce rapport pour acquis.

[E]n tranchant entre ce qui est de l'ordre de l'économique, de la politique (au sens où l'entend la science moderne), du juridique, du religieux, pour y repérer les signes de systèmes spécifiques, on oublierait que nous ne parvenons jamais à une telle distinction analytique que parce que nous possédons par-devers nous l'idée d'une dimensionnalité originaire du social et qu'elle se donne avec celle de sa *forme* originaire, de sa *forme* politique (Lefort, 1986, p. 257, les italiques sont de l'auteur).

## B) La démocratie voilée

Marcel Gauchet et Claude Lefort dans un texte commun écrivent :

L'élaboration d'une théorie du régime démocratique qui soit fidèle à son objet requiert que nous sachions successivement nous détacher tant des thèses du rationalisme libéral, tout d'abord, qu'en second lieu, de l'interprétation de la réalité sociale que leur oppose la pensée marxiste (Gauchet et Lefort, 1971, p. 7).

Ces auteurs proposent donc que pour penser adéquatement la démocratie, il faut rejeter à la fois les théories démocratiques libérale et marxiste (ou encore par extension toute lecture « expressiviste »). Ces théories sont inacceptables parce qu'elles ne sont pas fidèles à leur objet,

---

la démocratie chez Gauchet s'inspire fortement des travaux de Lefort (Padis, 1996, p. 48 note 1).

soit la démocratie. Elles sont insatisfaisantes parce qu'elles sont incapables de faire transparaître la démocratie telle qu'elle se pratique<sup>35</sup>. Les théoriciens libéraux organisent la démocratie autour d'un fondement unique, soit celui voulant que l'être humain soit comparable à un atome politique (Gauchet et Lefort, 1971, p. 7-8). Quant aux marxistes, ils ont bâti leur critique sur le principe selon lequel le sens de la société réside dans la division entre classes, une division qui devra être dépassée si on veut accéder à la véritable démocratie (Lefort, 1978, p. 282). Dans les deux cas, il s'agit de position de « survol » qui prétendent dire toute la vérité sur le social.

Pour Gauchet et Lefort, la démocratie ne peut pas être associée à une telle position de survol (qu'elle soit libérale ou marxiste) parce que comme le précise Padis : « une société démocratique est une société qui accepte la division en son sein. Cela signifie que la démocratie reconnaît qu'elle est traversée par un antagonisme fondateur et qu'elle laisse se développer librement l'expression de la division » (Padis, 1996, p. 48, voir aussi Gauchet et Lefort, 1971, p. 9). La démocratie est une société qui fonctionne sur le principe selon lequel personne ne détient le dernier mot sur comment celle-ci doit s'organiser (Labelle, 1997, p. 73-74)<sup>36</sup>. Dans la mesure où la société démocratique est une société traversée par un conflit, toute position de survol ne peut faire transparaître la démocratie.

Nous avons déjà argumenté que ce n'est que par une compréhension de la mise en forme

---

<sup>35</sup> On peut noter avec une certaine surprise que la critique que fait Lefort à l'ensemble de la théorie démocratique ressemble à certains égards à celle adressée par les réalistes aux théories normatives de la démocratie. Dans les deux cas, il y a une volonté de penser la démocratie telle que collée sur la pratique.

<sup>36</sup> Sans vouloir entrer dans toute la complexité de la pensée de Lefort ou Gauchet, il est tout de même important de mentionner que pour ces auteurs, le sens de la société, sa «Loi», est une «présence-absence»; c'est-à-dire que la société est appelée à tenter d'identifier le sens de la société même si elle ne peut et doit jamais y arriver. C'est dans cette présence-absence de la société à sa réalité que réside la possibilité du débat. C'est parce qu'il y a un appel constant à dire le sens de la société que celle-ci forme un espace commun dans lequel va prendre place un débat sur le sens de la communauté (Labelle, 1997, p. 74-75).

de la société que l'on peut saisir la singularité de la société démocratique. Penser à partir du lieu de survol, c'est prendre la société comme un *a-priori* et ainsi nier sa mise en forme (c'est nier la forme politique de la société). Cacher la mise en forme, c'est occulter le principe moteur de la démocratie, son essence qui la distingue des autres types de société. **Penser à partir du lieu de survol veut dire cacher la particularité de l'expérience démocratique.**

La position de survol équivaut à ce que nous avons appelé plus haut l'approche a-historique. Ce sont deux formules équivalentes que l'on peut utiliser pour désigner la réflexion qui procède comme si le sens de la société était définie d'avance, la réflexion qui procède autrement dit en niant la question du politique.

\*

\*      \*

Dans le présent chapitre, nous nous sommes penché sur la pensée de Claude Lefort. Nous avons présenté deux dimensions clé de son projet de restauration du politique : sa compréhension de la société démocratique et sa critique méthodologique de l'occupation du lieu de survol. Nous avons voulu montrer que ces deux pans de sa réflexion sont fortement interreliés. C'est-à-dire que la critique méthodologique adressée aux sciences sociales est aussi une critique démocratique.

La réflexion lefortienne sur la démocratie diverge fortement de celles entreprises tant par les tenants de la démocratie libérale que par leurs principaux critiques. La démocratie libérale pense une démocratie qui s'appuie uniquement sur l'intérêt privé. Toute forme d'intérêt commun

qui dépasse l'intérêt privé est considérée comme un glissement vers le totalitarisme, ce qui équivaut nettement à l'expression d'une préférence normative. Les critiques de la théorie libérale font, pour leur part, exactement l'inverse. C'est-à-dire que leur réflexion sur la démocratie privilégie l'intérêt commun comme la forme souhaitable d'organisation de la société, tandis qu'ils considèrent que l'intérêt privé est une forme de perversion de la société. Dans un cas comme dans l'autre, la question de la **mise en forme de la société** est mise de côté puisque les auteurs donnent une réponse fixe à la question de l'espace social réel.

Lefort, contrairement à ces derniers, part du principe que la société démocratique se définit par sa mise en forme. Ce n'est, autrement dit, qu'en posant la question du politique que l'on peut comprendre le fondement de la société démocratique : son acceptation de la division sociale. A ce chapitre, elle se distingue à la fois de la société sans histoire qui s'institue comme une société qui n'interroge pas l'identité du corps social et du totalitarisme qui tente d'instituer la société comme un corps réel. Encore une fois, l'acceptation par la société démocratique de l'impossibilité de se constituer en un corps (l'acceptation du pluralisme), est ce qui délimite l'essence de la démocratie.

La réflexion de Lefort sur la démocratie précise le chemin à prendre pour penser la société démocratique. C'est, en effet, uniquement en pensant la mise en forme de la société, en posant la question du politique, que l'on peut accéder au fondement de la démocratie. Lefort va reprocher aux sciences sociales leur position de survol, montrer qu'elles cachent le fondement de la société en oubliant de tenir compte que la société est produite par l'écart indépassable avec le corps social réel. Nous avons voulu poursuivre cette critique afin de montrer qu'elle aboutit à une critique démocratique. Si l'on ne peut accéder à la société démocratique qu'en pensant sa mise en

forme particulière, faire l'oubli du politique en adoptant le lieu du survol rend inaccessible l'expérience démocratique.

*Penser avec un « tempérament démocratique »*

Bien que ce que nous retenons ici de Lefort, c'est sa critique du lieu de survol (de l'approche a-historique) et que c'est celle-ci qui va nous servir de guide pour notre lecture de la théorie du développement local, il n'est pas sans intérêt d'examiner en terminant une dimension connexe de sa pensée. En effet, s'il a critiqué les travaux en sciences sociales, Lefort a aussi donné certaines pistes indiquant comment on peut penser l'expérience démocratique<sup>37</sup>. Ces pistes nous serviront de point de départ pour le chapitre suivant qui lui va s'inspirer de d'autres auteurs pour proposer une approche permettant de penser démocratiquement.

Ces pistes, on les retrouve dans la lecture que fait Lefort d'auteurs tels Machiavel (Lefort, 1972) ou Alexis de Tocqueville (Lefort, 1986 et 1992). Au sujet de ce dernier, il dira

[j]'oserai dire que cet individu porte la marque d'un tempérament démocratique — un tempérament qui incite à une « inquiète activité » à l'irrigation de la société qu'il interroge, précipite le mouvement de la pensée dans de multiples directions et, simultanément incline à ordonner les faits selon un petit nombre de principes (Lefort, 1992, p. 56).

Tocqueville fait une écriture démocratique parce que sa compréhension se laisse porter par les tendances contradictoires de la société qu'il interroge. Lefort dira de Tocqueville qu'il fait une « fouille dans la *chair* du social » (Lefort, 1986, p. 23) puisqu'il se montre très conscient de la

---

<sup>37</sup> Nous disons bien que Lefort a donné **certaines indications** sur comment on penser démocratiquement. Cette dimension de sa réflexion est cependant moins développée que sa réflexion sur la société démocratique, ce qui nous amènera à faire appel à d'autres auteurs pour compléter la réflexion de Lefort au sujet des conditions d'une méthode démocratique.

contrepartie des phénomènes qu'il étudie<sup>38</sup>.

La fouille dans la chair du social, dans ses tendances contraires, nous semble servir pour Lefort de métaphore pour faire référence à l'analyse démocratique. L'exigence pour parler d'un regard démocratique serait une ouverture sur le social qui permettrait de voir ses contradictions. Cette fouille dans la chair du social est aussi une démonstration du caractère politique de la société, de l'incertitude sur ses « principes générateurs ».

Cette lecture d'un tempérament démocratique est conséquente avec la compréhension que propose Lefort de la société démocratique. Dans la mesure où la société démocratique doit son institution à l'interrogation ininterrompue sur son propre sens, la réflexion sur le social peut ou non contribuer à la vitalité de la démocratie. Autrement dit, une interrogation ne peut contribuer à la vitalité de la société démocratique que si elle incite l'interrogation sur le sens du lien social. La lecture que propose Lefort de Tocqueville nous a montré qu'une démarche intellectuelle n'est démocratique que lorsqu'elle sait lire le social dans toutes ses contradictions. Autrement dit, Tocqueville a un tempérament démocratique parce qu'il prend conscience d'une incertitude au niveau des principes d'organisation de la société. La société démocratique (celle qui est travaillée par une pluralité de compréhension du lien social) ne peut émerger que dans la mesure où l'approche laisse transparaître sa mise en forme. Sans que Lefort ne le dise comme tel, il semble bien que Tocqueville a un tempérament démocratique parce qu'il est capable de laisser transparaître la société démocratique.

---

<sup>38</sup> L'utilisation du terme « chair » par Lefort est un emprunt de Maurice Merleau-Ponty. Ce terme vise à se démarquer de l'idée d'un corps social pleinement constitué, ce qui impliquerait une cohérence sociale, une transparence à soi. L'utilisation du terme chair vise à souligner que le social est travaillé par ses contradictions (Lefort, 1990).

Joseph-Yvon Thériault nous semble adopter une position semblable à celle de Lefort lorsqu'il avance:

Il n'existe pas, à notre avis, un type de solidarité démocratique qui soit plus démocratique que les autres. Notre analyse se veut réaliste, c'est-à-dire qu'elle ne se fonde pas sur une typologie normative de la solidarité démocratique, mais sur l'étude du déploiement effectif de ces formes de solidarité dans l'histoire des démocraties modernes. Toutefois, sans être normative, l'histoire effective de la démocratie moderne fournit des indications sur les exigences d'un approfondissement de la démocratie (Thériault, 1997, p. 19).

Pour Thériault, tout comme pour Lefort, la réflexion démocratique ne peut privilégier un type de solidarité sur un autre. La réflexion sur la démocratie doit plutôt faire ce que Lefort qualifie de **fouille dans la chair du social**; la compréhension de la démocratie exige de comprendre comment le déroulement de la démocratie fait appel à une pluralité de solidarités. L'intervention de Thériault précise que la réflexion sur la démocratie n'est pas que le miroir de la société. Cette réflexion peut assumer un rôle critique par rapport à celle-ci dans la mesure où son caractère démocratique est en perte de vitesse, dans la mesure où « l'hybridation des types idéaux de démocratie ne se réalise plus » (Thériault, 1997, p. 25). Pour reprendre les termes de Thériault, elle peut participer à « l'approfondissement de la démocratie »<sup>39</sup>. Une réflexion avec un tempérament démocratique, si elle est la seule à pouvoir faire transparaître la société démocratique, peut aussi indiquer la voie d'une consolidation de la démocratie.

C'est sur ces considérations que nous terminons ce chapitre. Le prochain chapitre, bien

---

qu'il puise chez d'autres auteurs (Nancy Fraser et H.G. Gadamer), persistera dans un même projet de restauration du politique afin cette fois d'aboutir à une approche capable de faire une fouille dans la chair du social. Bref, ce chapitre voudra proposer une approche permettant de voir démocratiquement le social (ou plutôt le développement local).

## CHAPITRE 2 Hans Georg Gadamer et Nancy Fraser : une approche pour voir démocratiquement les pratiques locales

La réflexion de Claude Lefort, que nous avons présentée au premier chapitre, s'appuie sur le principe selon lequel le sens de la société démocratique est toujours incertain. Tout en restant bien ancré dans les paramètres de cette lecture politique de la démocratie, le présent chapitre précise comment une telle lecture peut se traduire en une « approche » qui est elle-même démocratique. Pour imaginer ce à quoi pourrait ressembler une approche « historique »<sup>40</sup>, nous nous penchons sur les travaux de deux autres auteurs, Hans Georg Gadamer et Nancy Fraser. Chacun à leur façon, ils illustrent comment la question de l'« histoire » (ou la problématique du politique) se répercute sur la méthode<sup>41</sup>. En ce sens, le présent chapitre reprend la lecture que fait Lefort de la démocratie tout en approfondissant la façon d'aborder démocratiquement le social.

Il ne s'agit pas de dire que la réflexion de Lefort sur la démocratie est muette sur la façon de penser démocratiquement. Dans notre présentation des travaux de Lefort, nous avons souligné

---

<sup>40</sup> L'approche « historique » désigne la méthode qui nous inspirera dans notre tentative de voir démocratiquement les pratiques locales. Nous mettons le terme « historique » entre guillemets parce que nous ne l'utilisons pas dans son sens courant, où l'histoire est un mouvement externe aux sociétés. Dans le sens que nous lui prêtons ici, l'histoire équivaut à ce qu'une tradition lancée par Alain Touraine qualifie d'« historicité » (Touraine, 1978, Quéré, 1978, Dubet et Touraine 1981), c'est-à-dire la capacité des sociétés de faire leur devenir. Touraine dit : « [I]es hommes font leur histoire [...] Ce livre est écrit pour exposer les principes et la *méthode* d'une sociologie qui repose sur cette idée : la société est un drame; ni situation ni intention mais action sociale et rapports sociaux. » (Touraine, 1978, p. 9, les italiques sont de l'auteur) L'approche « historique » que nous présentons ici s'inspire aussi de cette idée d'historicité voulant que les sociétés organisent leur évolution.

<sup>41</sup> Ni Gadamer ni Fraser n'articulent explicitement leur réflexion autour de la question du politique. Leurs travaux gardent toute leur pertinence pour notre démarche parce que, même s'ils n'utilisent pas les mêmes concepts que Lefort, ces auteurs intègrent la problématique du politique dans leur tentative de comprendre les questions sociales. Leur façon d'appréhender les questions sociales montre qu'ils reconnaissent le poids de la pluralité des interprétations du lien social dans la construction d'un espace commun (une compréhension commune dans le cas

que ce dernier a fourni des indications à ce sujet. Si nous préférons (et il s'agit bien d'une préférence) utiliser les travaux de Gadamer et de Fraser plutôt que ceux de Lefort pour penser une approche qui serait démocratique, ce n'est pas parce que la réflexion de Lefort ne permet pas de concevoir une telle approche. C'est plutôt parce que les réflexions de Fraser et Gadamer nous semblent davantage tournées vers la méthode. Nous nous expliquons : Lefort, dans les travaux que nous avons pu consulter, s'intéresse à l'occasion aux conditions d'une réflexion démocratique, mais cherche surtout à établir la distinction conceptuelle entre la société démocratique et la société totalitaire. Fraser, en revanche, est préoccupée par les pratiques infra-sociétales, tandis que Gadamer pense à fond la question de la méthode face à l'histoire. Bref, sur le plan du comment faire, nous préférons faire appel aux travaux de Fraser et Gadamer plutôt qu'à ceux de Lefort, non pas parce que les travaux de ce dernier ne conviennent pas, mais plutôt parce que la réflexion des deux autres auteurs est plus portée vers cette question.

Les contributions de Gadamer et de Fraser sont complémentaires dans notre démarche, puisqu'elles nous amènent à montrer que, pour mettre en place une nouvelle approche, il faut repenser autant les rapports chercheur-objet que la façon d'intégrer la pluralité des pratiques sociales dans la recherche. Ensemble, les démarches de Fraser et de Gadamer constituent la pierre angulaire de l'approche dite « historique », que nous voulons adopter pour voir démocratiquement les pratiques locales.

Nous avons déjà fait allusion à la distinction opérée par Daly entre l'approche *readerly* et l'approche *writerly* à la démocratie<sup>42</sup>. Dans la démocratie *readerly*, « the narrative of democracy

---

de Gadamer.

<sup>42</sup> Daly emprunte ces catégories *readerly* et *writerly* à Roland Barthes pour les appliquer à la démocratie

[...]is already given and it is simply a question of certain adepts revealing this narrative to the masses; of widening the readership so that people may discover their objective interests and what they were really intended for » (Daly, 1994, p. 182). Pour cette conception de la démocratie, le contenu normatif (ce que Daly appelle *the narrative*) est déjà défini. La démocratie *writerly*, quant à elle, est un projet de démocratie à construire:

a writerly democracy would be one in which the democratic subject is not reduced to a passive consumer of a given narrative of democracy. The democratic subject cannot simply be read off (e.g. the worker, the possessive individual etc.) but, on the contrary, must be recognized as an essentially unstable locus for identities which is interactively involved with the constitution of "democracy" as such (Daly, 1994, p. 182).

Dans un premier temps, on peut constater que cette distinction faite par Daly recoupe en bonne partie celle que nous avons présentée dans notre premier chapitre. La démocratie *readerly* équivaut à une conception de la démocratie qui ne permet qu'une seule lecture du vivre ensemble, du lien social<sup>43</sup>, tandis que la conception de Lefort, parce qu'elle assimile la démocratie à une incertitude, est une démocratie *writerly*.

Daly, tout comme Lefort, considère que l'on ne peut écrire la démocratie sans y intégrer les divers « récits » (*narratives*), les diverses compréhensions de la société<sup>44</sup>. Passer du projet *readerly* au projet *writerly* nous permet de poser une nouvelle question, celle de l'écriture démocratique. Compte tenu de la pluralité des récits démocratiques, comment faire pour les

---

(Daly, 1994, p. 181).

<sup>43</sup>Bien que Daly ne décrive pas la démocratie *readerly* comme n'admettant qu'un seul type de relations sociales, il déclare que ce type de démocratie implique « the passive consumption of pre-given representations of reality » (Daly, 1994, p. 182).

<sup>44</sup> Pour Daly, le projet de démocratie « *readerly* », celui qui impose une conception transcendante de la démocratie, était un projet voué à disparaître (*doomed*) (Daly, 1994, p. 182).

engager dans la réflexion<sup>45</sup>? Le projet *writerly* tenant compte des diverses conceptions existantes, la question qui se pose est la suivante : comment ces conceptions s'intègrent-elles dans la réflexion?

La réponse que propose Daly à cette question est celle fournie par la « postmodernité ». Selon la formule employée par Fraser, cette voie consiste en une « celebration of multiplicity » (Fraser, 1997, p. 85). Dans ce contexte, penser démocratiquement signifie encourager la multiplication des définitions des rapports sociaux. L'affirmation d'une multiplicité de subjectivités mène cependant à l'abandon de toute idée de projet collectif et de délibération publique. Daly illustre bien cette position lorsqu'il avance : « Taking a writerly perspective, then we can liberate the possibilities of modernity by affirming its most radical character: its "incompleteness", i.e. **an endless game of self-assertion** (taking up the themes of equality and liberty) without pre-given limits » (Daly, 1994, p. 183, c'est nous qui soulignons). C'est comme si la vision postmoderne voulait libérer les subjectivités du carcan de la société ou soustraire la démocratie à la nécessité de délibérer sur le vivre ensemble.

Si Daly fait équivaloir *writerly democracy* et postmodernité, nous ne considérons pas, pour notre part, que cette association soit automatique. On peut reconnaître la pluralité des « récits » démocratiques sans verser dans la voie postmoderne<sup>46</sup>. Il y aurait, autrement dit, une

---

<sup>45</sup> Nous avons conclu notamment, dans notre premier chapitre, que les tenants des principaux courants démocratiques (libéral, marxiste, républicain et communautarien), parce qu'ils pensent d'une perspective « readerly » — ils ont oublié la nature politique de la société démocratique — s'interdisent de réfléchir sur la relation que la recherche doit entretenir avec les divers récits démocratiques. Le projet « writerly », comme l'indique son nom, mène à une réflexion sur cette relation.

<sup>46</sup> Comme nous l'avons expliqué au chapitre 1, l'approche postmoderne nous semble une façon quelque peu contradictoire de penser la démocratie du point de vue du politique. Comme l'explique Thériault (1997, p. 21), la compréhension postmoderne « revient à préférer la dimension particulariste de la démocratie à sa dimension universaliste ». Dans la mesure où la voie postmoderne favorise la multiplication des compréhensions

autre façon de penser démocratiquement sans que la démocratie passe par une multiplication des subjectivités. Cette autre voie, c'est celle privilégiée par Lefort. Du point de vue de Lefort, en démocratie le pluralisme n'empêche pas, comme le voudraient les postmodernes, la possibilité de donner un sens à la société. C'est à travers ce pluralisme que le sens est constamment produit, par la mise en tension continue des diverses interprétations du lien social. C'est aussi cette voie qu'empruntent Gadamer et Fraser.

Nous nous appuyons sur les contributions de Gadamer et Fraser pour développer une approche dans laquelle nous insistons, à l'instar de ces deux auteurs, sur le dialogue entre les diverses compréhensions du lien social et sur sa capacité de produire la société, c'est-à-dire de lui donner un sens. Loin de vouloir éliminer tout lien entre ces discours et la société, nous voulons nous attacher à percevoir le pluralisme comme l'expression d'une délibération sur les principes d'organisation de la société. En outre, notre approche doit nous permettre de penser une relation dialogique entre le chercheur et les divers discours de la société. L'approche « historique » que nous proposons ici s'appuie sur ce qui suit : **toute recherche démocratique (sur les pratiques locales) passe par l'étude et le maintien du dialogue entre les divers discours sur le vivre ensemble, dialogue qui fait émerger le sens de ces pratiques.**

Les travaux de Gadamer et ceux de Fraser émanent d'horizons différents : Gadamer se situe dans ce que l'on peut appeler, à la suite d'Allan How, la « tradition herméneutique » (How, 1995), tandis que Fraser s'inscrit plutôt dans la tradition féministe socialiste. La tradition

---

contradictoire du politique sans égard à l'articulation entre ces discours (c'est du moins la lecture de la postmodernité que proposent des auteurs comme Joseph-Yvon Thériault, Joseph Schwartz et Nancy Fraser), elle réintroduirait, malgré elle, un méta-discours — affirmant que la société est organisée comme un ensemble de discours disjoints qui n'ont rien à dire sur la société dans son ensemble.

herméneutique est associée à une longue lignée de penseurs qui s'interrogent sur la façon de comprendre les textes historiques (Bauman, 1978, p. 7-11). Gadamer est préoccupé par la relation entre le texte et le lecteur (ou la question du rapport entre le chercheur et son objet), étant donné la limite qu'impose l'histoire sur la compréhension. C'est à ce niveau que sa réflexion peut intégrer la question du politique. Dans notre examen des propos de Gadamer, nous montrons que, pour concevoir une méthode qui laisse place au questionnement sur le politique (une méthode qui serait « historique »), il faut repenser le rapport entre le chercheur et l'objet de sa recherche.

Nancy Fraser, pour sa part, se penche sur les pratiques sociales contemporaines; elle s'intéresse aux discours des divers groupes sociaux (Fraser, 1989). Sa contribution revêt un intérêt particulier pour nous, parce que, en examinant la pluralité des discours, elle se saisit de la question de la pluralité du lien social<sup>47</sup>. Les travaux de Fraser nous permettront de répondre à une question précise, à savoir: comment intégrer la pluralité des rapports sociaux dans la recherche?

Nous voulons présenter ici la convergence et la complémentarité des travaux de Gadamer et Fraser. Si leurs réflexions se rejoignent sur certains plans, cette convergence est loin d'être des plus évidente à première vue. Pour la faire apparaître, il faut tout d'abord bien connaître la perspective de chacun. Ainsi, nous commencerons par présenter séparément les travaux de l'un et de l'autre pour ensuite montrer comment ils peuvent être intégrés à une même approche « historique ». La première section portera sur les travaux de Gadamer, plus particulièrement sur la question du rapport entre le lecteur et le texte. Dans la deuxième section, nous nous intéresserons aux travaux de Nancy Fraser, qui appréhendent les pratiques sociales du point de

---

<sup>47</sup>Le rapport entre « discours » et « rapports sociaux » sera clarifié dans notre présentation des travaux de Fraser.

vue du pluralisme. Dans la troisième section, ce sont les similarités entre les travaux de Fraser et de Gadamer qui seront explorées. En rapprochant leurs travaux, nous arrivons à proposer une approche démocratique s'appuyant très largement sur le dialogue entre les différentes interprétations des rapports sociaux pour penser le sens.

### **PREMIÈRE SECTION La pensée de H.G. Gadamer : démocratiser le rapport entre le « lecteur » et le « texte »**

H. G. Gadamer s'inscrit dans la « tradition herméneutique », dont il tire son questionnement. Comme le précise Brice Wachterhauser,

[h]ermeneutical thinkers can be characterized quite generally by their common concern to resist the idea of the human intellect as a wordless and timeless source of insight[...] In short, hermeneutical thinkers argue that language and history are always both conditions and limits of understanding (Wachterhauser, 1986, p. 6).

Gadamer s'interroge aussi sur le travail de l'histoire sur la compréhension. Il postule d'entrée de jeu, tout comme le fait la tradition herméneutique, que l'expérience humaine est finitude historique et que la compréhension est limitée par cette finitude<sup>48</sup>.

Déjà, on peut voir que le projet herméneutique, dans la mesure où il porte sur la question de la finitude historique, est pertinent du point de vue de la question du politique. Cependant, malgré sa continuité avec la tradition herméneutique, la contribution de Gadamer représente aussi une rupture face à celle-ci (Palmer, 1969 ; How, 1995, p. 9 ; Wachterhauser, 1986, p. 30). Même

---

<sup>48</sup>La finitude fait référence à l'idée voulant que l'être humain est limité par son insertion dans l'histoire. Alan How dira « human beings were historical beings, beings that formed themselves through their own history» (How, 1995, p. 8) .

si Gadamer suit la tradition herméneutique en se penchant sur le travail de l'histoire pour la compréhension, il le fait en radicalisant la notion d'histoire mise de l'avant par les pères de la tradition herméneutique<sup>49</sup>. Cette démarche l'amène en fait à clarifier la notion d'histoire à l'intérieur du projet herméneutique. C'est pourquoi la contribution de Gadamer à l'herméneutique revêt un intérêt certain pour nous. En effet, en radicalisant la notion d'historicité mise de l'avant par la tradition herméneutique, Gadamer nous semble rejoindre la compréhension de l'histoire suggérée par Lefort, d'où la pertinence de cette relecture gadamérienne de l'herméneutique pour notre projet.

#### A) Repenser la notion d'histoire dans l'herméneutique

Gadamer se démarque à l'intérieur de la tradition herméneutique parce qu'il considère que celle-ci n'a pas su penser la notion d'histoire jusqu'à son aboutissement. Pousser la notion d'histoire jusqu'au bout signifie reconnaître que l'historicité de la compréhension est une constante universelle. Gadamer dira : « C'est dans ce sens que le concept d'herméneutique est mis ici en oeuvre. Il désigne la notion fondamentale de l'existence, qui la constitue dans sa finitude et dans son historicité, et qui embrasse par là même l'ensemble de son expérience du monde » (Gadamer, 1976, p. 10). La compréhension humaine est toujours limitée par la position dans l'histoire. C'est pourquoi Gadamer parlera d'universalité de l'herméneutique (Holub, 1991, p. 67).

Vérité et méthode, la principale oeuvre de Gadamer, vise justement à montrer cette

---

<sup>49</sup> On parle ici des pionniers de l'herméneutique moderne, surtout F. Schleiermacher et W. Dilthey (How, 1995, p. 8).

« universalité de l'herméneutique » (Gadamer, 1976, p. 11). Il s'agit d'un projet de reconstruction de l'herméneutique à partir d'une compréhension nouvelle de l'histoire<sup>14</sup>. Dans l'opinion de Gadamer, l'herméneutique romantique de Friedrich Schleiermacher et Wilhelm Dilthey<sup>15</sup> ne se démarque pas suffisamment de la compréhension de l'histoire avancée par les Lumières<sup>16</sup>. Les Romantiques, comme le rappelle Robert Legros, sont partis d'une prémisse inverse de celle des Lumières. Si les Lumières considèrent que l'on ne peut accéder à l'humanité que par un **arrachement** par rapport aux traditions et à l'histoire, les Romantiques, pour leur part, considèrent que la condition humaine ne peut prendre forme que par un **enracinement** dans des modes de vie particuliers, des traditions (Legros, 1990). Gadamer maintient que cette opposition, aussi nette qu'elle puisse paraître, cache une même façon de penser l'histoire. En effet, les « sciences humaines » reprennent le schéma de compréhension des Lumières en l'inversant.

Il [le Romantisme] partage la même présupposition avec *l'Aufklärung* et se borne à en inverser le signe, en cherchant à mettre en valeur l'ancien en tant qu'ancien : le Moyen Âge "gothique", l'association chrétienne des États d'Europe, la hiérarchie de la société selon le rang, mais aussi la simplicité de la vie paysanne et la proximité de la nature (Gadamer, 1976, p. 112).

Les Romantiques considèrent l'histoire comme étant à l'opposé de tout arrachement. Suivant l'exemple des Lumières, des auteurs tels que Dilthey et Schleiermacher assimilent l'histoire à ce qui échappe au travail critique de la raison, celle-là même qui permettrait une

---

<sup>14</sup> Gadamer parlera d' « une tentative critique de construire une herméneutique historique » (Gadamer, 1976, p. 114).

<sup>15</sup> Pour une présentation de l'herméneutique de Schleiermacher et celle de Dilthey, voir Palmer (1969).

<sup>16</sup> Gadamer emploie souvent le terme « sciences humaines » pour faire référence aux travaux des pères de l'herméneutique (Schleiermacher et Dilthey). La réflexion sur les sciences humaines, avec l'expérience de l'art et le langage, figure au nombre des trois approches adoptées par Gadamer dans *Vérité et méthode* pour montrer l'universalité de l'herméneutique. Nous nous penchons ici uniquement sur sa réflexion sur les sciences humaines. Pour une présentation sommaire du traitement que fait Gadamer des questions de l'expérience de l'art et du langage,

distanciation par rapport à l'histoire.

Pour bien comprendre cette critique, il est utile de s'arrêter à la notion de préjugé. Aux yeux de Gadamer, le préjugé s'entend d'un jugement préalable qui est porté avant le plein examen, une anticipation du sens à trouver (Gadamer, 1976, p. 104 et suivantes). Les Lumières, elles, ont donné au préjugé une connotation invariablement négative. « Il semble que le mot allemand *Vorurteil* — comme le mot français “préjugé”, mais de manière plus accentuée encore — ait été réduit, par l'*Aufklärung* et sa critique de la religion, à signifier exclusivement un “jugement non fondé” » (Gadamer, 1976, p. 109).

Le préjugé ainsi défini s'oppose à la Raison. Il empêche d'accéder à la Raison, de parvenir à la connaissance universelle. Tout jugement préalable, toute anticipation de sens, est automatiquement méconnaissance. En écartant de la sorte le préjugé du champ de la connaissance, les Lumières ont aussi retiré l'histoire de ce champ. C'est du préjugé que s'extrait (s'arrache) l'humanité des Lumières. Les Romantiques, bien qu'ils réhabilitent le préjugé et, du même coup, l'histoire, n'arrivent pas à se libérer de cette conception voulant que le préjugé soit l'inverse de la Raison et de l'arrachement (Gadamer, 1976, p. 115). À travers la critique adressée aux Romantiques, Gadamer précise sa compréhension de l'histoire. Du point de vue des pères de l'herméneutique, on ne peut accéder à la connaissance qu'à l'intérieur d'une tradition. Poser cela équivaut à considérer que les individus n'accèdent à la connaissance que lorsqu'ils sont imprégnés de cette tradition. En reprenant une expression de Legros, on pourrait dire que l'humanité se manifeste, selon les Romantiques lorsque la tradition (ou le préjugé) a une **emprise complète** sur les individus (Legros, 1990, p. 91). Le préjugé, et cette lecture était déjà prévue par les Lumières,

---

voir Allan How (1995, p. 23-35 et p. 86-99).

est exclu de toute critique provenant de la Raison<sup>17</sup>.

L'herméneutique romantique propose une compréhension erronée du travail de l'histoire (ou du préjugé) sur la compréhension. « [L]a critique de la tradition par l'*Aufklärung* et sa réhabilitation par le Romantisme demeurent l'un et l'autre bien en-deçà de son véritable être historique » (Gadamer, 1976, p. 121). Si, pour les Romantiques, le préjugé est soustrait à toute critique, il en va autrement pour Gadamer. Pour saisir le travail du préjugé sur la compréhension, il faut nécessairement tenir compte du fait qu'il y a des préjugés **légitimes** et des préjugés **arbitraires**.

Pour une herméneutique véritablement historique, la question centrale, la question fondamentale du point de vue de la théorie de la connaissance, peut donc être formulée ainsi : sur quoi doit se fonder la légitimité des préjugés? Qu'est-ce qui distingue les préjugés légitimes de tous ceux, innombrables, qu'il appartient incontestablement à la raison critique de surmonter (Gadamer, 1976, p. 116) ?

Pour Gadamer, la tradition joue sur la compréhension mais, contrairement à la position des Romantiques, elle n'imprègne pas totalement la compréhension, elle n'a pas sur elle une emprise totale. Les préjugés de celui qui tente de comprendre (le « lecteur » du « texte ») sont des « précompréhensions » (Misgeld, 1979, p. 231). Le lecteur anticipe le sens qu'il va trouver dans le texte, mais, à l'état brut, cette anticipation n'est qu'un regard arbitraire sur le sens du texte. Ce n'est que lorsque les précompréhensions sont confrontées au texte que, d'une part, elles se débarrassent de leur caractère arbitraire et que, d'autre part, il y a compréhension. La

---

<sup>17</sup> « [C]'est précisément par ce renversement romantique du critère de valeur de l'*Aufklärung*, son opposition abstraite entre *muthos* et raison. Toute critique de l'*Aufklärung* se développe désormais selon cette image renversée de l'*Aufklärung* dans le romantisme. La foi en la perfectibilité de la raison se transforme dans la foi en la perfection de la conscience "mythique" et se réfléchit dans un état originel paradisiaque antérieur à ce péché originel qu'est la pensée» (Gadamer, 1976, p. 112, les italiques sont de l'auteur).

compréhension (par opposition à la mécompréhension) implique nécessairement le retour critique de celui qui tente de comprendre sur ses propres préjugés. Le texte est, en quelque sorte, porteur d'une prétention de vérité (*truth claim*) qui est compromettante pour le lecteur (Palmer, 1969, p. 165). Face à cette prétention, le lecteur est amené à examiner ses préjugés, à les confronter au texte<sup>18</sup>.

Toute tentative de compréhension met en jeu les préjugés du lecteur. Qui plus est, nos préjugés ne peuvent mener à la compréhension que s'ils sont confrontés au texte, à l'objet qu'il faut comprendre. L'effort de compréhension ne fait pas que déclencher nos préjugés; il les met aussi à l'épreuve. Les propos de Dieter Misgeld sur la position de Gadamer face à la compréhension du passé illustrent bien le processus qui s'opère lors d'un effort de compréhension :

[t]he study of the past may be likened to a form of self-examination, a situation of dialogue is the paradigm [...]for what may, and ought to happen, for in dialogue, self examination and the probing of what others say are closely intertwined. Both are always the accomplishment of a reciprocal relationship (Misgeld, 1979, p. 224).

En s'appuyant sur Heidegger, Gadamer précise ce que veut dire l'expression « mettre les préconceptions à l'épreuve ».

Or le comprendre n'accède à sa possibilité authentique que si les préconceptions qu'il met en jeu ne sont pas arbitraires. Il est donc raisonnable de reconnaître que l'interprète n'accède pas directement au texte, en se reposant sur une préconception déjà toute prête en lui, mais qu'il lui faut mettre expressément à l'épreuve de telles présuppositions, en s'interrogeant sur leur légitimation, c'est-à-dire sur leur origine

---

<sup>18</sup> Gadamer s'inspire sur ce point de Heidegger, pour qui l'action de comprendre implique du lecteur qu'il « se laisse déterminer » par l'objet (le texte, par exemple). L'anticipation du sens se trouve modifiée par la rencontre avec l'objet (Gadamer, 1976, p. 104).

et leur validité (Gadamer, 1976, p. 105).

Étant limitée par l'histoire, la compréhension cherche toujours en quelque sorte à se compléter par la rencontre de l'altérité. Pour saisir adéquatement la portée de l'histoire sur la compréhension, il faut nécessairement incorporer le dialogue sur les préjugés. C'est cette démarche qu'ont ignorée les Romantiques, qui ont écarté la composante dialogique de l'histoire, le nécessaire débat sur les préjugés qui se trouve au coeur de tout processus de compréhension.

En bout de ligne, et c'est là où l'herméneutique de Gadamer innove par rapport à celle des Romantiques, la compréhension ne peut se faire que lorsque s'amorce une relation dialogique entre le **lecteur** et le **texte**. Cette compréhension est toujours historique dans la mesure où texte et lecteur sont tous deux marqués par leur finitude. En effet, la compréhension ne peut se concrétiser sans le dialogue, parce que ni le lecteur ni le texte n'accèdent jamais à leur pleine réalisation, à une totale transparence par rapport à soi ou par rapport à l'autre. Ainsi, nous pouvons dire, au risque de nous répéter, que le caractère nécessaire du dialogue tient à l'historicité. Cette affirmation va à l'encontre de l'herméneutique romantique, pour qui la reconnaissance de l'histoire est réfractaire au dialogue, à toute position critique.

#### B) Une approche « participative » : la nécessité du dialogue chercheur-objet

La relecture de la compréhension que propose Gadamer à travers sa critique des « sciences humaines » laisse entrevoir une nouvelle façon de penser la recherche sociale. Même si Gadamer se défend bien de vouloir proposer une **méthode** herméneutique (Gadamer, 1976, p. 22 et Gadamer, 1982, p. 151), il n'est pas interdit de penser que sa critique des « sciences humaines » peut agir comme principe fondamental d'une nouvelle approche qui se veut plus

démocratique parce qu'elle reconnaît le caractère historique des pratiques sociales. Nous ne sommes, en effet, pas les seuls à penser que les principes herméneutiques peuvent agir comme fondement d'une approche pour appréhender les pratiques sociales. Dieter Misgeld, que nous avons déjà cité, semble considérer que le projet de Gadamer peut être étiré de façon à inclure un type particulier d'approche : « [h]ermeneutics recommends a **practically motivated inquiry** » (Misgeld, 1979, p. 237, c'est nous qui soulignons). On pourrait prendre pour exemple les propos de plusieurs auteurs qui, sans faire allusion directement à Gadamer, voient dans l'herméneutique un nouveau paradigme pour l'analyse du social (Bresnihan, 1997; Outhwaite, 1987; Guba et Lincoln, 1994). Pour Guba et Lincoln (1994), on parle même d'une « méthodologie herméneutique » (*hermeneutical methodology* p. 111). Les propos de ces divers auteurs nous portent à croire que l'herméneutique comme paradigme suggère une façon bien à elle de penser le social, une approche particulière. Autrement dit, le projet qui consiste à penser l'herméneutique en tant qu'approche n'est pas tout à fait nouveau.

Plus particulièrement, nous voulons montrer que l'herméneutique gadamérienne suggère un nouveau rapport entre le chercheur et son objet (entre le lecteur et le texte): un nouveau rapport qui découle de l'historicité de la compréhension.

Dieter Misgeld avance :

By exploring the analogy between understanding a text representing a tradition of inquiry, or of literature and art, and a conversation, one can notice how understanding historically is not equal to assuming the role of a distantiated and distanting observer just noting the facts. Rather, one is assuming the role of partner in an interaction situation[...] Gadamer speaks of a participatory understanding (Misgeld, 1979, p. 228).

Cette forme de compréhension dont parlent Gadamer et Misgeld est participative dans la mesure

où le lecteur contribue à donner un sens au texte. Le texte est historique parce qu'il dépend de la rencontre avec le lecteur (Gadamer, 1982, p. 49-87). Mais, si le lecteur contribue à donner son sens au texte, il ne faut pas oublier qu'il n'y a compréhension que lorsque les préconceptions du lecteur sont confrontées au texte. Comme le souligne John Ibbett, il ne peut y avoir compréhension, pour Gadamer, que lorsque le texte garde une certaine altérité par rapport au lecteur :

The otherness of the text, standing over against our reading, must preserve its identity which might otherwise be submerged by our own prejudices. Even though the distinctiveness of otherness of the text can never be adequately grasped, because of the inescapable prejudices, we are able to recognize that the text does have a meaning that cannot be reduced to our reading of it (Ibbett, 1987, p. 551).

Il ne suffit pas, pour qu'il y ait compréhension participative, que le lecteur donne son sens au texte; celui-ci doit aussi reconnaître une certaine altérité au texte en amorçant un dialogue avec son objet.

Gadamer résumera cette relation dialogique en déclarant que le lecteur **fait émerger le sens** du texte. Le sens du texte n'est pas pleinement constitué. Ce n'est que par la lecture ou par la tentative de le comprendre qu'il va se former. D'une part, le texte est porteur d'un sens qui n'est pas réductible à l'interprétation du lecteur, c'est-à-dire une altérité. Mais, d'autre part, ce sens ne peut se constituer que par le concours du lecteur. Le texte est toujours ouvert sur l'interprétation, son sens ne pouvant émerger que par une interprétation et une réinterprétation.

Il est intéressant de faire un rapprochement entre la pensée de Gadamer et celle de Lefort. En effet, pour Lefort, le sens de la société démocratique émerge à travers la division sociale ou la tension entre les divers interprétations du lien social; pour Gadamer, la connaissance émerge de

la rencontre toujours difficile entre une pluralité de préjugés. Le rapprochement se fait encore plus évident lorsque l'on fait appel à la lecture que propose Lefort de l'oeuvre de Machiavel (1972). Si pour Gadamer, le texte est toujours ouvert à la réinterprétation, pour Lefort, **le sens de l'oeuvre ne peut émerger que par la rencontre avec sa postérité** (Lefort, 1972).

Faire émerger le sens du texte est toujours un travail difficile. Pour y parvenir, il importe que l'interrogation se dirige dans des directions contraires. D'une part, il faut se laisser porter par le texte, s'en rapprocher pour mieux en saisir le sens. C'est là tout le projet de l'herméneutique romantique, qui cherche à pénétrer le texte afin que le lecteur lui-même puisse s'imprégner du préjugé porté par le texte. La technique utilisée par cette herméneutique consistera ainsi à se servir du texte pour tenter de comprendre les croyances fondamentales de l'auteur et de son époque. Palmer dira au sujet de la pensée de Schleiermacher :

understanding as an art is the reexperiencing of the mental process of the text's author. It is the reverse of composition, for it starts with the fixed and finished expression and goes back to the mental life from which it arose. The speaker or author constructed a sentence; the hearer penetrates into the structures of the sentence and the thought. Thus interpretation consists of the two interacting moments : the "grammatical" and the "psychological" (in the larger sense of everything encompassed by the psychic life of the author) (Palmer, 1967, p. 86)<sup>19</sup>.

D'autre part, il faut garder une distance qui permette un jugement critique par rapport au texte. S'il n'est pas approprié que le lecteur impose ses préjugés au texte, il n'est pas approprié non plus qu'il suspende son propre préjugé lorsqu'il se penche sur le texte.

L'herméneutique doit partir de l'idée que quiconque veut comprendre a un lien à la chose qui vient au langage grâce à la transmission, qu'il pose — ou va acquérir— un rapport à la tradition du sein de laquelle parle le document transmis. D'autre part, la conscience herméneutique sait bien que son lien à la chose n'est pas celui

---

<sup>19</sup>Pour d'autres présentations des techniques de l'herméneutique romantique, se reporter aussi à Zygmunt Bauman (1978, p. 7) ou à Gadamer (1976, p. 131).

d'une union incontestée, comme c'est le cas pour la persistance ininterrompue d'une tradition (Gadamer, 1976, p. 135).

Cette relation difficile qu'envisage Gadamer pour la compréhension du texte vaut également pour les pratiques sociales<sup>20</sup>. D'ailleurs, d'aucuns proposent l'herméneutique comme méthodologie de recherche pour les sciences sociales. Egon Guba et Yvonna Lincoln sont de ceux là. De leur point de vue :

[t]he aim of inquiry [de la méthodologie herméneutique] is *understanding and reconstruction* of the construction that people (including the inquirer) initially hold [...] The criterion for progress is that over time, everyone formulates more informed and sophisticated constructions and becomes more aware of the content and meaning of competing constructions (Guba et Lincoln, 1994, p. 113, les italiques sont des auteurs).

La recherche dans un cadre herméneutique aborde les pratiques sociales par un travail incessant de clarification des interprétations (constructions) de ces pratiques. Le chercheur herméneute fait émerger le sens dans la mesure où il stimule de nouvelles interprétations à donner au sens des pratiques sociales. Dans ce contexte, le dialogue entre le lecteur et le texte se transforme en un échange entre les diverses interprétations des pratiques sociales, y compris celle du chercheur. C'est par la confrontation de celles-ci que le sens peut se préciser.

L'idée à retenir de notre présentation des travaux de Gadamer est la suivante : le chercheur, s'il veut comprendre, doit entrer en dialogue avec l'objet de sa recherche. Gadamer dirait que ce dialogue est une condition à toute compréhension; nous ajouterons, sans trop nous éloigner du philosophe, que c'est une condition à toute approche qui veut tenir compte de

---

<sup>20</sup>Le passage de l'un à l'autre ne nous semble pas problématique, notamment parce que pour Gadamer l'herméneutique est universelle. Toute compréhension — celle des pratiques sociales autant que celle du texte historique — est historique. Le sens ne peut émerger que par le travail d'interprétation de celui qui tente de comprendre.

l'histoire. Nous le réitérons : c'est parce que le lecteur et le texte sont marqués par leur finitude historique qu'ils doivent se rencontrer pour se donner mutuellement un sens.

Cette relation dialogique entre le chercheur et son objet nous semble cruciale pour voir démocratiquement le développement local. Dire que le chercheur doit lire le local de façon dialogique c'est reconnaître que son sens n'est pas fixé. C'est considérer que l'on n'a pas arrêté les principes du vivre ensemble local et que les pratiques locales démontrent l'incertitude à ce sujet. Le chercheur entretient une relation dialogique dans la mesure où il **participe** à la discussion déjà amorcée par les pratiques locales.

On peut parler d'un regard démocratique sur le développement local dans la mesure où le chercheur interroge le local conjointement avec les acteurs locaux. Cela ne veut pas dire faire sienne l'interprétation des acteurs locaux. On en reviendrait à se placer au « lieu du survol ». Le regard démocratique doit se maintenir dans une double dynamique de rapprochement-éloignement. On pourrait dire avec Lefort que c'est parce que le local est à la fois présent et absent. Parce que le local se défile à toute définition permanente, il échappe autant au chercheur qu'aux acteurs. L'impossibilité de définir le local en permanence, loin d'empêcher tout dialogue à son sujet, incite, pour paraphraser Guba et Lincoln (1989) un effort constant de clarification des diverses interprétations.

## **DEUXIÈME SECTION Nancy Fraser : penser le sens à travers la pluralité des pratiques**

La travail de Gadamer est de façon très explicite centré sur un problème, celui de la compréhension humaine tandis que chez Nancy Fraser, le fil conducteur de sa pensée est moins

évident. Fraser se penche en effet sur plusieurs thèmes — la sphère publique (Fraser, 1997), les besoins sociaux (Fraser, 1989), le féminisme (Fraser 1989a ; Fraser, 1997), etc. — sans que les liens entre ces sujets soient toujours précisés. On peut cependant dire que les travaux de Fraser se rejoignent par le fait qu'ils traitent de l'action collective du point de vue du pluralisme. Gadamer voit le sens émerger de la pluralité des préjugés (des interprétations), tandis que Fraser tente de dégager le sens des pratiques sociales à travers un examen de sa pluralité.

La réflexion de Fraser est particulièrement pertinente pour notre réflexion sur le local puisqu'elle porte sur des **pratiques infra-sociétales** dans leur rapport avec l'ensemble sociétal les chapeautant. Dit autrement, Fraser veut comprendre comment les discours et les pratiques divergentes s'arriment dans un même ensemble. Fraser nous donne des indications précieuses quant à la façon de lire le local du point de vue de la pluralité des pratiques et des discours qui le font émerger.

#### A) La pluralité dans les besoins et la sphère publique

Dans un texte publié en 1989, l'auteure s'interroge sur la question de la prise en charge des besoins sociaux par l'État. Elle rappelle que cette question ne va pas de soi; il y a en fait tout un processus discursif<sup>21</sup> par lequel un besoin peut devenir d'intérêt public et être ainsi pris en charge par l'État.

Pour Fraser, ce processus discursif peut être subdivisé en trois étapes. La première étape correspond à la lutte qui se livre pour déterminer si le besoin est une question de nature publique

---

<sup>21</sup> Ici, « processus discursif » doit être pris dans le sens large de « discours » impliquant non seulement ce qui est dit mais aussi les pratiques.

ou une question d'intérêt privé. « The first is the struggle to establish or deny the political status of a given need, that is the struggle to validate the need as a matter of legitimate political concern or to enclave it as a nonpolitical matter » (Fraser, 1989, p. 294). La deuxième étape consiste en une lutte visant à définir les interventions nécessaires pour combler ce besoin (« to determine what would satisfy it »). Enfin, la troisième étape est la lutte pour ou contre la prise en charge étatique du besoin.

Ce processus montre bien la volonté de Fraser d'aborder la question des besoins en mettant en évidence leur caractère contesté. Elle indique clairement ce recentrage dans sa réflexion : « I suggest a break with standard theoretical approaches by shifting the focus of inquiry from needs to discourses about needs, from the distribution of need satisfactions to the "politics of need interpretation" » (Fraser, 1989, p. 292). L'approche préconisée par Fraser se distingue des approches habituelles sur la question des besoins, du fait qu'elle accorde de l'importance au débat non pas sur la satisfaction des besoins mais plutôt sur la définition même des besoins ou, mieux encore, sur le processus par lequel la société arrive à définir ce qui vaut la peine d'être pris en charge collectivement.

Il est important de bien prendre toute la mesure de ce recentrage proposé par Fraser. L'auteure reconnaît la controverse entourant la question des besoins jugés importants dans la société. « I propose a model of social discourse designed to bring into relief the contested character of needs-talk in welfare-state societies » (Fraser, 1989, p. 292). En se penchant sur les interprétations des besoins, Fraser reconnaît, du moins implicitement, que les principes d'organisation de la société (ce que nous avons appelé ailleurs le politique ou le lien social) sont eux aussi exposés à la contestation. Réfléchir sur les diverses interprétations des besoins, c'est se

pencher sur différentes compréhensions du lien social.

Rappelons que Fraser s'intéresse au processus menant à la prise en charge des besoins par l'État; elle cherche à comprendre comment les interprétations contribuent aux décisions publiques. Les discours sont engagés dans un processus qui vise à délimiter les définitions publiques des besoins. Ils contribuent à un processus de détermination de ce qui est valable pour l'ensemble de la société. Même s'ils représentent une interprétation particulière des besoins, les discours aident à définir les besoins pour l'ensemble de la société. « From this perspective, needs-talk appears as a site of struggle where groups with unequal discursive (and nondiscursive) resources compete to establish as hegemonic their respective interpretations of legitimate social needs » (Fraser, 1989, p. 297).

Fraser précise que la définition même de la vie publique devient un enjeu de la lutte entre les divers discours. « [O]ne of the primary stakes of social conflict in late-capitalist societies is precisely where the limits of the political [de ce qui est public] will be drawn » (Fraser, 1989, p. 298). Cette idée voulant que les divers groupes sociaux participent à la définition de ce qui est public nous semble être une dimension centrale des travaux de Fraser. Pour mieux comprendre cette idée, nous nous penchons sur un autre texte de l'auteure critiquant la lecture habermassienne de la sphère publique (Fraser, 1997).

La critique de Fraser vise à montrer que la réflexion d'Habermas a évacué la pluralité des façons de concevoir la sphère publique. On sait que pour Habermas la sphère publique désigne « a theater in modern societies in which political participation is enacted through the medium of talk. It is the space in which citizens deliberate about their common affairs, hence, an institutionalized arena of discursive interaction » (Fraser, 1997, p. 70; voir aussi Habermas, 1989;

Keane, 1984, p. 155-168). Étant donné le caractère discursif de cette scène publique, la discussion doit mettre à l'écart les différences sociales afin de permettre d'arriver à un bien commun dépassant les intérêts privés (Fraser, 1997, p. 72).

Habermas puise sa compréhension de la sphère publique dans l'exemple historique de la « sphère publique bourgeoise », cadre établi par les bourgeoisies européennes montantes pour contester les États absolutistes (Habermas, 1989). Fraser remet en question la validité de cette lecture de la sphère publique en montrant sur un plan historique qu'il n'y a pas, comme le veut Habermas, une sphère publique capable d'arriver à un bien commun mais des sphères publiques qui sont en conflit. En effet, en n'admettant qu'une sphère publique, Habermas écarte, du point de vue de Fraser, la possibilité qu'il y ait un débat même sur ce que Fraser qualifie de *notion of publicity*, c'est-à-dire sur ce qui définit la vie publique (Fraser, 1997, p. 75). En retenant pour unique sphère publique celle de la bourgeoisie, Habermas prend parti et n'autorise qu'une définition de ce qui est public, soit la définition républicaine [ce que Fraser qualifie de « civic-republican » (Fraser, 1997, p. 86-87)], selon laquelle la vie publique prend forme lorsque sont mis en veilleuse les intérêts privés. Cette compréhension de la sphère publique est une vision « idéologique ».

[T]here was a variety of ways of assessing public life and a multiplicity of public arenas. [La vision habermassienne de la sphère publique] turns out to be ideological; it rests on a class —and gender— biased notion of publicity, one that accepts at face value the bourgeois public's claim to be *the* public (Fraser, 1997, p. 75, les italiques sont de l'auteur).

Pour Fraser, il y a plusieurs sphères publiques parce qu'il y a plusieurs discours sur la vie publique ( *notion of publicity* ). Il existe certes des définitions hégémoniques mais aussi des sphères publiques contestataires qui tentent de faire valoir leur définition de la façon dont la

société doit être organisée. L'analyste doit se pencher sur la rencontre et sur le débat entre ces divers *publics* et leurs discours sur la définition de la vie publique.

### B) Penser des pratiques sociales dialogiques

Nous voudrions maintenant prendre un peu de recul par rapport aux deux textes de Fraser pour revenir sur le schème d'explication d'ensemble qu'elle préconise. Notons d'abord que sa réflexion incorpore la question du politique. Lorsqu'elle décide d'examiner les interprétations des besoins plutôt que les besoins proprement dits (Fraser, 1989, p. 292-293), Fraser prend la mesure de l'écart qui sévit entre le réel et les interprétations (le symbolique). En choisissant de se pencher sur les discours, l'auteure admet non seulement la présence d'une pluralité de définitions des besoins, mais aussi une pluralité de définitions du lien social. Qui plus est, elle fait de cette pluralité l'objet de son étude. La question du politique anime aussi son interrogation sur la sphère publique. On se souviendra que Fraser considère qu'il y a une diversité de *publics* qui délibèrent sur la définition même des bases de la vie en commun (Fraser, 1997). Ces *publics*, ces discours sur la vie publique, sont aussi des interprétations du lien social.

Notre premier constat est le suivant : Fraser aborde les pratiques sociales en introduisant systématiquement la dimension du pluralisme des interprétations du lien social. Mais là ne s'arrête pas sa contribution. On pourrait croire que Fraser, en mettant ainsi l'accent sur la diversité des interprétations, montre la dispersion de la société, sa fragmentation dans plusieurs discours cloisonnés. Elle semble admettre la fragmentation de la société en une diversité de points de vue inconciliables. Mais ce n'est pas le cas. Pour Fraser, il existe autant de groupes que de façons d'interpréter les besoins, et les discours de ces divers groupes ne doivent pas

nécessairement être vus comme des entités isolées et totalement impénétrables. L'auteure est d'avis qu'il s'exerce toujours une certaine interaction entre ces discours, et cette interaction est au coeur de son analyse.

Chaque groupe ne cesse de s'interroger sur sa propre interprétation; ce questionnement est justement attribuable à l'interaction qui prend place entre discours et groupes.

In fact, in welfare-state societies, discourses about needs typically make at least implicit reference to alternative interpretations. Particular claims about needs are "internally dialogized"; implicitly or explicitly they evoke resonances of competing need interpretations (Fraser, 1989, p. 295).

Pour Fraser, les interprétations sont dialogiques puisque, même à l'intérieur du groupe, elles sont toujours sujettes à une révision et à une certaine appropriation d'éléments de discours contraires.

Cependant, le caractère dialogique des discours va encore plus loin. Les interprétations, de façon un peu plus subtile, sont dialogiques dans la mesure où elles sont en délibération sur le sens de la vie publique. La délibération s'entend d'interprétations qui se soumettent, du moins implicitement, au débat public. Si ces interprétations agissent sur le sens de la vie publique, c'est parce que, pour définir la notion même de vie publique, il faut un échange entre interlocuteurs. On pourrait même affirmer que cette interaction en vue de la définition de la vie publique permet le dialogue interne. C'est parce que ces discours portent sur la vie publique qu'ils participent à un dialogue interne au groupe.

En appréhendant les discours comme une délibération des uns avec les autres sur la vie publique, Fraser se démarque de ce que Richard Shapcott qualifie de « incommensurability thesis » (Shapcott, 1994, p. 69). Cette thèse de l'incommensurabilité considère que les groupes culturels sont limités par des horizons indépassables parce que la connaissance n'est toujours

qu'interne. En étudiant les discours du point de vue de leur participation à la vie publique, Fraser met en doute le principe de l'incommensurabilité<sup>22</sup>. Contrairement à ce que laisse entendre cette thèse, les diverses interprétations — y compris les interprétations émises par des groupes dominés — représentent bien plus que la somme de simples espaces cloisonnés.

[I]n stratified societies, subaltern conterpublics [les interprétations dominées] have a dual character. On the one hand they function as spaces of withdrawal and regroupment; on the other hand, they also function as bases and training grounds for agitational activities directed toward wider publics. It is precisely in the dialectic between these two functions that their emancipatory potential resides (Fraser, 1997, p. 82).

Du simple fait qu'elle considère ces interprétations comme des *publics*, Fraser souligne la nature interactive et dialogique des discours<sup>23</sup>. Les discours qui portent sur la vie publique sortent, d'une certaine façon, de leur isolement et interagissent avec les autres discours en vue de définir le lien social.

In my view the concept of a counterpublic militates in the long run against separatism because it assumes an orientation that is *publicist*. Insofar as these arenas are *publics* they are by definition not enclaves -which is not to deny that they are involuntary enclaved. After all, to interact discursively as a member of a public — subaltern of otherwise — is to aspire to dessiminate one's discourse into ever-widening arenas (Fraser, 1997, p. 82, les italiques sont de l'auteur).

Nous insistons sur l'écart entre l'approche de Fraser et la « thèse de

---

<sup>22</sup> L'expression imagée « doors to otherness » de Charles Taylor nous semble traduire la perspective de Fraser voulant que les interprétations sont, par constitution dialogique, des portes d'accès aux autres perspectives (Taylor cité par Shapcott, 1994, p. 72).

<sup>23</sup> De façon intéressante, Fraser précise le sens de son utilisation du terme « public » (comme nom commun). « In these respects, the concept of a public differs from that of a community. "Community" suggests a bounded and fairly homogenous group, and it often connotes consensus. "Public", in contrast, emphasizes discursive interaction that is in principle unbounded and open-ended, and this in turn implies a plurality of perspectives. Thus, the idea of a public better than that of a community, can accomodate internal differences, antagonisms, and debates » (Fraser, 1997, note 33). Le choix du mot « public » se réfère à un dialogue autant interne qu'externe. On pourrait également tracer un parallèle avec le concept de « tradition » chez Gadamer

l'incommensurabilité » pour bien situer comment cette auteure assimile la question du politique. À l'instar de ceux qui soutiennent la thèse de l'incommensurabilité, Fraser postule qu'il existe plusieurs discours sur l'organisation de la société. Toutefois, contrairement à cette dernière thèse, Fraser propose de comprendre ces discours du point de vue de leurs interactions dialogiques. Suivant cette réflexion sur la sphère publique, on peut dire que les pratiques sociales peuvent être comprises par le biais de leur participation à la délibération sur la définition hégémonique du lien social.

La volonté de se démarquer de la thèse de l'incommensurabilité se fait très présente dans la critique que va adresser Fraser aux auteurs qui se font les porte-paroles d'une *politics of recognition*. Fraser s'attaque tout particulièrement à des auteurs féministes tel Iris Marion Young leur reprochant d'avoir pensé uniquement la différence laissant de côté toute référence à la redistribution sociale. Cet oubli, pour Fraser, est lourd de conséquences parce qu'il fait de la différence un bien en soi et empêche toute position critique par rapport à celle-ci. L'obsession pour la différence occulte la question suivante : « Which differences, finally, should a democratic society seek to foster, and which, on the contrary, should it aim to abolish » (Fraser, 1997, p.184 voir aussi son commentaire sur Iris Marion Young p. 204)?

Le reproche adressé à ce courant d'auteurs est qu'il autonomise la différence, qu'il la libère de toute référence à la société. En coupant la question de la différence de tout lien avec la question de la justice sociale, *the politics of difference* se dégage de toute réflexion sur ce qui peut constituer les bases d'un projet sociétal commun. C'est finalement la société qui est évacuée par la coupure entre la politique de la différence et la politique de la redistribution. Le projet de

---

(Misgeld, 1979, p. 226-227).

Fraser dans Justice Interruptus (1997) c'est justement de penser au delà de cette coupure, de penser ensemble la différence et la société comme projet commun (la justice sociale).

Les réflexions de Fraser sur la sphère publique et sur les besoins sociaux intègrent la pluralité des interprétations du lien social. En fait, elle le fait de deux façons, en mettant en évidence le rapport dialogique entre les discours<sup>24</sup>. Contrairement aux défenseurs de la position postmoderne, Fraser ne réagit pas à la diversité des points de vue en les prenant isolément. Elle en fait le fondement du dialogue entre les diverses interprétations.

### **TROISIÈME SECTION Gadamer et Fraser : les contours d'une « approche historique »**

Nous avons présenté les travaux de Gadamer et de Fraser séparément. Dans ce chapitre, nous avons fait valoir l'argument que ces travaux soient complémentaires et qu'ils aboutissent à une « approche historique ». C'est cette complémentarité que nous présentons ici.

Nous avons déjà montré dans quelle mesure l'herméneutique gadamérienne participe d'une « approche historique ». Gadamer affirme que l'historicité de la compréhension a une visée universelle, y compris la compréhension par les « sciences humaines ». À ses yeux, toute compréhension passe nécessairement par un dialogue entre le lecteur et le texte. Le chercheur (ou plutôt ses préconceptions) doit entrer en dialogue avec ce texte.

La réflexion de Fraser est à certains égards très proche de celle de Gadamer. Les discours

---

<sup>24</sup> Ce sont ces relations auxquelles Fraser fait allusion lorsqu'elle utilise le terme « interpublic relations » (Fraser, 1997).

sur lesquels elle se penche sont l'équivalent de ce que Gadamer qualifie de préjugés. Ces discours s'assimilent en effet à des compréhensions qui sont relatives parce que situées dans un contexte historique et spatial particulier<sup>25</sup>. L'approche préconisée par Fraser, tout comme la réflexion de Gadamer, peut ainsi être vue comme une contribution à une approche « historique ».

Comme chez Gadamer, pour qui le préjugé n'est jamais objectif et ne se débarrasse de son arbitraire que pour entrer en dialogue avec le texte (l'altérité), chez Fraser les interprétations ne sont pas non plus des discours cloisonnés tournés vers l'intérieur. Bien au contraire, l'auteure les appréhende du point de vue de leur contribution à la délibération sur la vie publique. Résultat : on retrouve tant chez Fraser que chez Gadamer l'idée que l'historicité (ou la multiplicité des discours) est consubstantielle au dialogue et qu'elle a une visée universelle (ou publique). De part et d'autre, penser en fonction de l'histoire signifie penser au plan du dialogue entre ces divers discours (et à l'intérieur de ces discours), de façon à dégager un sens des pratiques (ou du texte).

Pris ensemble, les travaux de nos deux auteurs dessinent une approche qui intègre l'« histoire » sur deux axes : 1) le rapport entre le chercheur et l'objet; 2) le rapport entre les divers discours. Sur ces deux plans, l'approche doit faire une place centrale au dialogue comme producteur de sens. Le chercheur ne fait pas que signaler la présence de délibérations entre divers discours sur la définition hégémonique du social; il doit faire **émerger le sens**.

Il n'est cependant pas facile de concilier ces deux axes en une même approche. Comment le chercheur peut-il dialoguer avec son objet, lorsque ce dernier est de façon inhérente constitué

---

<sup>25</sup> Comme le dit si bien Fraser, son choix d'étudier les discours sur les besoins est motivé par une volonté de souligner la dimension contextuelle et historique de l'enjeu des besoins sociaux. « The reason for focusing on discourses and interpretation is to bring into view the contextual and contested character of needs claims » (Fraser, 1989, p. 292).

d'une pluralité de discours? Pour bien marier ces deux exigences, il importe de retourner à la signification de l'expression « faire émerger le sens ». Pour Gadamer, cette participation du lecteur à l'émergence du sens d'un texte a une visée d'universalité. Lorsqu'il y a compréhension, que ce soit au niveau de la science ou de la vie de tous les jours, c'est parce que le lecteur (celui qui tente de comprendre) a fait émerger un sens, lui a donné un sens universel. Mais, détail fort important, il peut y avoir mécompréhension. Le cas des « sciences humaines » en est l'exemple parfait, celles-ci ne pouvant accéder à la pleine compréhension de l'histoire.

L'idée d'émergence du sens s'oppose à l'idée d'une compréhension objective et détachée, mais elle s'oppose aussi à une compréhension qui serait rattachée à un discours, à une interprétation particulière. Louis Quéré qualifie ce type de compréhension d'« approche phénoménologique » et émet la mise en garde suivante :

[les auteurs] courent particulièrement ce risque d'identifier le sens d'un mouvement à son sens vécu par les acteurs, en s'effaçant derrière leur maîtrise du sens sinon en la confortant. Du coup la rhétorique du mouvement tient lieu de principe pour son évaluation, le sociologue se chargeant éventuellement d'extraire la vérité dont il est porteur de la profondeur où elle est enfouie (Quéré, 1978, p. 19).

Selon les propos de Quéré, le chercheur ne devrait pas se contenter de redire ce qui est exprimé à l'intérieur du mouvement.

En s'inspirant de la métaphore proposée par Edgar Morin, on peut dire que le chercheur fait émerger le sens lorsqu'il n'est ni totalement détaché des discours, ni totalement attaché à une interprétation. Au sujet de la méthode utilisée pour étudier un petit village breton, Morin dira :

Cette méthode s'efforce de respecter l'originalité du terrain, à la différence des enquêtes rouleaux-compresseurs qui l'annulent, de maintenir un dialogue permanent entre la pensée chercheuse et la réalité étudiée [...] Elle est parente de l'esprit ethnographique moderne qui a repris à son compte la formule qu'Hugo

von Hofmannsthal appliquait à la poésie : “éloigner ce qui est proche et rapprocher ce qui est éloigné, de façon à ce que notre sentiment puisse saisir l'un et l'autre”(Morin, 1967, p. 14).

Cette directive quelque peu paradoxale, selon laquelle le chercheur doit entretenir un rapport à la fois distancié et rapproché de l'objet, revient à dire que le chercheur doit engager la perspective des acteurs sans toutefois en faire une source indiscutable<sup>26</sup>. Gadamer dirait que le texte est porteur d'une « prétention de vérité » dont le lecteur ne peut faire fi, mais que cette « vérité » ne peut prendre forme qu'une fois confrontée à la perspective du chercheur.

Lorsque le chercheur étudie les divers discours et qu'il en montre le caractère dialogique (comme le fait Fraser), il est en train de faire émerger le sens. En effet, en montrant le caractère dialogique des discours, le chercheur donne une certaine voix à la perspective, à l'interprétation, mais il garde une certaine distance qui lui permet d'apprécier le travail de l'histoire sur cette interprétation. Lorsque le chercheur présente les discours comme dialogiques, il adopte un point de vue externe au discours. En dernière analyse, les exigences posées par Fraser sont très compatibles avec la nécessité de faire émerger le sens. Son approche est centrée sur les perspectives des acteurs (ce sont ses matériaux) tout en maintenant une certaine distance.

---

<sup>26</sup> On pourrait s'inspirer de la réflexion de l'historien Micheal Frisch, qui propose d'ordonner la recherche selon le principe du « shared authority », qui veut que la recherche se fasse par un dialogue entre chercheur et « sujets » de l'étude. L'idée sous-jacente du « shared authority » est la suivante : le chercheur et l'objet qu'il étudie se partagent autant l'autorité que le pouvoir d'écrire et d'être l'auteur (Frisch, 1990). Pour Frisch, cette idée d'autorité partagée se traduit par une utilisation de la perspective des acteurs mise en tension avec l'autorité de l'historien et sa capacité de mettre à profit d'autres sources qui sont possiblement extérieures au discours des acteurs (Frisch, 1990, p. xviii-xxi).

\*

\* \*

Nous nous sommes inspirés ici des travaux de Nancy Fraser et de Gadamer. Ces deux auteurs illustrent comment on peut penser démocratiquement à l'intérieur d'une conception de la démocratie qui reconnaît le politique. En faisant appel à la fois à Fraser et à Gadamer, nous interpellons deux dimensions distinctes de la réflexion démocratique, son rapport avec l'objet et l'intégration de la pluralité des discours. La relecture que fait Gadamer de l'herméneutique l'amène à s'opposer à une notion de tradition qui serait exclue de tout travail de la raison critique. Ce n'est que lorsque la tradition est confrontée que son sens émerge. En bout de ligne, Gadamer milite pour une relation dialogique entre le chercheur et son objet. Fraser, quant à elle, se penche sur la pluralité de l'action collective. Elle insiste pour considérer ces interprétations comme étant marquées par un dialogue prenant place tant à l'interne qu'entre les diverses interprétations au sujet de la définition hégémonique de la société.

Ensemble, ces deux contributions nous amènent à la conclusion suivante : pour penser démocratiquement, il faut placer le dialogue au coeur de l'analyse. L'analyste doit non seulement prendre en considération le dialogue entre les divers discours mais aussi entretenir un rapport dialogique avec le texte. Ce n'est que par une mise en tension des diverses interprétations (autant celle du chercheur que celle des acteurs sociaux) que surgit la signification des pratiques. Dans notre approche « historique », nous considérons, à la suite de Gadamer et de Fraser, qu'il devient possible de penser démocratiquement lorsque la question du politique est abordée de façon à promouvoir une délibération entre les diverses appréciations du social. Autrement dit, l'approche est démocratique lorsque le sens est soumis au travail des interprétations.

*Voir le local à partir de l'approche « historique »*

L'approche « historique » que nous avons présentée jusqu'ici est orientée vers une réflexion sur la société. Son objet est le social ou plus précisément la question des rapports sociaux. Dans notre description de cette approche, nous avons quelque peu négligé les pratiques de développement local et le questionnement qu'elle engendre. En conclusion, nous voulons réfléchir sur la façon de réintroduire cette question du développement local dans l'approche « historique ».

Nancy Fraser, tout comme Claude Lefort, envisage la question du politique comme étant dirigée vers la société. Pour Fraser, et on pourrait présenter le même argument pour Lefort, le **lieu du politique** correspond à la société qui tente de se définir. C'est cette société qu'interprètent les acteurs. Nous aimerions démontrer que le fait de s'interroger sur les collectivités locales représente une double mutation par rapport à la réflexion sur le politique proposée par Fraser. Pour penser les pratiques locales de développement, il faut nécessairement changer le lieu du politique tout en pensant quelque peu différemment l'objet du politique.

Les théoriciens du développement local posent la question du développement au niveau de collectivités territoriales. Pour reprendre une distinction souvent citée dans le cadre du développement régional, le développement local est orienté vers la *place prosperity* plutôt que la *people prosperity*, c'est-à-dire que l'on s'engage à améliorer le sort de collectivités occupant un espace particulier (Savoie, 1986). Le champ du développement local se préoccupe des collectivités définies dans l'espace, des collectivités locales ou des collectivités territoriales<sup>27</sup>.

---

<sup>27</sup> La problématique du développement local a souvent été intimement liée à celle des régions périphériques

Ces collectivités ne sont cependant pas l'équivalent de la société telle que peuvent l'entendre Lefort et Fraser, puisqu'il s'agit de collectivités définies dans un territoire plus étroit que celui de la société. Penser le politique dans le cadre du développement local nous amène donc à envisager un autre lieu, l'espace local<sup>28</sup>, qui est plus restreint que celui de la société globale<sup>29</sup>.

Pour penser dans le cadre de l'espace local, il faut amorcer une autre mutation dans la réflexion. Si la réflexion sur la société porte sur les rapports sociaux, c'est-à-dire sur les rapports entre humains, la question de l'espace force l'analyste à contextualiser les rapports sociaux. Comme le précise Bernard Poche, la question de l'espace conduit directement à une réflexion sur les rapports entre le monde social et le monde physique (Poche, 1996, p. 7). Le développement local a pour enjeu le type de rapports qu'entretient une collectivité avec l'espace physique qu'elle

---

de sorte que l'espace de développement est parfois ce qu'on a l'habitude d'appeler des régions. Si on prend pour exemple les auteurs du GRIDEQ (qui vont constituer notre première étude de cas), ils pensent une aire de développement qui la plupart du temps correspond à la grande région de l'Est du Québec (Gaspésie. Bas-Saint-Laurent) et parfois à des communautés plus localisées. Ces auteurs parlent de « mouvements régionaux » et même de « développement régional ». Si nous persistons à parler en terme de développement local plutôt que de développement régional, c'est parce que le mot *local* désigne moins une échelle de développement qu'une approche centrée sur la croyance voulant que le développement émane des forces internes (locales) plutôt qu'externes au milieu (Hamel, 1989). Nous y reviendrons.

<sup>28</sup> Bien que le terme « espace local » puisse porter à confusion dans les cas où les travaux sur le développement local se penchent sur de larges régions, nous persisterons à l'utiliser tout simplement par souci de ne pas alourdir la présentation. Le lecteur pourra garder à l'esprit que ces espaces locaux peuvent être plus ou moins larges.

<sup>29</sup> Ce qui ne veut pas dire que le développement local ne contribue pas à définir l'espace sociétal plus large. Comme l'indique la réflexion de Louis Quéré sur les mouvements régionaux français, il faut penser ces mouvements comme étant « à la limite » de la production de la signification de l'espace national français. En d'autres mots, si ces régionaux s'opposent au nationalisme français, c'est parce qu'ils sont marginalisés (et non pas exclus) dans la production du sens de la nation française (Quéré, 1978). Si nous disons que dans une réflexion sur le développement local le lieu du politique est défini par l'espace local, ce n'est aucunement de façon à nier que les discours locaux s'inscrivent aussi dans le cadre d'une délibération sur la société globale, mais plutôt à dire que l'intérêt que nous portons au développement local réside dans ce que les acteurs ont à dire sur le local. Notre réflexion s'inscrit ainsi beaucoup plus en continuité avec celle de Fraser et Lefort qu'en rupture avec elle. Le développement local nous force à orienter le politique dans une direction qui ne nous apparaît pas contradictoire avec cette réflexion même si elle n'avait pas été prévue par celle-ci.

habite, la façon d'habiter le territoire. Par conséquent, il faut répondre non seulement à la question des rapports entre humains mais aussi à celle des rapports avec le monde physique.

Pour Claude Lefort, les principes qui organisent la société sont incertains, et il en va de même pour l'organisation de l'espace local — le rapport avec le monde physique local. Il existe donc plusieurs interprétations de ce que doit être le rapport de la collectivité avec son espace (ou sa géographie). Le développement local introduit aussi une nouvelle dimension, celle des rapports avec le monde physique. Du point de vue du développement local, la question du politique ne concerne pas uniquement les rapports entre humains mais aussi ceux entre les collectivités et l'espace physique qu'elles habitent et interprètent : l'espace local<sup>30</sup>.

En somme, le développement local amène à penser la division sociale au niveau du local. Comme les pratiques de développement local ont pour objet l'espace local, on ne peut penser le politique qu'en considérant son lieu comme le local et son objet, les pratiques spatiales.

Si la question de l'espace local est centrale à toute réflexion sur le développement local, elle n'est pas présente dans l'approche « historique » que nous avons présentée. Cette dernière, on s'en souviendra, parlait de rapports sociaux plutôt que de rapports spatiaux. Nous tenterons ainsi d'intégrer cette question de l'espace à l'approche « historique » en nous interrogeant sur le dialogue entre les diverses interprétations des rapports sociaux. Penser dans le contexte du développement local suppose tout d'abord un élargissement de la question du politique pour inclure la question du rapport avec le monde physique. Les « interprétations » de Nancy Fraser

---

<sup>30</sup> Si nous soulignons l'importance des rapports spatiaux dans le développement local, ce n'est pas pour dire que les rapports sociaux y sont absents. D'ailleurs, il nous semble assez difficile de départager nettement la question des rapports spatiaux de celle des rapports sociaux, celle de l'utilisation de la géographie et de celle du rapport entre humains.

deviennent ici la définition des rapports spatiaux, et le rapport entretenu avec l'espace est l'objet à interpréter.

La nécessité de penser le rapport dialogique entre ces interprétations nous amène à nous demander quel est l'enjeu du dialogue. Pour Fraser, le dialogue entre les discours porte sur la vie publique ou, en des termes plus généraux, sur la société. Dans le cas des pratiques de développement local, le dialogue est axé sur la définition du rapport avec l'espace, plus spécifiquement sur la définition de l'espace local<sup>31</sup>. L'approche « historique » nous permet de constater que l'enjeu du développement local est l'interprétation de l'espace local, du rapport avec le monde physique local. Autrement dit, si pour Fraser l'enjeu correspond parfois à l'interprétation dominante des besoins ou la définition de la vie publique, l'enjeu des pratiques locales de développement réside dans la définition dominante de l'espace local, non seulement des rapports sociaux locaux mais aussi des rapports avec le monde physique local.

**Penser démocratiquement** suppose qu'il faille penser les pratiques de développement local comme des interprétations qui dialoguent sur les rapports sociaux locaux et sur le rapport à entretenir avec la géographie locale. Fraser nous rappelle aussi qu'il faut considérer ces interprétations comme *internally dialogized*, c'est-à-dire marquées par leur entretien avec les positions contraires.

L'interprétation des rapports spatiaux donnée par le chercheur doit aussi être confrontée à celle des acteurs locaux. Le rapport de rapprochement-éloignement que Gadamer propose pour le texte s'applique aussi au local. Le chercheur doit faire un mouvement de va-et-vient avec les

---

<sup>31</sup> Pour faire un parallèle avec Fraser, on pourrait parler, comme le fait Renaud Dulong, de la « société locale » (Dulong, 1978). En parlant de « société locale », on laisse entendre que le local n'est pas qu'un simple contenant : il s'agit plutôt d'une sphère façonnée par des relations sociales, des interrogations sur son sens.

représentations du local, s'en imprégner tout en gardant un certain éloignement.

Dans le contexte d'une volonté de développer le local, c'est l'espace local qui doit être compris sous sa forme historique. La volonté de penser le développement local nous force en quelque sorte à étirer quelque peu la définition du politique élaborée par Fraser. Le lieu du politique devient le local (plutôt que la société), et son objet, les rapports entre la collectivité et son espace. Ainsi, l'approche « historique » permet au chercheur de penser démocratiquement en amenant les diverses conceptions de l'espace local à s'interroger sur elles-mêmes et à délibérer entre elles.

L'approche que nous avons élaborée ici sera mise en pratique au sixième chapitre. C'est là que nous voudrions **faire une fouille dans la chair du local**. Cette approche, selon notre hypothèse, nous permettra de voir comment les pratiques locales sont façonnées par une interrogation démocratique, c'est-à-dire qu'elles sont historiques. Notre lecture à partir de l'approche « historique » cherchera à laisser transparaître la construction démocratique de l'espace local telle qu'elle s'exprime dans les pratiques.

## CHAPITRE 3 Les travaux sur le développement local : la démocratie cachée

Dans ce chapitre, nous allons remettre la question de la démocratie dans le contexte du développement local. Notre interrogation portera plus spécifiquement sur une approche — le développement local « territorial » — que nous analyserons du point de vue de sa contribution à la démocratie. Cette approche opte pour une perspective sur le développement local qui conteste, au nom des communautés locales défavorisées, le discours économique dominant (Klein, 1989 et 1992 ; Gagnon, 1994 ; Fontan et Tremblay, 1994). Dans l'introduction, nous avons noté avec Alain Caillé que la remise en question de l'ordre dominant est une contribution importante à la démocratie. Cette thèse considère que de se faire le porte parole des voix marginalisées est une contribution indéniable à la démocratie<sup>32</sup> mais que cela n'est pas suffisant pour garantir un regard pleinement démocratique sur les pratiques de développement local.

Le présent chapitre voudra replacer le développement local par rapport au développement régional et au développement localisé afin de mieux saisir la particularité de son interrogation sur le local (celle du développement local). Il s'agit bien de dégager le paradigme qui guide son interrogation.

Avant de procéder à notre analyse, il faudrait mieux définir l'expression « développement local » (ou développement local territorial). Comme le soulignent Jean-Marc Fontan et Diane-

---

<sup>32</sup>Notre thèse n'a aucunement l'intention de dénigrer la contribution démocratique des travaux en développement local. Si nous en parlons peu c'est parce que nous la tenons pour acquise. Nous voulons tout simplement profiter des acquis de ce courant comme tremplin pour penser une approche plus sensible aux exigences de la démocratie.

Gabrielle Tremblay, les auteurs qui étudient le développement local ne s'entendent pas tous sur ce que contient cette notion (Fontan et Tremblay, 1994, p. 4).

Les premiers travaux sur le « développement local » ont fait leur apparition dans les années 1970. Comme le rappelle Bruno Jean :

La notion de “développement local” est relativement nouvelle au Canada et au Québec et, selon mon hypothèse, elle sert à désigner les pratiques novatrices de développement qui ont émergé dans les régions en difficulté — “régions périphériques” — au cours des années 1970, devant l'insuccès des politiques nationales de développement régional mises en place pour relever des régions qui prenaient du retard sur le chemin de la croissance économique[...] (Jean, 1989, p. 2).

Pour Jean, le terme « développement local » doit être ramené à des pratiques qui ont pris place dans les régions à faible croissance économique. Le développement local serait alors le prolongement par d'autres moyens des politiques de développement régional. Bruno Jean utilise l'expression « développement régional à l'heure du développement local » (Jean, 1989a) pour bien indiquer que les travaux sur le développement local frayent une nouvelle voie pour le développement des régions périphériques<sup>33</sup>. Comme le précise Nicole May, cette voie est diamétralement opposée à l'orientation privilégiée des politiques de développement régional, centrée sur la grande entreprise, pour faire place aux ressources déjà présentes dans les régions (May, 1986).

Quoique très répandue, cette interprétation du développement local comme approche

---

<sup>33</sup> Plusieurs auteurs, dont Bruno Jean, continuent même à utiliser les termes « développement régional » ou « mouvement régional » pour désigner des pratiques de développement qui s'appuient sur les forces du milieu, pratiques que l'on pourrait très bien considérer comme faisant partie du champ de développement local. C'est le cas de la plupart des auteurs du GRIDEQ, qui feront l'objet d'une de nos études de cas. Nous considérons que, si les travaux en développement local doivent beaucoup au développement régional, il faut tout de même distinguer clairement les deux, par souci de clarté mais surtout par souci de bien marquer le fossé grandissant entre la perspective des politiques de développement régional et celle des pratiques locales de développement.

nouvelle du développement régional nous semble présenter des horizons quelque peu limités. Comme l'explique Alain Micoud, les territoires qui servent de cible au champ du développement local ont évolué. Si au départ les régions périphériques constituaient le terreau principal des pratiques de développement local, cela est en train de changer.

Nous voulons simplement montrer ici qu'il [le développement local] est aussi, sous les formes changeantes de sa problématisation, ce par quoi ses techniciens, en reformulant les principes de leur entreprise, **construisent de nouveaux territoires réputés chaque fois plus adéquats que les précédents** (Micoud, 1989, p. 33, c'est nous qui soulignons).

Les théoriciens du développement local se sont d'abord penchés sur des expériences vécues dans les espaces négligés par l'industrialisation, les « pays », mais ils ont par la suite étendu leurs analyses à de nouveaux territoires et à de nouvelles problématiques (Micoud, 1989, p. 33). Micoud nous invite à voir le développement local comme un champ dont le découpage est **dynamique**. Si, à une certaine époque, ses limites correspondaient à peu de choses près au contexte défini par le développement régional, cette affirmation est de moins en moins vraie aujourd'hui. De nos jours, les chercheurs ont plutôt tendance à élargir le champ, c'est-à-dire à étendre la portée du concept de développement local pour inclure un éventail plus large de territoires et de nouvelles problématiques. Le terme « développement local » peut alors s'appliquer aux pratiques qui mobilisent les ressources locales afin de développer des espaces en difficulté, qu'il s'agisse de régions périphériques, de quartiers urbains en décroissance ou de villes moyennes (Fontan et Tremblay, 1994, p. 3-4<sup>34</sup>).

Dans une définition comme celle que propose Micoud, les pratiques de développement

---

<sup>34</sup> Il ne s'agit pas de dire ici que les chercheurs en développement local ont totalement délaissé le champ des régions périphériques. Cette dimension conserve toute son importance, comme en témoignent les nombreux ouvrages sur le développement de l'Est du Québec (GRIDEQ, 1993) et sur la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

local se confondent avec celles décrites par des champs connexes : le développement économique communautaire, l'économie sociale ou même les travaux sur les pratiques environnementales locales. Dès lors que le développement local n'est plus considéré comme la chasse gardée des régions périphériques, la différence entre ces divers champs qui s'intéressent aux pratiques locales de développement apparaît quelque peu arbitraire. On peut alors reconnaître la parenté entre l'économie sociale, le développement communautaire et le développement local. Il est même possible, comme le font Louis Favreau et Benoît Lévesque, de percevoir le développement économique communautaire comme une composante du développement local (Favreau et Lévesque, 1996).

Dans notre examen du développement local, nous tiendrons pour acquis les réalités suivantes : que le découpage de ce champ est dynamique, et que les espaces et les problématiques qui en émanent varient. Ce caractère dynamique se reflète dans les études de cas que nous avons choisies. Il s'agit de deux ensembles de travaux de recherche qui diffèrent grandement : 1) le premier émanant d'un groupe de recherche qui s'en tient à la définition classique du développement local (c'est-à-dire le développement des régions périphériques)<sup>35</sup> et 2) le second s'inscrivant dans le cadre d'un projet de recherche qui embrasse à la fois un territoire et une problématique relativement nouvelle<sup>36</sup>.

### *Deux grandes approches au développement local*

---

<sup>35</sup> Plus particulièrement, ce groupe — le GRIDEQ — adopte la problématique des communautés rurales et de leur résistance au développement basé sur l'industrialisation et l'urbanisation.

<sup>36</sup> Ce projet, le projet du Saint-Laurent, traite du développement d'une région qui était par le passé très industrialisée et qui a subi une panne de son moteur industriel. La recherche intègre la problématique du

Pour illustrer le dynamisme du développement local, nous dirons que ce champ est façonné par deux grandes approches qui, bien qu'elles aient fait leur apparition à des époques différentes, constituent présentement le coeur du champ de développement local (Klein, 1989 ; Fontan et Tremblay, 1994, p. 130-137 ; Klein et Waaub, 1996 ; Greffe, 1988).

John Friedman et Clyde Weaver notent l'émergence d'un nouveau paradigme à l'intérieur du champ du développement régional : le « paradigme territorial », qui est opposé au paradigme « fonctionnel » dominant en développement régional. Le paradigme territorial propose une solution de rechange à la stratégie de développement par l'industrialisation massive mise de l'avant par les défenseurs du développement régional. Cette solution de rechange est fondée sur le développement auto-centré et axé sur les ressources déjà présentes dans les milieux ruraux (Friedman et Weaver, 1979).

Ce paradigme territorial a constitué l'épine dorsale des premiers travaux en développement local. Xavier Greffe en résume bien l'essence lorsqu'il affirme :

La première version du développement local apparaît au début des années soixante-dix. Elle est portée par des mouvements associatifs ou coopératifs, en tout état de cause par des militants plus que par des entreprises ou des administrations. Elle se situe à la conjonction de plusieurs éléments : la volonté du « vivre, travailler et décider au pays », la nécessité pour un certain nombre de pouvoirs locaux de répondre au défi du chômage, et une confiance dans les petites dimensions (Greffe, 1988, p. 58).

Cette approche qui insiste sur la préservation des milieux de vie (le territoire) a été suivie (dans les années 1980) par une seconde approche passablement différente. Alors que la première vision rejette l'entrepreneuriat classique au profit de projets plus coopératifs ou communautaires, la seconde fait de l'entrepreneuriat privé son élément moteur (Greffe, 1988, p. 66). Bien que la

---

développement de l'environnement local.

deuxième approche ait été intégrée dans les discours et les pratiques étatiques (Klein, 1989, p. 192), elle n'a pas réussi à déloger la première approche territoriale. Il s'agit donc de deux traditions de recherche différentes sur le local, de deux corpus peu intégrés qui produisent des visions opposées du développement local.

Cette distinction qui oppose, d'une part, une approche économiciste centrée sur des stratégies de promotion de la petite entreprise locale et, d'autre part, la promotion d'un développement axé sur les communautés et les milieux de vie locaux est, en fait, assez bien acceptée par les auteurs en développement local, même si la terminologie tend à varier d'un auteur à l'autre. Les quelques exemples qui suivent démontrent que cette dichotomie est très présente dans la littérature à la fois au Canada et ailleurs. Dewey Bandy oppose ce qu'il qualifie de *mainstream local development*, c'est-à-dire les politiques visant à favoriser l'avantage comparatif local, aux *alternative policies* qui recherchent une démocratisation de l'économie (Bandy, 1987). Rodolphe Buda, dans le contexte du développement local urbain, fait une distinction entre les « théories du cycle urbain » qui excluent toute finalité et les « approches solidaristes » (Buda, 1993). Blakely oppose le développement local « libéral » au développement local « progressiste » (Blakely, 1989). Bernard Planque (1983) reprend pour le développement local la dichotomie territoire/fonction mise de l'avant par Friedman et Weaver pour la planification régionale tandis que Favreau et Saucier parlent d'un développement local « territorialisé » qu'ils distinguent de l'« approche sectorielle » (Favreau et Saucier, 1996). Enfin Juan-Luis Klein et Jean-Philippe Waaub distinguent le « développement local » et le « développement localisé ».

Comme nous l'avons déjà indiqué, notre analyse **ne retient que la première approche,**

celle dédiée aux dynamiques communautaires et à la préservation des milieux de vie<sup>37</sup>. On parlera d'une approche territoriale : ici « territoire » se réfère à la communauté marquée par un sentiment d'appartenance et un attachement à l'espace commun.

Mais, si l'étude du développement local est une entreprise dont les contours sont dynamiques, il en va de même pour l'approche territoriale de ce développement. À l'origine, les défenseurs de cette approche s'opposaient aux politiques de développement régional et à leurs effets néfastes sur les communautés rurales en région; or, devant le désengagement de l'État et la libéralisation des économies, ils se sont trouvés de plus en plus confrontés à de nouvelles problématiques : la décentralisation (Dionne et Klein, 1993), la désindustrialisation des vieux quartiers urbains (Klein et Waaub, 1996), les partenariats privé-public (Squires, 1989). De surcroît, cette approche est confrontée à un nouveau discours qui préconise un développement centré sur la petite entreprise locale, le développement localisé. Pour comprendre cette approche au-delà des énoncés généraux, il faut être sensible à cette dynamique.

Ce chapitre présente l'approche territoriale sous son caractère dynamique, c'est-à-dire qu'il tient compte de l'évolution des problématiques et des territoires qui la marquent. Même si elle n'a rien de statique, cette approche est caractérisée par une constante. Nous croyons (et nous allons le démontrer), à l'instar de Charles Gore (1986) ou de Friedman et Weaver (1979), que cette approche tire ses assises d'un **paradigme spatial** qui interprètent les rapports spatiaux comme ceux d'une communauté ancrée dans un territoire défini comme un milieu de vie. Le développement local refuse oppose ainsi cette compréhension territoriale de l'espace local à la

---

<sup>37</sup> Nous rappelons au lecteur que lorsque nous utilisons l'expression « développement local », c'est pour parler de l'approche territoriale.

compréhension fonctionnelle à la base du développement régional et du développement localisé.

Quels sont les postulats centraux (les conceptions de l'espace) qui guident la façon dont l'approche territoriale appréhende le réel? L'approche territoriale postule le local comme un lieu d'appartenance **défini uniquement** par des relations communautaires. Bref, le territoire que pense l'approche territoriale c'est une communauté de vie. Cependant, cette définition du local donne une essence au local. À l'instar de Doreen Massey, nous considérerons que, pour **penser pleinement la démocratie sur le plan spatial, il faut se défaire d'une compréhension toute faite de l'espace**; cette démarche requiert la « problematisation of claims (so frequent and so troubling today) to authentic/internalised/eternalised identities of place » (Massey, 1995). Or, en isolant les pratiques territoriales des pratiques fonctionnelles, les tenants de l'approche territoriale adoptent une conception a-historique de l'espace, type de conception que condamne Massey. Cette conception a-historique de l'espace contribue à occulter la démocratie plutôt qu'à la faire émerger. Autrement dit, en mettant en relief les postulats des travaux en développement local, nous serons mieux en mesure de voir les endroits où on peut approfondir le regard démocratique sur le développement local.

## **PREMIÈRE SECTION Opposer le « territoire » aux « fonctions »**

Charles Gore rappelle que les travaux sur le développement ignorent souvent la dynamique spatiale. Certaines branches du développement ont cependant réintégré la question spatiale dans l'interrogation sur le développement.

*[S]pace is a neglected dimension within development studies (and social theory in general) and[...] theories of social and economic change which treat societies and*

economies as if they were some spaceless aggregate are at best incomplete, and at worst misleading. The theories of urban, regional and rural development which have been constructed by geographers, regional scientists and regional policy analysts are important to address as they attempt to analyse spatial aspects of change. They take space seriously (Gore, 1984, p. x, les italiques sont de l'auteur).

Le développement régional figure au nombre de ces champs. Donald Savoie, auteur bien connu dans les débats sur le développement régional au Canada, a argumenté que le développement régional s'est toujours démarqué par son engagement envers les « collectivités géographiques ».

Le développement régional se distingue notamment des économies néo-classiques (celle de Thomas Courchesne par exemple) qui préconisent, comme solution aux disparités régionales canadiennes, de laisser le soin au marché de résoudre le problème, soit en coupant les transferts gouvernementaux et en forçant la migration interrégionale vers les régions plus prospères. Cette position a-spatiale centrée sur le *people prosperity* s'opposerait à la notion de *place prosperity*, qui a toujours orienté le champ du développement régional (Savoie, 1986, p. 71-72)<sup>38</sup>.

Cet engagement que nous avons pu constater dans le développement régional se répète aussi dans les travaux sur le développement local et dans le développement localisé. Nicole May parle d'une « volonté d'inscrire spatialement et localement le développement » (May, 1986, p. 5). Bruno Jean, pour sa part, avance : « La dimension spatiale du développement est tellement importante que le concept est constamment accompagné d'épithètes qui renvoient à la spatialité; on parle ainsi du développement régional, du développement local et même du développement international » (Jean, 1989, p. 1). Ces trois champs seraient de ceux qui envisagent le développement dans un cadre spatial.

---

<sup>38</sup> Il convient d'ajouter que l'économie néo-classique, phénomène relativement récent, est indifférente à la question spatiale, tout comme la majeure partie de la science économique (Ponsard, 1990).

Le paradigme territorial donne à la notion d'espace une portée différente de celle qui caractérise le développement régional ou le développement localisé. Les travaux de Claude Raffestin sur la notion de « territorialité » sont utiles pour penser la façon particulière dont les tenants de l'approche territoriale perçoivent l'espace. Raffestin se penche sur la géographie (comme discipline) en mettant en contraste l'approche centrée sur le « paysage » et l'approche centrée sur la « territorialité ». Le paysage s'assimile à l'espace que l'on peut voir indépendamment du « vécu » (Raffestin, 1977, p. 126). En revanche, la territorialité correspond à l'espace incorporant le vécu. Ailleurs, Raffestin va associer la territorialité avec la « quotidienneté ».

Et si cet homme singulier ne soupçonne généralement pas la territorialité ou réseau de relations qui sous-tend cette quotidienneté, c'est parce qu'il n'est pas en mesure de différencier la part de la pratique et celle de la connaissance qui constituent un tout indissociable; la quotidienneté est ainsi "naturalisée", elle va de soi (Besso et Raffestin, 1982, p. 187).

Par l'association qui est faite avec la quotidienneté, on voit bien que cette territorialité fait référence à un vécu qui engendre les pratiques, qui leur donne un air de normalité.

Se référer à la territorialité, c'est se réclamer d'une compréhension où l'espace rallie des relations (tant des relations entre humains que des relations entre l'humain et la nature) qui sont porteuses d'un vécu, d'une vision latente du monde, d'une quotidienneté (Risi, 1986). Lorsqu'il souligne la nécessité d'une géographie de la territorialité, Raffestin laisse entrevoir la nécessité de penser l'espace comme un tout indissociable, la somme de pratiques regroupant des visions latentes de ce qui est normal. Reconnaître la territorialité, c'est reconnaître que l'espace est constitué de relations humaines (et de relations humains-nature) qui véhiculent des valeurs ancrées dans la communauté.

Cette notion de territorialité rejoint la distinction établie par Friedman et Weaver entre territoire et fonction :

The territorial force derives from common bonds of social order forged by history within a given place. Functional ties are based on mutual self-interest. Given inequalities at the start, a functional order is always hierarchical, accumulating power at the top. Territorial relationships, on the other hand, though they will also be characterized by inequalities of power, are tempered by the mutual rights and obligations with the members of a territorial group claim from each other (Friedmann et Weaver, 1979, p. 7).

L'approche fonctionnelle tient pour acquise l'idée selon laquelle les relations spatiales sont organisées en fonction d'une logique de l'intérêt privé, tandis que l'approche territoriale privilégie une compréhension où l'espace fait office d'ancrage pour une communauté, c'est-à-dire où l'espace est organisé selon un projet collectif<sup>39</sup>.

Dans une réflexion sur les résistances territoriales, Raymond Beaudry et Hugues Dionne montrent quant à eux que la notion de territoire participe d'une vision où les relations spatiales sont porteuses de valeurs. En s'inspirant partiellement des travaux de la tradition des régionalistes

---

<sup>39</sup> Il est intéressant de constater que cette distinction entre l'espace individualisé et l'espace comme ancrage communautaire dépasse largement les travaux en développement local. On pourrait arguer que ces conceptions de l'espace sont au cœur de l'idée que les sciences sociales se sont fait de la question du développement. De l'avis de John Agnew, les auteurs qui se penchent sur la question de la modernisation supposent habituellement que la venue de la modernité change le rapport avec l'espace. « In modernization theories, place is viewed as significant only in traditional or parochial societies and not in "modern ones" » (Agnew, 1987, p. 3). Ce concept de *place*, difficile à traduire en français, s'entend notamment d'un espace qui a une signification particulière pour les gens qui y vivent. Ce commentaire d'Agnew au sujet de la théorie de la modernisation montre bien la tendance de plusieurs à penser l'espace comme s'exprimant de façon différente dans la modernité et dans la tradition. L'espace moderne est l'espace façonné par des relations entre des individus sans égard au lien d'appartenance qu'ils peuvent ressentir, tandis que l'espace traditionnel est celui qui correspond à la notion de *place*, où l'individu se sent rattaché à une communauté (Beaudry et Dionne, 1996). Ce même contraste est exposé par Patrice Ouellet qui parle d'un « développement humain qui s'appuie sur la recherche d'une intégration quasi organique, de l'homme dans son monde-vie[...] Cette relation quasi écologique au territoire-vie contraste de façon frappante avec les marques utilitaristes des deux autres perspectives, pour qui l'espace n'est qu'une étendue à s'approprier ou à transformer » (Ouellet, 1998, p. 359).

québécois des années 1950 et 1960<sup>40</sup>, ces auteurs opposent la question du territoire à celle de la modernité. La notion de territoire, telle qu'elle a été mise en avant par ces régionalistes, est un endroit où se déroule « une sorte de symbiose écologique entre la société et l'espace, entre les relations sociales et les relations spatiales » (Beaudry et Dionne, 1996, p. 539). L'espace devient territorialité dans la mesure où il engendre une communauté ancrée dans ce même territoire. La communauté doit être perçue comme un ensemble où l'individu se sent lié aux visées collectives lui provenant d'un attachement commun au territoire. « Les analystes de la société traditionnelle valorisaient grandement l'interdépendance écologique de la communauté avec le lieu, la terre, ainsi que la force déterminante des relations sociales primaires » (Beaudry et Dionne, 1996, p. 542).

Beaudry et Dionne mettent en opposition la communauté territoriale et les relations spatiales modernes. La modernité est justement caractérisée par des relations spatiales fonctionnelles parce qu'elle rompt l'ancrage avec le territoire. Pour Besso et Raffestin, la modernité à son état pur privilégie les relations fonctionnelles en oubliant toute régulation qui pourrait émaner de la solidarité communautaire (Besso et Raffestin, 1982, p. 191). Ces deux auteurs, tout comme Beaudry et Dionne, voient la modernité comme engendrant des relations fonctionnelles dans la mesure où son rapport avec l'espace est instrumentalisé. D'une part, ce rapport est au service des visées individuelles et, d'autre part, il n'admet aucune limite venant des valeurs communautaires. L'espace est organisé en fonction des intérêts privés de l'individu, qui ne reconnaît pas la contrainte imposée par la collectivité.

---

<sup>40</sup> Beaudry et Dionne qualifient ces régionalistes de « tradition monographique québécoise » avec des auteurs tels que Jean-Charles Falardeau, Hubert Guindon et Marcel Rioux (Beaudry et Dionne, 1996, p. 539-544). Pour une présentation de ce courant régional québécois, se reporter à l'article de Danielle Lafontaine (1989).

Selon cette perspective, les relations fonctionnelles modernes menacent la territorialité parce qu'elles ne reconnaissent ni les limites régulatrices imposées par la communauté ni son ancrage territorial. Pour reprendre une expression de Nicole May, nous dirons que les relations fonctionnelles sont sources de « déterritorialisation » (May, 1996). « “Vouloir rester”, “être ensemble” sur un même territoire, “vivre quelque part” imposent des régulations territoriales et communautaires qui peuvent contrecarrer des logiques fonctionnelles de mobilité et de compétitivité des individus » (Beaudry et Dionne, 1996, p. 544).

La dichotomie que présentent Beaudry et Dionne entre une modernité caractérisée par des relations instrumentales et des communautés ancrées dans un territoire apporte des précisions sur les particularités du terme « territoire » tel qu'utilisé par l'approche territoriale.

#### A) Un développement territorial pour les régions périphériques

Le paradigme territorial a émergé comme solution de rechange aux politiques de développement régional (May, 1986, Jean, 1989, Friedman et Weaver, 1979). De prime abord, on pourrait penser que le virage vers le développement local est un changement au plan des dimensions de l'espace considéré. Le local serait alors une micro-région, un espace plus restreint. Cette nouvelle dimension fait sans doute partie du virage, mais Fernand Martin allègue que le changement réel est d'une autre nature. Les approches en développement local ne délaissent pas nécessairement le niveau régional, mais recourent à d'autres moyens pour arriver aux fins souhaitées. « Les différentes approches du développement local centralisent leur attention sur le capital humain local, qu'elles élèvent au niveau de ressource locale capable de constituer un avantage comparatif pour la région » (Martin, 1986, p. 1). Selon la perspective de Martin, on

peut parler de développement local dans la mesure où les initiatives locales sont perçues comme la source de la prospérité régionale. Pour comprendre le virage de ce point de vue, il faut se pencher sur les modifications aux stratégies de développement. Pierre Hamel abonde dans le même sens : il souligne que l'échelle géographique n'est pas la dimension déterminante du virage local; ce qui importe davantage, c'est la façon dont les acteurs abordent la problématique du développement (Hamel, 1989, p. 129 ; voir aussi Stöhr, 1981, p. 39).

Les propos de ces auteurs nous amènent à considérer le changement d'approche qu'engendre le développement local. Le développement régional s'articule à une vision modernisatrice de la question régionale (Lafontaine, 1989, p. 120). Il considère la question des régions comme un problème fondamental de « disparités régionales », de retard économique à rattraper (Savoie et Higgins, 1994, p. 5) et que cet écart peut être comblé par une modernisation des appareils de production régionaux<sup>41</sup>. Comme le précise Juan-Luis Klein, les politiques de développement régional s'inscrivent dans un mode de régulation keynésien. Les solutions aux problèmes régionaux sont envisagées par le recours aux instruments de gestion étatique de l'économie.

Le développement régional devient donc partie intégrante du paradigme étatique de la planification et de la mise en valeur des ressources humaines et physiques. Il en résulte une gestion du territoire conçue par l'administration gouvernementale selon une conception étatique du développement (Klein, 1989, p. 190).

Cette intégration du développement régional dans une stratégie plus large de gestion keynésienne

---

<sup>41</sup> Une présentation plus approfondie des politiques de développement régional révélerait que diverses approches ont été privilégiées selon les époques. Jusqu'à la fin des années 1960, les principaux programmes ont surtout tenté de moderniser la petite production et de faire un aménagement plus rationnel du territoire (concentration de la population dans des agglomérations plus grandes et fermeture des paroisses marginales). À partir de 1968, les politiques ont plutôt misé sur une stratégie d'industrialisation par la venue de grandes entreprises en région (Fontan et Tremblay, 1994, p. 198-199, Higgins et Savoie, 1995, p. 271-286).

signifie que le problème des régions et des disparités régionales est pris en charge à la faveur d'une planification étatique visant la modernisation et l'industrialisation en région.

C'est en réaction contre ce développement régional « keynésien » ou « par le haut » qu'est né le champ du développement local, la crise généralisée du mode de régulation keynésien y comptant sûrement pour beaucoup. Pierre Hamel cite Claude Lacour, qui avance : « le local et le territorial ont été peu à peu redécouverts au fur et à mesure qu'étaient mis en cause l'État, le territoire, l'aménagement du territoire et les modèles de développement "par le haut". » Hamel poursuit en disant :

Mais d'une manière qui pourrait être qualifiée de positive, la notion de développement local se comprend avant tout par la volonté des acteurs locaux d'intervenir plus directement dans la planification et l'aménagement de leur milieu, notamment en ce qui concerne les conditions de développement (Hamel, 1989, p. 128).

L'intérêt pour le développement local se caractérise par un déplacement des stratégies de développement. Les stratégies « par le haut » centrées sur la planification étatique et le rôle clé de la grande entreprise sont remplacés par une volonté de mettre à contribution des forces du milieu local, des ressources locales.

Au sujet de l'opposition entre le développement régional « par le haut » et le développement local, Klein avance :

Cette nouvelle conception du local apparaît comme une réponse à la régulation keynésienne[...] Selon ces conceptions, l'espace ne résulte pas d'un découpage pour des fins administratives, mais de l'interaction entre les citoyens et leur environnement. Le plus important, c'est qu'on ne parle plus de "régional" mais de "local", c'est-à-dire d'espaces associés à des projets centrés sur les besoins des citoyens. Le local devient ainsi le symbole des "poches de liberté" voire des "espaces d'autonomie" associés aux identités et aux solidarités des citoyens (Klein 1989, p. 191).

Les défenseurs de la vision modernisatrice du développement régional pensent le développement en termes déterritorialisants en ce sens qu'ils sont détachés des solidarités territoriales<sup>42</sup>. Fait significatif, ils organisent le développement en découpages administratifs, auxquels les mouvements locaux opposent une vision qui fait coïncider les espaces de développement et les espaces de solidarités locales. Il s'exerce donc une mutation aux frontières du développement, de façon à ce qu'il recoupe des espaces solidaires (Careau, 1986, p. 19-20).

Les changements aux découpages du développement ont donné naissance à un projet de développement alternatif. Le déplacement vers le local signifie non seulement un changement de frontière mais aussi un changement sur le plan de la conception du développement. En effet, chaque groupe découpe le développement en fonction d'un espace de solidarité territoriale pour mieux répondre à ses besoins endogènes. Il cherche à penser et à découper l'espace en fonction d'un « vécu », d'une territorialité qui définit la communauté locale.

Pour les penseurs du développement local, le développement doit être envisagé dans le cadre de cette conception d'un espace de vécu. Lorsqu'il parle des « espaces d'autonomie », Klein explique que le développement permet l'affirmation des besoins territorialisés et par conséquent endogènes du groupe solidaire. À cet égard, le paradigme « territorial » est diamétralement opposé à la conception modernisatrice qui est au coeur du développement régional. Cette dernière pense le développement en des termes spatiaux dissociés des solidarités territoriales. En fait, ces

---

<sup>42</sup> L'idée d'un développement régional qui promeut un développement déterritorialisant doit être prise avec beaucoup de précaution. Si on examine plus à fond le développement régional modernisateur, on s'aperçoit qu'il fait appel à une certaine conception du territoire. Dans le cas des sociologues qui ont participé au développement régional québécois, on peut voir qu'ils ont un désir de moderniser l'identité, de mettre en place une identité politique porteuse d'une conscience commune régionale et ainsi capable de dépasser des traditions fermées sur elles-mêmes (voir par exemple Dumont et Martin, 1963, p. 4). Il y a lieu de parler de déterritorialisation dans le sens où il y a tentative de dépassement des territoires au profit d'espaces qui sont fonctionnels parce que dégagés de l'identité particulière.

solidarités primaires sont souvent perçues comme des obstacles au développement dans la mesure où elles entravent la modernisation économique et la création de nouvelles solidarités. Ce genre de position est très claire dans le cadre de l'expérience maintes fois étudiée du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec ou BAEQ (projet-pilote du gouvernement québécois pour le développement régional dans les années 1960).

À plusieurs reprises les intellectuels du BAEQ se placeront d'autre part du point de vue du consommateur individuel vivant en région et désireux de "vivre comme tout le monde", insistant sur l'importance de la satisfaction de ses besoins[...] l'ennemi à combattre est principalement du côté des mentalités traditionnelles qui s'opposent à la création d'une "société régionale" dont les "variables" essentielles pourraient être gérées de manière rationnelle, scientifique et consensuelle (Lafontaine, 1989, p. 121).

Il ne s'agit pas d'affirmer que la gestion du problème régional fait abstraction des collectivités, mais plutôt de constater que les collectivités privilégiées pour le développement sont disjointes des communautés ancrées dans le territoire (ou de l'environnement qui fonde la communauté), ou plutôt que les espaces qui sont privilégiés sont disjointes des communautés ancrées dans des territoires contigus (Beaudry et Dionne, 1996, p. 538). Hugues Dionne met en avant un argument semblable dans le cas des Municipalités régionales de comté (MRC) mises sur pied par le gouvernement québécois au milieu des années 1980. Pour Dionne, l'expérience de décentralisation par la création des MRC consiste en une tentative d'imposer des espaces institutionnels qui entrent en contradiction avec les « espaces d'identités » déjà en place (Dionne, 1986a).

Parmi les mouvements « territoriaux » les plus analysés et les mieux connus, il faut citer le mouvement populaire de l'Est du Québec, qui s'est opposé à la politique de développement

modernisatrice du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec ou BAEQ<sup>43</sup> (voir Simard, 1979, Simard, 1981, Dionne, 1989, Dugas, 1981). La problématique du mouvement populaire de l'Est du Québec a surtout été étudiée par le GRIDEQ, groupe de chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski qui ont contribué à en faire une problématique centrale (GRIDEQ, 1993)<sup>44</sup>. Le BAEQ a proposé une stratégie visant à industrialiser, à urbaniser et à rationaliser l'utilisation du territoire de l'Est du Québec. Le mouvement populaire s'y est opposé en tentant d'affirmer la viabilité d'un mode de développement rural (GRIDEQ, 1975). Les chercheurs du GRIDEQ ont montré d'une part que l'action des mouvements populaires traduit un refus catégorique du développement modernisateur et que, d'autre part, il s'agit d'un projet alternatif territorial mettant en relief une volonté de rester :

L'analyse de l'expérience du BAEQ nous dévoile une intervention de type fonctionnel (vertical) visant à permettre un ajustement économique régional susceptible de réaliser un rattrapage provincial. Les volontés populaires de développement local (villages ruraux du Haut-Pays) exprimeront des perspectives territoriales et communautaires (horizontales) qui deviendront incompatibles avec les conditions de « rattrapage » économique et de développement régional prônées par les planificateurs (Dionne, 1989, p. 66 ; voir aussi Dionne, 1984 ; Jean, 1986, p. 175-176 ; Dugas, 1981 ; Dionne, 1996 ; Bernier, Dionne et Saucier, 1989-1990 ; GRIDEQ, 1975).

Nous nous limitons ici à l'exemple des travaux sur l'Est du Québec. Les analystes du paradigme territorial se sont cependant aussi penchés sur la question du développement dans d'autres régions périphériques. On pourrait parler de Greg Allain et Serge Côté, dont les travaux

---

<sup>43</sup> Le mouvement populaire comprend une diversité d'éléments, depuis des mouvements de protestation tels que les Opérations Dignité, qui s'opposaient à la fermeture proposée de paroisses marginales, jusqu'à des coopératives d'aménagement des ressources proposant une solution de rechange à l'aménagement modernisateur du BAEQ (Gagnon, 1985).

<sup>44</sup>Les travaux du GRIDEQ feront l'objet d'une étude de cas approfondie au quatrième chapitre.

portent sur les Conseils régionaux du Nouveau-Brunswick, qui mettent en lumière l'existence d'une dichotomie opposant des politiques étatiques fonctionnelles et des mouvements locaux territorialisés (Allain et Côté, 1986), ou du Groupe de recherche en intervention régionale sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean (par exemple Klein et Gagnon, 1989 ; Boudreault, 1992). À cette liste, on pourrait aussi ajouter des travaux qui, sans critiquer les politiques de développement régional, privilégient un développement territorialisé pour les régions périphériques. À titre d'exemples mentionnons les travaux de Greg MacLeod sur l'expérience coopérative de Mondragon et de la corporation de développement New Dawn du Cap-Breton (MacLeod, 1986 et 1997) ou ceux de plusieurs auteurs québécois sur l'autogestion (Gagnon et Rioux, 1988 et Dupuis et al, 1982<sup>45</sup>).

Les tenants de l'approche territoriale, nous l'avons vu, s'opposent aux stratégies fonctionnelles du développement régional. Or, on constate qu'ils réagissent de la même façon au développement localisé.

Bernard Planque, l'un des pionniers du développement localisé, trace un portrait assez pessimiste qui remet en question à la fois le développement « par le haut » et « par le bas » :

Entre l'idée d'un développement "par en haut" incertain dans ses effets et dont les mécanismes semblent en grande partie bloqués et celle d'un développement "par en bas" dont l'efficacité est peu garantie, le développement décentralisé, et notamment celui des régions périphériques, est-il dans une impasse? [...] Dans des publications récentes, j'ai proposé une analyse des structures spatiales de l'appareil productif en termes de fonctions (Décision, Recherche-Développement, Production) et de types de qualification du travail (Planque, 1983, p. 10-11).

Planque propose une troisième voie. Contrairement à l'approche « par le bas », celle-ci est davantage axée sur les fonctions du développement. Nous nous intéresserons particulièrement à

---

<sup>45</sup> Ces auteurs, tout comme MacLeod, n'emploient pas le terme « développement local » mais la voie de développement qu'ils proposent rejoint celle du paradigme territorial.

la lecture qu'il propose des deux autres voies rejetées. Au sujet du développement local, il dit que son « efficacité est peu garantie ». Ailleurs, il déclare qu'il s'agit d'une approche utopique (Planque, 1983, p. 7). Dans le cas du développement « par le haut », le diagnostic est tout autre. Il indique alors que les « mécanismes semblent en grande partie bloqués », en faisant allusion aux éléments du développement industriel qui engendrent la croissance dans les régions périphériques. Selon la lecture de Planque, le développement industriel doit être rejeté parce que les mécanismes producteurs de croissance régionale ne fonctionnent plus<sup>46</sup>.

Face à un mode de développement en panne, il faut trouver de nouveaux moyens, de nouvelles fonctions, pour arriver à l'objectif de la croissance. Dans la citation présentée plus haut, Planque se montre très clair : ce qui l'intéresse, ce sont les fonctions du développement, celles qui permettent une croissance locale dans la nouvelle dynamique de désengagement de la grande entreprise vis-à-vis du tissu local.

Les solutions examinées par les théoriciens du développement localisé sont assez éclairantes à cet égard. Pour Greffe, cette approche équivaut à une « sublimation de la petite

---

<sup>46</sup> Les théoriciens du développement localisé considèrent que le développement par le haut ne fonctionne plus parce que les « effets d'entraînement » sont en panne (May, 1986). L'idée des effets d'entraînement postule que les entreprises industrielles se situent en quelque sorte dans une chaîne d'entreprises. Elles ont besoin, tant en amont qu'en aval, d'autres entreprises, que ce soit par exemple pour fabriquer les machines qui vont être utilisées dans la production ou pour distribuer les produits. On peut parler d'entraînement dans la mesure où l'investissement créé permet la création d'emplois dans des entreprises en amont et en aval. Les théoriciens du développement régional, eux, pensent à partir de la notion d'effets d'entraînement des moyens pour arriver au décollage des régions périphériques. Pour la théorie des pôles de croissance qui a été dominante, le décollage économique régional vient de la concentration de l'investissement dans des centres clés pouvant stimuler une croissance soutenue. « Efforts to strengthen these focal points in slow-growth regions can start a process of self-sustaining economic growth » (Savoie, 1992, p. 6). L'efficacité de ces efforts suppose que ces effets d'entraînement prennent place en région, c'est-à-dire que l'entreprise établisse des liens serrés avec sa région, qu'il se crée, pour reprendre l'expression de Nicole May, un « tissu industriel local et régional » (May, 1986, p. 6). C'est ce tissu qui rend plausible la solution proposée par les théoriciens du développement « par le haut ». Le milieu des années 1970 a été marqué par une crise notamment des rapports spatiaux de l'entreprise (Sallez, 1992). On constate que ceux-ci sont de moins en moins liés à la région, mettant ainsi en péril la capacité de la grande entreprise de jouer un rôle clé pour le développement régional (May, 1986, p. 8-9).

entreprise ». Ce courant de pensée préconise le recours à la petite entreprise comme panacée.

Arguant de la vitalité des Petites et Moyennes Entreprises [...] un certain nombre de "penseurs" et de responsables politiques ont considéré que la création de petites et moyennes entreprises était le meilleur moyen de relancer le développement. Et, comme cette création commence nécessairement par en bas, on a peu à peu confondu développement local et création de petites entreprises (Greffé, 1988, p. 66).

En effet, le discours du développement localisé refuse la grande entreprise, prétextant l'incapacité grandissante de celle-ci de livrer la marchandise. On privilégie plutôt la petite entreprise qui est davantage liée au milieu local (Germain et Hamel, 1985, p. 37 ; May, 1986).

Cependant, ce regard « fonctionnel » ne signifie pas pour autant un oubli total du territoire (Crevoisier, 1991). Le territoire est en fait la clé du succès économique, la source de l'avantage comparatif (Maillat, 1992, p. 201). Les relations de confiance et les réseaux d'affaires locaux deviennent une condition pour la création de petites entreprises et de milieux prospères capables de se tailler une place de choix dans l'économie (Putnam, 1993 ; Perrin, 1992 ; Maillat, 1992).

Or, cette compréhension du territoire est rejetée vivement par les défenseurs du paradigme territorial, pour qui le projet de développement territorial se situe à l'opposé de l'insertion dans le marché. Klein et Waaub soutiennent ce qui suit :

une partie des récents écrits confondent développement local et développement localisé. Se référant tantôt aux districts industriels, tantôt encore aux milieux innovateurs et aux bassins technologiques, tantôt aux grappes productives et aux filières localisées, ce type de littérature laisse croire que le développement local constitue une réalité évaluable empiriquement à partir de paramètres de performance et de compétitivité similaires à ceux que l'on applique aux entreprises (Klein et Waaub, 1996, p. 511).

Si le projet de développement localisé se sert du territoire comme moyen permettant de mieux faire concurrence sur le marché, le champ du développement local, quant à lui, oppose le

territoire aux forces du marché. Il ne s'agit pas pour les communautés territoriales de devenir plus concurrentielles, mais bien de refuser le jeu de la compétition (Klein et Waaub, 1996), de résister à la déstructuration des communautés imposée par le fonctionnement du marché (Beaudry et Dionne, 1996).

Le développement local tel que perçu par des auteurs comme Bernard Vachon et Hugues Dionne a la particularité d'être endogène non seulement sur le plan des forces qui contribuent au développement, mais aussi sur le plan de la conception du développement. Que l'on parle de développement endogène, de développement intégré ou de développement global, on s'entend sur le refus des communautés locales de se conformer à une logique marchande et sur la volonté d'envisager le développement en fonction des visées sociales, économiques et environnementales de la communauté<sup>47</sup>.

En reprenant les propos de Beaudry et de Dionne, nous pouvons dire que la contribution de l'approche territoriale est « d'analyser le rôle de la contiguïté spatiale dans la construction de la réalité sociale » (Beaudry et Dionne, 1996, p. 538). Les collectivités géographiques et leur participation au développement sont au coeur du paradigme territorial, tout comme du développement localisé. Les auteurs en développement local se distinguent du fait qu'ils cherchent à comprendre l'espace en fonction du sens qui émane du territoire et des relations de proximité; ils veulent concevoir le développement en fonction d'une compréhension où le sens de la communauté l'emporte sur la logique du marché.

---

<sup>47</sup> Pour Malongi F.Y.M. Musambi, « le concept de *développement endogène* entend mettre en évidence l'idée que le développement procède des aspirations des peuples qui choisissent d'accéder à une forme d'existence supérieure en fonction de leurs idéaux, de la représentation qu'ils se font d'eux-mêmes et des potentialités que leur offre leur espace physique et culturel» (Musambi, 1996, p. 20) tandis que «*le développement intégré* [dans] l'usage que nous en faisons ici signifie *un développement dans lequel se réalise une cohésion des différentes dimensions de*

## B) Un élargissement de la réflexion

Nous avons pu voir que les penseurs de l'approche territoriale s'opposent tout d'abord aux politiques de développement régional et ensuite à la voie du développement centrée sur la petite et moyenne entreprise. Or, on s'en rappellera, les cadres de ce champ sont dynamiques. Si les régions périphériques furent l'objet central de la réflexion, de plus en plus celle-ci s'ouvre pour prendre en compte de nouveaux contextes et de nouvelles problématiques. Ces travaux, il nous semble, doivent être lus comme s'insérant dans une dynamique d'élargissement de la discipline. En proposant un « développement intégré » du territoire local, le champ du développement local rejoint d'autres courants qui s'inscrivent en faux contre la logique fonctionnelle du développement. Nous retiendrons ici deux exemples de types de travaux qui s'orientent vers un élargissement de la réflexion, soit les travaux dans le contexte urbain (ou le développement économique communautaire) et les travaux en matière de développement durable<sup>48</sup>.

### 1) le contexte urbain

Fontan et Tremblay avancent que la distinction entre le développement communautaire et le développement local a tendance à s'estomper dans la pratique (Fontan et Tremblay, 1994, p. 4). Tout comme Pierre Hamel (1989, p. 132), ces auteurs suggèrent que la dimension

---

*l'homme»* (p. 19).

<sup>48</sup> Notre présentation du développement local « territorial » peut difficilement prétendre d'être exhaustive surtout si l'on tient compte du caractère dynamique du champ. A cause des frontières mouvantes, il devient presque impossible de répertorier le champ sans lui imposer une nouvelle clôture. Notre intention dans ce chapitre n'était pas de montrer qu'une approche consciente de l'histoire était totalement absente, mais plutôt que les principales mouvances excluent le poids de l'histoire.

significative se situe dans le type d'approche au développement (plutôt que dans le rapport avec le développement régional), de sorte que les initiatives urbaines peuvent être considérées comme du développement local (Fontan et Tremblay, 1994, p. 5). Dans un même ordre d'idées, Louis Favreau et Benoît Lévesque considèrent que le développement économique communautaire est une composante du champ de développement local (Favreau et Lévesque, 1996). Les propos de ces auteurs témoignent d'une certaine volonté d'étendre le développement local à un cadre urbain<sup>49</sup>.

Si le mouvement de l'Est du Québec occupe une place importante dans les travaux sur les régions périphériques, il en va de même pour les mouvements qui ont pris forme dans les vieux quartiers en voie de désindustrialisation de Montréal (Hamel, 1995, p. 292)<sup>50</sup>. Les chercheurs qui se sont penchés sur ces mouvements ont voulu montrer de façon très explicite que ceux-ci se sont créés en réaction contre la logique fonctionnelle du développement qui menace les quartiers en restructuration économique.

À la différence de l'action entreprise sur une base sectorielle (par champ d'intervention), les initiatives de développement local et notamment le DEC [développement économique communautaire], mettent l'accent sur le lien nécessaire entre d'un côté, l'emploi et les conditions d'emploi, et de l'autre, le contrôle de l'espace local et régional, et cela entre les acteurs concernés par les enjeux économiques concrets comme ceux liés à la revitalisation des quartiers en difficulté (Favreau et Lévesque, 1996, p. 26).

Dans cette lecture, Favreau et Lévesque refusent de penser la revitalisation dans des paramètres

---

<sup>49</sup> Pour Pierre Hamel, le développement économique communautaire est une phase particulière des mouvements urbains. Contrairement au développement communautaire qui précède les années 1980, le développement économique communautaire s'est montré plus préoccupé face « au développement local, à la relance économique, à la création d'entreprises et à la formation des travailleurs » (Hamel, 1995, p. 292).

<sup>50</sup> Montréal comptait en 1994 sept corporations de développement économique communautaire (CDEC) exerçant leurs fonctions dans des quartiers qui subissent le déclin économique de la métropole et le déménagement de l'activité productive vers la banlieue (Fontan et Tremblay, 1994, p. 486-494).

strictement économiques de création d'emplois et de mise en place des conditions nécessaires à la création d'emplois (formation, amélioration de la compétitivité, etc.). Ce refus est celui de la conception fonctionnelle (« sectorielle » selon les mots de Favreau et Lévesque) au profit d'une logique territoriale, d'un « contrôle de l'espace local ». Dans un même ordre d'idées, Klein et Waaub s'interrogent sur les stratégies de reconversion économique des vieux quartiers industriels de Montréal. Ils font une distinction entre les stratégies qui veulent « se mobiliser afin d'orienter les forces du marché ou s'y soumettre » (Klein et Waaub, 1996, p. 511).

Cette dichotomie prend forme (soit explicitement ou implicitement) dans une bonne partie des textes qui portent sur le développement économique communautaire (voir par exemple Favreau et Saucier, 1996, Noraz, 1996, Fontan, 1994, et Favreau, 1989). On peut noter que, si les pratiques locales des régions périphériques répondent à une vision de l'espace induit par le développement régional, les mouvements urbains réagissent plutôt à d'autres sources de développement fonctionnel. Pour Hamel, les mouvements urbains montréalais s'expliquent dans le contexte d'une réaction aux politiques d'aménagement de l'administration montréalaise (Hamel, 1991, p. 22). Plusieurs autres auteurs pointent du doigt la mondialisation des marchés qui engendre une restructuration locale souvent insensible aux ancrages territoriaux (Fontan et Tremblay, 1994, p. 77-79), ou le vide laissé par la crise de l'État-providence (Favreau et Saucier, 1996).

## 2) le développement durable

Luc Juillet et Caroline Andrew soutiennent que :

La fin des années 1980 fut marquée par un renouveau du discours sur la relation

entre le développement économique et la dégradation de l'environnement naturel. À un discours plus antagoniste exigeant l'arrêt de la croissance, on substitua un discours plus conciliant misant sur la poursuite d'un développement d'une autre nature, soucieux des limites écologiques et de la justice sociale (Juillet et Andrew, 1999, p. 76).

Ce nouveau discours c'est bien entendu celui du « développement durable » qui rompt avec le discours contre le développement qui avait dominé le mouvement écologiste jusque là (Roseland, 1992, p. 6 ; Torgerson, 1995). En posant environnement et développement comme pouvant et devant être réconcilié, le discours sur le développement durable inaugure en quelque sorte la participation des écologistes au développement et l'introduction de la préoccupation environnementale.

Pour Christiane Gagnon, l'environnement est devenu une préoccupation majeure pour divers mouvements sociaux dans les années 1980, de sorte que ce thème constitue désormais un enjeu «socio-spatial » (Gagnon, 1991, p. 233). Dans un autre texte Gagnon et Klein (1989), soutiennent l'idée voulant que la montée de la préoccupation environnementale justifie un regard tout spécial sur les mouvements écologistes<sup>51</sup>. Dans ce texte, il est question en particulier des groupes écologistes dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui sont, aux dires de Gagnon et Klein, des intervenants clés dans les dossiers importants pour le développement régional (Gagnon et Klein, 1989, p. 115). Pour ces deux auteurs, le développement durable semble bien être, en quelque sorte, une nouvelle préoccupation incorporée par les mouvements territoriaux régionaux. Pour Gagnon et Klein, les mouvements environnementaux s'insèrent dans la problématique

---

<sup>51</sup>Fontan et Tremblay diront en 1994 : « [b]eaucoup plus marginal jusqu'à maintenant, l'objectif du développement durable fait également souvent partie des objectifs du développement local » (Fontan et Tremblay, 1994, p. 147).

régionale, et, comme les mouvements des régions périphériques, ils sont en recherche d'« espaces d'autonomie » et de « territorialité » (Gagnon, 1986 ; Gagnon, 1989).

Bien avant que la Commission Brundtland ne crée le terme « développement durable », un groupe d'intellectuels américains avait fondé la *Regional Planning Association of America* (RPAA). En réaction contre le modèle américain de planification centré sur les « métropoles », ce groupe avait établi un autre modèle où la planification et l'aménagement territorial reposaient sur une prise en compte de l'interdépendance humaine avec son environnement. Pour la RPAA, le modèle dominant doit être remis en question parce qu'il ne permet pas l'affirmation d'un sentiment d'appartenance à des communautés régionales ancrées dans leurs écosystèmes naturels.

The human region, in brief, is a complex of geographic, economic, and cultural elements. Not found as a finished product in nature, not solely the creation of human fantasy[...]One must not confuse the region, which is a highly complex human fact, with arbitrary areas carved out to serve some single interest, such as government of economic exploitation (Mumford cité dans Friedmann et Weaver, 1979, p. 31, voir aussi Luccarelli, 1995, p. 9-55).

Cette conception de la région critique les tentatives de réduire la région à une seule fonction. L'espace doit plutôt être utilisé selon une définition qui tient compte de la multifonctionnalité de la région. Pour la RPAA, la région est un territoire, mais un territoire qui est en quelque sorte à refaire puisqu'il est le produit de l'interaction entre l'humain et son monde naturel. C'est par cet échange avec le territoire que se crée la communauté, une communauté définie justement par les rapports avec le monde naturel.

La RPAA nous semble effectuer une synthèse entre l'appartenance communautaire et le développement durable. Plusieurs travaux contemporains font une démarche très similaire, dans la mesure où ils envisagent la recherche du développement durable dans le cadre de

communautés ancrées dans leur territoire.

On se souviendra que, pour les chercheurs étudiant les régions périphériques, le territoire est un vécu, un bagage commun venant d'une proximité spatiale. Contrairement à ce qu'affirment plusieurs auteurs en développement local, ces espaces d'autonomie territoriale sont à faire. Jean Désy et Gilles Tremblay ont étudié le développement des communautés qui vivent de l'exploitation forestière et concluent qu'il est nécessaire de remplacer le mode d'exploitation présent, fondé uniquement sur les besoins étroits des exploitants forestiers, par ce qu'ils appellent une « planification stratégique régionale ». Cette démarche engage les acteurs régionaux dans la recherche d'une utilisation des ressources forestières selon le concept de « biomasse » (Désy et Tremblay, 1993, p. 311-315). En somme, ces auteurs avancent que la planification permet aux différents intervenants régionaux de concevoir une utilisation maximale des ressources forestières définies grâce à l'utilisation de toutes les composantes de la forêt (incluant les résidus habituellement gaspillés par l'exploitation traditionnelle). Cette notion de planification régionale est associée à la construction d'un territoire commun, à l'édification d'une conscience régionale d'appartenance à un même environnement<sup>52</sup>. On retrouve dans les travaux d'Alejandro Rada-Donath une démarche similaire qui veut mettre à contribution les acteurs locaux dans un processus de création d'une « éthique de l'environnement au niveau régional » (Rada-Donath, 1992).

Ces travaux sur la question du développement durable rejoignent une tradition d'auteurs en développement régional qui cherchent des outils pour développer des communautés régionales

---

<sup>52</sup> « C'est ni plus ni moins que l'apprentissage collectif d'un niveau de conscience supérieur, mettant en synergie les efforts concertés, continus et déterminés de centaines de collectivités, entreprises et organismes régionaux[...] » (Désy et Tremblay, 1993, p. 331).

qui tirent leur appartenance commune de la conscience de faire partie d'un même environnement naturel. On a pu constater dans les travaux de la RPAA, tout comme dans ceux que nous venons de citer, une volonté de penser des outils d'intervention assez concrets (et non seulement de compréhension), démarche justifiée sans doute par le fait que le territoire, la région, est à construire. On peut parler d'un « territoire » à construire dès lors que les pratiques locales sont « fonctionnelles », qu'elles dissocient les objectifs humains des objectifs naturels. Le territoire, la « région » de Lewis Mumford pourra émerger lorsque ces visions fonctionnelles seront dépassées. Contrairement aux autres auteurs en développement local qui considéraient que le territoire est déjà défini et qu'il résiste à l'assaut fonctionnel provenant de l'État, les auteurs qui s'interrogent sur le développement durable voient les relations fonctionnelles comme étant présentes mais devant être dépassées pour instaurer un territoire, un écosystème.

## **DEUXIÈME SECTION Le paradigme territorial et la démocratie**

Pour plusieurs auteurs, dont Joanne Jessop et Clyde Weaver, l'approche « territoriale » mise en avant par Friedmann et Weaver s'inscrit dans un changement de paradigme de développement (Jessop et Weaver, 1985, p. 151, Gore, 1984). Micheal Patton voit la notion de paradigme comme faisant référence à des visions du monde qui structurent la compréhension de la réalité en définissant ce qui est important et légitime (Patton, 1978), tandis qu'Adam Foster-Carter maintient que les paradigmes sont porteurs d'*underlying assumptions* (d'hypothèses sous-jacentes) qui guident la façon d'organiser la compréhension de la réalité (Foster-Carter, 1976).

Pour Guba et Lincoln, « [q]uestions of method are secondary to questions of paradigm which we define as the basic belief system or worldview that guides the investigator, not only in choices of method but in ontologically and epistemologically fundamental ways » (Guba et Lincoln, 1994, p. 105). Tous ces auteurs attribuent aux visions du monde un rôle primordial, celui de faire office de lunettes permettant d'ordonner et de comprendre la réalité. Les choix des méthodes et des approches qui seront privilégiées sont le reflet de ces paradigmes sous-jacents.

Selon nous, ces paradigmes sont importants parce qu'ils structurent non seulement le regard que l'on porte sur la réalité, mais aussi la place que l'on donne à la démocratie. C'est au niveau des paradigmes que se décide le rapport que la recherche entretient avec le social, avec l'espace. Les théoriciens de l'approche territoriale cherchent à proposer un développement qui est davantage démocratique. Nous soutenons que, malgré tout, ils ne réussissent pas à dévoiler tout le potentiel démocratique des pratiques locales parce que, selon le paradigme qu'ils privilégient, **l'espace est un donné opérant selon une logique bien arrêtée, la logique territoriale définie en opposition avec la rationalité fonctionnelle (sectorielle).**

#### A) Un engagement démocratique

Il est intéressant de souligner que les défenseurs du développement localisé ne font habituellement pas référence explicitement à la démocratie comme justification de ce qu'ils proposent pour le local. Par exemple, quand Bernard Planque affirme que « la seule clef de l'autonomie, c'est la compétitivité », il n'est manifestement pas question pour lui que la population locale choisisse les voies de son autonomie, celle-ci étant dictée par la logique économique. Aux yeux des théoriciens du développement localisé, la question de la démocratie

semble prendre l'arrière-banc face à la logique économique. Cela ne veut cependant pas dire que cette analyse fonctionnelle ne signifie rien pour la démocratie. L'idée voulant que la logique économique doive s'imposer suppose une certaine conception de la démocratie même si celle-ci n'est pas explicitée (Chiasson, 1997).

Les chercheurs qui s'intéressent au développement local sont davantage portés à se référer à la démocratie. Dewey Bandy, par exemple, affirme que le « développement local alternatif » est plus démocratique que le développement local « mainstream », qui est « anti-démocratique » (*undemocratic*) (Bandy, 1987). Sans être toujours aussi tranchants, plusieurs auteurs avancent tout de même que les pratiques locales rendent possible une démocratisation de l'économie, ce qui laisse entendre que les pratiques économiques dominantes sont peu démocratiques ou ne le sont pas du tout (Hamel, 1989, p. 128 ; Jessop et Weaver, 1985 ; Fontan et Tremblay, 1994).

Les auteurs du développement local considèrent que le développement territorial est démocratique. Juan-Luis Klein dit que le développement local ouvre des « poches de liberté » ou encore des « espaces d'autonomie » (Klein, 1989, p. 191). La société globale n'est pas démocratique puisque l'autonomie et la liberté ne se trouvent que dans de petites sphères locales. Le développement local crée des poches de liberté, il permet à la démocratie de s'exprimer.

Pour d'autres auteurs tels que John Friedman (1992) ou Swack et Mason (1987), l'action locale permet l'*empowerment* des communautés. Comme le précisent Fontan et Tremblay, cet *empowerment* désigne « la prise en charge ou [l']accroissement de la capacité d'intervention de la collectivité » (Fontan et Tremblay, 1994, p. 131). Ce ne sont là que quelques exemples qui confirment que les auteurs ayant écrit sur le développement local considèrent qu'ils mettent en place la démocratie (l'autonomie, l'*empowerment*).

Certes, le fait de contester les pratiques économiques dominantes représente, comme nous l'avons déjà indiqué, une contribution de taille à la démocratie. Mais, la compréhension de la démocratie fournie par les travaux en développement local laissent tout de même voir certaines failles. Cette démocratie passerait par un contrôle communautaire des outils de développement tandis que le mode de développement dominant ne peut pas être démocratique, parce qu'il est soumis au contrôle de la logique du marché (Bandy, 1987) ou de l'État (Dionne et Beaudry, 1996). C'est comme si les grands appareils (le marché ou l'État bureaucratique) n'étaient que des contraintes à la pleine expression de la volonté des communautés locales. Pour les penseurs du développement local, **les communautés locales sont des « espaces d'autonomie », des lieux démocratiques, à condition que la communauté locale puisse se libérer de la tutelle de l'État ou du marché** (Chiasson, 1998).

Les travaux en développement local veulent contribuer à la démocratie en redonnant aux territoires le contrôle de leur devenir. Nous voulons faire valoir l'argument que la contribution démocratique de ces travaux est tempérée par leur paradigme de recherche commun. Autrement dit, la conception de l'espace qui est au coeur du développement local ne permet pas de faire une lecture pleinement démocratique du local.

## B) Le développement local : question de paradigmes

### 1) le paradigme territorial : le territoire opposé à l'espace fonctionnel

Pour Charles Gore, la science régionale se caractérise par une conception de l'espace qu'il qualifie de *spatial separatist theme* : « The spatial separatist theme [is] the notion that “it is

possible to identify, separate and evaluate the spatial either as an independent phenomenon or property of events examined through spatial analysis” » (Gore, 1984, p. 175). Antoine Bailly, dans un même ordre d'idées, dira : « Il n'est pas possible de localiser les activités sans tenir compte de l'homme et de ses aspirations. Et pourtant, en science régionale, une vision matérialiste du monde reste dominante du fait de l'utilisation de concepts issus de l'économie classique » (Bailly, 1992, p. 3-4). Ces deux auteurs critiquent la science régionale parce qu'elle pense l'espace et son développement de façon positiviste en les dissociant des valeurs humaines (Gore, 1984, p. 17-21)<sup>53</sup>.

En étudiant la question des paradigmes dans l'interprétation du sous-développement, Adam Foster-Carter note que les auteurs qui critiquent l'approche modernisatrice<sup>54</sup> ont eu tendance à épouser les postulats totalement inverses à la théorie dominante (Foster-Carter, 1976, p. 172). Dans notre présentation des approches « territoriales », nous avons expliqué que la même tendance est au coeur de l'élaboration de ce que l'on pourrait appeler le paradigme « territorial ». Nous avons montré que cette tendance se construisait à partir de conceptions de l'espace diamétralement opposées aux conceptions « fonctionnelles ». La compréhension du développement qui ressort de cette démarche de construction est évidemment l'antithèse du développement « fonctionnel », que l'on retrouve tant dans la pensée du développement régional

---

<sup>53</sup> Il faut se méfier de cette critique du positivisme : on procède comme si la logique de l'économie était extérieure à l'expérience humaine. Éric Forgues exprime des réserves similaires à l'égard d'un texte de Michel Freitag, qui soutient que l'économie est **contre** la société, comme si l'économie était hors de la société (Forgues, 1995). Il semblerait plus approprié, comme le souligne Forgues, de considérer la logique économique (l'intérêt privé) comme faisant partie de l'expérience humaine authentique, de la société. S'il est dangereux de considérer que cette logique économique constitue l'ensemble de l'expérience humaine, il est également dangereux de considérer qu'elle n'en fait pas partie.

<sup>54</sup> Foster-Carter se penche surtout sur les approches néo-marxistes, dont celle mise en avant par A. Gunder Frank.

que dans les politiques qui s'en inspirent. Comme le souligne Nicole May :

Le développement local, en tant qu'il se constitue "contre", devient ce qui échappe aux grands mouvements structurels, ceux de l'économie de la mobilité et de l'indifférence croissante à l'espace local, poche de liberté, espace d'autonomie sociale où peuvent encore s'affirmer des subjectivités individuelles et se construire des référents identitaires. D'un côté, la déterritorialisation de l'économie et l'exigence de mobilité généralisée des individus; de l'autre, un local au développement endogène, autocentré, fait de "solidarités territoriales", s'appuyant sur des savoirs et des savoir-faire antérieurs et investi d'une fonction de gardien des rapports du passé et du territoire (May, 1986, p. 10).

Il ne s'agit pas de dire que les approches territoriales nient la présence de conceptions fonctionnelles, mais bien qu'elles situent l'autonomie à l'extérieur de ces territoires fonctionnels. Pour reprendre les termes de Claude Raffestin, nous dirons que les approches territoriales favorisent un développement basé sur le vécu. En le considérant comme le refus local de la logique fonctionnelle, cette approche territoriale prête un sens particulier au vécu ou, en d'autres mots, aux pratiques territoriales. Le vécu tel que défini par les tenants du développement local est celui du refus local de la logique fonctionnelle.

Il s'agit d'un changement de paradigme dans la mesure où l'approche territoriale se construit sur un refus de la compréhension modernisatrice du développement régional. Cependant, en anticipant la prochaine partie, nous pouvons dire qu'en pensant le territoire à partir d'un paradigme inverse à celui qui présume un espace fonctionnel, les travaux de développement local adhèrent à un même schème de compréhension à deux pôles tout en se plaçant à l'autre pôle.

## 2) convergence des paradigmes

Jusqu'à maintenant, nous avons pu voir l'approche territoriale comme puisant dans un

paradigme différent de celui du développement localisé. La critique de Charles Gore nous permet de mettre cette affirmation en perspective. Pour Gore, le paradigme territorial inscrit le développement dans un espace vécu opposé à la conception fonctionnelle de l'espace; il relève donc d'une conception qui envisage un espace formant un « tout organique » doté d'une « intégrité territoriale » (c'est notre traduction). Il dira ainsi au sujet du paradigme territorial : «Its project entails identifying existing or latent “regional communities”, where people live and work in relations of mutual interdependence, sharing values which reflect the common history of that specific place[...]» (Gore, 1984, p. 230). L'idée d'un développement territorial suppose que le sens des communautés locales est défini d'avance, que ces communautés territoriales se sont données une quelconque logique interne, soit celle d'une communauté d'appartenance se définissant par un projet collectif et des valeurs communes. **La présence de cette communauté, de ce « territoire » est un *a-priori* à partir duquel l'ensemble de la réflexion de l'approche territoriale s'organise.**

Sa critique va plus loin, jusque sur le terrain des paradigmes.

The change from “functional” to “territorial” regional planning is said to be a paradigm shift. In some senses it is. But the philosophical assumption of functionalism is as important (if not more important) to so-called “territorial” regional planning as it is to “functional” regional planning[...] Indeed, *territorial regional planning reflects adherence to the spatial separatist theme in a new guise*. Just as in spatial policy, elements of the spatial structure, or spatial relationships, or “locational factors” are taken to be causes, so, in territorial regional planning, the region is given causal efficacy (Gore, 1984, p. 231 les italiques sont de l'auteur).

Pour Gore, l'approche territoriale représente à cet égard un nouveau paradigme, mais elle n'en n'est pas moins constituée d'un ensemble de suppositions fondamentales. Selon Gore, au-delà du fait que leur vision de la modernisation diverge, le développement territorial et le développement

fonctionnel se rejoignent par une vision du monde qui veut que l'espace soit une réalité dont le sens est déjà précisé, dont la logique est déjà déterminée. Autrement dit, **l'approche territoriale n'arrive pas pour autant à se défaire du postulat de la science régionale, soit que le sens et la dynamique des réalités spatiales sont fixés d'avance**<sup>55</sup>.

Ainsi les défenseurs de l'approche territoriale et du développement régional (ou du développement localisé) se rejoignent dans leur façon d'envisager le débat sur l'espace. Un paradigme commun est à l'oeuvre dans la mesure où tous conçoivent de la même façon l'enjeu de l'espace, même si chacun se positionne aux pôles opposés de ce débat. Prenons à titre d'exemple les propos suivants, tenus par des chercheurs s'inscrivant dans le paradigme territorial :

La confrontation du discours gouvernemental et du discours des mouvements sociaux permet de voir que les milieux gouvernementaux traitent la question régionale d'un point de vue plutôt administratif, à partir de rationalités économiques, voire même fiscales, alors que les milieux locaux nous forcent à reposer la question de la société (Dionne et Klein, 1993, p. 234).

Tel que présenté le débat oppose une logique comptable et une logique de société, un espace vide de sens et un territoire qui, lui, serait plein de sens.

Les théoriciens du développement localisé s'entendraient, il nous semble, pour dire que ce débat entre logique économique et valeurs occupe une place centrale. Bernard Planque affirmait clairement que le développement local est une utopie parce qu'il ne tient pas compte du fonctionnement de l'économie. Pour Planque, l'autonomie ne peut venir que de la compétitivité (Planque, 1983, p. 10), tandis que, du point de vue de ceux qui préconisent l'approche territoriale, l'autonomie locale passe par le rejet de la logique du marché. Les deux camps se rejoignent du

---

<sup>55</sup> Les propos de Gore problématisent la notion de « paradigme ». Ils suggèrent que les paradigmes font possiblement appel à des visions du monde beaucoup plus fondamentales que ce que laisse entendre l'idée que le développement local implique un changement de paradigme vis-à-vis du développement régional.

fait qu'ils assimilent la logique sociétale et la logique fonctionnelle à des blocs monolithiques qui s'excluent mutuellement. Dans le cas des travaux sur le développement local, cette exclusion est attribuée à des acteurs différents; l'État est porteur de la logique fonctionnelle, tandis que les mouvements locaux (la société civile) sont à l'origine du projet normatif<sup>56</sup>. Le regard que nous venons de jeter sur le paradigme du développement local nous a permis de voir que les *underlying assumptions* du paradigme de développement fonctionnel sont à l'oeuvre dans le développement local de type territorial. En effet, de part et d'autre, les pratiques spatiales sont vues comme des réalités dont le sens est défini d'avance, qu'elles soient fonctionnelles ou territoriales. Le **territoire** a donc un sens très précis. Il véhicule un projet normatif qui est celui d'une communauté pleinement constituée. Autrement dit, la notion de territoire est chargée de sens. Dans la prochaine section, nous exposerons ce que le recours à cette notion et son application aux mouvements locaux signifient du point de vue du rapport avec la démocratie.

### 3) un paradigme qui voile la démocratie

Les auteurs du développement local pensent la question du local dans le cadre d'une opposition stricte entre des politiques étatiques fonctionnelles (ou la logique fonctionnelle du marché) et des mouvements locaux porteurs d'un projet normatif communautaire. La ressemblance est frappante avec le modèle habermassien et sa distinction entre intégration sociale et intégration systémique. Nancy Fraser présente le schéma de compréhension habermassien dans

---

<sup>56</sup> Certains auteurs semblent réduire le développement local à une simple logique comptable, alors que d'autres sont plus explicites sur la signification normative de cette logique fonctionnelle. Pour Jessop et Weaver, la logique fonctionnelle est attribuable à une conception normative d'un « "homme économique", matérialiste, laïc et rationnel[...] » (Jessop et Weaver, 1985, p. 150). Malgré ce raffinement, l'opposition entre logique fonctionnelle et logique territoriale se maintient tout de même chez Jessop et Weaver.

les termes suivants :

Socially integrated action context are those in which different agents coordinate their actions with one another by reference to some form of explicit or implicit intersubjective consensus about norms, values, and ends[...] System-integrated action contexts, on the other hand, are those in which the actions of different agents are coordinated with one another by the functional interlacing of unintended consequences, while each individual action is determined by self-interested, utility-maximizing calculations[...] (Fraser, 1989a, p. 116-117).

On voit bien dans cette citation le parallèle qui peut être fait entre les travaux sur le développement local et les travaux d'Habermas. Dans les deux cas, la distinction est claire entre des acteurs sociétaux qui partagent une même compréhension et des acteurs systémiques porteurs de relations fonctionnelles. Tout comme dans le cas d'Habermas, qui parle de « colonisation » des contextes sociétaux (Fraser, 1989a, p. 121), le paradigme territorial cherche à enrayer la pénétration de la logique fonctionnelle dans le terrain local<sup>57</sup>.

Fraser critique cette dichotomie entre *socially integrated action context* et *system integrated context*, avançant que celle-ci empêche de penser les relations fonctionnelles dans la société civile autrement que par le recours à la notion de « colonisation », d'infiltration des systèmes dans la société civile (Fraser, 1989a, p. 120 et 129-130). C'est essentiellement l'argument que nous voulons mettre de l'avant à propos de l'approche territoriale. Tout comme

---

<sup>57</sup> Le parallèle avec Habermas pourrait être poussé plus loin dans la mesure où le schéma habermassien fait une autre distinction, cette fois à l'intérieur du « *socially integrated action context* ». Cette dernière distinction oppose le monde-vécu conventionnel au monde-vécu post-conventionnel. Dans le premier cas, le consensus communautaire est déjà inscrit dans la socialisation des individus, tandis que, dans l'autre, le consensus est à construire par une discussion critique (Fraser, 1989a, p. 120). Ce deuxième axe du schéma habermassien est utile en ce sens qu'il fournit un schéma d'explication mettant en parallèle les mouvements centrés sur la protection du territoire (tels qu'on les retrouve par exemple chez les chercheurs du GRIDEQ) et les mouvements qui veulent construire un territoire (les mouvements qui se penchent sur le développement durable). Le cadre d'Habermas met ces deux types de mouvements sociétaux dans une opposition commune à l'empiètement par la logique fonctionnelle des systèmes.

**Habermas, les auteurs du développement local pensent le territoire local comme un espace de relations consensuelles, ce qui les empêche de concevoir le territoire comme une entité où interagissent des éléments de consensus communautaire avec des éléments fonctionnels (d'intérêts individuels).**

Fraser reproche à Habermas d'enfermer le sens des pratiques sociétales dans une logique particulière<sup>58</sup>. Il en va de même pour les chercheurs en développement local, qui considèrent que les pratiques territoriales obéissent à une logique communautaire. Ces chercheurs s'interdisent de voir la communauté locale sous son visage historique, c'est-à-dire comme faisant appel à plusieurs logiques concurrentes. En ce sens, nous pouvons taxer d'a-historique le postulat que Gore qualifie de *spatial separatist theme*. Cette démarche a-historique des défenseurs de l'approche territoriale s'insère dans un paradigme qui caractérise également le développement régional : les espaces sont porteurs de logiques clairement identifiables et séparables. Le paradigme territorial s'enchâsse dans ce postulat en opposant diamétralement territoire et fonction. Cet antagonisme fait du territoire un lieu porteur d'une identité, d'un sens, qui est imperméable à l'histoire. Par extension, les pratiques locales (territorialisées) participent, elles aussi, d'une approche a-historique. L'opposition territoire-fonction écarte la possibilité que le sens des pratiques soit lui-même historique<sup>59</sup>.

Cette lecture a-historique de l'espace implique une certaine conception de la démocratie. Le parallèle avec le schéma d'explication habermassien est éclairant à ce sujet. Comme le

---

<sup>58</sup> La seule dynamique de sens possible est celle de colonisation et d'expulsion des systèmes.

<sup>59</sup> Il ne s'agit pas de dire que ce type d'approche n'alloue que des pratiques fixes sans histoire, mais plutôt qu'elle écarte la possibilité que les pratiques soient historiques parce qu'elles font appel à des logiques qui peuvent être contradictoires (voir Thériault, 1997).

souligne Madine VanderPlaat, pour Habermas la pénétration de la logique systémique dans le monde-vécu « constitutes one of the most fundamental threats to democracy in the modern world » (VanderPlaat, 1997, p. 146). Pour qu'il y ait démocratie, la « colonisation du monde-vécu » doit être endiguée. À cause de la définition a-historique de l'espace voulant que le territoire soit porteur d'une logique communautaire, l'approche territoriale considère que l'émancipation et (implicitement) la démocratie du local passent automatiquement par l'endiguement de la logique fonctionnelle. La lecture a-historique veut que territoire et fonction s'excluent et résident dans des lieux différents, de sorte que l'on est amené à privilégier une conception qui associe la démocratie à des pratiques consensuelles et communautaires.

Ces localités participent ainsi au renouvellement du sens commun en cherchant à poser les conditions de la vie en communauté. En rendant compte brièvement de ces pratiques, nous voulons indiquer le caractère subversif des résistances territoriales qui contestent les formes de régulation instrumentales dominantes dans la société contemporaine et rappellent **l'importance des assises territoriales de toute vie en société** (Beaudry et Dionne, 1996, p. 539, c'est nous qui soulignons).

Les positions qui sont celles d'Habermas et des théoriciens du territoire équivalent à une position au lieu du survol. En pensant que la société (le local) est fondamentalement le produit de relations communautaires, ces travaux donnent un sens permanent au social, comme si le sens de l'espace local dépassait l'histoire. En privilégiant uniquement les relations communautaires et en interprétant les relations fonctionnelles comme une corruption du local, ces auteurs évacuent donc tout écart avec un corps local réel. Ils répondent en permanence à la question du mode d'organisation de la société.

Se placer au lieu du survol signifie, pour paraphraser la critique adressée par Gauchet et Lefort à la théorie démocratique, ne pas rendre justice à l'objet qu'est la démocratie (Gauchet et

Lefort, 1971, p. 7 et suivantes). Bien qu'elle prétende parfois penser des pratiques démocratiques, l'approche territoriale contribue plutôt à les occulter. En oubliant la question du politique (en explicitant le sens du social), cette approche néglige de faire place aux débats sur le sens du social. Ce sont ces débats qui sont au coeur de ce qu'est la société démocratique. C'est pourquoi nous pouvons dire que l'approche territoriale cache la démocratie.

L'approche a-historique néglige le fait que les pratiques locales n'obéissent pas qu'à une seule logique. Pourtant, et c'est l'une de nos hypothèses, ces pratiques sont façonnées par des logiques contradictoires. Pour penser démocratiquement ces pratiques, il faut saisir ce qu'elles portent de contradictions et d'incertitudes sur le sens de l'espace local.

\*

\*      \*

Dans le présent chapitre, nous voulions clarifier le regard que porte le champ de développement local sur la démocratie. Pour arriver à évaluer cet apport, nous avons d'abord dû analyser le rapport entre les travaux de développement local et la question de l'espace. Nous avons pu dégager les postulats spatiaux du paradigme territorial. En effet, tant dans sa réflexion sur les régions périphériques que dans les nouvelles problématiques qu'il aborde, ce paradigme pense l'espace local comme un territoire qu'il oppose à une lecture fonctionnelle de l'espace imposée par les grands appareils : l'État ou l'économie de marché.

Bien qu'elle représente un changement de paradigme par rapport au développement régional et au développement localisé, l'approche territoriale rallie les deux champs par un certain nombre de postulats communs, dont le suivant : l'analyse présume que l'espace territoire

et l'espace « fonction » sont des logiques qui se repoussent. Les théoriciens de cette approche partent de l'hypothèse que l'espace est fait de relations communautaires ou de relations individuelles, de sorte que l'interrelation entre les uns et les autres sont antidémocratiques. À cause d'une lecture a-historique du territoire comme porteur d'une logique communautaire, les théoriciens du développement local présument que la démocratie locale est encadrée par les paramètres de la logique communautaire.

En pensant la démocratie à l'intérieur de paramètres précis (ceux d'une conception unique des pratiques spatiales), le champ du développement local occulte la possibilité d'un débat sur la place à donner à la logique communautaire dans la constitution du lien social local. Il faudrait plutôt dire qu'il se prive de participer à un tel débat.

Dans nos études de cas, nous montrerons plus en profondeur que les travaux en développement local ont une vision a-historique de l'espace et que les pratiques locales font appel à des logiques contraires, qu'elles sont historiques.

## CHAPITRE 4 Les Cahiers du GRIDEQ : une lecture a-historique de l'espace

Nous abordons ici notre premier cas — le GRIDEQ — dans le but d'évaluer la perspective de l'espace qui est au coeur de sa réflexion sur le développement local. Notre hypothèse, on s'en souvient, veut que les travaux portant sur le développement local partent d'une conception spatiale qui fait peu de place à l'histoire.

Le développement local « territorial » comme champ de recherche fera ses premiers pas dans les années 1970 en se penchant sur des mouvements s'organisant dans les régions périphériques (Jean, 1989). Fondé en 1974 à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement de l'Est du Québec (GRIDEQ) figure parmi les premiers à s'interroger sur le développement des régions périphériques dans une perspective « territoriale »<sup>60</sup>. Il restera jusqu'à aujourd'hui un lieu important de la production du savoir sur le développement local<sup>61</sup>. Par sa longévité et par l'importance de sa production, il est un des foyers principaux d'étude du développement local au Canada. Les travaux du GRIDEQ sont une fenêtre de premier choix sur le développement local canadien depuis ses débuts.

Le GRIDEQ s'est donné, au fil des années, divers moyens pour diffuser ses recherches, notamment quatre collections — les *Cahiers du GRIDEQ*, *Actes et instruments de la recherche*

---

<sup>60</sup> Parmi les membres du GRIDEQ, on trouve surtout des sociologues, des historiens et des géographes (Lafontaine, 1989, p. 140).

<sup>61</sup> Pour une bibliographie regroupant les publications des membres du GRIDEQ compilée jusqu'en 1993 voir GRIDEQ (1993) et pour une liste des travaux très récents on peut consulter le site du GRIDEQ qui se trouve sur celui de l'Université du Québec à Rimouski.

en développement régional, *Témoignages et analyses et Tendances et débats en développement régional*<sup>62</sup> — où ses membres, parfois avec des chercheurs invités, publient leurs réflexions sur le développement des régions. En plus de leur contribution à ces collections, les membres du groupe participent à la rédaction de plusieurs revues et volumes sur le développement régional et local<sup>63</sup>.

Nous ne nous pencherons pas sur l'ensemble des travaux du GRIDEQ, ceux-ci étant déjà beaucoup trop vastes pour que nous puissions en faire une analyse approfondie. Nous nous arrêterons plus particulièrement sur les Cahiers du GRIDEQ, ensemble de 22 publications rédigées pour la plupart par les membres du collectif de recherche<sup>64</sup> ou par les étudiants inscrits à la maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski<sup>65</sup>. En nous limitant aux Cahiers, nous faisons porter notre analyse sur un corpus que Bruno Jean et Danielle Lafontaine qualifient de « principal instrument de diffusion [...] pour le GRIDEQ<sup>66</sup> » (Jean et Lafontaine, 1984).

Que ce soit dans ses propres collections ou dans des travaux publiés ailleurs, le GRIDEQ

---

<sup>62</sup>Cette dernière collection publie à chaque année les Actes du Colloque en développement régional de l'ACFAS.

<sup>63</sup> Voir à titre d'exemple le numéro spécial sur le développement local au Québec de la *Revue canadienne des sciences régionales* (1989, vol. XII, no 1), où les chercheurs du GRIDEQ (Bruno Jean, Hugues Dionne, Serge Côté et Danielle Lafontaine) ont contribué pour la majeure partie du numéro.

<sup>64</sup> Ce sont Micheline Bonneau, Pierre Bruneau, Serge Côté, Hugues Dionne, Bruno Jean, Danielle Lafontaine, Paul Larocque, France Ruest, Oleg Stanek et Nicole Thivierge. Le Groupe comprenait par le passé d'autres chercheurs tels que Juan-Luis Klein et Benoît Lévesque.

<sup>65</sup> Le programme de maîtrise est fortement lié au GRIDEQ. Ce sont les membres du collectif qui l'ont mis sur pied et qui assument une bonne partie de la charge d'enseignement et la direction des thèses (GRIDEQ, 1993).

<sup>66</sup> Les Cahiers, beaucoup plus que les autres collections, ont fait place aux publications des membres du groupe de recherche.

se préoccupe surtout du **développement régional**. Il a été fondé dans le but précis de réfléchir sur la question du développement des régions périphériques.

La fondation du GRIDEQ de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) remonte à 1974; plusieurs professeurs en sciences humaines (histoire, sociologie, économie et géographie) voulaient se donner un lieu de réflexion sur la problématique de développement et du sous-développement des petites régions marginales au Canada. Ces régions étaient alors identifiées à des *régions périphériques* dans un sens à la fois géographique, économique, politique et culturel (Jean, 1988, p. 198, les italiques sont de l'auteur)<sup>67</sup>.

Les auteurs du GRIDEQ préfèrent souvent parler, comme le fait Bruno Jean, de « nouvelles pratiques de développement régional » plutôt que de pratiques de « développement local ». On peut cependant noter une certaine ambiguïté sur ce plan. Bien que plusieurs textes renferment le terme « développement régional », d'autres parlent de « développement communautaire » (Dionne et al, 1983, par exemple) et certains — surtout des textes plus récents — contiennent le terme « développement local » (Roy et Deschênes, 1994) pour désigner ces pratiques. Nous préférons utiliser cette dernière expression, à l'instar d'un auteur comme Juan-Luis Klein, parce qu'elle souligne la volonté des acteurs de penser un développement partant de l'intérieur de la région et ainsi de le distinguer clairement du développement régional qui, lui, fait référence à des stratégies de développement de types fordiste et keynésien (Klein, 1989).

Si nous parlons de « développement local », cela ne veut pas nécessairement dire que l'espace de développement est plus restreint que celui préconisé par le développement régional. Plutôt que de marquer une distinction d'échelle, le passage du développement régional au

---

<sup>67</sup> En se penchant sur les petites régions marginales, le GRIDEQ choisit un découpage quelque peu particulier par rapport aux politiques de développement régional au Canada. Celles-ci favorisent habituellement (bien que ce ne soit pas toujours le cas) un découpage où les régions sont soit une province (le Québec) ou plusieurs provinces (les provinces de l'Atlantique) (Savoie, 1986).

développement local renvoie à un changement d'orientation. Le développement local serait alors une forme de développement où les intervenants du milieu ont une part importante à jouer, tandis que le développement régional correspond à des mesures de la part des États nationaux afin de faire face aux disparités régionales à l'intérieur du pays. Dans le sens que nous lui donnons ici, le développement local peut très bien avoir comme échelle une région de la superficie de l'Est du Québec.

Les chercheurs du GRIDEQ ont surtout étudié la région où se trouve leur université d'accueil, soit l'Est du Québec<sup>68</sup> (Jean, 1988, p. 202). Cette région est un lieu propice pour l'examen de la question du développement régional. D'une part, elle compte parmi les régions les plus défavorisées du Québec et, d'autre part, elle a fait l'objet d'importants efforts de planification destinés à favoriser son développement (les travaux du BAEQ et ses suites) et d'un contre-mouvement préconisant des mesures alternatives de développement. Citons encore une fois Bruno Jean :

En 1975, l'insuccès de l'expérience de planification étatique du développement régional issue des travaux du BAEQ était évident pour tout le monde; et cet échec avait favorisé le développement d'un mouvement régionaliste très vivant et qui commençait à définir de nouvelles approches du développement régional plus aut centrées, endogènes, participatives, etc. Il était alors tout naturel de vouloir répondre aux attentes de ces nouveaux acteurs sociaux régionaux (Jean, 1988, p. 203).

Les travaux du GRIDEQ visent justement à « répondre aux attentes » du mouvement régionaliste ou, en d'autres termes, à soutenir les efforts de développement provenant de la base.

Chris Southcott, dans un article portant sur la contribution de la sociologie aux études

---

<sup>68</sup> L'Est du Québec est la région administrative 01 du Québec, qui regroupe la Gaspésie, le Bas-Saint-Laurent et les Îles-de-la-Madeleine.

régionales, confirme la confiance du GRIDEQ dans les possibilités de développement des acteurs locaux. Pour Southcott, les auteurs régionaux canadiens-anglais qui se sont penchés sur le développement régional font une lecture beaucoup plus pessimiste centrée sur la dépendance régionale<sup>69</sup>, tandis que les études régionales québécoises sont plus sensibles à la capacité des intervenants locaux de mettre en branle le développement.

The regional studies of the 1980s often used structuralist analysis in their research but, following the Touranian model [le modèle de l'acteur d'Alain Touraine], these analyses remain subservient to the notion of the autonomous social actor. Franco-Québécois sociologists studying regional inequalities do not seem to have given up the belief that local actors are able to resist structural constraints to the extent that Anglo-Canadian sociologists have given up this belief. This is especially notable in the regional interdisciplinary research groups set up in different regional universities in Quebec and in particular the Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec (GRIDEQ) based in Rimouski, and the Groupe de recherche et d'intervention régionale (GRIR) based in Chicoutimi (Southcott, 1994, p. 344).

Les analyses du GRIDEQ, mentionnons-le, ne s'arrêtent pas là. S'il est vrai que le GRIDEQ réfléchissait déjà sur les pratiques innovatrices de développement à la fin des années 1970 et au début des années 1980, ses travaux porteront surtout, au début, sur une critique du développement dominant. En effet, tout en s'interrogeant sur le potentiel de développement des forces locales, le GRIDEQ s'est penché sur les forces externes qui sont présentées comme des obstacles au développement : la pénétration du capitalisme et l'intervention de l'État dans les dossiers régionaux.

La critique des pratiques de développement dominantes et le soutien aux mouvements

---

<sup>69</sup> Au sujet du pessimisme de la perspective canadienne-anglaise, Southcott conclut : « regional inequality was the result of larger structural components of capitalism over which local actors had little or no control. » (Southcott, 1994, p. 341).

régionaux contestataires sont les deux grands axes de la réflexion du GRIDEQ. Il convient de noter que ces deux axes sont reliés dans la démarche du groupe de recherche. Comme le rappellent Hugues Dionne *et al* :

Le risque est ici de développer surtout un discours, un vocabulaire flou qui fait fi des enjeux et des blocages véritables d'un développement souvent impossible; en cela, on pourrait avoir une attitude volontariste qui oublie les mécanismes structurels et les déterminismes sociaux qui bloquent le développement d'une région (Dionne et al, 1983, p. 23).

La réflexion sur les explications structurelles du sous-développement est, du point de vue du GRIDEQ, indissociable de la réflexion sur les pratiques de développement local.

Notre lecture des Cahiers partira de ces deux axes de la réflexion du GRIDEQ. Nous interrogerons chacun d'eux séparément ayant pour point de mire la conception de l'espace local qui découle de chacun d'eux. Autant la critique du développement dominant que l'analyse des mouvements régionaux autonomistes doit se référer, ne serait-ce qu'implicitement, à une compréhension de l'espace local qui sert de point d'ancrage du développement. La lecture que nous proposons des Cahiers du GRIDEQ vise à faire émerger cette compréhension, la montrer au grand jour pour mieux en saisir la portée démocratique.

En anticipant un peu : nous aimerions démontrer que le GRIDEQ se place au lieu du survol parce qu'il définit d'avance le sens que doit prendre l'espace local. En effet, la réflexion du GRIDEQ est orientée par deux grands postulats : 1) les pratiques de développement dominantes, parce qu'elles sont marquées par une lecture fonctionnelle de l'espace, entraînent un blocage du développement de l'Est du Québec; 2) le développement de l'Est du Québec ne peut se faire que par des pratiques de développement « territorial ». C'est comme si l'espace local **doit être**

organisé selon des relations « territoriales » et que les relations spatiales fonctionnelles sont une perversion du local, de son sens originel. Dans la mesure où le sens du local est prédéterminé de la sorte, on peut parler d'une approche a-historique.

D'entrée de jeu, il est important de souligner la contribution démocratique de cette double perspective. En montrant les limites des pratiques dominantes et en se faisant le porte-parole des communautés marginalisées de l'Est du Québec, le GRIDEQ montre la pluralité de discours sur le développement. Le problème avec ce schéma d'explication, et c'est là où la contribution démocratique du GRIDEQ pourrait être approfondie, c'est qu'il tient pour acquis que les communautés marginalisées de l'Est du Québec partagent une même vision (homogène) de la communauté locale et son développement.

### *Un mot sur l'interprétation*

Comment analyser ces Cahiers? Cette question est loin d'être négligeable. En effet, la présente thèse vise notamment à faire valoir l'argument voulant que le sens du texte n'est pas présent de façon immédiate. Pour le faire apparaître, il faut un travail sur le texte, on pourrait dire un travail d'interprétation. Or, un tel travail ne se fait sans rapprochement avec le texte. Jean-Paul Hautecoeur parlera d'une « méthode par compréhension » où le lecteur doit se laisser porter par le texte :

Il n'y a pas au départ de technique ni d'instrument préfabriqué pour la pratique de cette méthode par compréhension. C'est l'objet lui-même qui doit déterminer la méthode de pénétration. Chaque situation de recherche sera différente, parce que chaque rapport est unique (Hautecoeur, 1975, p. 17).

Nous voudrions nous rapprocher du texte pour mieux se laisser pénétrer par sa compréhension du

local.

Si celui qui interprète doit se laisser balloter par le texte, s'il doit être ouvert à ce qu'a à dire le texte, il doit aussi s'en éloigner. Cet éloignement, nous rappelle Gadamer, est nécessaire parce que le lecteur contribue à donner son sens au texte. Le type d'interprétation que nous préconisons exige que nous nous immergions dans les Cahiers, que nous portions attention aux subtilités de l'analyse tout en gardant une certaine distance critique vis-à-vis les postulats spatiaux qui orientent la réflexion du GRIDEQ.

Hautecoeur a raison de dire qu'il n'existe pas d'outil fixe qui nous permette d'interpréter correctement. L'interprétation est une tâche difficile parce qu'elle contient des voies contradictoires. Il n'y a pas de chemin sûr pour l'interprétation, puisqu'il n'y a pas de conciliation facile entre l'exigence d'un rapprochement par rapport au texte et celle de son éloignement. Ces deux exigences doivent toujours rester en tension; c'est ce qui rend la démocratie accessible et qui fait de l'interprétation une entreprise toujours incertaine et difficile.

## **PREMIÈRE SECTION La critique du mode de développement dominant : contre l'espace fonctionnel**

Dans la présente section, nous nous intéresserons à la critique que font les Cahiers du GRIDEQ du mode de développement dominant<sup>70</sup>. Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction à ce chapitre, nous allons voir comment les auteurs publiés dans les Cahiers considèrent les mécanismes du développement dominant. Pour ces auteurs, la conception

---

<sup>70</sup> L'expression « mode de développement dominant » n'est pas utilisée par les auteurs du GRIDEQ. Nous nous en servons comme expression commode pour désigner la critique qu'ils font à la fois de la pénétration du capitalisme dans l'Est du Québec et des politiques de développement régional pour cette région.

fonctionnelle de l'espace régional qui est au coeur des pratiques dominantes agit comme une source de blocage dans le développement de l'Est du Québec. Pour faciliter la présentation, nous décortiquerons (un peu artificiellement) l'argument présenté dans les Cahiers du GRIDEQ. Ainsi, nous démontrerons, dans un premier temps, que le GRIDEQ perçoit les mécanismes du développement dominant comme des blocages, et, dans un deuxième temps, que ces mécanismes introduisent une organisation fonctionnelle de l'espace régional.

Nous espérons montrer que derrière la critique du développement dominant se cache une certitude sur le sens de l'espace local. Penser le développement dominant uniquement comme une source de blocage au développement régional sain c'est considérer implicitement que la voie de développement que devrait prendre le local est déjà tracée, qu'il ne peut se faire que d'une seule façon. C'est se mettre en position de certitude face aux principes du vivre ensemble local.

#### A) Les mécanismes du développement dominant comme blocages au développement

Dans un des Cahiers, Serge Côté, Benoît Lévesque et Juan-Luis Klein soutiennent que :

Pour expliquer le sous-développement, le discours dominant continue de présenter le même côté de la médaille en faisant appel tantôt à des arguments idéalistes (la mentalité traditionnelle ou encore l'absence d'entrepreneurship), tantôt à des explications relevant d'un matérialisme vulgaire comme l'éloignement ou l'absence des ressources naturelles importantes (Côté, Lévesque et Klein, 1982, p. 2).

Ils se proposent ainsi d'expliquer la question en envisageant « l'envers de la médaille »<sup>71</sup>, c'est-à-dire en expliquant l'absence de développement par les mécanismes de développement eux-mêmes. Pour reprendre une expression forgée par André Gunder Frank, maintes fois reprises par les auteurs des Cahiers, les membres du GRIDEQ chercheront à comprendre « le développement

---

<sup>71</sup> L'expression vient de Côté et Lévesque (1982).

du sous-développement ».

Comme le fait remarquer Normand Séguin, l'expression « développement du sous-développement » sert à souligner l'idée selon laquelle le sous-développement ne s'assimile pas à une absence de développement. Il s'agirait plutôt d'un type de développement qui, d'une quelconque façon, se révèle inadéquat (Séguin, 1977, p. 32<sup>72</sup>). Le développement existe, mais il s'agit d'un « mal-développement »<sup>73</sup>. C'est dans ce sens que l'on doit prendre l'idée de « blocages au développement ». Les mécanismes du développement dominant sont des « blocages » parce qu'ils constituent des obstacles de taille à l'avènement d'un développement plus accompli, d'un vrai développement.

Le GRIDEQ s'intéresse surtout à deux grands mécanismes de développement qui sont perçus comme des blocages au développement : l'économie capitaliste et les politiques étatiques de développement régional.

### 1) la pénétration du capitalisme

La question du capitalisme et de son influence sur l'Est du Québec est une préoccupation

---

<sup>72</sup> Selon Séguin : « Sous-développement n'est pas synonyme de non-développement. Le sous-développement n'est donc pas un stade antérieur au développement. Sa vraie nature réside plutôt dans un ensemble de caractères structurels inhérents au mode de développement capitaliste lui-même, dans des conditions données. » (Séguin, 1977, p. 32). Séguin remet ainsi en question des thèses sur le développement, comme celle bien connue de Rostow, qui considère que le sous-développement est un stade où résident ceux qui n'ont pas encore eu leur décollage vers le développement.

<sup>73</sup> Le lecteur reconnaîtra peut-être le jargon de la « théorie de la dépendance », mise en avant par des auteurs tels que Samir Amin et André Gunder Frank pour expliquer les problèmes de développement des pays du Tiers-Monde. Le GRIDEQ s'inspirera de la théorie de la dépendance surtout jusqu'au milieu des années 1980. A la fin de cette décennie, la référence aux thèses de la dépendance et son ton plutôt marxisant (la référence au mode de production, à l'extraction de la plus-value etc.) sera pratiquement abandonnée par les chercheurs du GRIDEQ.

majeure pour les auteurs des Cahiers<sup>74</sup>. Pour mieux comprendre comment ces chercheurs ont abordé la question, il est utile de mentionner que la perspective du GRIDEQ s'inspire à plusieurs égards de ce que l'on peut qualifier, à l'instar d'Alain Gagnon, de « modèle centre-périphérie ». Ce modèle que l'on a aussi baptisé « théorie de la dépendance » a été présenté par des auteurs tels que Samir Amin et André Gunder Frank (Gagnon, 1979 ; Foster-Carter, 1976). Leur thèse explique le sous-développement des pays du Tiers-Monde par la pénétration d'un capitalisme qui les exploite au profit des pays déjà développés. On peut parler d'une approche centre-périphérie dans la mesure où le développement des pays riches (le centre) s'explique par le sous-développement de la périphérie (Gagnon, 1979, p. 13-16). L'utilisation du terme « régions périphériques » est particulièrement révélatrice à ce sujet<sup>75</sup>. Les auteurs du GRIDEQ reprennent cette perspective centre-périphérie pour penser non pas le sous-développement international, mais plutôt le sous-développement entre les régions d'un même pays. Côté, Lévesque et Klein diront à ce sujet : «Après Samir AMIN, Alain LIPIETZ affirme, dans un ouvrage récent, que les échanges inter-régionaux ne sont pas différents des échanges internationaux si ce n'est que, dans le cas des régions, tout se passe dans un même espace politique» (Côté, Lévesque et Klein, 1982, p. 71, les majuscules sont des auteurs).

L'affinité de certains auteurs du GRIDEQ avec la théorie de la dépendance marque fortement leur façon de penser le capitalisme. En effet, bien que les Cahiers traitent de façons

---

<sup>74</sup> L'intérêt du GRIDEQ pour la question du capitalisme se retrouve dans le cadre d'un projet de recherche intitulé « La pénétration du capitalisme dans l'Est du Québec (1896-1980) ». Ce projet a donné lieu à une quantité importante de publications, dont une bonne partie se retrouve dans les Cahiers (voir Côté, Lévesque, Klein, 1982 ; Saintonge, 1982 ; Côté, 1984 ; Larocque, 1984 ; Lévesque, Jalbert et Lacroix, 1984 ; A. Côté, 1983) .

<sup>75</sup> Dans leur tentative de penser les thèses de la dépendance dans le contexte infra-national, les auteurs du GRIDEQ pouvaient utiliser une démarche semblable à celle proposée par Alain Lipietz dans Le capital et son espace (1983). Voir Côté, Lévesque et Klein, 1982 ; Saintonge, 1982).

diverses la question du capitalisme, une perspective d'ensemble se dégage dans les propos des auteurs. De la même façon que la pénétration du capitalisme explique, pour les dépendantistes, le sous-développement du Tiers-Monde, elle est, pour le GRIDEQ, à la source du sous-développement des régions périphériques et en particulier de l'Est du Québec (Gagnon, 1979).

Pour traiter du sous-développement dans l'Est du Québec, les auteurs des Cahiers empruntent le concept marxiste d'« articulation » qui est présent, entre autres, chez Alain Lipietz (Lipietz, 1983). Comme l'avance Jean Saintonge :

Le concept d'articulation correspond aux relations entre les modes de production constitutifs de ce « complexe » qu'est la formation sociale. L'existence de la dominance de l'un d'eux suggère que les autres seront en état de soumission par rapport à celui-ci. Les modes de production ne sont pas tout simplement juxtaposés; en fait, ils sont imbriqués l'un dans l'autre d'une façon différente selon le stade du procès d'articulation (Saintonge, 1982, p. 7).

L'articulation s'entend de la relation qui prend place entre les divers modes de production, c'est-à-dire les relations entre la petite production pré-capitaliste, le petit capital régional (le capitalisme « non monopoliste ») et le grand capital venant de l'extérieur (le capitalisme « monopoliste »)<sup>76</sup> (Côté, Klein et Lévesque, 1982, p. 82).

Pour Alain Lipietz, tout comme pour les auteurs du GRIDEQ (voir Saintonge, 1982, p. 5), les inégalités de développement s'expliquent par des différences spatiales au chapitre de l'articulation, c'est-à-dire des disparités sur le plan des rapports entre le grand et le petit capital, la grande et la petite production. Selon Lipietz : « la « structuration de l'espace » [se comprend] par

---

<sup>76</sup> Le capitalisme « monopoliste » semble se distinguer du capital « non monopoliste », notamment du fait qu'il est associé à une industrie qui dépasse les cadres régionaux et d'une industrie mobile, contrairement au petit capital qui, lui, est lié au lieu de résidence du propriétaire. Jean Saintonge compare « une industrie traditionnelle, légère, de type concurrentiel et à propriété autochtone (le sciage) [...et] une autre industrie qui, elle, est « lourde », monopolisée et à contrôle extra-régional » (Saintonge, 1982, p. 5).

les modes de production, c'est-à-dire la dimension spatiale de l'articulation des modes de production. Ce qui permettra d'expliquer l'existence de régions inégalement développées » (Lipietz, 1983, p. 25). Ces propos de Lipietz sont très éclairants. Pour comprendre les écarts régionaux de développement, il faut comprendre comment les divers modes de production s'articulent dans l'espace. C'est l'articulation particulière de la région de l'Est du Québec qui est à l'origine de son sous-développement.

Les analyses présentées dans les Cahiers semblent bien s'insérer dans l'idée de Lipietz selon laquelle l'articulation particulière des régions périphériques explique leur sous-développement. De façon particulière, le projet de recherche sur la pénétration du capitalisme montre que le grand capital arrive à imposer sa logique aux autres modes de production et cette « pénétration du capitalisme » est à la source du sous-développement de la région.

Le GRIDEQ a d'abord réfléchi à l'articulation d'ensemble entre les modes de production de l'Est du Québec. Il se propose d'étudier « les rapports que le capital monopoliste entretient avec les entreprises relevant du capital non monopoliste ». L'hypothèse du groupe est que, « par le biais de la soumission du capital non monopoliste, les monopoles arrivent à réaliser une ponction directe de la plus-value produite par la main-d'oeuvre régionale » (Côté, Lévesque et Klein, 1982, p. 87). Le grand capital, par divers moyens (la sous-traitance par exemple), arrive à dominer le capital régional et la petite production, de sorte que ces derniers contribuent aux profits du grand capital. Le petit capital devient une extension du grand capital qui extrait pour son compte la plus-value.

Ces auteurs présentent en quelque sorte un programme de recherche où la question de l'articulation régionale est clairement mise en rapport avec le sous-développement. Puisque le

capital régional est au service du grand capital, la plus-value régionale est extraite au profit d'entreprises extra-régionales. Comme le contrôle de l'économie régionale repose entre les mains d'entreprises tournées vers l'extérieur, l'exploitation des ressources locales n'a eu que peu de retombées régionales. « Une extraversion marquée a limité dans l'Est les effets multiplicateurs de l'exploitation des ressources et les taux d'industrialisation et d'urbanisation ont en conséquence été et demeurent bien en-deçà de la moyenne québécoise » (Laroque, 1984, p. 78)<sup>77</sup>.

Les auteurs des Cahiers ont aussi produit des études de cas sur la pénétration du capitalisme. L'économie de l'Est du Québec, comme celle des autres régions périphériques canadiennes, est fortement tributaire des activités axées sur les ressources naturelles, que ce soit de nature primaire (l'agriculture, la coupe en forêt ou l'extraction de minerai) ou de première transformation (la production de papier ou le sciage, la transformation du lait, etc.). Serge Côté dit :

L'appareil productif des régions périphériques est généralement organisé autour d'un nombre limité d'activités économiques. Typiquement, l'on retrouve un secteur primaire fondé sur quelques spécialités régionales et un secteur secondaire peu diversifié, voué principalement à la première transformation des matières extraites ou récoltées dans la région (Côté dans Jean et Lafontaine, 1984, p. 29).

Selon une expression qui est parfois utilisée par les auteurs, l'Est du Québec est une « région-ressource ». Il est ainsi très compréhensible que l'analyse de la pénétration du capitalisme vise surtout des secteurs liés aux ressources, plus particulièrement la forêt et l'agriculture<sup>78</sup>. Certains

---

<sup>77</sup> L'analyse des membres du GRIDEQ ressemble étrangement, à cet égard, à celle que font les théoriciens du développement local « fonctionnel » lorsqu'il parlent de *forward and backward linkages*. Voir la présentation dans notre chapitre 3.

<sup>78</sup> L'analyse que font les auteurs des Cahiers n'est pas sans rappeler la thèse bien connue de Normand Séguin sur le « complexe agro-forestier ». Séguin, dans une étude sur l'établissement d'une paroisse du Lac St-Jean au XIX<sup>e</sup> siècle, montre comment l'agriculture est mise au service du grand capital forestier. Elle assume en effet la reproduction de la main-d'oeuvre pour ce dernier (Séguin, 1977). Cette articulation que Séguin place entre les

auteurs qui s'interrogent sur l'articulation dans les secteurs forestiers et agricoles montrent que la région de l'Est du Québec est caractérisée par une domination du capital monopoliste sur le petit capital et la petite production.

La thèse de maîtrise de Jean Saintonge est particulièrement intéressante à cet égard. Saintonge s'interroge sur les relations qu'entretiennent l'industrie des pâtes et papiers avec celle du sciage. Cette dernière est une industrie surtout régionale dominée par le petit capital, tandis que l'industrie des pâtes et papiers est soumise au grand capital extra-régional. Plus particulièrement, Saintonge part du constat que, depuis les années 1960, l'industrie du sciage, qui était auparavant dominante, cède progressivement le pas à celle des pâtes et papiers. Il se demande si ce « déplacement d'activités avait été favorable ou non au développement économique de la région » (Saintonge, 1982, p. 1). Saintonge a montré que les compagnies papetières ont réussi à prendre le contrôle du secteur forestier régional et à placer l'industrie du sciage dans un état de dépendance, notamment par l'entremise d'un contrôle serré sur la ressource (Saintonge, 1982, p. 97-125). Cette soumission du petit capital du sciage à la logique du grand capital des pâtes et papiers contribuerait au sous-développement régional. D'une part, cette dépendance a empêché la création d'une « bourgeoisie industrielle régionale » qui pourrait favoriser un développement de la région (Saintonge, 1982, p. 128-129). D'autre part, l'industrie des pâtes et papiers, bien qu'elle exploite à fond la ressource régionale, donne peu à la région au chapitre du développement. Saintonge soutient que l'industrie du papier a eu peu « d'effets

---

secteurs de la petite production agricole et du grand capital forestier, les Cahiers la situent plutôt à l'intérieur même des secteurs agricole et forestier. Autrement dit, dans chacun de ces secteurs, on veut faire valoir que la petite production (agricole ou forestière) est mise au pas du grand capital et de ses intérêts.

d'entraînement »<sup>79</sup>.

Le capital monopoliste contribue au sous-développement dans la mesure où il prend à la région beaucoup plus qu'il ne lui apporte.

[L]es monopoles, en extrayant des surprofits de leurs activités en région et en n'ayant effectué que des investissements restreints par rapport à la masse de ces profits, ont exercé une ponction de valeur dans la région[...] Pour toutes ces raisons, les monopoles du papier ne peuvent pas être à la base d'un véritable développement régional; ils sont plutôt le gage d'une perpétuation d'un type de développement qui a fait de la région, une région dont l'économie est dépendante, extravertie, non diversifiée et basée sur les ressources naturelles. Une région qu'on peut qualifier de sous-développée (Saintonge, 1982, p. 142).

L'analyse qui est faite du secteur de l'agriculture ressemble en partie à celle qui est proposée pour le secteur forestier. Bruno Jean s'interroge sur la pénétration contemporaine de la régulation marchande dans l'agriculture de l'Est du Québec. Si par le passé cette agriculture était en partie axée sur un mode de petite production où le producteur cherchait surtout sa subsistance, la période des années 1940 marque le début d'une extension des rapports marchands dans l'agriculture<sup>80</sup>. Les fermes de l'Est du Québec deviennent des exploitations commerciales, c'est-à-dire qu'elles opèrent de façon à maximiser leurs profits. Cette transformation de l'agriculture régionale équivaut dans l'opinion de Bruno Jean à une déprise agricole, que l'on peut constater par la sous-utilisation du potentiel cultivable provenant de la concentration de la production sur les terres les plus productives (Jean, 1984, p. 70-72).

---

<sup>79</sup> « Une papeterie en région périphérique n'a donc aucun effet d'entraînement industrialisant qui permettrait de diversifier la structure industrielle de la région » (Saintonge, 1982, p. 132).

<sup>80</sup> L'analyse que fait Bruno Jean de l'évolution de l'articulation dans le secteur agricole de l'Est du Québec est beaucoup plus complexe que ce que nous esquissons ici. Jean montre que l'intégration de ce secteur à la logique capitaliste s'est faite en plusieurs phases et par l'entremise d'une diversité de rapports entre la petite production et la logique capitaliste (Jean, 1984, p. 63-67).

Alain Côté, pour sa part, se penche dans une même perspective sur la Coopérative agricole du Bas St-Laurent. Cette coopérative a servi d'outil à la modernisation de l'agriculture de la région en facilitant la spécialisation et la concentration de l'activité agricole dans le secteur rentable du lait, participant ainsi à la marginalisation d'autres formes d'agriculture moins marchandes telles que la polyculture<sup>81</sup> (Côté, 1983, p. 49-59). La Coopérative agricole du Bas St-Laurent aurait ainsi, avec l'aide de l'État, contribué à réorienter la production en fonction des besoins de l'industrie agro-alimentaire (Côté, 1983, p. 47-49).

L'argumentation de ceux qui étudient l'agriculture est quelque peu différente de celle des auteurs qui se penchent sur les forêts. Il convient de préciser que l'agriculture régionale n'est pas réellement astreinte à un grand capitalisme agricole. Comme on a pu le voir avec Alain Côté, ce sont des agents régionaux, par exemple la Coopérative agricole du Bas St-Laurent, qui adoptent une position de leader dans le secteur. Les arguments des uns et des autres se rejoignent tout de même en ce sens que l'agriculture régionale et le secteur forestier sont tous deux assujettis à la **logique du capitalisme**. L'absence d'un grand capital agricole extra-régional n'empêche pas l'articulation des forces productives locales à la logique capitaliste<sup>82</sup>. La contribution des auteurs qui s'interrogent sur l'agriculture est importante parce qu'elle clarifie ce qui est primordial pour expliquer le sous-développement régional. En bout de ligne, pour les Cahiers, la présence du

---

<sup>81</sup> L'analyse de ce cas est fort intéressante : en plus d'étudier les transformations de l'agriculture régionale, Côté examine la transformation de la coopérative elle-même, son passage d'une association de producteurs cherchant leur survie à une entreprise cherchant à faire des profits (Côté, 1983, p. 7-9).

<sup>82</sup> Il est important de préciser que, dans le cas du texte de Côté, si l'action du grand capital n'est pas à l'origine de l'articulation régionale au capitalisme, l'État (autant fédéral que provincial), lui, y est pour beaucoup. L'auteur montre, par exemple, que la politique de développement régional ARDA (Aménagement rural et développement agricole) contribue fortement à la transformation de l'agriculture vers un mode de production plus productiviste (Côté, 1983, p. 6).

grand capital extra-régional n'est pas une précondition au sous-développement, bien qu'il y contribue fortement. Ce qui est crucial, c'est que la logique du capitalisme s'impose, que ce soit ou non par l'entremise du grand capital.

## 2) Les politiques étatiques de développement régional

Nous venons de voir comment, pour les Cahiers, l'imposition de la logique capitaliste dans les diverses activités économiques mène au sous-développement de l'Est du Québec. Le GRIDEQ a aussi fait une analyse du rôle de l'État dans le développement régional qui ressemble, à certains égards, à celle mise de l'avant au sujet de la pénétration du capitalisme. Selon lui, l'État tend à intervenir dans l'Est du Québec dans le sens d'une intégration de la région à la logique capitaliste. L'État, lui aussi, impose des blocages à l'émergence d'un développement plus sain.

On peut noter, déjà, que les auteurs qui s'interrogent sur le capitalisme se penchent aussi sur l'État. Saintonge fait valoir que l'État québécois a participé à la structuration du secteur forestier en imposant un partage de la ressource nettement à l'avantage des compagnies papetières et en favorisant une concentration de la production dans l'industrie du sciage<sup>83</sup> (Saintonge, 1982, p. 79-95). Alain Côté souligne le rôle des programmes gouvernementaux visant à moderniser l'agriculture par la spécialisation dans des productions uniques au détriment des fermes à vocations diverses (Côté, 1983, p. 22-26).

Cependant, l'analyse du rôle de l'État par les Cahiers dépasse largement la question de son implication directe dans les secteurs de production. Plusieurs des Cahiers portent sur des

---

<sup>83</sup> Après 1972, le gouvernement a garanti des approvisionnements aux scieries à condition qu'elles se modernisent. Cette politique a favorisé le développement d'entreprises de sciage beaucoup plus grandes et a entraîné la marginalisation, sinon la disparition, des petites entreprises locales (Saintonge, 1982, p. 89-90)

organismes étatiques (ou para-étatiques) qui sont affectés à la planification du développement régional. Parmi ces organismes, il faut bien sûr parler du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), fruit de la première grande démarche de planification régionale du gouvernement québécois (1963-1966)<sup>84</sup>.

Le cas du BAEQ est intéressant, notamment parce qu'il a voulu penser le développement de l'Est du Québec à partir d'un processus faisant appel à la participation de la population de la région<sup>85</sup>. En effet, celle-ci devait participer à l'élaboration d'un plan qui guiderait le développement régional. Cette orientation participative a donné lieu à la création en région d'organismes affectés à la mise en oeuvre du plan. Le principal organisme était le Conseil régional de développement de l'Est du Québec (CRDEQ)<sup>86</sup>, dont les travaux ont été abordés dans les Cahiers (Allain et Côté, 1984, Jutras, 1981).

Les auteurs du GRIDEQ montrent que le discours sur la participation du BAEQ sert, en quelque sorte, à masquer une orientation de développement définie d'avance par l'appareil technocratique. Cette orientation est celle des pôles de croissance<sup>87</sup>. Les politiques régionales qui

---

<sup>84</sup> Si nous soulignons les travaux du GRIDEQ sur le BAEQ, c'est parce que ce dernier a été beaucoup étudié par le GRIDEQ. On pourrait dire, sans avoir peur de se tromper, qu'il s'agit de la principale cible, avec le grand capital, des critiques que l'on retrouve dans les Cahiers.

<sup>85</sup> Le BAEQ s'inspirait ainsi d'expériences d'aménagement du territoire tentées en France par le mouvement Économie et Humanisme et aux États-Unis (le Tennessee Valley Authority) (Dionne, 1989a, p. 65).

<sup>86</sup> Bien qu'il ne soit pas le seul organisme à participer à la démarche du BAEQ, le CRDEQ est le seul à avoir fait l'objet d'une étude approfondie par les auteurs des Cahiers.

<sup>87</sup> La notion de pôle de croissance, que l'on attribue habituellement à l'économiste français François Perroux, domine la politique du développement régional de l'après-guerre jusqu'aux années 1970 (Savoie, 1992, p. 6-7). « French economist François Perroux had argued that economic activity tends to concentrate around certain focal points. Growth, he argued, "does not appear everywhere and all at once; it reveals itself in certain points of poles, with different degrees of intensity; it spreads through diverse channels." Efforts to strengthen these focal points in slow-growth regions can start a process of self-sustaining economic growth. These efforts can take the form of incentive grants to businesses to locate there, the provision of land-servicing for industrial and housing developments, and so on» (Savoie, 1992, p. 6).

s'appuient sur l'idée des pôles de croissance présumant que le développement des régions doit se faire par le développement de centres urbains capables de diffusion de la croissance en région. Ces politiques constituent ainsi une stratégie qui repose sur l'urbanisation. C'est en incitant le développement urbain en région que l'industrialisation et la croissance souhaitées pourront prendre place (Jutras, 1981, p. 63-65).

Comme le soulignent les auteurs des Cahiers, le BAEQ parle de modernisation de l'Est du Québec, tout d'abord dans le sens d'une urbanisation et d'une industrialisation. Cependant, cette modernisation au plan matériel ne peut se faire sans une modernisation des mentalités. L'Est du Québec serait une société rurale et traditionnelle; pour la développer, il faut dépasser les structures rurales de production et dépasser les mentalités rurales qui représentent un frein à l'industrialisation et au développement. Comme l'avancent Hugues Dionne *et al*, en parlant de la position du BAEQ : « Il faut expliciter la participation comme forme nécessaire de modernisation psychologique des populations[...] » (Dionne et al, 1983, p. 23). La participation est le prolongement (ou même une condition nécessaire) du projet de développement du BAEQ; c'est par cet apport que la population développe une « mentalité » propice au développement.

Bref, le BAEQ entrevoit son rôle comme celui de participer à un « rattrapage »<sup>88</sup>. L'Est du Québec, selon les analystes du BAEQ, est dans

un état de dysfonctionnement face au progrès: méconnaissance des potentialités et des limites des ressources, techniques de production et organisation du travail mal adaptées, mentalité "traditionnelle" de la population (patronage, culture artisanale, ruralité...), occupation non rationnelle d'un territoire (Dionne et al, 1983, p. 38).

---

<sup>88</sup> Danielle Lafontaine, dans sa présentation des études régionales au Québec, montre que les premiers grands travaux sur la question régionale, dont ceux commandés par le BAEQ, témoignaient d'une volonté manifeste de participer au « rattrapage » des régions à faible croissance vis-à-vis des régions centrales du Québec (Lafontaine, 1989).

Les auteurs des Cahiers insistent pour montrer que toute la démarche de développement préconisée par les politiques de développement régional (le BAEQ et le CRDEQ), bien qu'elle se veuille participative, sert plutôt d'obstacle aux revendications de la population. En d'autres mots, les mécanismes de développement régional mis en place par l'État contribuent à la marginalisation du projet populaire de développement. La comparaison que font Greg Allain et Serge Côté des conseils régionaux du Québec et du Nouveau-Brunswick a montré que, dans les deux cas (le Nouveau-Brunswick et le Québec), l'État n'a voulu sanctionner l'action de ces conseils régionaux que si d'une part ces derniers étaient contrôlés par les « forces conservatrices locales » ou d'autre part s'ils se conformaient à l'orientation de développement modernisatrice introduite par l'État. Dans le cas du Nouveau-Brunswick, ces auteurs disent :

Qu'il nous soit permis d'avancer que c'est très exactement ce genre de "participation de la population" que visait le programme A.R.D.A. [le programme de développement régional du gouvernement fédéral qui a mis sur pied les conseils régionaux du Nouveau-Brunswick] : une formule de participation très encadrée, en harmonie avec les objectifs gouvernementaux de modernisation des activités primaires et d'adaptation sociale pour les régions attardées (formation et mobilité de main-d'oeuvre), misant sur une alliance des forces conservatrices au niveau local et régional (Allain et Côté, 1984, p.176).

Même son de cloche, ou à peu près, chez Johanne Jutras, pour qui le Conseil régional de développement de l'Est du Québec n'est qu'une simple « courroie de transmission » du projet de développement étatique. Cette auteure considère que le Conseil a pris à la lettre la thèse des pôles de croissance du BAEQ; elle ne mâche aucunement ses mots lorsqu'elle avance qu'il a été un lieu de « consolidation d'une fraction de classe alliée au pouvoir d'État » (Jutras, 1981, p. 4).

Pour ces auteurs, il est clair que les conseils régionaux ont pendant un certain temps

marginalisé la compréhension populaire du développement au profit d'une alliance entre l'État et les « forces conservatrices locales » autour d'un projet de développement modernisateur. D'ailleurs, Allain et Côté révèlent que, lorsque les forces populaires s'emparent du processus, la coopération entre les conseils régionaux et l'État est rapidement rompue (Allain et Côté, 1984, p. 197).

Dans cette présentation, les auteurs veulent clairement montrer que les appareils de développement régional de l'État sont mis au service d'une classe en particulier — les élites conservatrices — au détriment des classes populaires. Derrière cette opposition de classes se cache une opposition entre deux projets divergents de développement de la région. Même s'il se dit participatif, ce projet de développement ne s'est jamais vraiment ouvert à la perspective des classes populaires. Autrement dit, les organismes chargés par l'État du développement de l'Est du Québec représentent des blocages au développement désiré par les classes populaires. Plutôt que de servir d'outil pour la mise en place d'un tel développement, ces organismes imposent un développement modernisateur s'alignant uniquement sur les revendications des élites conservatrices locales.

#### B) Un développement mettant en place un espace fonctionnel

Les Cahiers reprochent tant au capitalisme qu'aux politiques de développement régional de faire obstacle au développement de la région, d'instituer un sous-développement. On se rappellera que la notion de sous-développement, telle qu'utilisée par les auteurs du GRIDEQ, s'entend non pas d'un manque de développement, mais d'une forme malsaine de développement.

Nous avons temporairement laissé de côté une portion de l'argument des Cahiers au sujet du

mode de développement dominant. En plus d'affirmer que les mécanismes du développement dominant engendrent une forme de mal-développement, les auteurs des Cahiers avancent aussi que cette forme de développement **met en place un espace régional fonctionnel**.

Précédemment, nous avons laissé entendre que le mode de développement critiqué par le GRIDEQ est un développement « modernisateur ». Nous verrons que les Cahiers reprochent à ce développement de vouloir moderniser l'organisation de l'espace régional et de le rendre plus réceptif à la logique fonctionnelle de l'accumulation.

Nous commencerons par un tour d'horizon des travaux sur la pénétration du capitalisme. Nous avons vu que le sous-développement s'explique par l'articulation de la petite production et du capital non monopoliste au capital monopoliste, par l'hégémonie de celui-ci. Les auteurs du GRIDEQ s'empressent d'ajouter que cette hégémonie a des conséquences qui dépassent la question de l'organisation de la production. Il est assez facile de comprendre, comme l'ont fait habituellement les marxistes, que l'hégémonie du grand capital entraîne un bouleversement des rapports de production (Côté, Lévesque et Klein, 1982 ; Larocque, 1984). Cependant, l'argument des Cahiers va plus loin. L'articulation au grand capitalisme est analysée du point de vue de ce que Manuel Castells qualifie de « cadre de vie »<sup>89</sup> ou de ce que nous avons appelé l'espace. Les bouleversements de la production sont analysés du point de vue de leurs effets sur l'organisation de l'espace régional. L'enjeu qui transparait le plus dans les Cahiers n'est pas tant le contrôle de la

---

<sup>89</sup> Castells fait remarquer que les marxistes ont souvent négligé cette question des « cadres de vie » en les dénigrant comme étant tout simplement un écran de fumée empêchant de voir la vraie lutte entre bourgeois et prolétaires. Les propos de Castells suggèrent que la question de l'espace ne peut pas être entièrement dissoute dans l'opposition entre capital et travail (Castells, 1975, p. 10-11). Il nous semble que le GRIDEQ tout comme Castells considèrent que l'espace est un enjeu qui n'est pas totalement réductible à un affrontement entre bourgeois et prolétaires.

production et de ses fruits que le cadre de vie<sup>90</sup>.

Jean Saintonge, dans le texte que nous avons déjà présenté, avance : « On peut donc voir quelle peut être l'influence des monopoles sur l'espace régional. Selon les situations, les monopoles trouvent des façons différentes de structurer leur environnement pour que celui-ci leur fournisse les éléments nécessaires à leur bonne marche » (Saintonge, 1982, p. 131). Le grand capital arrive à modeler l'espace régional en fonction de ses propres besoins. Il arrive à organiser le cadre de vie régional de sorte qu'il devienne un lieu tourné vers l'accumulation.

Nous avons vu plus tôt que Bruno Jean montrait l'évolution de la production agricole régionale vers une agriculture axée sur la logique marchande. Pour Jean, cette transformation équivaut à un changement de « mode d'occupation du sol ». Le passage d'une agriculture de petite production à une agriculture commerciale se traduit entre autres par un délaissement des terres les moins bonnes au profit des terres les plus fertiles (Jean, 1984, p. 71-72).

Dans les deux cas, les auteurs considèrent que les bouleversements de la production (que ce soit la pénétration du grand capital forestier ou la montée d'une agriculture marchande) entraînent des mutations importantes dans l'occupation de l'espace. L'occupation de l'espace régional est déterminée, en bonne partie, par une logique marchande et capitaliste. C'est pourquoi les restructurations de la production engendrent des changements importants dans le cadre de vie. L'articulation au capitalisme suppose une organisation fonctionnelle de l'espace régional. Autrement dit, le mal-développement régional se constate autant par l'imposition d'un cadre de

---

<sup>90</sup> Dans le cadre d'une réflexion plus large sur la façon dont les changements au mode de production affectent le mode de vie régional, certains Cahiers traitent de la question de la consommation régionale des médias. Ils ont, à cet effet, comparé la consommation à Rimouski dans l'Est du Québec et à Longueuil en banlieue de Montréal (Lévesque, Larivée et Morin, 1978 et 1979 ; Lévesque, Jalbert et Lacroix, 1984, p. 243-250).

vie fonctionnel que par le mode de production.

Nous avons vu jusqu'à maintenant que les études portent sur les processus de développement de l'Est du Québec, mais les auteurs qui se penchent sur les politiques de développement régional affirment aussi que ces politiques, en plus de favoriser un développement régional malsain, exigent une organisation fonctionnelle de l'espace. Ainsi, pour Dionne, le discours et l'intervention du BAEQ dans l'Est du Québec s'appuient sur la conviction que le développement de cette région ne peut se faire sans sa modernisation.

Le projet, qualifié facilement aujourd'hui de technocratique, ne pourrait bien que refléter cette intentionalité régionaliste et moderne, que signifier cette conviction d'une région à construire et d'une ruralité à remplacer par une dynamique moderne. La ruralité est qualifiée de "traditionnelle" et s'oppose à l'urbanité et la "régionalité" qui apparaissent comme étant la solution moderne (Dionne, 1984a, p. 296).

Le BAEQ tente de favoriser une nouvelle dynamique spatiale. Il faut remplacer l'organisation rurale et traditionnelle au profit d'une organisation urbaine et moderne. Cette modernisation de l'espace équivaut bien entendu à l'instauration d'un rapport fonctionnel avec le milieu.

Dionne *et al* insistent sur la lecture fonctionnelle de l'espace que propose le BAEQ et sur ses conséquences. Selon cette lecture, le Bureau avait pour objectifs 1) de favoriser la mobilité géographique de la main-d'oeuvre et 2) d'assurer la « structuration rationnelle de l'espace, ce qui veut dire la concentration de la population autour de pôles urbains de services. Ces deux objectifs auraient comme conséquence la fermeture de paroisses marginales (Dionne *et al*, 1981, p. 44-49<sup>91</sup>). Dans le jargon du BAEQ, ces fermetures étaient rendues nécessaires par la logique de la

---

<sup>91</sup> Pour une autre analyse du discours du BAEQ sur la fermeture des paroisses marginales, voir Pauline Côté (1981).

« région-plan »<sup>92</sup>.

En résumé, les Cahiers perçoivent un mode de développement dominant qui est en fait un mal-développement régional caractérisé par une organisation de l'espace que l'on cherche à aligner sur la logique marchande. En assimilant de la sorte sous-développement et organisation fonctionnelle de l'espace régional, les Cahiers présentent cette dernière compréhension de l'espace comme illégitime.

## **DEUXIÈME SECTION Le projet de développement local des Cahiers : une résistance territoriale à la logique fonctionnelle**

Nous avons constaté, avec Chris Southcott, que les travaux du GRIDEQ sont fortement marqués par une perspective centrée sur la possibilité d'une action locale autonome<sup>93</sup>. L'interrogation sur le mode de développement dominant doit être envisagée dans cette perspective d'action autonome locale. Si le Groupe s'intéresse au mode de développement dominant, c'est moins pour montrer son irréversibilité que pour identifier les possibilités de résistance locale. Serge Côté, dans un article sur la pénétration du capitalisme, dira :

Le présent texte peut facilement laisser croire que la pénétration du capitalisme est un mouvement implacable, qui ne connaît pas de halte. Nous croyons au contraire que le mouvement est porteur de contradictions multiples que la poursuite de notre recherche devrait nous permettre de mieux cerner (Côté, 1984, p. 50).

---

<sup>92</sup> Le concept de région-plan était en quelque sorte le principe directeur de l'intervention du BAEQ. Selon ce concept, il fallait moderniser la région de façon à aménager le territoire « rationnellement », ce qui veut dire selon une logique fonctionnelle (Dionne et al, 1983, p. 42-43).

<sup>93</sup> Au sujet des travaux du GRIDEQ, Danielle Lafontaine et Nicole Thivierge parlent d'une « perspective actionnaliste », ce qui indique que comme Southcott elles considèrent que les travaux du GRIDEQ se rapprochent de la perspective de l'acteur mise en avant par Alain Touraine (Lafontaine et Thivierge, 1997, p. 137).

En exposant les problèmes du mode de développement dominant, les Cahiers démontrent à la fois la nécessité de pratiques de développement alternatives et la forme qu'elles doivent prendre. Si la logique marchande arrive, en partie, à s'imposer sur l'organisation spatiale de l'Est du Québec, elle fait aussi place à des résistances provenant de la population de la région (Côté, Lévesque et Klein, 1984 ; Dionne et al, 1983). Ce sont ces résistances qui constituent le projet de développement local du GRIDEQ.

On peut ajouter que, si la critique des mécanismes de développement dominant doit être vue dans le contexte de la perspective de l'action autonome, l'inverse est aussi très vrai. Le sens de l'action locale ne peut être saisi que dans le contexte d'une compréhension du développement dominant. Il en est ainsi parce que l'action locale est construite comme une **résistance** aux mécanismes de développement dominants.

Les Cahiers s'intéressent à des mouvements sociaux locaux qui résistent dans la mesure où ils combattent la structuration fonctionnelle de l'espace. Ces mouvements, selon la lecture des Cahiers, opposent à la logique fonctionnelle de mobilité géographique une logique « territoriale », une logique de maintien de communautés ancrées dans un espace qui est le leur. Après avoir montré que les Cahiers pensent le développement local par une résistance territoriale à un mode de développement fonctionnel de la région, nous aimerions faire valoir que cette compréhension du développement local (comme opposition territoriale à la logique fonctionnelle) est a-historique parce que, pour paraphraser Claude Lefort, elle s'ambitionne de pouvoir dire l'ensemble du sens de l'espace local. Autrement dit, il s'agirait **d'une compréhension a-historique du développement local dans la mesure où elle tient pour acquis un certain sens du local tout en niant la possibilité que ce sens soit soumis au travail**

de l'histoire, c'est-à-dire que le sens du local soit au centre d'un débat entre une pluralité d'interprétations.

#### A) Le développement local : les mouvements de résistance territoriale

Plusieurs des Cahiers portent sur des mouvements locaux que le GRIDEQ considère comme des formes de résistance territoriale à la logique marchande. Le premier exemple que nous pouvons tirer est celui de la thèse de Jean Bonneville. Cet auteur s'intéresse à la lutte qui s'est livrée pour l'obtention d'une papeterie dans la Vallée de la Matapédia. Dans la fin des années 1970, un syndicat de petits propriétaires de lots boisés du Bas Saint-Laurent avait présenté un projet de construction d'une usine de pâtes et papiers servant de débouchés pour les producteurs forestiers indépendants de la Vallée de la Matapédia (Bonneville, p. 58-59). Même si le gouvernement québécois était au début en accord avec le projet et malgré une lutte acharnée de la population de la Vallée, il a été décidé d'aménager la papeterie à Matane. Pour Bonneville, cette lutte de la population de la Vallée correspondait à une bataille pour un espace de vie. Les mobilisations populaires de la Matapédia seraient le prolongement d'une longue tradition de mouvements de résistance de l'Est du Québec à la mobilité géographique<sup>94</sup>.

À cette rationalisation poussée à l'extrême, qui condamne à la fermeture certains villages et qui coupe ainsi les liens avec un "réel", les réactions et le mouvement populaires qu'elles susciteront représentent une résistance à la mobilité, un retour à leur réel : on se dit d'accord pour favoriser le développement économique régional à la condition cependant qu'il se fasse là où on se trouve (Bonneville, 1986, p. 176, c'est l'auteur qui souligne).

---

<sup>94</sup> Parmi cette longue tradition de luttes et de projets, on trouve en tête de liste les Opérations Dignité, une mobilisation de communautés s'opposant aux projets de fermeture des paroisses marginales proposées par le plan d'action du BAEQ (Simard, 1979). On pourrait y ajouter l'expérience du JAL, projet de gestion de ferme forestière coopérative (Roy et Deschênes, 1994), celui de la cartonnerie de Cabano ou la scierie communautaire d'Esprit-Saint.

L'utilisation du terme « réel » dans cette citation est très révélatrice. Elle ne va pas sans faire appel à la critique de Lefort. Il semble bien selon cette citation que les groupes populaires ont un réel bien à eux, celui de l'enracinement dans une communauté territoriale. Cet auteur analyse l'expérience populaire de la spatialité comme si elle n'était pas traversée par la division sociale, comme si le réel et le symbolique des mouvements populaires ne faisaient qu'un. Nous y reviendrons.

Bonneville analyse la lutte pour la papeterie dans cette trame de résistance populaire à la mobilité géographique<sup>95</sup>. La décision de construire le moulin à l'extérieur de la Vallée (à Matane) répond à un critère de rentabilité. La réaction de la population constitue un refus de voir une telle décision mettre en péril sa capacité de rester dans la Vallée, un refus de l'exil (Bonneville, 1986, p. 190-192). Pour reprendre une expression qui est bien connue dans le contexte français, la population se mobiliserait pour assurer son droit « de vivre et travailler au pays » (Greffé, 1988, p. 60).

La trame utilisée par Bonneville pour comprendre la lutte entourant la papeterie de la Matapédia est reprise un peu partout dans les Cahiers pour comprendre le « mouvement populaire »<sup>96</sup>. Hugues Dionne *et al* s'interrogent sur trois grandes luttes rurales de l'Est du

---

<sup>95</sup> « Après ce qu'il en a été dit dans les pages précédentes, il n'est plus nécessaire d'insister sur la continuité qui s'établit ainsi entre toutes les luttes de l'arrière-pays quand à leur sens et leur signification. Depuis le début des années 70, c'est fondamentalement la reconnaissance et la survie de leur espace ainsi que leur désir d'y demeurer, qui en constituent la trame de fond. La lutte pour la papeterie reprend manifestement la forme, le langage et le contenu essentiel des luttes antérieures [...] » (Bonneville, 1986, p. 184).

<sup>96</sup> Nous reviendrons sur cette idée de « mouvement populaire » dans la prochaine section. Disons tout simplement pour l'instant qu'il s'agit d'un construit intéressant parce qu'il laisse entendre que le « peuple », celui qui porte le mouvement local, véhicule une perspective cohérente, une lecture de l'espace non-problématique. Cette expression est fortement révélatrice d'une approche a-historique.

Québec (le JAL, la Société d'exploitation des ressources de la Vallée et le Groupement forestier et agricole Taché). Ces luttes sont interprétées comme trois manifestations du « mouvement populaire ».

Sans entrer dans les détails de l'analyse que font les auteurs, on peut relever quelques dimensions intéressantes. Mentionnons d'abord que ces projets sont étudiés dans le double contexte des politiques de planification régionale du BAEQ et des politiques forestières du gouvernement du Québec, politiques qui, nous l'avons vu plus haut, sont considérées comme porteuses d'un projet fonctionnel d'organisation de l'espace régional<sup>97</sup>. Les trois manifestations du « mouvement populaire » correspondent à un refus du développement dominant et véhiculent des pratiques alternatives de développement local.

Le refus exprimé par la population correspond plus précisément à un refus des politiques de gestion des ressources forestières, politiques qui obéissent à une logique sectorielle de rentabilité. À ces pratiques fonctionnelles de gestion de la forêt, les groupes populaires opposent un projet d'« aménagement intégré des ressources ». Ce terme s'entend de pratiques de gestion de la forêt qui dépassent la logique marchande. L'utilisation de la forêt obéirait à une logique de préservation du lieu de vie, à une logique qui viserait à préserver la « ruralité »<sup>98</sup>.

Les revendications collectives et communautaires pour une véritable politique de l'aménagement de la forêt privée et pour le droit à une nouvelle ruralité sont alors mises de l'avant; elles ont été élaborées à partir des pratiques de refus et de rupture face à un réagencement de l'espace soumis à la logique de l'accumulation

---

<sup>97</sup> Sur la politique forestière, voir Dionne et al. (1983, p. 57-67) et Larocque et Larrivée (1991).

<sup>98</sup> On se souviendra que les politiques de modernisation du BAEQ favorisent un développement par l'urbanisation (selon la thèse des pôles de croissance). Lorsque le GRIDEQ parle de « ruralité », c'est en opposition à cette logique d'urbanisation, c'est-à-dire dans une perspective de maintien d'un mode de vie rural malgré sa faible rentabilité. L'une des premières publications du GRIDEQ (1976), les actes d'un colloque, portait d'ailleurs sur la « problématique du développement en milieu rural ».

capitaliste (Dionne et al, 1983, p. 329, ce sont les auteurs qui soulignent).

Selon la présentation qu'en font Dionne *et al.*, le projet d'aménagement intégré des forêts est animé par une logique territoriale. Le but du projet serait de permettre aux communautés rurales de continuer à travailler et à vivre sur place. Il s'agirait de préserver l'ancrage territorial face aux pressions voulant rendre l'espace plus productif.

Finalement, on pourrait aussi parler de l'analyse que fait Johanne Jutras du Conseil régional de développement de l'Est du Québec. Cette analyse, on s'en souviendra, montrait que le Conseil servait de courroie de transmission pour le projet de développement mis en avant par l'État québécois. Cependant, un peu comme le font Allain et Côté dans le contexte des conseils régionaux néo-brunswickois (Allain et Côté, 1984), Jutras montre que par la suite le Conseil a été repris par les classes populaires et mis au service d'un projet de développement autogéré. Ce nouveau discours s'oppose au discours précédent, en ce sens qu'il refuse la mobilité de la main-d'oeuvre et endosse le principe de l'aménagement intégré des ressources (Jutras, 1981, p. 101-108).

Jutras reprend la trame d'analyse que nous avons identifiée chez Bonneville et chez Dionne *et al.*, mais elle y ajoute une dimension qui vaut la peine d'être soulignée. Elle considère que la montée du contre-projet basé sur l'autogestion est « inévitable » (Jutras, 1981, p. 121). Il semblerait bien que le contre-projet soit une réponse obligée au développement du modèle des pôles de croissance urbains, comme si ce sont les contradictions du projet dominant qui engendrent le contre-projet<sup>99</sup>. Bien que Jutras ne précise pas dans quelle mesure le projet

---

<sup>99</sup> Nous avons déjà cité les propos de Serge Côté, qui considérait que l'accumulation capitaliste était ponctuée de « contradictions » (Côté, 1984, p. 50).

dominant rend inévitable le contre-projet territorial, elle nous amène à une réflexion sur le rapport entre les logiques spatiales fonctionnelles et territoriales dans l'analyse du GRIDEQ, réflexion que nous poursuivrons dans la section qui suit.

## B) Une analyse a-historique des rapports spatiaux

Jusqu'ici, notre présentation a montré que le GRIDEQ pensait le développement local dans le contexte d'une résistance territoriale à la logique fonctionnelle. Nous voulons maintenant faire valoir que cette réflexion équivaut à ce que nous appelons dans cette thèse une approche a-historique ou à ce que Claude Lefort qualifie de « lieu du survol ».

### 1) l'opposition fonction/territoire

Nous venons de mentionner, dans notre présentation des travaux de Jutras, que cette auteure considérait que la domination d'un projet de développement fonctionnel (celui des élites locales) entraînait « inévitablement » la montée d'un contre-projet soutenu par les classes populaires. Cela nous suggère que, dans l'opinion des Cahiers, le développement fonctionnel et le contre-projet sont liés d'une certaine façon. Ce sont probablement les conséquences désastreuses du projet dominant (exode rural, déstructuration des communautés locales, chômage, etc.) qui rendent nécessaire le contre-projet. Mais, s'ils sont ainsi liés (l'un est la résistance à l'autre), ils restent bien séparés. Dans l'opinion du GRIDEQ, la logique spatiale fonctionnelle et la logique territoriale sont nettement distinguées; elles sont la source de projets de développement clairement distincts.

Un rapide retour sur les textes que nous avons déjà présentés peut nous faire voir

comment ces logiques se démarquent l'une de l'autre dans les Cahiers. Prenons le texte d'Allain et Côté. Les deux auteurs se penchent sur les conseils régionaux pour montrer qu'ils ont été dominés par les « classes conservatrices » et par leur projet de développement modernisateur. Ils soutiennent aussi que, dans les conseils régionaux du Nouveau-Brunswick, les classes « populaires » ont réussi à prendre le contrôle et à imposer un autre projet de développement (Allain et Côté, 1984, p. 177-178). Le projet de développement fonctionnel et le projet de développement territorial appartiennent selon ces auteurs à des groupes sociaux très différents. Les élites locales sont porteuses du premier, tandis que les classes populaires sont porteuses du second.

Cette tendance à séparer les logiques de développement en les attribuant à des groupes sociaux clairement différenciés est omniprésente dans les Cahiers et dans leur perspective du développement local<sup>100</sup>. L'expression « mouvement populaire » souvent utilisée par les auteurs des Cahiers le confirme bien. En effet, les auteurs utilisent cette expression pour signifier un mouvement de classes populaires porteuses d'un projet de développement cohérent : le développement territorial. Ce « mouvement populaire » s'oppose toujours à des blocs sociaux qui lui sont extérieurs, que ce soit l'État à travers le BAEQ (Dionne et al, 1983, Dionne, 1984 et 1984a, Côté, 1981), les « classes conservatrices locales », le grand capital (Côté, Lévesque et Klein, 1982 ; Jutras, 1981 ; Allain et Côté, 1984) ou même les agriculteurs modernisateurs (Côté, 1983).

---

<sup>100</sup> Jeremy Rayner, dans un autre contexte, nous fait remarquer qu'une telle perspective qui recoupe exactement les classes et les idéologies peut être qualifiée de déterministe, dans la mesure où elle subordonne l'idéologie à la position de classe. Selon Rayner, il est nécessaire d'approfondir le rapport entre les groupes sociaux et les idées politiques (Rayner, 1991). Cette critique s'applique bien à notre avis aux travaux du GRIDEQ.

En d'autres termes, les Cahiers pensent à partir d'un découpage de la réalité qui met en opposition diamétrale les logiques fonctionnelle et territoriale. Les Cahiers du GRIDEQ se situent dans le contexte de cette opposition, c'est-à-dire entre un projet de développement territorial porté par les classes populaires qui s'opposent aux projets de régulation marchande véhiculés par l'État ou par le capitalisme et ses antennes régionales. Comme la réflexion du GRIDEQ s'aligne sur une double dichotomie territoire/fonction et classes populaires/capitalisme (État), il est nécessaire de toujours faire correspondre les classes populaires avec la vision territoriale, et ce, même lorsqu'il en semblerait autrement à première vue. Pauline Côté, par exemple, a étudié les « relocalisés » du BAEQ, ceux qui, par l'entremise des programmes du BAEQ, ont quitté leur paroisse marginalisée pour s'installer en ville. Elle montre que, même si ces relocalisés se disent souvent satisfaits des changements dans leur vie (la migration de la campagne vers la ville), il s'agit en fait d'une « fausse conscience ». « Par ailleurs, dit-elle, nous pensons que leurs comportements effectifs ou leur situation sociale objective dans l'espace urbain vont révéler qu'ils vivent davantage leur adaptation sous un mode d'isolement ou d'accommodation plutôt qu'une intégration réelle au milieu urbain » (Côté, 1981, p. 31). Bien que les relocalisés disent bien vivre la rupture de leur ancrage territorial, il s'agit en fait d'une illusion, puisque les conditions objectives de leur participation à la vie urbaine montrent leur manque d'adaptation. Le découpage qui oppose fonction et territoire transparait à nouveau, cette fois au niveau de l'idéologie et du réel.

## 2) Le « lieu du survol » au-dessus de l'espace local

Nous nous sommes attardés sur cette opposition entre territoire et fonction qu'exposent

constamment les Cahiers parce que celle-ci nous permet de voir le caractère a-historique de la réflexion sur l'espace local.

Prenons à titre d'exemple les propos suivants :

Le régionalisme contemporain résulte du processus historique d'articulation d'ensembles sociaux pré-capitalistes au mode de production capitaliste (MPC). Simultanément à cette articulation s'effectue un processus de désarticulation du mode de production ayant cours dans l'ensemble social ainsi intégré de sorte qu'à plus ou moins long terme, il y a dissolution des formes pré-capitalistes de production. Dans ce processus d'articulation-dissolution, l'ensemble social ainsi intégré au MPC perd les caractéristiques qui le rendaient particulier en termes de production, de consommation, de culture, d'histoire et de langue, pour acquérir les caractères communs de l'ensemble social unifié sous le MPC (Lévesque, Jalbert et Lacroix, 1984, p. 227)<sup>101</sup>.

Lévesque, Jalbert et Lacroix avancent que, par l'articulation de l'espace régional au capitalisme, sa particularité s'estompe de plus en plus. Par l'articulation, la région est appelée à laisser tomber son mode de vie particulier, de sorte que « les conditions de vie (mode de consommation) y sont tendanciellement, lorsque ce n'est pas brutalement, alignées sur les normes sociales capitalistes » (Lévesque, Jalbert et Lacroix, 1984, p. 227). Ces propos illustrent à merveille la façon par laquelle les Cahiers pensent les rapports entre l'espace local (ou régional) et le capitalisme (ou l'État). Toute pénétration du capitalisme, ou plutôt de la logique fonctionnelle, est source de dilution de ce qui constitue l'espace local. Les Cahiers sont en fait formels à ce sujet : la logique fonctionnelle entraîne le sous-développement de l'Est du Québec, une forme perverse du développement.

---

<sup>101</sup> Benoît Lévesque a d'ailleurs, avec d'autres auteurs du GRIDEQ, lancé une série de recherches dont les résultats sont publiés dans les Cahiers. Ces recherches visent à évaluer jusqu'à quel point les habitudes de consommation des médias sont pareilles ou différentes dans le centre et dans la périphérie (Lévesque, Larivée et Morin 1978 et 1979 ; Lévesque, 1984 ; Lévesque, Jalbert et Lacroix, 1984, p. 244-250).

Lévesque, Jalbert et Lacroix sont aussi très clairs sur les conditions de survie de l'espace local. Si l'articulation au capitalisme est source de dilution, il faut, pour préserver l'espace local, résister à sa logique fonctionnelle (Lévesque, Jalbert et Klein, 1984, p. 229-230). Ces auteurs, et cela va pour l'ensemble des rédacteurs des Cahiers, présument que la logique fonctionnelle est d'une quelconque façon extérieure au local. Il ne peut y avoir développement local que par la résistance à la logique spatiale fonctionnelle; toute pénétration locale de cette logique est source de dilution du local. Les auteurs des Cahiers pensent le développement local comme si l'espace local périphérique avait une essence : il se définit fondamentalement par la présence de relations territoriales. L'espace local préexiste à toute réalité politique et est constitué de relations territoriales uniquement; c'est cet espace qui dicte comment il faut ou il ne faut pas développer la région.

Parce qu'ils présument du sens que prend et que doit prendre le local, parce qu'ils le définissent comme un espace réel, on peut dire que les Cahiers témoignent d'une approche a-historique. Rappelons-nous les propos de Gauchet et Lefort sur le sujet : « L'aporie est celle que rencontre la pensée qui s'installe imaginativement au lieu de *survol*, qui croit ici pouvoir s'abstraire du temps historique pour se tenir au-dessus de lui, et se donner le spectacle de son déroulement total » (Gauchet et Lefort, 1971, p. 12, les italiques sont des auteurs). La position de survol survient lorsque la pensée s' imagine pouvoir se soustraire à l'histoire pour comprendre son objet, disons le local, dans son essence et dans « son déroulement total ». Cette position est, pour Gauchet et Lefort, une illusion.

Les auteurs des Cahiers, nous l'avons vu, pensent l'espace local comme s'il existait réellement et qu'il se constituait de relations territoriales. Cet *a priori* cache une prétention à

penser ce qu'est l'espace local sans égard à l'histoire. C'est comme s'il y avait une essence locale qui était saisissable. Paul Vercauteren, à la suite de Lefort, parlera d'un : « savoir sur la société, un pouvoir qui se coupe de ses racines sociales et prétend occuper un lieu de survol à partir duquel la société est sue et donc guidée » (Vercauteren, 1988, p. 81). Cette belle formule résume bien la démarche d'ensemble des Cahiers : ceux-ci **prétendent accéder à une connaissance sûre de l'espace local et proposent un développement local conforme à cette connaissance du local.**

\*

\*      \*

Notre lecture des Cahiers du GRIDEQ visait à faire ressortir la compréhension de l'espace qu'ils ont privilégiée. Cela nous a amené à voir que la réflexion proposée sur le développement local est enveloppée dans le contexte d'une critique des mécanismes de développement dominant. Par conséquent, les travaux du GRIDEQ sur le développement local sont autant une réflexion sur les problèmes qui affligent les mécanismes du développement dominant qu'une réflexion sur les pratiques de développement local comme telles. Ces deux dimensions sont fortement imbriquées l'une dans l'autre<sup>102</sup>.

Nous avons aussi voulu montrer que les Cahiers cherchent à faire valoir que les mécanismes de développement régional de l'Est du Québec agissent comme obstacles qui

---

<sup>102</sup> Nous les avons séparées pour les fins de l'analyse, mais elles restent assez rapprochées dans les Cahiers.

empêchent la région de se développer sainement. Selon le jargon des théories de la dépendance, ces mécanismes engendreraient le « développement du sous-développement ». Il en est ainsi pour l'analyse du rôle du grand capital dans la région. On se souviendra que des auteurs tels que Jean Saintonge ou Serge Côté ont mis au jour l'articulation des autres modes de production au capital monopoliste. Cette affirmation tient aussi pour l'analyse qui est faite des politiques de développement régional : Greg Allain et Serge Côté, par exemple, ont démontré que ces politiques ont cautionné la domination des « classes conservatrices locales » et de leur projet modernisateur de développement au détriment du projet des classes populaires. Dans les deux cas, les mécanismes qui étaient censés produire le développement de la région de l'Est du Québec contribuent en fait à mettre en place des formes de développement perverses.

Nous avons aussi pu voir que, pour ces auteurs, ce sous-développement régional organise l'espace selon une logique fonctionnelle ou, en d'autres mots, selon la logique de la rentabilisation. Les changements mis en place par l'État et par l'articulation au capitalisme transforment aussi les cadres de vie, ce qui revient à dire qu'ils exercent une pression sur l'organisation de l'espace régional.

Dans la deuxième section, nous avons abordé le traitement que font les Cahiers des pratiques de développement local. Ces pratiques sont perçues comme des résistances territoriales à la logique fonctionnelle des mécanismes de développement dominant. Le GRIDEQ fait valoir, en effet, que l'Est du Québec est marqué par une longue tradition, née au tournant des années 1970, de « mobilisations populaires » visant à lutter contre la logique fonctionnelle basée sur une urbanisation et une mobilité géographique. Ces mobilisations ont mis en avant des projets souvent innovateurs visant à permettre de « vivre et travailler au pays ». Ces projets — que ce

soit par exemple la lutte pour la papeterie de la Vallée de la Matapédia (Bonneville, 1986) ou encore les divers projets d'« aménagement intégré des ressources » (Dionne et al, 1983) — auraient pour objectif la préservation de l'ancrage des communautés dans le territoire.

Le GRIDEQ analyse la question du développement de l'Est du Québec en mettant systématiquement en opposition diamétrale les logiques fonctionnelle et territoriale. Dans cet antagonisme, la définition de l'espace local périphérique est clairement du côté du territoire. De par sa nature même, cet espace est quadrillé par des relations spatiales territoriales. Le travail du GRIDEQ consiste à montrer, et c'est là toute l'importance des liens avec les mécanismes du développement dominant, que le développement dominant à logique fonctionnelle est en quelque sorte extérieur au local et à son essence.

En dernière analyse, on pourrait dire que les auteurs des Cahiers réunissent les logiques fonctionnelles et territoriales dans leur réflexion pour mieux les séparer. Ces logiques sont pensées dans un jeu d'oppositions : parfois ce sont les diverses classes locales qui les portent (Jutras, 1981), parfois il s'agit surtout d'une opposition entre le mouvement populaire et l'État (Dionne et al, 1983) et parfois encore l'opposition vise l'idéologie et le réel (Côté, 1981). Le GRIDEQ entrevoit son rôle comme étant celui de « démasquer » la vérité de l'espace local. Il y a à son avis plusieurs obstructions qui à première vue empêchent de saisir le vrai sens du local. La contribution intellectuelle du GRIDEQ consiste à mettre le local à nu, à en clarifier le sens en écartant les débris et à penser le développement en fonction de cette définition authentique de l'espace local.

En voulant démasquer de la sorte son sens, les Cahiers font comme si le local avait un caractère intemporel, comme s'il était possible d'extraire le local de l'histoire. En écartant les

autres interprétations du local (les interprétations fonctionnelles), en montrant leur caractère erroné, on écarte aussi la possibilité de tout débat sur le sens de l'histoire.

Du point de vue d'une démarche lefortienne, la tentative d'arriver à un sens cohérent du local est elle-même une illusion. En assimilant local et relations territoriales, les Cahiers découpent leur objet de façon à écarter les tendances contraires, à séparer les différentes compréhensions du local. John Keane, dans un texte s'inspirant entre autres de Lefort, explique: « the struggle to demistify and “unmask” domination produces new and more subtle forms of mystification[...] » (Keane, 1983, p. 14). Un travail de démystification comme celui des Cahiers ne ferait que contribuer à réinstaurer une autre « vérité », un autre réel. A partir de Keane, on pourrait dire que les auteurs du GRIDEQ se mettent en position d'« autorité », c'est-à-dire qu'ils prétendent accéder au réel.

On se souviendra que pour Lefort, il n'est jamais possible d'accéder à « l'espace social réel »; le social ne se décrit qu'à partir de « l'espace symbolique ». Il persiste toujours un écart entre ce qui est dit sur le social (l'interprétation que l'on peut faire du social) et le social dans sa totalité ou sa réalité. La reconnaissance de cet écart entre l'espace réel et l'espace symbolique implique que l'on ne peut penser la société qu'à partir d'un point de vue situé dans l'histoire (Vercauteren, 1988, p. 82). Celui qui prétend accéder à l'espace local réel rompt avec toute idée de dialogue avec les mouvements locaux. Le chercheur ne voit que des certitudes dans l'action locale. Il n'est donc pas nécessaire de dialoguer avec les acteurs locaux. Ce n'est pas que le chercheur n'est pas tourné vers les pratiques locales, mais plutôt qu'en affirmant comprendre avec certitude il évite tout aller et retour sur le sens du local.

Pour Lefort, la prétention d'accéder au réel ne fait que cacher la démocratie. « Ne peut-on

dire que la démocratie se caractérise à l'inverse par son intention d'affronter l'hétérogénéité des valeurs, des comportements et des désirs, et de faire des conflits un moteur de croissance » (Lefort cité dans Keane, 1983, p. 5). Dans la mesure où une définition de l'espace local est privilégiée au détriment de toute autre (parce qu'étant de l'idéologie ou comme menant au sous-développement), ce type d'approche cache la démocratie car elle occulte l'hétérogénéité qui est le moteur de la démocratie. Elle empêche en effet le débat sur la définition de l'espace local de transparaître.

## CHAPITRE 5 Histoire et espace dans l'« écosystème du Saint-Laurent »

Ce chapitre présente l'analyse d'un deuxième programme de recherche, le projet Réhabilitation de l'écosystème du Saint-Laurent lancé par l'Institut de recherche en environnement et économie de l'Université d'Ottawa. Notre analyse portera plus particulièrement sur les rapports de recherche produits dans le cadre de ce projet. Tout comme nous l'avons fait pour le GRIDEQ, nous voudrions interroger la compréhension de l'espace qui anime le projet du Saint-Laurent.

Le projet de recherche du Saint-Laurent est une entreprise de très grande envergure.

The St. Lawrence River Ecosystem Recovery Project, 1993-1996...involves more than 75 graduate students from 6 universities in Ontario and Québec. The \$2.24 million research program has been funded by the federal government's *Green Plan*, administered by the Tri-Council (Natural Science and Engineering Research Council, Social Sciences and Humanities Research Council, and the Medical Research Council), and directed by the Institute for Research on the Environment and Economy (IREE) at the University of Ottawa (Novakowski et Needham, 1996, p. 1).

Comme le soulignent ces propos, les ressources et le nombre de chercheurs sont assez imposants.

Il en va de même pour le nombre de rapports de recherche produits, soit 48. Le projet du Saint-Laurent est le fruit des travaux concertés de plusieurs groupes de recherche<sup>103</sup> venant de champs disciplinaires souvent très différents, si bien qu'un groupe de « sciences sociales et politiques

---

<sup>103</sup> Selon la proposition originale de recherche soumise aux organismes de financement, il devait y avoir neuf groupes de recherche dont les domaines étaient très diversifiés. Ces domaines sont les suivants : « hydrology, environmental engineering, paleolimnology, geochemistry, ecology and environmental biology, environmental chemistry, health sciences, social sciences and public policy, statistics and information management » (Institut de recherche en environnement et économie, 1992, p. 4).

publiques » travaille aux côtés de groupes qui s'intéressent à l'hydrologie et au génie environnemental. Pour des raisons que nous approfondirons plus tard, nous avons voulu nous démarquer de cette division par groupes disciplinaires en adoptant des distinctions d'une autre nature. Pour l'instant, contentons-nous de dire que nous nous intéressons de façon primordiale au schéma d'explication commun à tous ces travaux. Il nous importe moins de montrer comment chacun de ces groupes adhère au schéma commun que d'analyser en profondeur la signification de ce schéma pour la compréhension de l'espace local.

Il est intéressant de noter que, selon la proposition de recherche initiale, les recommandations de politiques publiques devaient être formulées par un groupe de recherche en particulier, le groupe « sciences sociales et politiques publiques ». Officiellement, cette équipe était censée traduire les recherches de tous les groupes en recommandations de politiques publiques constituant une stratégie cohérente de redéveloppement pour la région de Cornwall<sup>104</sup>. Cela n'a cependant pas été fait<sup>105</sup>, de sorte que la stratégie de développement local n'est pas explicitée nulle part.

Nous avons remarqué avec intérêt que certains des travaux, s'ils étaient peu explicites au plan d'une stratégie de développement, ont contribué aux méthodes de recherche. Ils avaient moins à dire sur les mesures que devrait prendre la population locale en matière de développement que sur la façon dont la recherche scientifique devait comprendre les questions

---

<sup>104</sup> « The Research Team (l'équipe de sciences sociales et politiques publiques) will be required to ingest all research results and to transform them into a *Regional Strategy for Rehabilitation and Redevelopment*, and an implementation scheme for the associated interventions in environmental policy, management structure, industrial process, public education and the like » (Crabbé P., 1992, p. 6.12, les italiques sont de l'auteur).

<sup>105</sup> Le groupe de « sciences sociales et politiques publiques » s'est intéressé à son objet sans vraiment tenter de faire une synthèse des travaux des groupes de recherche venant des sciences pures. Du moins, les rapports de recherche n'en contiennent aucune.

locales. Cette réflexion sur le mode de compréhension des enjeux locaux nous semble participer au développement local. Cet effort parallèle de repenser les modes de compréhension nous semble un élément important de la contribution du projet du Saint-Laurent à l'encadrement des pratiques locales. Nous entendons nous pencher sur ces travaux. Nous allons présenter une lecture qui établit un découpage entre les recommandations de politiques publiques et la reformulation des modes de compréhension.

### *Un cadre conceptuel écosystémique*

Les auteurs du projet du Saint-Laurent réfléchissent sur le développement d'un espace baptisé l' « écosystème du Saint-Laurent »<sup>106</sup>. Ce choix de découpage n'est pas le fruit du hasard. En effet, dans la demande de fonds, les promoteurs du projet définissent la portée de ce concept d' « écosystème » comme suit :

In essence, the St. Lawrence Ecosystem Project, therefore, borrows from an innovative, trans-disciplinary research strategy that is rooted in the integration of scientific perspectives — the ecosystem health paradigm. It offers a holistic, conceptual framework which includes the processes of diagnosis, prognosis and patient treatment[...] The subject matter is, therefore, analogous to a human patient. Ecosystem health also suggests that sound management is essentially systematic and relational, that is, an ecosystem resembles an organism for which parts must always be related to the whole (Crabbé, 1992, p. 6-6.1).

Les promoteurs du projet du Saint-Laurent proposent de saisir la question du développement du

---

<sup>106</sup> Comme le précisent Brigitte Diogo et Azzah Jeena, l'écosystème du Saint-Laurent est constitué des bassins de huit affluents du fleuve Saint-Laurent : les rivières aux Raisins, Beaudette, Delisle, à la Guerre, aux Saumons, Grass, Raquette et St. Régis (Diogo et Jeena, 1995, p. 1). On remarquera que cet écosystème chevauche la frontière canado-américaine autant que les frontières entre le Québec et l'Ontario. Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que la ville de Cornwall semble être, dans l'esprit des chercheurs du projet du Saint-Laurent, un pôle important pour le développement de l'écosystème. Ces chercheurs y ont en effet consacré plusieurs rapports de recherche (Andrew *et al.*, 1994 et 1994a, McKenna, 1996, Belle-Isle et Raman, 1996, Roberge et McKenna, 1996). Voir la carte à l'annexe 1.

point de vue de ce que nous pourrions appeler le « cadre conceptuel écosystémique » (*ecosystem health paradigm*). Ce cadre fait appel à une approche **holiste**, c'est-à-dire capable d'intégrer différentes perspectives dans un tout cohérent. L'« écosystème du Saint-Laurent »<sup>107</sup> s'associerait métaphoriquement à un corps dont les différentes composantes — autant les composantes humaines que les composantes du milieu physique — sont en interrelation pour former un ensemble intégré (Crabbé, 1995, p. 2).

Tant les problèmes (le diagnostic) que les solutions de développement (le traitement) doivent être envisagés à l'intérieur de ce cadre conceptuel, dans cette métaphore d'un corps formant un tout intégré. Cette analogie inspire, bien entendu, une compréhension de l'espace; l'écosystème est un espace où les logiques humaines et environnementales sont intégrées dans un tout. A l'intérieur de cette compréhension de l'espace local, les problèmes de développement relèvent de la désintégration, du fait que l'espace local est fragmenté — en d'autres mots, il n'atteint pas son potentiel écosystémique. Inversement, la solution pour le développement réside dans l'intégration des logiques spatiales.

Dans le présent chapitre, nous nous pencherons sur la vision de l'espace présentée par les chercheurs du projet du Saint-Laurent. Les rapports de recherche qui nous intéressent portent sur une diversité de secteurs, depuis la planification municipale (Novakowski et Needham 1995 et 1996) jusqu'à l'hydrologie du Saint-Laurent (Johnson et Watelet, 1996). Ces travaux s'insèrent dans ce concept central d'écosystème en ce sens que les chercheurs doivent fournir, dans chacun

---

<sup>107</sup> Nous mettons cette formule « écosystème du Saint-Laurent » entre parenthèses parce qu'elle est chargée de sens. En effet, en utilisant le terme « écosystème » pour désigner l'aire qui fait l'objet de leur investigation, les chercheurs donnent déjà un sens bien défini à cet espace, c'est-à-dire qu'ils veulent aboutir à un espace organisé de façon à réconcilier les logiques humaine et environnementale.

de ces secteurs, des outils de développement capables d'intégrer les considérations humaines et environnementales.

Notre lecture du projet du Saint-Laurent cherche à déterminer si ce cadre conceptuel écosystémique permet de penser l'espace local en admettant son caractère historique. Nous voudrions voir si la notion d'écosystème telle qu'utilisée par les chercheurs du Saint-Laurent considère que les principes qui doivent guider l'occupation du territoire sont donnés d'avance ou si ceux-ci sont incertains?

## **PREMIÈRE SECTION : Un cadre d'analyse écosystémique**

Les propos de John Dryzek nous semblent utiles pour éclairer la démarche adoptée dans le cadre du projet du Saint-Laurent. Dryzek, dans un article publié dans Managing Leviathan, avance que le mode de gestion administrative dominant les États contemporains est inadéquat pour faire face à la crise environnementale. Pour cet auteur, les défaillances de ce mode d'administration sont épistémologiques.

The roots of these three defects of the administrative state lie in its epistemology and in its context. The *epistemology* of administration — its implicit theory of knowledge — is an instrumental-analytic one. That is, administration implicitly regards rationality as the capacity to devise, select, and effect good means to clarified and consistent ends. In the context of complex problems, this capacity also requires breaking such problems into simpler components (Dryzek, 1990, p. 99, les italiques sont de l'auteur).

Justement, parce qu'il appréhende les problèmes en les décortiquant en des sphères de savoir bien distinctes, ce mode de gestion ne peut saisir l'ensemble de la question environnementale dans

toute sa complexité. En effet, dans un cadre environnemental, les problèmes sont fortement liés les uns aux autres alors que l'épistémologie administrative s'en trouve dépourvue (Dryzek, 1990, p. 100).

Pour gérer adéquatement la société dans une période de crise environnementale, Dryzek propose un recours à de nouveaux types d'institutions, qu'il désigne sous le nom de « discursive designs »; ces institutions sont innovatrices dans la mesure où leur principe de base est la discussion et le débat entre les divers points de vue. Contrairement à la raison instrumentale (au coeur de la pratique administrative) qui aborde la complexité en fragmentant les problèmes en petites parcelles fermées sur elles-mêmes, ces institutions discursives répondent à la complexité en englobant ces différentes facettes dans un processus communicatif menant au dépassement des perspectives cloisonnées (Dryzek, 1990, p. 103).

Si on compare cette démarche à celle d'Habermas, par exemple (Vogel, 1997), la réflexion de Dryzek est originale parce que ce dernier pense la fragmentation et l'intégration non seulement dans les rapports entre humains, mais aussi dans le rapport des humains avec leur milieu physique. Il aborde ces deux questions sur le plan de l'espace. Dryzek parle d'une « raison écologique » lorsque la perspective humaine et la perspective de l'environnement sont réconciliées (Dryzek, 1987<sup>108</sup>).

Ce petit détour par les travaux de Dryzek est pertinent, sa perspective étant très proche de celle des promoteurs du projet du Saint-Laurent sur la question du mode de compréhension de l'espace et du développement local. Pour les auteurs du projet du Saint-Laurent, tout comme pour

---

<sup>108</sup> Pour Dryzek, la perspective d'ensemble doit incorporer la logique environnementale. C'est comme si la nature devient une interlocutrice dans la recherche d'une raison communicative.

Dryzek, la crise contemporaine tient à la fragmentation entre la logique humaine et la logique du milieu naturel. Il en va de même pour la solution à la crise. Dans les deux cas, ce n'est que par l'intégration de la logique environnementale avec la logique humaine que l'on peut arriver à enrayer la crise (accéder à un développement local dans le cas du projet du Saint-Laurent).

L'« écosystème du Saint-Laurent » est un cas intéressant, du fait qu'il est situé dans une région industrielle qui, comme beaucoup d'autres au Canada, est en déclin (McKenna, 1996). Dans ce contexte, les efforts de développement local peuvent être vus comme des tentatives de réaction à cette situation. C'est à cet égard que le parallèle avec Dryzek nous semble fructueux. Tout comme chez cet auteur, les chercheurs du Saint-Laurent considèrent la crise de la région de Cornwall (le déclin industriel) comme une crise de fragmentation au niveau du rapport entre humains et milieu physique.

Dryzek brosse un portrait où les sociétés contemporaines sont en crise. Pour remédier à la situation, il faut, selon lui, réorienter leur histoire par des pratiques fondamentalement nouvelles, les anciennes étant à la source du problème. Le projet du Saint-Laurent entretient un même rapport avec l'aire géographique étudiée. Ses promoteurs veulent montrer la défaillance inhérente<sup>109</sup> du rapport humain-milieu physique afin de penser un nouveau rapport.

Comme le souligne un article consacré au projet du Saint-Laurent, l'impulsion pour ce projet est venue en bonne partie de la crise ressentie par la population face au déclin de la vocation industrielle de l'écosystème :

Sans l'appui de la population de Cornwall, il est peu probable que le projet « Restauration de l'écosystème du Saint-Laurent » ait vu le jour. L'effondrement de

---

<sup>109</sup> Il nous semble que l'on puisse parler de défaillance inhérente, puisque tout comme chez Dryzek, la défaillance est épistémologique, ce qui la rend toujours inappropriée.

la base industrielle de la région a, en effet, amené la communauté à se mobiliser dans le but de trouver une nouvelle vocation économique à Cornwall (St-Cyr, 1993, p. 17).

Un retour en arrière sur le passé de l'« écosystème du Saint-Laurent » nous permet de constater que son développement a été intimement lié à la grande industrie (Diogo et Jeena)<sup>110</sup>. Le Saint-Laurent constituait une voie d'accès et un bassin d'eau propice pour approvisionner les industries en eau et en énergie. Cornwall, la ville la plus importante du côté canadien de l'écosystème, en a profité pour se construire une industrie textile importante<sup>111</sup>. On trouve aussi du côté américain plusieurs entreprises importantes situées surtout à Massena (aluminium, fabrication automobile, etc.). Nous devons souligner ici que cette vocation industrielle a une signification qui dépasse la question économique. Doreen Massey dira dans un autre contexte : « [T]he study of industry and of production is *not* just a matter of “the economic”, and economic relations and phenomena are themselves constructed within a wider field of social, political and ideological relations » (Massey, 1984, p. 7, les italiques sont de l'auteure). À la suite de Massey, on peut voir que l'importance pour Cornwall du développement de la grande industrie ne se limite pas à un mode de production et à un gagne-pain particuliers. Ce mode de production est aussi une forme de développement qui est soutenue par un ensemble de significations et de repères identitaires. Elinor Senior cite un extrait d'un texte de l'Old Boys' Reunion de Cornwall voulant que les usines « are the life of the town [...] and everything that would act in a prejudicial way against

---

<sup>110</sup> Ces deux auteurs, dans une section intitulée « Socio-economic history of the Ecosystem », parlent presque uniquement de la présence industrielle, confirmant ainsi l'importance que prend celle-ci pour l'« écosystème » (Diogo et Jeena, 1995, p. 4-9).

<sup>111</sup> Pour plus de détails sur les débuts de l'industrie textile et sur l'importance du Saint-Laurent pour ce développement, voir Senior (1983, p. 224-232).

them is looked upon with justifiable indignation » (Senior, 1983, p. 245). On voit bien par cette citation de 1906 que le développement de Cornwall par la grande industrie est un mode dont on ne peut remettre en question la légitimité et le bien-fondé sans susciter de fortes indignations. Si les « Old Boys » de Cornwall considéraient que l'industrie constituait la source de vie de la ville, c'est parce qu'on en était venu à concevoir le développement comme étant lié au développement de l'industrie. On avait fini par croire que le bien-être de la ville et de ses habitants ne pouvait passer que par la vocation industrielle.

Si la grande industrie a joué un rôle moteur pour le développement de l'« écosystème du Saint-Laurent », les choses ont changé à la fin des années 1950 avec l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent. Comme le soulignent Andrew *et al.* au sujet de Cornwall : « Avant l'ouverture complète — au-delà du Long Sault — de la Voie maritime, Cornwall était une des principales villes industrielles axées sur le coton au Canada. Avec l'ouverture de la Voie maritime jusqu'au lac Érié, en 1959, le déclin de Cornwall s'est amorcé » (Andrew *et al.*, 1994, p. 2). De façon générale, l'après-guerre a donné lieu à un déclin et à une restructuration de la base industrielle (Diogo et Jeena, 1995, p. 5).

Nous irons même jusqu'à dire que le déclin industriel est aussi associé à l'épuisement des références identitaires qui soutenaient le projet industriel. Selon cette perspective, la remise en question du mode de développement industriel comme moteur de développement à Cornwall incorpore une crise des bases identitaires qui légitimaient le projet industriel. Le déclin industriel n'est pas que la décadence d'un mode de production; c'est aussi l'épuisement des référents identitaires sous-jacents à ce mode de production.

Cette crise du mode de développement industriel est une tendance qui fait bien partie du

contemporain des villes industrielles de l'écosystème. Pour le voir, il suffit de reprendre les chiffres compilés par Megan McKenna, selon qui, entre 1989 et 1993 à Cornwall seulement, 20 usines ont fermé leurs portes, pour une perte nette de 2 600 emplois dans le secteur de la fabrication (McKenna, 1996, p. 91). Ces chiffres illustrent bien le fait que, de 1993 à 1996, période où s'est déroulé le projet du Saint-Laurent, l'écosystème du Saint-Laurent se trouvait assez clairement dans une logique de déclin industriel.

Le projet du Saint-Laurent vise peut-être à répondre à une crise suscitée par le déclin industriel, mais il fait une lecture très particulière de cette situation. Fait significatif, les penseurs du projet ont choisi de ne pas parler de déclin industriel ou presque, mais plutôt de construire le problème différemment. Les objets de recherche choisis sont intéressants parce qu'importants du point de vue du rapport avec le milieu physique. Non seulement dans le cas des travaux qui portent strictement sur l'environnement (par exemple Johnson et Watelet, 1996 ; Callaghan, 1996 ; Morin et al 1996 ; Narbaitz *et al.*, 1996), mais aussi dans le cas de travaux à caractère plus social (par exemple Richer et Needham 1996 ; Lewis, 1996), les objets sont toujours pertinents du point de vue des auteurs du fait qu'ils sont axés sur le rapport humain/environnement. Bref, ces auteurs ont choisi de donner un sens particulier à la crise de Cornwall : c'est une crise qui sévit au niveau du rapport avec les « systèmes naturels »<sup>112</sup>.

Nous ne voulons pas affirmer ici que les chercheurs du projet du Saint-Laurent nient le

---

<sup>112</sup> Nous utilisons consciemment le terme « système naturel » puisque, pour le projet du Saint-Laurent, la nature obéit à des logiques cohérentes, tout comme les systèmes humains (économique, social, etc.) obéissent eux aussi à des logiques. On ne peut accéder à un état d'écosystème que lorsque ces logiques systémiques sont conciliées (Crabbé, 1992, p. 6.13). C'est ce qu'affirme aussi Dryzek lorsqu'il avance que la nature doit devenir une interlocutrice. « Even though contemporary proponents of communicative rationality proceed in exclusively anthropocentric terms, a recognition of agency in the natural world [...] can overcome this limitation and render communicative rationality fit to regulate human dealings with the environment » (Dryzek, 1990b, p. 196).

poinds du déclin industriel dans la problématique du développement local. Cette affirmation serait sûrement déplacée, notamment du fait que certains d'entre eux se sont explicitement penchés sur ce déclin (Andrew *et al.*, 1994 et 1994a ; McKenna, 1996 ; Diogo et Jeena, 1995). Cependant, on peut dire qu'ils construisent de façon très particulière la crise qui sévit dans la zone à l'étude. Le problème, aux yeux de ces auteurs, tient à un mode de gestion économique incompatible avec les besoins de l'environnement. L'un des rapports de recherche avance de façon très significative ce qui suit, au sujet de la ville de Cornwall :

Il reste assez difficile de choisir entre des emplois, des industries et la dépollution, là où l'harmonisation entre développement économique et développement écologique n'est pas toujours possible. Idéalement, on **souhaite que les deux aillent de pair**, mais dans les moments de crise, c'est l'industrie qui gagne (Andrew *et al.*, 1994, p. 6, c'est nous qui soulignons).

Les auteurs de ces rapports déplorent que l'on n'ait pas pu penser pour Cornwall un développement capable d'harmoniser les rapports avec le milieu physique. Le projet du Saint-Laurent a justement pour rôle de proposer des moyens et de tracer les balises d'un tel développement.

Dans un rapport au Conseil tripartite qui a financé les activités du projet, on peut trouver un exemple très frappant de la vision du projet. Deux types de variables sont alors définies : d'une part, les variables ayant trait à la qualité de l'environnement (« Environment Quality Variables ou EQV ») et, d'autre part, les variables d'activités humaines (« Human Activity Variables ou HAV »)<sup>113</sup>. Pour tracer le profil de l'écosystème, il faut comprendre les interrelations entre ces

---

<sup>113</sup> Ce sont nos propres termes que nous avons tout simplement traduits à partir des termes anglais mis entre parenthèses.

variables humaines et environnementales<sup>114</sup>. Dans la proposition initiale de recherche, il est affirmé que la santé de l'écosystème dépend de l'interrelation entre les deux types de variables ou, en d'autres termes, de la capacité des variables humaines d'accommoder et de permettre une harmonie avec les variables environnementales<sup>115</sup>. The level of ecosystem integrity is high when human and natural systems each display a capacity to accommodate changes occurring in the other. The level of ecosystem integrity can be low, for example, when rigidities in management institutions prohibit the human use system and its managers from responding efficiently and effectively to unanticipated or unpredictable change in any of the three, interacting subsystems (Crabbé, 1992, p. 6.13).

Pour favoriser l'intégrité et la santé de l'écosystème, il faut non seulement tracer le profil des interrelations entre variables humaines et environnementales, mais également amener les activités humaines à intégrer les variables environnementales. Comme le démontre bien la citation, les appareils de gestion issus de la période industrielle sont insuffisants parce qu'ils opèrent sur une incapacité d'intégrer les considérations humaines et écologiques. L'utilisation du

---

<sup>114</sup> « The proposed integration framework for the project as a whole which sets out the critical elements of an effective rehabilitation program was formulated last year. At the core of the framework is an understanding of the relationships between publicly valued ecosystems attributes (represented by Environmental Quality Variables or HAV) and Human Activities on the landscape (represented by Human Activity Variable or HAV)» (Crabbé P., 1995, p. 2).

<sup>115</sup> On voit assez clairement ici que le projet du Saint-Laurent se situe dans ce que Torgerson qualifie de « sustainability discourse » dans la mesure où ses promoteurs cherchent des formes de développement qui peuvent être conciliées aux impératifs écologiques. Pour Torgerson, cette focalisation sur la dimension durabilité de l'écologie n'a commencé à avoir de l'emprise sur le discours qu'à la fin des années 1970 dans le sillage de la Commission Brundtland. Le discours écologiste dominant auparavant était centré sur la capacité limitée de l'environnement de soutenir le développement sans égard à de nouvelles formes de redéveloppement. Il est intéressant pour nous de constater à la suite de Torgerson que ces deux discours ne construisent pas de la même façon la menace industrielle. Cette contribution de Torgerson souligne d'une part les liens du projet du Saint-Laurent avec le concept de développement durable et d'autre part les incertitudes et le caractère proprement historique des discours environnementaux (Torgerson, 1995).

terme « rigidités » est des plus significative du fait que l'auteur cherche en quelque sorte ce qui empêche l'équilibre harmonieux de se réaliser pleinement<sup>116</sup>. Conséquemment à ce problème de fragmentation, le projet du Saint-Laurent définit les balises d'un redéveloppement s'appuyant sur une harmonisation des activités humaines avec les variables écologiques.

Il nous importe ici de voir quelle conception de l'espace local suppose ce schéma d'analyse. Les promoteurs du projet du Saint-Laurent pensent la crise comme une crise du rapport des humains avec l'espace. Pour y remédier (pour développer le local), il faut instituer un nouveau rapport humain-milieu physique. Autrement dit, et c'est ce que nous voulons repérer dans les rapports de recherche, le projet du Saint-Laurent construit la crise comme un malaise s'expliquant par un espace fragmenté, un lien manquant entre considérations humaines et considérations écologiques (Public Policy, 1993, p. 1).

Les chercheurs du projet du Saint-Laurent perçoivent un cloisonnement où s'excluent les perspectives humaines et les perspectives environnementales. Ce projet part d'une métaphore où l'écosystème est un corps englobant différentes parties intégrées. L'écosystème, dont le projet du Saint-Laurent veut faciliter l'avènement, est un ensemble où les parties humaines seraient intégrées aux parties environnementales. Il y a un savoir humain et un savoir environnemental. La notion d'écosystème (dans le sens qu'on lui donne dans le projet du Saint-Laurent) vise une synthèse holiste de ces savoirs.

---

<sup>116</sup> Le terme « rigidités » est employé notamment par ceux qui préconisent une libéralisation des marchés. Pour certains, les politiques sociales, la réglementation publique, etc. sont des « rigidités » qui empêchent l'instauration d'un équilibre harmonieux par les mécanismes de régulation du marché. On peut voir par cet exemple que le terme « rigidités » est associé à un équilibre latent. Voir Hayek (1995).

## **DEUXIÈME SECTION Le projet du Saint-Laurent : le développement au-delà de la fragmentation spatiale**

### A) Promouvoir une compréhension holiste

Dans le cadre du projet du Saint-Laurent, un certain nombre de travaux portent sur l'histoire socio-économique de l'écosystème du Saint-Laurent (Diogo et Jeenah, 1995 et Martin, 1996, Martin, 1996a). De façon générale, ces textes soulignent l'importance des cours d'eau dans le développement historique et plus particulièrement dans le développement de l'économie de la région. Par exemple, Jean Martin consacre un rapport de recherche entier à nous présenter les rivières de la région <sup>117</sup> et leur évolution en fonction des modes d'utilisation économique. Dans un autre rapport, Martin approfondit la question de l'importance des cours d'eau pour le développement de la région, en insistant particulièrement sur son impact pour le développement de l'économie. Martin affirme dans sa conclusion:

Il n'existe pas de synthèse de l'histoire de la région du haut Saint-Laurent et ce n'est pas le présent inventaire qui pourra combler cette lacune à lui seul. La division entre deux provinces et un état [sic] de deux pays différents a empêché, jusqu'à maintenant, que les chercheurs s'intéressent à l'évolution de l'ensemble de ce territoire, par delà les frontières *naturelles* ou politiques (Martin, 1996, p. 41, les italiques sont de l'auteur).

Martin cherche à écrire une histoire dont les frontières sont l'écosystème et non pas les entités politiques, contrairement à ce qui a habituellement été fait par la discipline historique. En étudiant le passé du point de vue de l'écosystème, Martin fait un choix particulier de découpage, choix qui lui permet d'écrire une histoire centrée sur le fleuve Saint-Laurent (et ses tributaires)

---

<sup>117</sup> Ce sont les rivières Beaudet, Delisle, aux Raisins, Raquette, De Grasse, St-Régis et aux Saumons (Martin, 1996a).

comme axe du développement de la région<sup>118</sup>. Il veut démontrer que le passé de l'écosystème est marqué par une forte interdépendance entre le développement économique et la base écosystémique. Il nous amène ainsi à mieux apprécier la dépendance de l'économie de la région à l'égard du réseau hydrographique.

Martin ne propose pas vraiment des pratiques qui seraient directement applicables à la population. Sa contribution est plutôt d'ordre méthodologique. Selon lui, les historiens qui ont écrit l'histoire de la région n'ont pas su faire transparaître la relation intime entre les peuplements humains et l'environnement. Le découpage privilégié par les historiens les a habituellement conduits à se concentrer sur un espace de juridiction politique au détriment d'une compréhension qui permettrait de saisir les interrelations entre les établissements humains et leur environnement. « La position qu'occupe chacune des parties de la région à la périphérie de l'état [sic] ou de la province à laquelle elle appartient fait qu'elles ont reçu assez peu d'attention de la part des historiens qui se sont intéressés à l'évolution de chacune des entités politiques » (Martin, 1996, p. 41).

Indirectement, Martin considère que les historiens ont une connaissance tronquée de l'histoire de la région. Ce savoir est tronqué parce qu'il a délimité des frontières qui séparent les peuplements humains de leur environnement, parce qu'il scinde l'écosystème en mettant en évidence uniquement sa composante humaine. Les historiens ont une vision du passé qui définit l'espace uniquement sur le plan humain (politiques).

La démarche de Martin illustre très bien celle du projet du Saint-Laurent. Ses propos, tels

---

<sup>118</sup> « Le fleuve est à la fois l'élément le plus important et le point de convergence du réseau hydrographique régional, l'axe autour duquel se sont organisés le développement et la mise en valeur du territoire » (Martin, 1996, p. 3).

qu'on a pu les voir plus haut, laissent paraître une volonté de comprendre autrement la région de l'écosystème. L'histoire, comme mode de compréhension, a appréhendé l'objet de façon à scinder la relation des peuplements humains avec leur environnement. Devant cette réalité, Martin propose une compréhension holiste de l'histoire en ce sens que l'histoire de l'écosystème est perçue comme un ensemble intégré. Finalement, il reproche implicitement aux historiens de ne pas avoir adopté une position critique face à la fragmentation spatiale.

Martin a voulu faire à la science historique ce que les autres chercheurs ont fait dans les autres domaines du projet : la psychologie, l'hydrologie, le génie environnemental, la planification, etc. Tous ces efforts de penser des modes de compréhension holistes participent d'une tentative de repenser le rapport avec l'espace local. En reformulant les disciplines vers un holisme, ces chercheurs contribuent au développement local dans la mesure où ils veulent repenser les outils qui encadrent ce développement. Cette volonté de participer, quoique de façon quelque peu indirecte, au développement local n'est certes pas absente chez Martin : « L'élaboration d'une histoire commune est un prérequis essentiel à l'émergence d'une forme de conscience régionale qui pourrait plus facilement déboucher sur une concertation d'actions pour l'avenir » (Martin, 1996, p. 41-42). L'intention de Martin n'est pas de penser les incidences de son approche holiste sur la pratique locale, puisqu'il ne fait que les mentionner; sa contribution est au plan d'une discipline historique holiste.

Plusieurs auteurs ont tenté de faire le même cheminement que Martin en psychologie et plusieurs rapports en attestent<sup>119</sup>. Dans un de ces rapports de recherche, on peut lire :

---

<sup>119</sup> Ce corpus de recherche constitue une fraction importante du projet du Saint-Laurent avec huit rapports de recherche. Nous ne ferons cependant pas de distinction entre ces divers travaux, étant donné qu'ils tournent à peu près tous autour de la même problématique. Plus précisément, on peut dire qu'ils s'interrogent tous

La population juge en générale [sic] que la situation environnementale est importante et qu'il est nécessaire de faire quelque chose pour modifier ou préserver les conditions de l'environnement. Malgré l'importance accordée à la situation écologique, les individus diffèrent beaucoup quant aux types et à la fréquence des comportements manifestés pour corriger la situation (Séguin et Pelletier, 1995, p. 1).

Ce rapport de recherche, tout comme plusieurs autres, vise à identifier quels sont les facteurs qui déterminent que certaines personnes adoptent des comportements écologiques tandis que d'autres sont plutôt indifférentes à l'environnement.

Les auteurs de ces travaux s'intéressent à deux grandes hypothèses qui expliqueraient ces comportements environnementaux<sup>120</sup>. Leur première hypothèse est la suivante : les comportements environnementaux s'expliqueraient par l'autodétermination. En effet, selon cette thèse, on peut établir le taux de motivation des individus par rapport à l'environnement en mesurant leur degré d'autodétermination, l'autodétermination la plus élevée prenant place lorsqu'il y a des « comportements initiés librement et par plaisir » (Green-Demers *et al.*, 1993, p. 3). De l'avis de ces auteurs, les individus adoptent un comportement écologique lorsqu'ils endossent eux-mêmes la cause de l'environnement.

Cette hypothèse sert à prouver qu'on ne peut compter sur la contrainte pour arriver à promouvoir des comportements écologiques, l'acceptation libre étant beaucoup plus efficace. Selon le *continuum* proposé par Green-Demers *et al.*, le degré d'autodétermination est élevé

---

sur deux hypothèses (certains traitant de l'une ou de l'autre de ces hypothèses, et d'autres, des deux en même temps). Les différences que l'on peut rencontrer entre ces rapports résident dans les tests permettant de valider ces deux hypothèses. Ces distinctions sont, de façon assez évidente, moins pertinentes pour notre problématique que la démarche d'ensemble qui rejoint tous ces travaux.

<sup>120</sup> Au-delà de la validation de ces deux hypothèses, les travaux des psychologues engagés dans le projet du Saint-Laurent visent aussi à valider des instruments de mesure (questionnaires). Cette dernière préoccupation est moins pertinente à notre problématique dans la mesure où il nous importe davantage de saisir ce qui est mesuré que de voir comment on procède. Nous ne porterons donc pas attention à cette préoccupation.

lorsqu'il y a « motivation intrinsèque », c'est-à-dire une motivation pour la satisfaction personnelle, et qu'il y a une intériorisation par l'individu des normes environnementales. Ces auteurs mettent en contraste ces degrés d'autodétermination élevés avec ce qu'ils qualifient de « régularisation externe », un comportement forcé par un contrôle externe quelconque<sup>121</sup>.

La deuxième hypothèse, qui est intimement liée à la première, est celle du climat interpersonnel. L'autodétermination dépend fortement des interactions que peut avoir l'individu avec son entourage. « The term "interpersonal style" describes the quality of the interaction between an individual and his or her social environment » (Green-Demers *et al.*, 1995, p. 3). Les auteurs font une distinction entre un climat interpersonnel positif et un climat négatif. Le climat positif est constitué de relations telles que le soutien à l'autonomie, l'information et la participation<sup>122</sup>, tandis que le climat négatif est caractérisé par des relations d'indifférence et de pressions sociales. En d'autres termes, on pourrait dire que l'autodétermination de l'individu et par extension ses comportements écologiques sont en bonne partie tributaires de la nature libre de ses interactions avec les autres. L'individu qui fait face à une relation sociale coercitive et manipulatrice aura moins tendance à adopter un comportement pro-environnemental que celui qui a des relations libres et inclusives.

While the positive dimensions of social climate (involvement, information, and autonomy support) display higher correlations with self-determined types of motivation, the negative dimensions of social climate (indifference and pressure) are mostly correlated with the non self-determined types of motivation. Likewise, the positive dimensions of social climate display significant positive correlations

---

<sup>121</sup> Pour Green-Demers *et al.*, la régularisation externe est « régi[e] par des sources de contrôle qui sont extérieures à l'individu (ex. : récompenses, punition...) », tandis que, par exemple, l'intégration qui comporte un degré d'autodétermination élevé « fait référence aux comportements qui ont été valorisés par l'individu au point de devenir une partie de lui-même » (Green-Demers *et al.*, 1993, p. 2).

<sup>122</sup> Il s'agit de notre traduction des termes « autonomy support », « information » et « involvement ».

with the frequency of environmental behaviors, while negative dimensions present non-significant (indifference) and negative (pressure) correlations with environmental behavior (Green-Demers, 1995, p. 8).

Le regroupement de ces deux hypothèses a des conséquences des plus intéressantes du point de vue de notre problématique. Selon la première hypothèse, il faut, pour arriver à promouvoir des comportements et des pratiques écologiques, que les gens s'identifient à la cause de l'environnement, qu'ils arrivent à accepter l'environnement comme faisant partie de la définition qu'ils se font d'eux-mêmes<sup>123</sup>. Ce n'est que lorsque les individus lient leur destin humain à celui de l'environnement (justement parce que l'environnement est indissociable de la définition de l'individu) qu'ils acquièrent des comportements écologiques.

Selon la deuxième hypothèse, cette identification de soi à l'environnement dépend de l'ouverture des relations sociales. Ce n'est que lorsque l'individu se sent accepté par les autres qu'il peut prendre conscience de son lien avec l'environnement. Dans la mesure où les relations sociales sont libres de contraintes, l'individu peut développer une appréciation de soi consciente de sa dépendance à l'égard du milieu naturel.

Collectivement, ces deux hypothèses produisent une compréhension holiste de la psychologie humaine. En mettant ces hypothèses à l'essai, Green-Demers *et al.* s'alignent sur l'idée qu'il faut mesurer le degré d'intégration identitaire et tenter de cerner les variables qui mènent à l'intégration psychologique des sphères humaine et environnementale. Cet appareil de compréhension suppose que le psyché humain est, d'une quelconque façon, appelé à un décloisonnement du point de vue humain vers une intégration écosystémique.

---

<sup>123</sup> Pour ces auteurs, il y a un degré d'autodétermination élevé lorsque les « comportements...ont été valorisés par l'individu au point de devenir une partie de lui-même » (Green-Demers, 1993, p. 2).

Ces auteurs assument leur rôle d'encadrement des pratiques locales en redirigeant la science (la psychologie) et non pas directement la pratique. Ils cherchent à développer des outils capables de mesurer l'intégration psychologique et ses causes. Le rapport de recherche de Bellier et Pelletier fait peut-être figure d'exception à ce sujet. En effet, ces auteurs font porter les conséquences de leurs mesures psychologiques sur les programmes de recyclage. Mais, leur stratégie reste très générale et ne fait que réaffirmer plus ou moins la nécessité de penser des programmes de recyclage favorisant l'autodétermination (Bellier et Pelletier, 1994, p. 12).

Jusqu'à présent, nous avons pu constater une volonté de penser des modes de compréhension holiste dans les sciences humaines (histoire, psychologie, etc.) engagées dans le projet Saint-Laurent. La même démarche a été appliquée aux sciences et au génie. Comme en témoigne la prochaine citation, les chercheurs du projet du Saint-Laurent déplorent que la recherche sur les cours d'eau n'ait pu intégrer les interrelations avec l'activité humaine :

Hydrology has been either Engineering Hydrology, with emphasis on aspects such as stream ordering of fluvial processes. Water quality has frequently been viewed in total isolation from the ideas of water quantity, both spatially and temporally. The water quality data available from the Government of Ontario is not placed in the context of the river regime or land use and close consideration has to be given to the individual data point in relation to peak or minimum flows, dates and areas of application of fertilisers and herbicides/pesticides and manure management practices (Johnson et Watelet, 1996, p. 6-7).

Les auteurs ont manifestement tenté de comprendre les fleuves et ses tributaires dans un contexte d'activité humaine. Il ne s'agit plus de penser la recherche scientifique (biologique, hydrologique, etc.) sur le plan de la qualité de l'eau, mais plutôt sur le plan de l'écosystème. Cette « approche écosystémique » ouvre les sciences pures à l'apport des sciences sociales. Autrement dit, on veut incorporer une certaine compréhension de l'activité humaine et de son incidence sur

le monde naturel dans la recherche<sup>124</sup>. C'est ainsi que Jean Morin, Paul Boudreau et Michel Leclerc proposent une explication des flux d'eau du lac Saint-François (le tronçon du fleuve en aval de Cornwall) qui tient compte de l'impact des travaux hydroélectriques (Morin et al, 1994).

Tous ces travaux s'appuient sur des approches qui permettent d'incorporer les variables humaines et environnementales dans la recherche. Si certains auteurs du projet du Saint-Laurent se contentent de cette contribution à des approches holistes, d'autres choisissent un contexte différent, non pas les disciplines universitaires, mais les pratiques des habitants de la région de Cornwall. Ils veulent contribuer directement à encadrer la pratique. Ce sont les propos de ces auteurs qui vont maintenant retenir notre attention.

#### B) Vers des relations spatiales intégrées

Dans deux rapports de recherche, Novakowski et Needham s'intéressent à la planification municipale (Novakowski et Needham, 1995 et Novakowski et Needham, 1996), plus particulièrement à sa capacité de favoriser des décisions sensibles aux besoins de l'environnement. La planification municipale est pour ces auteurs un lieu de décision important pour l'environnement dans la mesure où les plans officiels des municipalités se font l'expression des intentions des municipalités.

Novakowski et Needham font une distinction assez significative entre le plan, qui est

---

<sup>124</sup> Cette « approche écosystémique » n'est certes pas nouvelle dans la recherche sur le Saint-Laurent. Elle avait déjà été acceptée comme approche de base par la commission chargée de gérer les eaux internationales entre le Canada et les États-Unis (la Commission mixte internationale), y compris le Saint-Laurent à la hauteur de Cornwall. Selon un rapport de cette commission publié en 1978 (année où la Commission a accepté cette approche), la recherche sur le Saint-Laurent et les Grands Lacs doit faire l'objet d'une approche écosystémique : « ecosystem in the context of man-in-a-system, rather than of a system-external-to-man » (Great Lakes Research Advisory Board, 1978, p. 1-3).

l'expression des intentions des décideurs de la municipalité face au développement, et les outils d'implantation de ce plan (et de ses intentions).

The official plan does not regulate development itself, but provides the architecture of the implementing by-laws, capital improvements and other planning instruments that drive the implementation function. In other words, the official plan expresses the municipality's intentions while the planning instruments delineate land uses and desired behaviours in the spirit of those intentions (Novakowski et Needham, 1996, p. 5).

Les auteurs limitent leur analyse aux outils de planification. Comme point de départ, ils analysent les plans des municipalités du côté ontarien de l'écosystème du lac Saint-François/fleuve Saint-Laurent. Leur analyse vise à démontrer que ces plans n'exploitent pas à fond la capacité des outils de planification de favoriser un développement durable. Par extension, ils cernent les avenues où des améliorations pourraient être apportées afin de favoriser une planification plus écologique. Dans les propres mots de ces auteurs : « [t]his exercise includes the determination of the municipal capacity to effect positive environmental change through innovative planning and the use of the full range of available planning instruments » (Novakowski et Needham, 1996, p. 1).

Il convient de nous pencher un peu plus longuement sur cette démarche de Novakowski et Needham. En termes plus pratiques, ces auteurs sont partis de ce qu'ils qualifient de *theoretical capacity of municipal planning for environmental improvement* ou, en d'autres mots, de l'identification théorique de l'ensemble des instruments de planification éventuels. Ils ont analysé les plans municipaux existants en les confrontant à cet ensemble de possibilités, de façon à évaluer dans quelle mesure les municipalités exploitent le potentiel de planification (Novakowski et Needham, 1996, p. 13).

Cette démarche est intéressante : elle part du principe qu'il y a en quelque sorte un plan-type qui contiendrait une brochette définie d'instruments capables d'améliorer la planification. Novakowski et Needham recommandent que les plans des différentes municipalités de l'écosystème se rallient à ce modèle qu'ils ont emprunté à la littérature sur la planification.

On peut qualifier l'approche proposée par Novakowski et Needham de «planification écosystémique». Celle-ci, selon la définition de Tomalty *et al.* (1994), est une démarche de planification qui considère l'activité humaine comme s'inscrivant dans des processus écologiques plus larges. En effet, si on porte attention à ce que Novakowski et Needham ont appelé la *theoretical capacity of municipal planning for environmental improvement*, on s'aperçoit que cette capacité intègre non seulement des instruments environnementaux mais aussi des instruments plus traditionnels, tels que la construction de l'infrastructure (Novakowski et Needham, 1996, p. 13).

La planification écosystémique proposée par les chercheurs du projet du Saint-Laurent met de l'avant une nouvelle façon de planifier l'organisation de l'espace où les activités humaines seraient réconciliées avec les besoins de l'environnement. Novakowski et Needham s'inspirent d'un idéal de planification écosystémique (le *theoretical capacity of municipal planning for environmental improvement*) pour proposer de meilleures pratiques de planification aux municipalités considérées. En démontrant que l'ensemble des outils ne sont pas mobilisés, ces auteurs laissent entrevoir l'existence d'une certaine fragmentation à la fois sur le plan des instruments mais aussi sur le plan normatif (les intentions des municipalités). De même, ils cernent les secteurs où les municipalités doivent agir pour arriver à des pratiques de planification efficaces.

À la lumière de cette analyse, il devient évident que la solution est un type de

planification capable de dépasser la fragmentation spatiale en exploitant l'ensemble des outils possibles. Cette planification s'insère dans le cadre conceptuel écosystémique dans la mesure où elle réconcilie l'occupation de l'espace (infrastructure, réseaux de transport, etc.) avec la santé environnementale. En se penchant sur les outils de planification de municipalités effectives, ils privilégient moins une réorientation de la planification comme champ d'étude qu'une réorientation des pratiques de ces municipalités. On voit bien que les travaux de Novakowski et Needham saisissent la planification à partir du cadre conceptuel écosystémique

Nicole Richer et Roger Needham, pour leur part, se sont intéressés aux perceptions des agriculteurs du bassin de la rivière aux Raisins (Richer et Needham, 1995 et 1995a). Ils citent toute une série de programmes qui ont été mis en oeuvre pour favoriser l'adoption de pratiques agricoles saines pour l'environnement. En dépit de ces efforts, nous disent-ils, l'agriculture contribue encore à la fois à la pollution de l'eau et à la dégradation des sols. Ces auteurs expliquent : « [l]es résultats mitigés des différents efforts de conservation laissent supposer qu'il est essentiel de percevoir les problèmes de dégradation du sol et de l'eau à l'échelle de la ferme avant de voir la nécessité d'un changement » (Richer et Needham, 1995a, p. 8). Richer et Needham tentent d'expliquer cette incapacité d'écologiser l'agriculture en étudiant les perceptions des agriculteurs.

En attribuant la source du problème aux perceptions des agriculteurs, ces auteurs soutiennent que, derrière des pratiques agricoles insuffisamment adaptées aux besoins de l'environnement, il se cache des perceptions incapables de concilier le pendant humain de l'agriculture avec ses dimensions écologiques. De façon plus schématique, le problème se présente ainsi : les agriculteurs ne sont pas toujours capables de concevoir les interrelations entre

les dimensions économiques, sociales et environnementales de l'agriculture. Une agriculture durable « prend racine dans la connaissance des liens complexes existant entre les divers systèmes agricoles et leurs composantes écologiques, économiques et sociales » (Richer et Needham, 1995a, p. 7).

En imputant les lacunes aux perceptions des agriculteurs, ces auteurs veulent contribuer à la création de meilleurs programmes pour la mise en place d'une agriculture durable.

Ce cheminement vers une agriculture durable passe par une meilleure compréhension des perceptions, attitudes et valeurs des agriculteurs concernés. L'identification de groupes d'agriculteurs moins soucieux de la qualité de l'environnement permettra de cibler les différents programmes de sensibilisation et d'éducation concernant les problèmes de dégradation présents au niveau de la ferme[...] (Richer et Needham, 1995, p. 108-109).

Le travail de Richer et Needham est particulièrement intéressant du point de vue des pratiques recommandées. Ces auteurs préconisent l'élaboration de programmes de sensibilisation à l'agriculture durable mieux adaptés. Il s'agit d'identifier les endroits où les pratiques agricoles font abstraction de la complémentarité entre les dimensions économiques, sociales et environnementales de l'agriculture afin de mieux cibler les efforts à déployer pour créer une agriculture durable.

À ce stade, il est important de préciser que, dans les textes sur la planification comme dans ceux sur l'agriculture, on a clairement attribué le problème à des pratiques reposant sur une perspective qui est fragmentée parce qu'elle ne contribue pas à l'harmonisation des interrelations humain/environnement. Ces pratiques institutionnelles s'appuient sur un savoir qui est cloisonné en ce sens qu'il est trop étroitement humain. Devant cette réalité, les auteurs ont recommandé des pratiques aptes à marier les considérations humaines et écologiques.

Comme nous avons pu le voir plus haut, Martin propose de lire le passé à l'échelle de l'écosystème, tandis que Novakowski et Needham se prononcent plutôt (implicitement) en faveur d'une normalisation des plans municipaux pour l'ensemble de cet écosystème. Ces travaux préconisent l'adoption d'une perspective écosystémique. Il ne s'agit pas là d'un simple déplacement des frontières, mais plutôt d'une recherche d'espaces propices à une intégration normative entre peuplement humain et milieu naturel.

Cette idée qu'il faut dépasser la conscience humaine trop étroite pour arriver à des espaces propices à l'intégration est intrigante. À tout le moins, elle soulève la question du lien entre la région et le développement durable comme perspective intégrée. Certains auteurs du projet du Saint-Laurent n'ont pas manqué de le noter.

C'est en tout cas une question que se posent Andrew *et al.* (1994 et 1994a). Ces auteurs font en quelque sorte la démarche inverse de celle des autres mentionnés précédemment. En effet, ils ont voulu, à partir d'un dépouillement des journaux locaux de Cornwall, tracer les contours des mécanismes décisionnels de cette ville. Ils ont ainsi pu voir que la prise de décision favorise nettement le développement de la grande industrie au dépend de l'environnement (Andrew *et al.*, 1994, p. 5). Contrairement à la démarche des autres auteurs, ils n'en concluent pas qu'il faut se doter de mécanismes décisionnels qui soient plus aptes à mettre en place une vision d'ensemble. Ces auteurs partent plutôt du principe suivant : étant donné une histoire où la vision industrielle a dominé, il est difficile de mettre en place des structures décisionnelles holistes. « Cornwall pourrait-il servir de modèle d'interrogation théorique sur le développement durable? Le souhait d'harmonisation entre le développement économique et écologique est-il réaliste quand il s'agit d'une municipalité comme Cornwall » (Andrew *et al.*, 1994, p. 30) ?

Nathalie Lewis pose la même question dans un autre rapport de recherche où elle s'interroge sur les résultats d'exercices de recherche d'une vision commune entreprise sur l'écosystème du Saint-Laurent. Ces exercices étaient censés réunir les intervenants clés des diverses communautés concernées afin d'élaborer une vision commune du développement durable dans l'écosystème (Lewis, 1996, p. 23). Selon Lewis, l'image qui transpire de cet exercice correspond à ce qu'elle qualifie de « partenariat imparfait ». Autrement dit, les représentants des communautés de l'écosystème ont plus ou moins réussi à s'entendre. « Le présent document offre donc une image de l'écosystème étudié. Une image imparfaite certes mais il est maintenant du ressort des communautés elles-mêmes de parfaire cette image » (Lewis, 1996, p. 33). Ce document laisse entendre que la vision d'un développement conciliant économie et écosystème n'est pas présente de façon spontanée dans le discours des intervenants<sup>126</sup>.

Ces contributions nous semblent révéler que l'on ne peut mettre en place le développement durable sans porter attention à la dynamique et à l'articulation des perspectives locales. La solution préconisée ne peut être mise en place qu'au prix de grandes difficultés et d'un travail à l'échelle des perspectives locales.

Ces propos témoignent d'une certaine hésitation. Même s'ils considèrent le développement durable (à titre d'harmonisation des considérations humaines et écologiques) comme légitime et souhaitable, ces auteurs hésitent à le recommander, compte tenu du poids d'une histoire dominée par une vision industrielle. Ils ne remettent pas en question pour autant le principe du développement durable, mais bien la capacité de le mettre en place à Cornwall. À

---

<sup>126</sup> Cette auteure constate que les idées dominantes qui ont émané de l'exercice sur la vision ont des motivations surtout économiques, ce qui en dit long sur la volonté d'implanter un développement conciliant économie et écologie (Lewis, 1996, p. 32).

tout le moins, ces textes ont le mérite de montrer que l'application d'un développement durable ne se fait pas nécessairement sans problème. Ils reconnaissent que l'histoire industrielle de Cornwall a un poids important et qu'elle est incrustée dans la conscience locale, poids qui vient contraindre la mise en oeuvre du développement durable.

Cette analyse de la documentation produite à partir des recherches faites dans le cadre du projet Saint-Laurent nous a permis de voir que les promoteurs du projet veulent réorienter à la fois les sciences et le rapport avec l'espace local. Ils cherchent à montrer que les modes de compréhension aussi bien que les pratiques locales sont porteurs d'un savoir, d'une perspective, séparant les considérations humaines des considérations environnementales. Nous avons aussi pu déceler une volonté systématique de réorienter la logique spatiale de l'aire à l'étude en pensant tout autant des formes de compréhension holistes que de nouvelles pratiques mariant le facteur humain et l'environnement. Résultat : une perspective sur le développement local dirigée à la fois vers la communauté de recherche et vers les intervenants locaux de l'« écosystème du Saint-Laurent ».

Deux éléments principaux sont à retenir de notre examen du projet du Saint-Laurent. D'une part, les chercheurs du Saint-Laurent considèrent que les pratiques de développement entretiennent un rapport fragmenté avec le monde naturel. D'autre part, pour remplacer ces pratiques fragmentées, ils recommandent des pratiques capables d'intégrer les perspectives humaines et environnementales dans un territoire écosystémique. Ces deux éléments constituent en quelque sorte l'épine dorsale du projet du Saint-Laurent. Les recommandations formulées dans le cadre du projet ne s'imposent que dans la mesure où l'on accepte ces deux états de fait. Il faut donc accepter l'idée que la fragmentation des pratiques est mauvaise, et ce, de façon inhérente.

Mais il faut aussi, de façon plus fondamentale, accepter la lecture voulant que les pratiques doivent être ou fragmentées ou intégrées.

L'examen du projet du Saint-Laurent nous a permis de constater que les recommandations formulées sont chargées de sens, c'est-à-dire qu'elles supposent des choix très clairs sur la définition de l'espace local et sur la façon dont il peut réaliser son plein potentiel — se développer. Les auteurs du projet soutiennent que l'espace local est fragmenté et que l'on ne peut arriver au développement qu'en conciliant l'organisation de l'espace avec la logique environnementale. Ces choix, comme on pourra le voir dans la prochaine partie, sont porteurs d'une compréhension a-historique de l'espace local.

### **TROISIÈME SECTION Le cadre écosystémique, l'histoire et la démocratie**

Après avoir établi que les pratiques proposées par le projet du Saint-Laurent sont chargées de significations attribuées à l'espace local, il est important, dans le cadre de notre problématique, d'établir ce que cela signifie du point de vue d'une lecture démocratique.

Tout d'abord, il faut souligner la contribution très positive du cadre écosystémique. Le discours dominant sur le développement des communautés locales insiste sur la privatisation du développement et sur des stratégies dictées par la logique du marché (McKenna, 1996 ; Bluestone et Harrison, 1982 ; Klein, 1992a). Le cadre écosystémique conteste cette vision d'un développement privatisé en lui préférant le développement durable. Il ne s'agit pas d'avancer que le développement est en soi plus progressiste que le développement en fonction de la logique du marché. Ce que nous voulons dire

réflexion sur le développement local, le cadre écosystémique permet de contester l'emprise de la logique marchande sur ce dernier.

En reprenant les mots de John Keane, on pourrait dire que le cadre écosystémique « stretch[es] the democratic imagination ». Keane utilisera cette formule pour caractériser la pensée politique de C.B. MacPherson. Pour Keane, les travaux de MacPherson, parce qu'ils contestent la conception libérale de la démocratie, inaugurent une nouvelle façon de concevoir la démocratie. Malgré que cette conception soit problématique aux yeux de Keane, il considère tout de même que MacPherson fait une contribution valable à la réflexion en étirant le champ des possibilités démocratiques (Keane, 1993). La contribution démocratique du cadre écosystémique est de cet ordre. En introduisant un discours innovateur sur le développement local, il participe à élargir l'imagination démocratique de ce champ. Cela dit, le fait d'élargir l'imagination démocratique du développement local ne garantit pas que le cadre écosystémique fait une lecture pleinement démocratique<sup>127</sup>.

#### A) L'écosystème et l'histoire

Jusqu'à présent, nous avons pu constater que la lecture que fait le projet du Saint-Laurent est marquée par le cadre conceptuel écosystémique. Nous alléguons ici que ce type de lecture est a-historique.

Le cadre écosystémique, on s'en souviendra, part d'une métaphore du corps. Cette métaphore transparaît dans l'ensemble des recherches du projet. Autant dans les travaux sur le

---

<sup>127</sup> Keane, après avoir montré la contribution très positive de la thèse de MacPherson, va reprocher à celle-ci d'être expressiviste (Keane, 1993, p. 114 et suivantes).

psyché humain que dans ceux sur la planification municipale, on a recours à une notion d'écosystème, que l'on associe à un corps qui intégrerait les composantes humaines et environnementales. Ce corps métaphorique n'est cependant pas présent dans la réalité spatiale qu'observent les chercheurs du Saint-Laurent. Celle-ci, bien au contraire, est marquée par sa fragmentation. On pourrait dire sa « désincorporation » pour continuer dans le langage du corps.

Là où la métaphore du corps prend sa place, c'est dans une logique spatiale à venir.

Gilles Labelle tiendra les propos suivants :

Peut-être l'un des exemples les plus probants en a-t-il été fourni par la France de Vichy, occasion, comme on s'en souvient de célébrer le Travail, la Famille, la Patrie, la Religion. L'opération qui gouverne ce type de discours est, *grosso modo*, la suivante : il s'agit, d'abord, de rappeler au grand jour l'état soi-disant désastreux du travail réel (« relâché », « indiscipliné »), de la famille réelle (« éclatée », « en perdition »), de la patrie réelle (les citoyens sont « égoïstes », « infidèles à l'héritage »), de la religion réelle (la foi cède devant l'« incroyance ») pour ensuite leur opposer l'« essence » vraie de ce qui est trouvé malencontreusement vidé plus ou moins de son sens. En conséquence, il faut que la famille « prenne exemple » et se « modèle » sur la Famille, la patrie sur la Patrie, etc., de telle sorte qu'à terme chacun puisse tenir sa place dans un Tout cohérent, voire « organique » (Labelle, date inconnue, p. 4).

Ces propos nous rappellent beaucoup la démarche du projet du Saint-Laurent. Tout comme dans la France de Vichy, le projet du Saint-Laurent pense le contemporain comme étant en crise. Les pratiques spatiales existantes sont défailtantes et doivent être remplacées par d'autres jugées plus adéquates. Le cadre écosystémique entretient l'ambition de refaire un tout cohérent, dans son cas de donner une cohérence au local qui lui fait défaut. L'analyse veut d'une part montrer l'absence de cohérence pour par la suite nous indiquer la voie à suivre pour refaire le corps écosystémique.

Qu'est ce que ce projet de recréer l'unité de l'espace local veut dire pour la question de l'histoire? On se rappellera que la notion d'histoire telle que nous l'utilisons ici désigne la

contingence des principes d'organisation du vivre ensemble. La société historique est celle qui doit s'interroger continuellement sur ses principes parce qu'elle ne peut jamais accéder au réel (Lefort, 1953 et 1978). Réfléchir de façon historique voudrait ainsi dire penser la société ou le local en reconnaissant que l'on peut jamais arriver à une connaissance définitive. Penser de façon a-historique c'est vouloir aller au delà de la division du local (comme espace de cohérence sociale). Dit autrement, c'est penser un espace local dont les principes guidant son organisation sont accessibles.

Lorsque les chercheurs du Saint-Laurent veulent mettre en place un espace écosystémique, il déterminent comment l'espace local **devrait** être organisé. La volonté de redonner sa cohérence à l'espace local équivaut à définir les principes qui devraient guider son organisation. Si dans la France de Vichy on reprochait à la patrie réelle d'être une version dégradée de la Patrie, le cadre écosystémique voit l'espace local réel un peu de la même façon. Celui-ci n'a, en quelque sorte, pas atteint son plein potentiel, celui de se constituer en un écosystème.

Les travaux de Martin sur l'histoire de l'« écosystème du Saint-Laurent » nous donnent un aperçu de cela. Comme nous l'avons déjà souligné, Martin critique les historiens pour avoir fait un récit du passé mettant l'accent sur les dimensions humaines au détriment de l'ancrage écosystémique. C'est comme si le potentiel écosystémique était inscrit, en quelque sorte, dans le territoire. Le problème résiderait dans le fait que les historiens, ou les autres acteurs sociaux, n'ont tout simplement pas su lire et réaliser ce potentiel.

En proposant l'écosystème comme alternative à l'espace fragmenté existant, les chercheurs du Saint-Laurent définissent en quelque sorte les principes qui **devraient** guider

l'organisation de l'espace local. Ils accèderaient ainsi aux principes qui guident le vivre ensemble: ce sont ceux-ci qui définissent les contours du local que l'on veut instaurer. Il s'agirait d'une tentative de sortir le local de l'histoire ou pour reprendre l'expression de Labelle : de « maîtriser son avenir » (Labelle, date inconnue).

Il est intéressant d'interroger plus longuement la signification de la dichotomie qui oppose fragmentation et intégration dans le cadre conceptuel écosystémique. Lorsqu'il y a fragmentation, l'espace local est, pour reprendre le vocable lefortien, **absent**. L'espace fragmenté n'est qu'une forme inachevée qui n'a pas tout son sens parce qu'il ne s'est pas constitué en un corps. Inversement, dans un écosystème le local comme espace commun serait **présent**. L'espace local se ferait présent uniquement sous forme d'un corps intégré.

La volonté de donner une cohérence au local revient à considérer que le lien social local n'est pleinement constitué que lorsque l'espace local se constitue en un corps. Toute forme de désincorporation (la fragmentation) est un signe de perte de sens du lien social. C'est pourquoi le cadre écosystémique fait appel au corps, pour redonner tout son sens au lien social ou encore mieux pour combler le manque de projet spatial commun.

La dichotomie entre fragmentation et intégration (ou écosystème) qui délimite les catégories fondamentales de la réflexion du projet du Saint-Laurent en cache une autre entre un lien social absent (ou dégradé) et un lien social présent. C'est sur ce plan que l'on peut considérer que la réflexion du projet du Saint-Laurent est a-historique. En faisant correspondre espace fragmenté et absence de lien social ou écosystème et présence du lien social, cette démarche définit les principes qui doivent organiser les principes du vivre ensemble. Elle stipule que l'espace local ne peut s'instituer pleinement que lorsqu'il prend la forme d'un corps

écossystémique, il ne peut prendre tout son sens que dans son avènement comme un corps.

Le cadre écosystémique franchit ainsi l'écart dû à la division sociale dans le sens où il prétend accéder aux principes et à l'essence du local. Penser l'espace local de façon historique exige de penser simultanément sa présence et son absence. C'est reconnaître que l'espace local (le lien social local) s'institue en faisant appel à des logiques contraires de fragmentation et d'intégration.

### B) Le débat démocratique voilé

Pour Lefort, la société démocratique est celle qui reconnaît son caractère historique (Lefort, 1986). La démocratie c'est lorsque ce qui constitue le lien social est constamment interrogé. Dans le cas qui nous intéresse, il y aurait démocratie lorsque la construction de l'espace local fait appel à des principes contradictoires. Cela ne veut aucunement dire qu'il n'y a pas d'espace local (commun), mais plutôt qu'autant la logique de fragmentation et celle d'intégration participent à l'institution d'un espace commun démocratique. Pour reprendre l'expression de Joseph-Yvon Thériault, la démocratie prend place lorsqu'il y a « hybridation de pratiques contradictoires » (Thériault, 1997).

Au coeur de la société démocratique, il réside un débat incessant sur le lien social. Lorsque les chercheurs du Saint-Laurent font correspondre espace local (ou lien social) avec logique écosystémique, ils ferment ce débat en donnant une définition bien arrêtée au vivre ensemble local (ou du moins à sa forme achevée). Cacher de la sorte l'histoire, c'est aussi occulter le débat qui fonde la société démocratique. C'est mettre un voile sur le débat démocratique sur le sens de l'espace local (celui qu'on retrouve dans les pratiques spatiales). En

pensant à partir de la stricte dichotomie fragmentation-intégration, le projet du Saint-Laurent ne fait pas qu'évacuer l'incertitude sur l'espace local; il s'empêche aussi de voir à l'oeuvre l'interrogation démocratique.

\*

\*      \*

Le chapitre que nous terminons à l'instant nous a permis de tracer les contours de la conception de l'espace qui sous-tend la démarche des chercheurs du Saint-Laurent. Cet examen est important; en effet, c'est après avoir traduit la démarche des chercheurs du projet du Saint-Laurent sur le plan de l'espace que nous pouvons voir plus clairement la trame de fond a-historique de ce projet. Ainsi, pour l'ensemble des travaux sur l'« écosystème du Saint-Laurent », l'enjeu du développement local se pose dans le cadre d'une dichotomie entre une organisation fragmentée et une orientation intégrée de l'espace. Les chercheurs se penchent sur leur objet comme si les pratiques locales ne pouvaient s'organiser que selon l'une ou l'autre de ces logiques spatiales, sans jamais allouer un mélange des deux.

Dans les travaux sur le projet du Saint-Laurent, nous avons pu constater ce que Lefort qualifie de « lieu du survol », c'est-à-dire une prétention de connaître la réalité du social. Cette position de survol cache l'incertitude sur les principes d'organisation de la société (Lefort, 1986, p. 29). Qui plus est, dans la mesure où cette incertitude est au coeur de la société démocratique, la position de survol cache aussi la démocratie.

Si on suit la lecture de Lefort, l'approche a-historique du projet du Saint-Laurent entraîne deux conséquences fortement imbriquées. D'une part, ce projet occulte le caractère historique des

pratiques, c'est-à-dire le rapport incertain qu'elles entretiennent avec l'espace local. D'autre part, l'approche contribue aussi à dissimuler la démocratie en occultant l'interrogation continue sur le sens de l'espace local. Or, il nous paraît important, dans le contexte de la présente thèse, de valider empiriquement cette lecture de Lefort, de montrer que les pratiques locales sont effectivement historiques. Autrement dit, lorsque nous reprochons au cadre écosystémique son approche a-historique et une vision appauvrie de la démocratie, c'est parce que nous considérons que les pratiques sont porteuses d'une interrogation sur le sens de l'espace. C'est ce que nous voudrions faire dans le prochain chapitre, c'est-à-dire montrer que les pratiques sont effectivement historiques.

## Chapitre 6 Voir démocratiquement les pratiques locales

Ce chapitre fait appel à l'approche « historique ». En utilisant cette approche auprès des pratiques du Projet Enviro-Santé, nous voulons confirmer les insuffisances empiriques du cadre conceptuel écosystémique mais **surtout montrer la capacité de notre approche de penser la pratique locale**. En dernière analyse, notre objectif consiste à illustrer la capacité de l'approche « historique » de **voir démocratiquement** les pratiques locales, c'est-à-dire de laisser transparaître le rapport dialogique qu'elles entretiennent sur l'espace local.

Dans les deux chapitres précédents, nous avons analysé des projets de recherche universitaires. Les deux projets retenus, à cause de leur compréhension a-historique de l'espace, cachent la démocratie plutôt que de dévoiler le caractère démocratique de la construction du local. Ce chapitre va traiter directement des pratiques locales en mettant en application l'approche « historique ». Notre objectif est de vérifier empiriquement la validité de cette approche. C'est de montrer que l'approche « historique » s'inscrit dans la pratique locale, qu'elle est capable de les saisir et d'y voir la démocratie à l'œuvre .

Nous avons argumenté dans les deux premiers chapitres que l'approche a-historique cachait la démocratie, tandis qu'une approche « historique » que nous puisons chez H.G. Gadamer et Nancy Fraser serait capable de laisser transparaître le débat démocratique présent dans les pratiques. Cependant, il est important de soutenir empiriquement cette dernière affirmation en utilisant l'approche « historique » pour penser des pratiques locales. Il faut s'assurer que cette approche peut effectivement mieux faire transparaître la démocratie que les

approches a-historiques. Ce chapitre, qui porte sur les pratiques du Projet Enviro-Santé, vient confirmer que l'approche « historique » permet de mieux saisir les pratiques locales que ne peut le faire le projet du Saint-Laurent avec son approche écosystémique (a-historique). Plus précisément, le recours à notre approche « historique » permettra de signaler une dimension que le cadre écosystémique du projet du Saint-Laurent a occultée, le caractère historique ou dialogique de la pratique locale.

Rappelons brièvement ce que veut dire appréhender le local à partir de l'approche « historique ». Suivant l'exemple de Nancy Fraser (dans le contexte du local), cette approche cherche des interprétations contraires de l'espace local. Elle veut interroger ces compréhensions contradictoires pour montrer comment celles-ci participent par leur dialogue à la création d'un espace commun. Comme le veut cette approche, nous irons chercher dans les pratiques locales une action collective capable de produire du local mais à travers des représentations contradictoires de la cohérence sociale locale.

Pour un auteur tel Allan Pred, l'espace est toujours en devenir. La production de l'espace demeure un processus historique contingent (« place as a historically contingent process », Pred, 1986). Nous ajouterons que, si l'espace est un processus contingent, c'est parce que les principes qui guident son organisation (son aménagement) ne sont jamais certains. Il y a incertitude dans la mesure où la production de l'espace local en tant que lieu commun (comme une société locale) se fait par l'entremise d'une pluralité de définitions des rapports spatiaux .

Affirmer que les pratiques locales sont historiques équivaut à considérer qu'elles sont animées par une tension créatrice. D'une part, elles sont porteuses d'interprétations divergentes du sens de l'espace local, et, d'autre part, elles contribuent à définir un espace commun. En

paraphrasant Fraser, on peut dire que les pratiques locales sont à la fois des lieux de repli mais aussi des lieux qui participent à définir l'espace commun (Fraser, 1997).

### *Le Projet Enviro-Santé*

Le projet qui nous intéresse ici, le Projet Enviro-Santé a démarré en 1995 lorsqu'une quinzaine d'intervenants clés de la ville de Cornwall se sont réunis dans un comité de travail. Jusqu'au moment des entrevues (juillet et août 1997), le comité d'intervenants avait surtout concentré ses efforts sur la mise en valeur d'un terrain situé sur les berges du Saint-Laurent, non loin du centre-ville de Cornwall. Les activités de mise en valeur de ce site, baptisé « parc écologique », varient grandement, depuis l'aménagement d'un jardin communautaire jusqu'à la construction d'un site de démonstration de techniques d'efficacité énergétique<sup>128</sup>.

Le Projet Enviro-Santé est intéressant à plusieurs égards. Il s'agit d'un projet qui est centré sur la ville de Cornwall, un des principaux centres urbains de l'« écosystème du Saint-Laurent ». De plus, la plupart des participants au projet sont des représentants d'entreprises et d'organismes qui ont bien voulu faire don de leur temps à cette cause. C'est ainsi que le projet regroupe une grande diversité de secteur d'intérêts. Il y a par exemple un représentant de la papeterie Domtar, de Partir du Bon Pas, organisme qui s'intéresse au bien-être (éducation et nutrition) des enfants de familles en difficulté socio-économique, et du Centre de santé communautaire de l'Estrie<sup>129</sup>. Le Comité<sup>130</sup> a surtout centré son attention sur le parc écologique situé dans la ville de Cornwall, et

---

<sup>128</sup> Pour des détails sur les différents sous-projets, voir les annexes 4.1 à 4.7

<sup>129</sup> Pendant un certain temps, le Projet Enviro-Santé comptait jusqu'à 18 partenaires. Le nombre de partenaires actifs est cependant beaucoup moindre maintenant.

<sup>130</sup> Certains documents parlent du « Projet Enviro-Santé », et d'autres, du « Comité Enviro-Santé ». Nous

plusieurs membres nous ont confirmé qu'ils jugeaient participer au projet pour le bien de la communauté de Cornwall (entrevues n<sup>os</sup> 1, 3 et 8). Le Projet Enviro-Santé vise le développement de Cornwall et recoupe donc le lieu de développement du projet du Saint-Laurent.

Cependant, la pertinence du Projet Enviro-Santé ne se réduit pas au simple fait que sa base géographique recoupe celle du projet Saint-Laurent. Tout comme le projet universitaire, il est préoccupé par le rapport avec l'environnement naturel. En effet, comme le Projet Enviro-Santé concentre ses efforts sur l'aménagement d'un parc écologique, il constitue un bassin de pratiques où la question de l'organisation de l'espace, du rapport avec l'environnement naturel, se pose de façon très évidente.

Le Projet Enviro-Santé est d'autant plus intéressant qu'il semble à première vue suivre la voie « écosystémique » de développement proposée par le projet du Saint-Laurent. On se souviendra que ce dernier projet opposait le modèle industriel de développement à la voie écosystémique. Le modèle industriel obéit à une logique fonctionnelle (fragmentée)<sup>131</sup> qui est à la source de la crise contemporaine. Pour sortir de la crise, il faut adopter une autre voie, la voie écosystémique, c'est-à-dire un mode de développement local qui harmonise les considérations humaines et environnementales (Crabbé, 1992). Le Projet Enviro-Santé, puisqu'il réunit autour d'une même table les représentants d'entreprises et d'organismes qui oeuvrent dans à peu près tous les secteurs clés du développement de Cornwall, semble être engagé dans la voie écosystémique. En effet, on y retrouve des représentants de secteurs tels que les pâtes et papiers

---

emploierons les deux termes en réservant l'appellation « Comité Enviro-Santé » pour faire référence au groupe de partenaires et en donnant à « Projet Enviro-Santé » un sens plus large, englobant les activités entreprises.

<sup>131</sup> Bien que nous ayons parlé de logique de fragmentation dans notre analyse, nous pourrions très bien parler de logique fonctionnelle.

(la papeterie Domtar), des fonctionnaires locaux de plusieurs organismes publics comme le ministère de l'Environnement de l'Ontario, Parcs Canada et l'*Employment and Education Resource Center* (Centre de ressources pour l'emploi et l'éducation), service local d'aide à l'emploi pour les jeunes, en plus de représentants d'organismes parapublics comme la Cité collégiale et le *Cornwall Energy Efficiency Team* (groupe de travail voué à la conservation de l'énergie à Cornwall)<sup>132</sup>.

En choisissant un cas qui, de prime abord, semble confirmer le postulat du projet du Saint-Laurent, notre intention est de montrer que le discours de l'intégration spatiale (écosystémique) a certes une certaine emprise sur les pratiques locales, mais qu'il ne traduit pas l'unique essence de l'espace local. Notre argument est le suivant : il y a dans la pratique des éléments qui indiquent une certaine intégration, mais ceux-ci font nécessairement appel à leur contraire. Il est donc utile de choisir un cas qui montre une certaine intégration territoriale, de façon à montrer que celle-ci ne se met pas en place que par l'action de la fragmentation.

Nous voudrions interroger les pratiques d'Enviro-Santé sur deux plans : l'organisation du projet et les interprétations des participants. L'objectif est de montrer que, dans les deux cas, les pratiques dépassent ce qui est prévu par l'analyse du projet du Saint-Laurent. Les auteurs du projet du Saint-Laurent se penchent sur la question locale à partir d'un cadre écosystémique.

---

<sup>132</sup> Voici la liste complète des organismes participants : 1) la Cité collégiale, 2) le Centre de santé communautaire de l'Estrie, 3) le Conseil de santé du district, 4) le Centre de ressources pour emploi et l'éducation 5) le Services des parcs de la municipalité de Cornwall, 6) le Services à l'environnement de la municipalité de Cornwall, 7) le « Cornwall Energy Efficiency Team », 8) « Partir d'un bon pas », 9) le Conseil d'intendance de Stormont, Dundas et Glengarry, 10) le Conseil consultatif du maire sur les modes de vie sains, 11) l'Institut des sciences environnementales du fleuve Saint-Laurent, 12) le Club Kiwanis, 13) Parcs Canada (Région de l'Ontario), 14) le Ministère de l'Environnement de l'Ontario, 15) Source Wood Products (entreprise d'ébenisterie), 16) la Société horticole de Cornwall, 17) Domtar, et un autre participant à titre personnel.

Rappelons que ce cadre est a-historique parce qu'il présume que le sens de l'espace local est disponible, comme si l'espace local n'était pas en devenir. En ayant recours à l'approche « historique », nous pourrions signaler en quoi la pratique se dérobe à cette vision écosystémique de l'espace. Les pratiques locales, tout en participant à la construction d'un territoire et d'un nouveau rapport humains-environnement, se servent comme point de départ de définitions contradictoires de l'espace. Contrairement au projet du Saint-Laurent qui envisage la fragmentation (ou l'espace fonctionnel) en opposition stricte à l'écosystème, l'approche « historique » permet de comprendre les pratiques comme faisant dialoguer ces deux définitions antinomiques de l'espace. Les pratiques contribuent à tracer un lien entre les collectivités locales et leur environnement, et ce lien est un collage temporaire de définitions opposées de l'espace.

Nous terminerons ce chapitre en rappelant la pertinence de l'approche « historique » pour la démocratie. À la lumière de l'examen des pratiques d'Enviro-Santé, nous pouvons dire que les pratiques locales sont démocratiques parce qu'elles mettent les définitions contraires de l'espace en dialogue. Puisque l'approche « historique » est capable de laisser transparaître ce dialogue, elle nous permet de voir démocratiquement.

## **PREMIÈRE SECTION Le Projet Enviro-Santé : une structure écosystémique?**

Il est assez significatif que le Projet Enviro-Santé ait pour slogan « Partenaires pour l'environnement ». Cette formule semble indiquer que tous les secteurs sont mobilisés autour de la question de l'environnement et laisse donc entrevoir la possibilité d'un rapprochement avec le

postulat écosystémique. Ce partenariat pour l'environnement impliquerait alors le dépassement des seuls intérêts humains au profit d'une prise de conscience d'un intérêt commun dans la préservation de l'environnement. On pourrait penser que ce partenariat repose sur des pratiques qui sont intégrées puisque capables de marier les considérations humaines et environnementales. À tout le moins, parce qu'il réunit plusieurs secteurs d'intérêts autour d'une même table, le Projet Enviro-Santé est une **structure** potentiellement propice au développement de pratiques dépassant la fragmentation.

Tout d'abord, nous nous penchons sur la structure du projet. Enviro-Santé est-il organisé selon une logique écosystémique? Déjà, le nom **Enviro-Santé** indique une certaine volonté de marier les intérêts écologiques avec les intérêts humains, particulièrement la question de la santé humaine. À ses débuts, le Comité Enviro-Santé était l'initiative de trois partenaires, la présidente du Conseil consultatif du maire, le chef du Service des parcs de la municipalité de Cornwall et le responsable des programmes de recyclage (entrevue n° 8). Ces trois partenaires ont entrepris le projet en préparant une demande de subvention au Programme d'action communautaire (PAC), programme conjoint des ministères fédéraux de la Santé et de l'Environnement. Laissons un des partenaires initiaux nous raconter quelque peu les débuts du Projet :

We put together a package for this C.A.P. program and we applied in September (1995) and then we called in more partners. Basically, we created a round table and we called in all the community groups who might have some involvement in community health (entrevue n° 8).

Les partenaires ont reçu une aide financière de 30 000 \$ par l'entremise du PAC, et c'est à ce moment qu'ils ont fait appel aux autres partenaires.

Dans la demande de subvention, il avait été prévu que les fonds seraient utilisés pour

l'aménagement d'un projet de parc écologique s'inspirant d'un exemple tiré de Peterborough (entrevues n<sup>os</sup> 1 et 4). La subvention du PAC a permis de monter la structure d'organisation du projet. Le parc, qui se situe dans le secteur Lamoureux (sur les berges du fleuve Saint-Laurent), occupe environ trois acres de terrain donnés par la municipalité de Cornwall (entrevue n<sup>o</sup> 3).

Ainsi, au début, Enviro-Santé repose sur des pratiques intégrant la santé et l'environnement. La subvention initiale a permis de mobiliser des intervenants en santé et en écologie pour les réunir autour d'un même projet, ce qui révèle la pertinence d'une grille favorisant la conciliation entre considérations spatiales humaines et environnementales. Les partenaires représentent presque tous d'autres organismes qui sont activement engagés dans des dossiers touchant à l'environnement (conservation de l'énergie, recyclage, naturalisation, etc.) ou dans les secteurs de la santé et des services sociaux (création d'emplois pour les jeunes, santé communautaire, etc.)<sup>133</sup>. Il est important de noter que les activités du Comité comme entité ont été presque exclusivement dirigées vers la création du parc écologique. Les membres du Comité sont impliqués à titre personnel dans d'autres projets connexes, que ce soit le projet de dépôt<sup>134</sup> ou le projet de naturalisation des cours d'écoles<sup>135</sup>, mais les efforts du Comité sont demeurés principalement orientés vers le parc écologique (le terme anglais *Eco-park* est souvent utilisé). Selon un répondant : « Pour le moment, c'est pas mal juste l'*Eco-park* qui occupe le Comité Enviro-Santé comme Comité. Les membres sont occupés à beaucoup d'autres affaires » (entrevue

---

<sup>133</sup> Voir l'Annexe 2 pour la liste des organismes qui participent ou ont participé au Projet Enviro-Santé.

<sup>134</sup> Parrainé entre autres par Partir du bon pas, ce projet vise à embaucher des chômeurs et des assistés sociaux pour travailler dans le recyclage des déchets de la municipalité.

<sup>135</sup> La naturalisation des cours d'école consiste à cesser de tondre les pelouses et à planter par exemple des fleurs sauvages.

n° 10).

Tous les participants conjuguent leurs efforts dans un même projet, dans un même parc, mais ils travaillent tous à des sous-projets différents. Physiquement, le parc est divisé en sections assorties chacune de thématiques différentes. Le parc écologique est donc formé du regroupement de ces sections qui recourent par ailleurs chacune une parcelle du terrain, à laquelle sont affectés divers sous-groupes du Comité Enviro-Santé<sup>136</sup>. Ainsi, au-delà du fait que tous ces intervenants en santé et en environnement sont ralliés au sein d'une même structure, il est impossible de comprendre leur participation à ce projet, leurs pratiques, sans se pencher sur leur participation aux divers sous-projets.

Le terrain du parc écologique est divisé selon les parcelles suivantes : 1) communauté forestière, 2) jardin communautaire, 3) pavillon écologique, 4) étang, 5) jardin de papillons, 6) jardin de fruits sauvages, 7) jardin de plantes médicinales, 8) jardin des terres basses et 9) gazon naturalisé<sup>137</sup>. La plupart de ces sections semblent répondre surtout aux préoccupations des intervenants de l'environnement, sauf le jardin communautaire qui apparaît comme une préoccupation des intervenants en santé et services sociaux.

Pour chacune de ces sections, on a dressé une liste de partenaires qui sont officiellement engagés dans les sous-projets en question. Les partenaires se sont donnés comme rôle principal d'en assumer l'organisation, le financement, etc. Le travail physique a été réalisé par des jeunes

---

<sup>136</sup>Voir l'Annexe 2 pour les responsabilités des divers participants vis-à-vis des divers projets. Chacune des cinq sections relève d'un chef de section en plus d'un certain nombre de personnes qui sont responsables de dimensions particulières de la section.

<sup>137</sup>Voir les annexes 4.1 à 4.7.

embauchés grâce à des fonds reçus du gouvernement fédéral et de la province<sup>138</sup>. Il est intéressant de noter que, dans la plupart des cas, les intervenants se sont occupés des sous-projets s'inscrivant dans leur principal secteur d'intérêt.

C'est ainsi que, dans la section communauté forestière, le responsable principal est un fonctionnaire du ministère des Ressources naturelles de l'Ontario qui travaille aux côtés d'un représentant de Source Wood Products, entreprise spécialisée dans le travail des bois francs (entrevue no 7)<sup>139</sup>. Il en va de même pour le jardin communautaire, qui regroupe surtout des intervenants du domaine de la santé communautaire. Le responsable du jardin est le représentant du Centre de santé communautaire de l'Estrie, mais il travaille en étroite collaboration avec des représentants de « Partir d'un bon pas » et la représentante du Conseil de santé du district<sup>140</sup>. La même tendance se dessine aussi dans plusieurs des autres sections du parc : le pavillon écologique, qui cumule les rôles de centre d'information pour le parc et de centre de démonstration de techniques de conservation de l'énergie, relève principalement de l' « Energy Efficiency Team »; l'étang a été placé sous la responsabilité principale d'un représentant de l'Institut de recherche sur le fleuve Saint-Laurent, et les jardins thématiques sont pris en charge surtout par les intervenants en environnement<sup>141</sup>. Ce rapide survol montre bien la diversité des

---

<sup>138</sup> « That was 21 people through that particular grant (subvention provenant de Développement des ressources humaines Canada) but when I had the group together I said let's not stop there. That was a federal grant; let's get a provincial grant as well. So we went and got an environmental partner, Environmental Youth Corps, from the province» (entrevue n° 3).

<sup>139</sup> Dans la communauté forestière, on a planté une quinzaine d'essences d'arbres en plus de développer une pépinière de noyers (Annexe 4.1).

<sup>140</sup> Voir l'Annexe 4.2

<sup>141</sup> Les jardins thématiques sont constitués de plusieurs petits jardins : un jardin de papillons, un jardin de fruits sauvages, un jardin de plantes médicinales et un jardin des terres basses. Voir Annexes 4.4, 4.5, 4.6 et 4.7.

champs d'intérêts qui sont englobés par le parc écologique, que ce soit la santé communautaire, l'efficacité énergétique, etc.

L'organisation du projet est très sectorielle. Chacun semble travailler en vase clos dans sa petite parcelle du parc écologique. Les intervenants en santé et en services communautaires se sont impliqués dans le jardin communautaire, tandis que les intervenants des secteurs plus environnementaux se sont partagé les autres parcelles. Le découpage entre santé et environnement apparaît, somme toute, assez clairement. Cette démarcation entre les intervenants en santé et en services communautaires et les intervenants qui s'intéressent à l'environnement a été confirmée de façon assez claire par plusieurs répondants (par exemple entrevue n° 10).

Cette division sectorielle du travail vient tempérer le caractère écosystémique du Projet Enviro-Santé. En effet, comme l'explique John Dryzek, la division des problèmes en petites parcelles sectorielles relève d'une logique administrative que la logique écosystémique cherche à remplacer. Plutôt que de décortiquer les problèmes, la logique écosystémique préconise le recours à une approche globale, holiste (Dryzek, 1990). Sur le plan de l'organisation du travail, le Projet Enviro-Santé n'a pas vraiment rompu avec la logique fonctionnelle de la période industrielle<sup>142</sup>.

Par contre, on pourrait citer des exemples qui révèlent un certain rapprochement entre les secteurs de la santé et de l'environnement. C'est le cas de quelques intervenants qui ont joué des rôles importants et dans les projets reliés à la santé et dans les projets à vocation écologique. Le

---

<sup>142</sup> Dryzek, tout comme les auteurs du projet du Saint-Laurent, considère que cette logique administrative et bureaucratique a présidé jusqu'à maintenant notre façon de gérer la société. La crise des grands appareils étatiques et industriels seraient le signe de l'usure de cette logique et marquerait la nécessité pour une nouvelle logique plus englobante. Il s'agit bien entendu de la logique écosystémique ou de ce que Dryzek qualifie de « raison écologique » (Dryzek, 1990 et 1990a ; Crabbé, 1992).

premier exemple est celui du représentant de Partir du bon pas qui, en plus de participer à l'aménagement du jardin communautaire, a assumé la gestion du financement pour l'étang (entrevue n° 10). Un deuxième exemple est celui de la représentante du Conseil consultatif du maire sur les modes de vie sains qui a joué un rôle clé dans les jardins communautaires et le jardin de papillons.

Ces cas ne nous apparaissent pas comme des exceptions qui confirment la règle. Il nous semble en effet important de bien en mesurer le poids. Même si la division du travail laisse souvent transparaître une ligne de démarcation entre les divers secteurs d'intérêts et particulièrement entre les composantes environnementale et sociale, la présence d'intervenants qui ont traversé cette ligne témoigne d'une certaine perméabilité des domaines. Ce chevauchement donne plus de poids à l'idée voulant qu'un certain travail puisse se faire entre les divers projets et dépasser les paramètres de la démarcation santé-environnement. Malgré une certaine tendance à la segmentation, la structure du projet rend possible à un certain chassé-croisé.

L'organisation du projet laisse surtout transparaître une logique sectorielle. Chacun s'occupe de sa petite parcelle. Cela est d'autant plus vrai si on oppose la composante environnementale et la composante sociale du projet. Très peu de ceux qui interviennent dans les domaines sociaux se sont impliqués dans les projets environnementaux et vice versa. Malgré tout, cette logique sectorielle ne définit pas l'ensemble du projet, puisque, comme nous l'avons vu, la logique d'intégration écosystémique s'insère aussi dans l'organisation. Finalement, le projet est façonné par les deux logiques. Pour comprendre cette structure d'organisation, il faut faire appel à des principes contradictoires, reconnaître que le projet se dérobe à toute tentative de

caractérisation par un principe unique.

L'organisation des pratiques d'Enviro-Santé permet de jeter un autre doute sur l'analyse du projet du Saint-Laurent. Notre examen de ces pratiques laisse entrevoir que le cadre écosystémique néglige le poids que peut avoir sur les pratiques la logique de fragmentation. Les pratiques rappellent que l'on peut difficilement se passer d'une certaine logique sectorielle dans l'organisation, et ce, même dans un projet qui est à la recherche d'un nouveau rapport avec l'environnement. Pour être bien clair, il ne s'agit pas de dire que cette logique sectorielle doit être dominante, mais plutôt de rappeler que son exclusion est insoutenable pour les pratiques.

## **DEUXIÈME SECTION : Faire émerger le sens des pratiques d'Enviro-Santé : un dialogue avec les participants**

Si à première vue le partenariat Enviro-Santé apparaît comme un endroit où pourrait se développer une vision commune « intégrée », notre examen de l'organisation des sous-projets nous révèle que l'intégration est compliquée par le fait qu'elle semble cohabiter avec la fragmentation. Cependant, il ne faut pas s'arrêter là. Cette première étape en appelle une autre, soit l'examen de la dimension normative. Aucune conclusion à cet égard ne saurait faire l'économie d'un regard sur la perception des participants eux-mêmes vis-à-vis de leur pratiques.

À la suite de Peter Berger et Thomas Luckman, on peut reconnaître l'importance d'appréhender la réalité non pas uniquement comme telle mais aussi comme phénomène construit à partir des diverses interprétations<sup>143</sup>. Dans un même ordre d'idées, David Ley ajoute que la

---

<sup>143</sup>« It is our contention, then, that the sociology of knowledge must concern itself with whatever passes for "knowledge" in a society, regardless of the ultimate validity of invalidity (by whatever criteria) of such

compréhension des phénomènes sociaux ne peut être divorcée d'une compréhension des « intentions » sous-jacentes à la réalité sociale (Ley, 1981, p. 214). Pour bien saisir la question des pratiques, il est important d'interroger aussi leur pendant normatif, les intentions qui les accompagnent. Conformément à ce principe, nous avons réalisé des entrevues avec dix des participants du Comité Enviro-Santé.

Afin de bien comprendre les pratiques locales et leur contribution à la production de l'espace local, il est donc important de se pencher sur la compréhension qu'en ont les participants autant que sur les actions elles-mêmes<sup>144</sup>. En fait, il importe, si l'on suit le raisonnement de Berger et Luckmann, de prendre conscience de leur interconnexion, du fait que les activités font irrémédiablement appel à des constructions de sens sous-jacentes. C'est pourquoi notre guide d'entrevue traite des pratiques spatiales à la fois sur le plan des activités entreprises et sur le plan du sens attribué par les participants.

#### A) l'autorité partagée : un dialogue entre le chercheur et les acteurs

L'approche « historique » puise chez Gadamer l'idée que toute compréhension doit se faire par un dialogue entre le chercheur et son objet (la perspective des acteurs). Le sens du texte ne peut émerger que lorsque le lecteur confronte ses préjugés à ceux du texte.

Micheal Frisch, dans son livre Shared Authority, réfléchit sur les questions de méthode en histoire orale. Il souligne que les méthodes en histoire sont en bonne partie le résultat d'un débat

---

“knowledge” » (Berger et Luckmann, 1966, p. 3). Voir aussi Ley, 1981.

<sup>144</sup> L'approche « historique » exige d'interroger les interprétations des acteurs. En effet, pour cette approche, le sens des pratiques ne peut émerger que par un dialogue entre les diverses interprétations. N'interroger que la dimension matérielle du projet rendrait plus difficile la compréhension du travail du dialogue et toute la

entre certains qui considèrent que l'histoire doit être définie par une « autorité intellectuelle »<sup>145</sup> et d'autres qui jugent que l'autorité historique doit émaner de la connaissance des gens et en opposition à la professionnalisation. Frisch révèle la nécessité de penser la méthode historique à mi-chemin entre ces deux pôles. Le terme *shared authority* est un jeu de mots qui signifie à la fois « autorité partagée » et « partage de la responsabilité d'auteur ». Cette *shared authority* implique « not only a distribution of knowledge from those who have it to those who do not, but a more profound sharing of knowledges, an implicit and sometimes explicit dialogue from very different vantages about the shape, meaning, and implications of history » (Frisch, 1990, p. xxii).

Tout comme Frisch, nous considérons que nous partageons l'autorité et la capacité d'auteur avec nos répondants. La façon dont les répondants interprètent leurs pratiques est importante, et ce sont ces interprétations que nous voulons mettre en lumière avec l'entrevue. Nos questions sont très ouvertes, de façon à laisser parler les répondants, à les laisser choisir ce qu'ils considèrent comme important et ce qui l'est moins. En posant des questions avec des thèmes assez larges, nous espérons laisser beaucoup de latitude aux participants et respecter leur part d'autorité.

Cette attention particulière portée à l'interprétation des participants ne signifie cependant pas que nos répondants sont porteurs d'une vérité que nous ne faisons que retransmettre. Frisch dit au sujet des approches qui refusent toute autorité professionnelle dans l'écriture de l'histoire :

[T]here is something offensively patronizing in the notion that ordinary people and communities have little capacity for communicating with and incorporating approaches to their history originating outside their own immediate experience and

---

signification des pratiques.

<sup>145</sup> C'est notre traduction (Frisch, 1990, p. xxi).

knowledge (Frisch, 1990, p. xxi).

Frisch remet en question l'idée voulant que l'histoire soit le produit d'expériences incommensurables. C'est là que la notion d'**autorité partagée** prend tout son poids. Cette autorité partagée implique que la connaissance ne peut être produite que par un certain dialogue entre une diversité d'expériences.

Cette idée d'autorité partagée reprend l'exigence du dialogue qui est au coeur de la lecture de Gadamer. Selon l'idée d'une autorité partagée, nous (comme chercheur) avons aussi une part d'autorité, un rôle dans la production de la connaissance. Ce n'est que par le partage d'autorité — Gadamer dirait la confrontation des préjugés — que peut émerger la connaissance.

Notre guide d'entrevue<sup>146</sup> a été modelé selon ce principe de la *shared authority*<sup>147</sup>. Les questions posées aux acteurs leur reconnaît une large part d'autorité. C'est pourquoi ces questions sont assez générales, laissant ainsi aux répondants une latitude assez grande. Plus précisément, nous avons demandé aux acteurs de nous parler du Projet Enviro-Santé, de leur participation, etc. En demandant aux participants de formuler des commentaires sur le projet et leurs pratiques, nous espérons pouvoir dégager leur compréhension des relations spatiales.

Même si l'objectif consiste à accorder beaucoup de latitude aux interprétations des participants, à nous rapprocher de ces interprétations, l'idée d'autorité partagée implique aussi un éloignement face à ces interprétations. Autrement dit, la perspective des acteurs ne peut devenir celle du chercheur. Dans notre guide d'entrevue, nous nous gardons bien de demander aux

---

<sup>146</sup> À l'instar de Megan McKenna, nous utilisons le terme « guide d'entrevue » plutôt que « questionnaire », de façon à souligner le caractère ouvert de l'outil que nous voulons utiliser. Notre intention est, en effet, de diriger le moins possible les participants (McKenna, 1996, p. 132).

<sup>147</sup> Le guide d'entrevue est à l'annexe 3.

participants de répondre directement à la question de l'espace, et ce, afin de nous laisser une marge d'interprétation, une marge où nous pouvons à titre de chercheur confronter nos préjugés avec ceux des acteurs. Nous avons un rôle d'interprétation à jouer, celui de définir ce que signifient les interprétations des participants du point de vue de la construction de l'espace.

Notre guide d'entrevue ne garantit cependant pas que l'autorité sera partagée. Le dialogue lecteur-texte (chercheur-acteurs) reste une tâche très difficile; la meilleure façon d'y parvenir reste assez incertaine, et il en va de même pour les résultats du dialogue<sup>148</sup>. L'exigence de se laisser porter par l'interprétation du texte est toujours difficile à concilier avec la nécessité de se donner une distance critique. Dans nos entrevues, nous espérons respecter autant que possible ces doubles exigences afin de faire émerger le sens des pratiques contenues dans le Projet Environnement Santé.

### B) Des pratiques écosystémiques?

Le projet du Saint-Laurent proposait une voie de développement écosystémique. Les pratiques vont-elles aussi dans le même sens? Et que dire des participants au Comité? Les entrevues nous ont permis tout d'abord de déceler une certaine volonté de suivre cette même voie. On peut constater, du moins dans les propos de certains partenaires, que ce mariage entre considérations humaines et considérations environnementales est important.

Les gens voient Cornwall comme dépendant sur Domtar<sup>149</sup>. Ils se disent qu'est ce

---

<sup>148</sup> L'approche « historique » se laisse mal encadrer par des techniques trop précises. Gadamer explique : « Comprendre le texte d'une façon adéquate, c'est-à-dire conformément à son ambition, implique [...] de comprendre le texte, qu'il soit loi ou message de salut, de façon nouvelle et différente à chaque instant » (Gadamer. 1976, p. 150).

<sup>149</sup> La compagnie Domtar possède une papetière qui avec l'effondrement de l'industrie textile est devenue la principale source d'emplois à Cornwall.

que l'on ferait si on n'avait pas ça, mais il y a d'autre monde qui pensent que l'on mérite mieux que ça, qui voient qu'à long terme ça a des conséquences sur nous autres et notre perception de nous-mêmes qu'on ne peut pas négliger. Ça divise beaucoup la communauté cette question-là. Je pense qu'il faut trouver une balance entre les deux. Le parc écologique, à cause de son thème qui rejoint la santé et l'environnement, permet d'éduquer les gens (entrevue n° 4).

Cette répondante note que le parc écologique permet d'éduquer les gens. Il semble bien qu'il s'agisse d'une prise de conscience des interrelations entre la question économique et la question environnementale. Ces propos semblent suggérer que l'avenir de la communauté passe par une conciliation de ces deux pôles, et le parc écologique est bien placé pour illustrer la possibilité de ce rapprochement.

I like to keep students busy because there is no student work here. I developed the Enviro-Health committee in order to take advantage of grants to do something good for the community, to get people involved with green issues; being waste management issues blue box or taking a poor piece of ground which was the Enviro-park and turning it into a little more beautiful and beautifying the City. That's why the concept of the Enviro-park came together in 1996 (entrevue n° 3).

Ces propos nous viennent du premier président du Comité. Ils permettent de constater que le parc écologique a été pensé, dans la perception de ce répondant du moins, en vue de créer des emplois pour les jeunes et ainsi en fonction d'une motivation économique. Cependant, il ne s'agit pas de n'importe quels emplois mais bien d'emplois dans le secteur de l'écologie.

S'il se dégage dans les propos de nos répondants un penchant pour la voie écosystémique, il n'est pas nécessaire de chercher très loin pour voir aussi des interprétations qui mettent l'accent sur le caractère fragmenté des pratiques. Nous nous contenterons de citer trois exemples qui figurent probablement parmi les plus évidents. Le premier cas est celui de la papeterie Domtar. Comme nous l'a expliqué son représentant, la compagnie cherchait à faire la promotion de ses

bio-solides (résidus des opérations de l'usine de Cornwall que l'entreprise veut vendre comme engrais).

The Committee wanted to have a community garden but they had some very poor soil on their site. We had some bio-solids that could enhance their soils. We had been using the bio-solids in rural areas but not in urban settings. We wanted to promote this stuff in urban use. We were trying to get community support...It (le parc écologique) did not promote it as such, it was used and that was about it (entrevue n° 5).

Comme l'indique cette citation, la compagnie (et son représentant) avait un objectif très clair qui motivait sa participation au Projet Enviro-Santé, celui de trouver un débouché pour ses bio-solides. La Domtar s'est contentée de vendre ses bio-solides pour que ceux-ci soient utilisés dans le jardin communautaire. Le partenariat n'a pas été poussé plus loin.

Il en va de même pour le Centre de ressources pour l'emploi et l'éducation. La représentante de cet organisme nous a confié que

one of the reasons why they approached us was that they were interested at accessing some federal money for the Youth Service Canada project. One of the component was that the sponsor had to ensure that the program had an employment component to it. We were the local expert in employment training career opportunities for youth (entrevue n° 2).

Sa contribution au Comité s'est ainsi limitée à assumer la responsabilité de l'administration des fonds venant de la subvention (préparer la demande de subvention, produire les chèques de paye, etc).

Dans les deux cas, les participants ont fourni un apport très spécifique et limité, et ils ont assisté à peu de réunions. Leur contribution est d'autant plus restreinte et ponctuelle que ni l'un ni l'autre de ces participants ne siège activement au Comité. Ils ont préféré se retirer une fois leur tâche menée à bien. Ces deux exemples relèvent plutôt d'une logique sectorielle que d'une

logique d'intégration écosystémique. Le commentaire de la représentante du Centre de ressources pour l'emploi et l'éducation laisse peu de doute quant à la présence de pratiques fragmentées au Comité Enviro-Santé : « Basically, all these people got together. They wanted to get money to fulfill their own agenda and they knew that this money was available. In order to fulfill the criteria for the money they got together and said this is what we will do all together » (entrevue n° 2).

On pourrait citer aussi les propos d'un troisième répondant, responsable de la pépinière de noyers, qui avance :

Moi, j'essaie de pas m'impliquer avec les autres gens [...] Mon activité c'est pas durant l'été. Toutes les autres activités [les activités des autres participants au projet] sont durant l'été. Moi, c'est le printemps et l'automne. On ramasse les noix à l'automne, on fait la plantation des noix à l'automne et puis le printemps on vient pis on enlève qu'est ce que ça fait un an et demi qui a été planté (entrevue n° 7).

Ce qui intéresse ce répondant, c'est bien plus la préservation du noyer qu'un rapprochement avec les autres membres du projet. Sa participation au projet semble être beaucoup plus motivée par une logique environnementale, celle de préserver le noyer, que par une conciliation des logiques humaine et naturelle.

Le discours des membres du Comité Enviro-Santé est contradictoire. Certains associent le projet à une démarche écosystémique, tandis que d'autres insistent sur le caractère fragmenté des pratiques. Comment envisager cette cohabitation d'interprétations contraires dans un même projet? On pourrait penser, comme l'a laissé entendre une répondante, que le discours écosystémique n'est qu'une façade et que, en fin de compte, les pratiques sont réellement motivées par des intérêts divergents (entrevue n° 2). Suivant cette explication, on pourrait

considérer que les divers participants au projet entretiennent des compréhensions différentes de l'espace, de sorte qu'une vision englobante de ce que doit être le rapport humain-environnement ne se concrétise pas.

C'est à peu près la lecture que fait le projet du Saint-Laurent de la question de l'espace. Comme nous l'avons vu précédemment, ce projet considère que les pratiques locales obéissent soit à une logique de fragmentation, soit à une logique d'intégration écosystémique, mais pas aux deux en même temps. Du moins, l'analyse ne prévoit pas cette possibilité. L'approche « historique » mène à une autre interprétation qui fait éclater cette dichotomie entre pratiques fragmentées et pratiques intégrées. Les pratiques du Projet Enviro-Santé contribuent à produire un lien entre la collectivité locale et son environnement. Ce lien est cependant façonné par des logiques contraires, par une tension entre la fragmentation et l'intégration.

Voici donc le fondement de notre argument : **le regard porté sur les pratiques du Projet Enviro-Santé permettent de dévoiler le caractère historique de l'espace local.** L'espace est historique parce qu'il est constamment régi par le conflit entre des logiques contradictoires (fragmentation et intégration). De ce fait, l'espace local ne prend jamais un sens permanent, ne peut jamais se constituer en certitude.

### C) Des pratiques historiques

Un participant qui a travaillé à l'aménagement des jardins thématiques nous a donné ses impressions du partenariat qui s'est constitué dans le cadre du Projet Enviro-Santé :

It's kind of a loose coalition. There is not anything tying everything together like there is not any structure that I can tell. Like myself, my own participation is that I feel responsible for the care and maintenance for one part of the ecology park and

I'll make, if somebody needs some kind of work and I'm there, I'll give them a hand but it is very unofficial, very loosely (entrevue n° 9).

Ce répondant note que chacun des participants au Comité est responsable de sa propre section. Au-delà de cette réalité, il n'y aurait pas vraiment de coordination ni d'intégration officielle du travail des divers participants. Si on s'en tient à la première partie de l'affirmation, les pratiques semblent obéir à la logique de fragmentation comme s'il n'y avait pas de projet collectif capable de réunir les efforts des divers intervenants. Pourtant, dans la même phrase, le répondant explique que parfois il s'implique aussi dans les autres projets. Il y a, autrement dit, un certain débordement, un certain dépassement de la logique sectorielle. Bien que ce répondant insiste sur la logique de fragmentation, ses pratiques montrent aussi une certaine tendance au chevauchement.

Ce même répondant, malgré sa préoccupation marquée pour la logique environnementale, montre tout de même un intérêt pour le jardin communautaire<sup>150</sup>. Malgré sa prise de position en faveur des processus naturels, ce participant s'est montré très approbateur vis-à-vis du jardin communautaire. « In there, there is a community garden, I'd say that it is a successful thing that *we have achieved*. All the plots are rented out and I've talked with some of the people out there and if it was not for the community garden they would have never gotten a chance to do gardening ». Il est intéressant de voir qu'il s'est identifié aux réalisations du jardin communautaire en employant les mots *we have achieved*. Cela confirme que, même s'il s'intéresse plutôt à l'environnement, il ne se coupe pas totalement de la composante sociale du

---

<sup>150</sup> Il dit par exemple : « If you look around this courtyard, it's a completely artificial environment. It is full of plants and trees but they were all put here. So it is static, it does not change. It's not natural. A natural environment goes through stages; it changes over time and evolves and eventually it goes » (entrevue n° 9).

projet (la composante « santé »).

Les propos de ce participant témoignent d'un penchant sectoriel pour l'environnement et plus précisément pour le jardin de plantes médicinales, la majorité de son travail étant dirigée vers cette parcelle. Cependant, de façon plus subtile, il dépasse sur certains plans cette logique sectorielle, que ce soit en s'impliquant informellement dans d'autres projets ou en s'identifiant à la composante sociale. En extrapolant, on peut affirmer que la pente des pratiques est du côté d'une logique sectorielle et fragmentée, mais que celle-ci s'accompagne de son contraire, l'intégration et la logique écosystémique.

Le terme *loose coalition* utilisé par ce répondant transmet bien l'idée que les rapports entre les divers intervenants dépassent la dichotomie entre fragmentation et intégration sans toutefois l'annuler. Il indique que la rencontre des divers participants et des divers intérêts fait appel à la fois à la fragmentation et à l'intégration. L'intégration se fait à certains niveaux, alors que les relations restent fragmentées à d'autres niveaux, de sorte que les pratiques échappent à toute catégorisation d'ensemble.

Malgré la fragmentation dont fait état ce répondant, il ne faut pas oublier que le Projet Enviro-Santé est une entreprise commune. On pourrait penser que la présence de compréhensions divergentes de l'espace annulerait la possibilité d'un espace commun<sup>151</sup>. Bien au contraire, les pratiques d'Enviro-Santé confirment plutôt que la fragmentation contribue à la création d'un espace local. Les participants sont tous engagés dans un même projet et plus précisément ils

---

<sup>151</sup> C'est à peu près l'argument que font certains auteurs postmodernes tels que Warren Magnusson, pour qui la société contemporaine est marquée par des visions différenciées du temps et de l'espace. Ces visions sont incommensurables, de sorte que les différents groupes oeuvrent dans des espaces-temps différents, détruisant la possibilité d'un espace souverain transcendant les visions particularistes (Magnusson, 1996, p. 74-85).

aident tous à modeler l'espace local. Cette participation à un projet ou encore à un espace commun n'est pas sans créer des liens substantiels entre les participants.

Il [le Projet Enviro-Santé] a rapproché des gens qui n'auraient pas travaillé ensemble. Ces gens ont réalisé qu'ils avaient certains points en commun, et ils ont pu mettre un visage derrière chacune des dimensions. D'associer telle question et telle partie du parc avec tel visage, ça a permis d'ouvrir les yeux des gens, ça amène les gens à donner leur 100% (entrevue n° 3).

Aux dires de cette répondante, les participants ont entretenu des rapports de proximité. Ils se sont prêtés main-forte dans une entreprise commune.

Cependant, même chez ceux qui se sont sentis partie prenante de ce projet, la fragmentation n'est pas pleinement absente. Prenons l'exemple suivant :

Si le Comité tient encore, c'est parce que les gens qui sont là s'apprécient. Même si moi le Rotary Eco-Garden, je m'en balance pas mal, mais je trouve que la personne qui s'en occupe, elle est *ben sharp*, pis c'est le fun de l'entendre parler de cela. J'aime aussi pouvoir leur parler de d'autres choses donc je vais continuer d'aller aux *meetings* même si les sujets m'intéressent pas nécessairement beaucoup (entrevue n° 10).

Ce répondant reconnaît apprécier le travail qu'il accomplit avec les autres membres du Comité. Cette solidarité s'accompagne tout de même d'un certain écart au niveau des préoccupations. Même s'il règne une bonne entente entre les membres du Comité, ceux-ci ne travaillent pas toujours aux mêmes projets. Autrement dit, ils ne partagent pas nécessairement une même conception de ce que doit être la dynamique spatiale. Encore une fois, la tension entre fragmentation et écosystème refait surface.

Cette tension, il est crucial de le rappeler, prend place à l'intérieur d'un projet commun. L'aménagement de ce micro-espace qu'est le parc écologique est régi par des tendances spatiales contraires. Du conflit ou encore du dialogue entre la logique écosystémique et la logique de

fragmentation spatiale émerge une définition de l'espace local (celle qui prend corps dans le parc écologique).

Dans la dichotomie entre fragmentation et écosystème qu'ils ont mise de l'avant, les auteurs du projet du Saint-Laurent ont négligé le fait que la fragmentation ne se limite pas à un repli sur sa propre vision du monde ou de l'espace. Les diverses interprétations participent aussi à un effort incessant de définition de l'espace commun, à un débat toujours à refaire sur le sens de l'expérience commune (Fraser, 1997).

Ces quelques exemples que nous avons cités nous semblent chacun à leur façon montrer que les pratiques du Comité Enviro-Santé sont historiques. Notre lecture nous a montré que les participants au Comité sont collectivement impliqués dans un projet cherchant à aménager l'espace local. Comme le suggèrent les travaux de Nancy Fraser, cette action collective n'est cependant pas homogène. Des définitions contradictoires de l'espace local se rencontrent dans la construction de l'espace. Les pratiques d'Enviro-Santé participent à la construction d'un espace local, mais cet espace n'est ni un écosystème ni un espace fragmenté, mais bien un espace commun qui s'institue à travers un débat entre diverses compréhensions.

Notre approche « historique » nous a permis de voir que l'action collective du Projet Enviro-Santé est incertaine sur le sens à donner à l'expérience commune. Enviro-Santé confirme que la production de l'espace local se fait par une mise en tension, un dialogue continuuel de ces deux logiques contraires<sup>152</sup>. Celles-ci s'interrogent constamment sur ce sens mais n'arrivent jamais à une certitude, puisque l'interrogation se bute toujours à des principes contradictoires. Les pratiques Enviro-Santé participent à la création du local qui se constitue comme un espace

---

<sup>152</sup> Voir à ce sujet le triangle de l'ethnicité présenté par Michel Wieviorka (1993).

démocratique justement parce que le sens de cet espace est toujours incertain. Pour parler comme Alain Touraine, le local devient un **Sujet collectif** capable d'agir démocratiquement sur sa propre histoire lorsqu'il s'institue par un va-et-vient entre les valeurs individuelles et les valeurs collectives, ou dans notre cas entre l'écosystème et l'espace fragmenté (Touraine, 1992).

#### D) Revoir la dichotomie entre société industrielle et écosystème

Notre examen des pratiques remet en question une idée sous-jacente aux recherches du projet du Saint-Laurent (qui est explicitée chez Dryzek), voulant que le développement doit faire table rase. Le projet du Saint-Laurent naît d'une volonté de répondre à l'usure du moteur industriel de l'écosystème du Saint-Laurent. La solution proposée par les chercheurs est celle de rompre avec la logique fonctionnelle et fragmentée qui a été au coeur de la société industrielle et des grandes bureaucraties étatiques. On considère que c'est en fait la logique fonctionnelle qui est à l'origine de la crise. Conséquemment, les nouvelles pratiques doivent se débarrasser de l'héritage industriel pour suivre une nouvelle logique et une nouvelle voie de développement — la voie écosystémique.

Cette opposition entre voie industrielle et voie écosystémique est très près de celle qui oppose fonction et territoire. L'écosystème est aussi porteur d'une territorialité dans le sens que donne Raffestin à ce terme, c'est-à-dire un espace soumis à une régulation collective (Raffestin, 1977). La différence est la suivante : dans l'écosystème, la nature impose aussi sa logique, elle s'impose comme régulation de l'action des individus et vient ainsi contraindre les pratiques territoriales.

Les pratiques observées obligent le lecteur à repenser ces couples industrialisme-écosystémisme et fonction-territoire. Les pratiques d'Enviro-Santé nous rappellent que, même dans le cadre de pratiques qui veulent bâtir un territoire (un écosystème), l'héritage de la période industrielle demeure très lourd. Les acteurs du Projet Enviro-Santé n'arrivent pas à couper définitivement tout lien avec la logique qui dominait pendant la période industrielle. Les pratiques peuvent difficilement se mettre en oeuvre sans avoir un certain recours à la logique fonctionnelle. Les pratiques ne suivent pas l'analyse dans sa tentative de faire table rase.

\*

\*      \*

Nous nous étions donné pour objectif dans ce chapitre de se pencher sur les pratiques locales à partir de l'approche « historique » afin d'en montrer la pertinence empirique. Plus précisément, nous voulions montrer que cette approche permettait de dégager une dimension capitale des pratiques que l'approche écosystémique a occultée, soit le caractère historique des pratiques.

Notre objectif allait cependant au delà d'une démonstration des limites de l'approche écosystémique. Nous voulions, en effet, nous voulions montrer que l'approche « historique » est capable de saisir adéquatement la pratique, qu'elle peut faire ressortir le caractère démocratique des pratiques.

Nous nous sommes donné deux angles d'approche pour appréhender les pratiques d'Enviro-Santé : son organisation et les interprétations des acteurs. Nous avons pu voir que, même si le Projet se veut engagé dans la voie écosystémique, son organisation reflète plutôt une

logique sectorielle ou fragmentée. On ne peut cependant nier que la logique d'intégration écosystémique façonne aussi l'organisation du travail. Ces deux compréhensions des rapports spatiaux cohabitent dans un même projet, remettant ainsi en question la possibilité pour les pratiques de se dégager complètement de la logique de fragmentation.

Nous avons trouvé cette même cohabitation dans la perspective des acteurs. Notre lecture des propos des acteurs nous a permis de constater qu'ils participent à **l'institution d'un espace local qui est démocratique** parce qu'il est toujours incertain sur les principes qui doivent guider son organisation.

C'est ce caractère historique, la capacité de produire l'espace local en s'appuyant sur des logiques contradictoires, qu'a occulté le projet du Saint-Laurent. L'analyse de ce projet est fondée sur le principe que les pratiques sont soit fragmentées, soit écosystémiques. Il n'y a pas de place dans cette analyse pour le dialogue entre les logiques. Les auteurs du projet du Saint-Laurent sont demeurés muets sur la possibilité que les pratiques, les acteurs, feraient appel à des principes contradictoires. L'approche « historique » se donne justement pour projet de faire émerger cette dimension des pratiques. En l'appliquant au cas du Projet Enviro-Santé, nous voulions montrer qu'elle était effectivement capable de faire ressortir ce qu'avait laissé de côté le projet du Saint-Laurent.

Une dimension reste à préciser. En quoi cette approche « historique » nous a-t-elle permis de voir **démocratiquement**? En quoi est-elle plus démocratique que l'approche a-historique du projet du Saint-Laurent? Nous avons déjà fait valoir, en nous inspirant des travaux de Lefort, qu'il y a démocratie lorsqu'il y a **dissolution des repères de certitude**. Il y a démocratie lorsque le sens du lien social émerge de la division sociale, du dialogue entre les diverses

compréhensions des rapports sociaux. En paraphrasant Claude Lefort, la société démocratique est celle qui reste incertaine sur ses principes d'organisation; la démocratie ne peut émerger que lorsque l'analyse laisse paraître cette incertitude. Voir démocratiquement, c'est faire émerger la démocratie des pratiques, c'est laisser transparaître le dialogue sur le lien social.

Nous avons dit que le projet du Saint-Laurent adoptait une approche a-historique justement parce qu'il occultait le travail de l'histoire ou encore du dialogue, ce qui revient au même dans la perspective que nous privilégions. Il s'agit d'une approche a-historique parce qu'elle soustrait le sens de l'espace local au travail de l'histoire, parce qu'elle empêche que le sens du local soit le produit du dialogue entre des compréhensions opposées.

Le projet du Saint-Laurent veut faire table rase par rapport au mode de développement industrialiste. En proposant une voie écosystémique qui refuse toute redevance à la logique de fragmentation, cette approche non seulement cache le dialogue présent à l'intérieur des pratiques, mais du même coup refuse d'entretenir un dialogue avec les pratiques. En prétendant que les pratiques doivent suivre une voie écosystémique, les chercheurs supposent que la façon d'organiser le local n'est jamais soumise au dialogue, que ce soit le dialogue entre les différents acteurs ou celui entre le chercheur et les acteurs.

Faire autrement que de rendre compte du dialogue entre les diverses interprétations du rapport avec l'espace, que ce soit un rapport intégré ou un rapport fragmenté, équivaldrait à submerger le débat démocratique qui prend place entre les diverses compréhensions de l'espace local. L'oubli du caractère historique des pratiques mine la possibilité d'une analyse ayant un tempérament démocratique. En occultant l'interrogation de ces pratiques sur le sens du rapport à l'espace local, cette démarche cache aussi la démocratie. L'analyse qui se veut démocratique doit

mettre au premier plan le dialogue entre les interprétations des rapports spatiaux et ainsi participer à ce dialogue, à son actualisation.

**L'approche « historique » vise à faire réapparaître ce dialogue sur le sens. L'analyse du Projet Enviro-Santé nous a permis de montrer que les pratiques entretiennent des rapports dialogiques entre elles. Les différentes interprétations du rapport à l'espace se confrontent et contribuent ainsi à donner un sens à l'espace local, à son organisation.**

Si l'on veut penser démocratiquement les pratiques locales, il faut que la recherche soit sensible au dialogue qui est au coeur des pratiques. Ce n'est qu'à cette condition que peut transparaître la démocratie présente dans les pratiques.

Il serait par contre erroné de penser que le chercheur ne fait que transmettre une réalité qu'il trouverait dans les pratiques. Avec Gadamer, on peut se rappeler que, en voulant découvrir le sens du texte, le lecteur est amené à en faire émerger le sens. En voulant transmettre le dialogue entre les acteurs, le chercheur est appelé à y participer. Il est donc en quelque sorte forcé d'assumer la difficile (et double) responsabilité d'être à l'écoute du dialogue sans s'effacer derrière la perspective des acteurs (Quéré, 1978) et de participer au dialogue sans faire taire les acteurs (Ibbett, 1987).

La recherche est démocratique dans la mesure où elle participe à une clarification constante des interprétations (Guba et Lincoln, 1994) sans toutefois jamais aboutir à un sens permanent. Nous espérons avoir fait une lecture dialogique des pratiques en cours à Cornwall. Si nous y sommes parvenus, notre lecture est démocratique, puisque nous avons, comme le veut la formule de Frisch, souscrit au principe de la *shared authority* (Frisch, 1990).

L'approche « historique », dans la mesure où elle permet de mettre à l'avant-plan le

dialogue, autant en montrant la présence du dialogue qu'en entretenant elle-même des relations dialogiques, permet de démocratiser l'analyse.

## Conclusion

Cette thèse voulait faire ce que Claude Lefort appelle la « restauration du politique » dans le cadre du développement local. C'est-à-dire montrer d'une part que la question du politique y est absente et d'autre part reconstruire une approche capable de penser les pratiques locales comme des pratiques traversées par cette même question du politique. Cette démarche de restauration du politique est aussi une contribution à l'élaboration d'une méthode capable de faire transparaître la démocratie telle qu'elle prend place dans la pratique locale. En s'appuyant sur la réflexion sur le politique (celles de Lefort, de Fraser et de Gadamer), cette thèse a voulu réfléchir sur comment on peut analyser l'espace local en faisant transparaître son **institution démocratique**, c'est-à-dire sa façon de se construire en faisant appel à des pratiques contradictoires.

Nous avons amorcé notre réflexion en présentant deux virages qui marquent les sciences sociales contemporaines. Le premier est celui que nous avons qualifié de « retour du politique » et le deuxième c'est un renouveau d'intérêt pour le local. Le constat qui servait de point de départ à cette thèse c'est que ces deux virages se sont peu rencontrés. Les penseurs du virage localiste ont peu adressé la question du politique. Notre thèse, bien qu'elle voulait participer à restaurer la question du politique dans la réflexion sur le local, a tout de même voulu faire une lecture plus ciblée portant sur une portion du virage localiste, soit le développement local « territorial ».

En choisissant de faire une lecture plus pointue portant uniquement sur le développement local « territorial », notre démarche ne peut prétendre avoir fait une restauration du politique pour

l'ensemble du développement local et encore moins pour tout le virage localiste. En fait, ce découpage nous porte à cibler un type particulier de lecture du local : le local comme un territoire, c'est-à-dire une communauté ancrée dans un espace commun (Beaudry et Dionne, 1996). C'est cette lecture du local, telle que portée par le développement local « territorial », que nous interrogeons ici.

Pour bien montrer l'oubli du politique dans la réflexion sur le développement local, nous avons fait appel à Claude Lefort. Pour Lefort, l'interrogation sur le politique, c'est-à-dire celle qui pose la question du rapport de la société avec le réel, est la seule capable de faire ressortir la différence fondamentale entre la société démocratique et les autres formes de société (la société pré-moderne et la société totalitaire). La société démocratique s'institue par un rapport particulier au réel : un rapport de reconnaissance de l'impossibilité de définir la société comme un corps réel. Pour Lefort, en effet, la société démocratique est celle qui accepte l'indétermination comme son principe constitutif (Lefort, 1986). L'impossibilité de donner un sens permanent au social ne veut pas dire qu'il n'y a pas de société possible, mais plutôt qu'elle s'instaure en faisant appel à des principes contradictoires.

Dans une même veine, Lefort considérera que toute réflexion qui oublie le politique et tente de rabattre le social à un principe unique (de lui redonner cohérence), est une illusion incapable de dévoiler l'interrogation démocratique (Lefort, 1986 et 1992).

Nous avons repris cette critique lefortienne pour nous inspirer dans notre analyse de deux corpus de recherche universitaires : les Cahiers du GRIDEQ et le projet du Saint-Laurent. Ces corpus pensent l'espace local de façon apparemment différente. Pour le GRIDEQ, le local est une communauté de base dans le sens sociologique du terme (Beaudry et Dionne, 1996) tandis

que le projet du Saint-Laurent considère le local comme un « écosystème » où la collectivité humaine est imbriqué dans un environnement (Crabbé, 1995). Ce qui est intéressant, c'est que les deux se rejoignent tout de même dans une vision du local comme une collectivité où les individus partagent un attachement au territoire.

Le reproche que l'on a fait aux Cahiers du GRIDEQ comme au projet du Saint-Laurent, c'est de penser tous deux la communauté d'appartenance locale de façon à oublier le politique, son caractère indéterminé (et historique). Les Cahiers du GRIDEQ, notre premier cas, s'inscrivent clairement dans une approche qui ne tient pas compte de l'historicité de l'espace local. Nous espérons avoir démontré que pour ces Cahiers, l'espace local se constitue uniquement de relations spatiales territoriales. Les travaux du GRIDEQ s'efforcent de montrer que les relations spatiales fonctionnelles (individualistes) sont extérieures au local, elles représentent même un danger pour le territoire (la communauté d'appartenance). Le développement dominant, que ce soit le capitalisme ou les politiques étatiques, imposerait une logique fonctionnelle et des pratiques (mobilité géographique, rationalisation de la production etc) qui menacent la communauté locale. Pour reprendre une expression redevable à Habermas, le local serait **colonisé** par la logique fonctionnelle. Tout cela suppose qu'il y a un vrai sens à l'espace local, la territorialité. Cela suppose que le chercheur puisse départager les vraies pratiques locales (territoriales) des fausses pratiques (fonctionnelles). Mais, comme le rappelle John Keane, le chercheur qui prétend accéder au réel se met en position d'autorité (Keane, 1983). Cette position d'autorité imbibée de certitude cache l'institution démocratique et le caractère énigmatique de l'espace local.

Notre second cas est le projet du Saint-Laurent. Ce projet de recherche pense les pratiques locales à partir d'un cadre écosystémique («ecosystem health paradigm»), c'est-à-dire

qu'il veut comprendre l'espace comme un corps où les composantes humaines et environnementales seraient intégrées. Notre analyse a montré que ce cadre conceptuel menait les travaux des chercheurs du Saint-Laurent vers une perspective a-historique qui considère que les pratiques fragmentées (celles qui ont marqué le passé industriel de l'«écosystème du Saint-Laurent») mènent à l'impasse tandis que les pratiques écosystémiques sont valables de façon inhérente. Autrement dit, hors de la logique écosystémique point de salut pour l'espace local. Le cadre écosystémique fait comme si les principes qui doivent guider l'organisation de l'espace local sont transparents.

Notre analyse des Cahiers du GRIDEQ autant que celle du projet du Saint-Laurent montre que la théorie du développement local ne réussit pas vraiment à **penser démocratiquement** le local. Dans un cas comme dans l'autre, on fait une contribution indéniable à la démocratie en remettant en question les discours dominants sur le développement. Cela représente certes un engagement envers la démocratie locale mais, autant le projet du Saint-Laurent que le GRIDEQ, ne sont pas allés jusqu'au bout de leur engagement démocratique parce qu'ils ont pensé l'espace local à partir de certitudes.

Cependant, ce reproche de penser le local uniquement comme un territoire d'appartenance ne veut pas dire que notre réflexion cherche d'aucune façon à nier la présence de ces territoires. **Notre objectif central était de penser ces territoires d'appartenance. Mais, il faut le préciser, nous voulions les penser comme des espaces relevant de la logique du politique. Restaurer le politique dans le cadre de notre thèse, nous le rappelons, a voulu dire penser les communautés locales comme des espaces relevant du politique.** En termes plus pratiques, cela veut dire que nous avons cherché à définir une approche capable de penser ces communautés

comme se construisant en faisant nécessairement appel à des pratiques spatiales fonctionnelles.

Pour définir une telle approche, nous avons fait appel à H.G. Gadamer et à Nancy Fraser. Gadamer, à cause de son ancrage dans la tradition herméneutique, réfléchit sur la relation entre le chercheur et le texte et plus particulièrement sur comment cette relation peut produire une compréhension commune. Fraser, pour sa part, interroge les pratiques sociales du point de vue de la pluralité des interprétations du social. Le point de rencontre entre ces deux auteurs, et en cela ils rejoignent aussi Claude Lefort, c'est le dialogue et sa capacité de faire apparaître le sens de l'expérience commune. L'approche «historique» empruntée à Fraser et Gadamer considère que le sens de l'espace local n'émerge que lorsqu'il y a un dialogue entre des compréhensions contradictoires. Autrement dit, pour l'approche proposée, **la communauté locale ne peut prendre forme qu'à partir d'une confrontation entre des discours contradictoires sur le local.**

Nous avons fait appel à cette approche pour appréhender les pratiques d'Enviro-Santé. Nous espérons avoir démontré que celle-ci est plus appropriée que le cadre écosystémique pour penser les pratiques locales. Le Projet Enviro-Santé semble, à première vue, porteur d'un projet de développement écosystémique. Quand on y regarde de plus près, on voit, tant sur le plan de son organisation que sur celui des propos des militants, que les pratiques d'Enviro-Santé cadrent assez mal dans la voie tracée par le cadre écosystémique.

L'approche « historique » appliquée au cas des pratiques du Projet Enviro-Santé nous permet de scruter pour les tendances contradictoires du local, à chercher comment le dialogue entre elles crée l'espace local. C'est à la recherche du dialogue et de sa capacité de créer un espace commun que nous avons interrogé les pratiques d'Enviro-Santé. Au niveau de son

organisation, le Projet tend vers une division sectorielle du travail: chacun étant à peu près responsable de sa petite section dans le parc. La frontière entre les militants qui s'intéressent à la composante environnementale du projet et ceux qui oeuvrent dans la composante santé reste assez nette. Pourtant, il y a tout de même dans l'organisation des éléments qui indiqueraient une certaine emprise de la logique écosystémique, la logique sectorielle a été dépassée en certains endroits. Les entrevues auprès des acteurs ont confirmé la présence simultanée de logiques fonctionnelle et écosystémique.

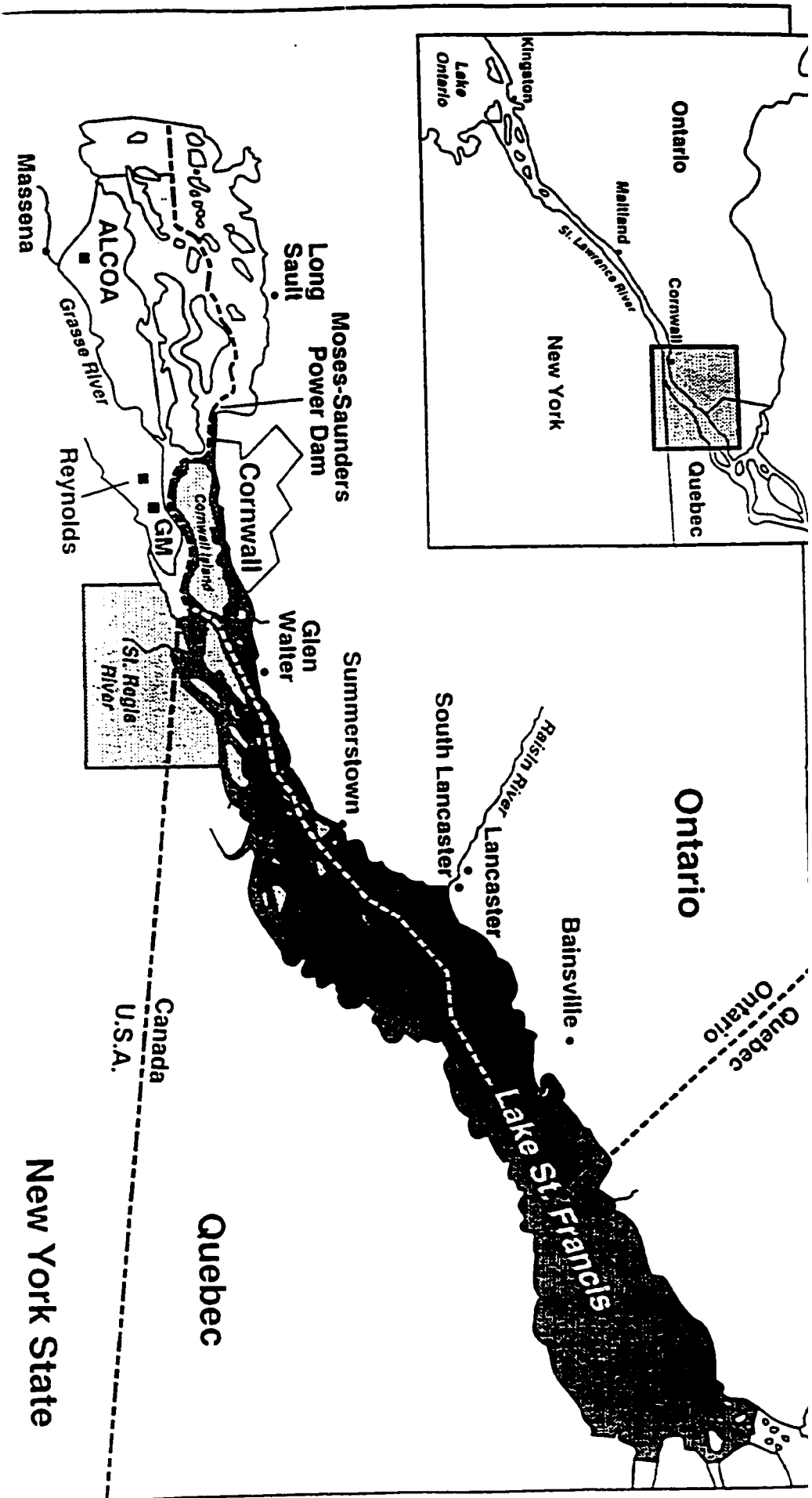
Ce qui est particulièrement intéressant c'est que ces deux logiques participent à un même projet. **Elles participent à la construction d'une communauté locale, mais cette démarche de construction ne peut pas se passer de pratiques fonctionnelles. Ce que l'approche « historique » nous a permis de voir, c'est l'écosystème qui se construit par une délibération continue.**

### *Le mot de la fin*

L'approche « historique » introduit dans le développement local une compréhension des territoires locaux comme des espaces se construisant par un débat entre des pratiques spatiales contradictoires. Nous introduisons, par cette approche, la question du politique dans la réflexion sur les territoires locaux. Nous y introduisons aussi **une capacité de mieux faire ressortir la démocratie à l'œuvre dans le développement des territoires locaux, bref une capacité de penser démocratiquement.**

Notre contribution au développement local se résume à cela : l'introduction d'une compréhension politique plus apte à faire transparaître la démocratie locale. Nous avancerons en

terminant que notre thèse, si elle ne fait pas la restauration du politique dans l'ensemble du virage localiste, ouvre tout de même la porte à une telle restauration. Cette thèse en élaborant une méthode pour voir la communauté locale territoriale comme un lieu politique et démocratique ouvre grande la porte pour une telle réflexion appliquée plus généralement à l'espace local.



Source : R. D. Needham et E.N. Novakowski, (1996), Sharing Knowledge, Linking Sciences : An International Conference on the Saint-Lawrence Ecosystem : Conference Proceedings vol. 2, Ottawa, Institut de recherche en environnement et à l'homme.

**Annexe 2 Partenaires du Comité Enviro-Santé et leurs responsabilités**  
**partenaires** **responsabilités dans l'Éco-parc**

<b>Institut des sciences environnementales</b>	-co-présidence du comité -planification de l'étang
<b>Ville de Cornwall : service des parcs</b>	-planification de l'Éco-parc -projet de naturalisation
<b>Ville de Cornwall :service environnemental</b>	-pavillon écologique
<b>«Partir d'un bon pas» (service à l'enfance en difficulté)</b>	-jardin communautaire -projet de l'étang -naturalisation
<b>Centre de santé communautaire de l'Estrie</b>	-jardin communautaire
<b>Cité collégiale</b>	-projet de naturalisation -jardin des arbres fruitiers
<b>Conseil régional de Santé de l'Est de l'Ontario</b>	-jardin communautaire
<b>Centre de ressources en emploi et éducation</b>	-programme «Services Jeunesse Canada 1996»
<b>«Cornwall Energy Efficiency Team»</b>	-construction du pavillon écologique
<b>Conseil d'intendance environnementale Stormont, Dundas, Glengarry</b>	-fôret communautaire
<b>Comité consultatif du maire</b>	-organisme à l'origine du comité -jardin de papillons
<b>Club Kiwanis</b>	-financement général -jardin communautaire
<b>Parcs et patrimoine Canada</b>	-éducation environnementale pour les jeunes
<b>Ministère de l'environnement</b>	-analyse des sols de l'Éco-parc
<b>SourceWood Products</b>	-pépinière de noyers
<b>Société horticole de Cornwall</b>	-jardin des fleurs sauvages
<b>Membre indépendant</b>	-jardin des plantes médicinales
<b>Domtar</b>	-bio-solides

### **Annexe 3 guide d'entrevue**

1) Veuillez me raconter en détails la mise sur pied de votre projet et particulièrement votre implication et celle de votre organisme (s'il y a lieu).

*a) Quels sont à votre avis les événements clés qui ont entouré la création et le développement de ce projet ?*

*b) Quels sont selon vous les buts et objectifs principaux de ce projet ?*

*c) Pourquoi êtes-vous impliqué dans ce projet? Pourquoi est-ce que votre organisme s'est impliqué?*

*d) Est-ce que vos idées de ce qui doit être fait pour la communauté et ce qui est important pour celle-ci ont changé depuis que vous participez au projet ?*

*e) Quelles sont les contributions les plus importantes de ces projets pour la communauté?*

*f) Est-ce que ce projet sont selon vous importants pour la communauté?*

2) Est-ce qu'il y a des accomplissements de votre projet dont vous êtes très fiers?

*a) Pourquoi ces accomplissements en particulier?*

3) Parlez-moi de votre travail dans le parc écologique et plus particulièrement des relations entre les diverses personnes et organismes impliqués dans le projet?

*a) Est-ce que votre implication dans le projet de parc écologique vous amène à travailler beaucoup avec les autres membres?*

*b) Est-ce que vous vous sentez à l'aise de travailler avec les divers participants au projet de parc écologique?*

*c) Est-ce que la relation de travail entre les différents membres du comité a changé depuis le début du projet? Est-ce que la votre en particulier a changé?*

*d) Est-ce qu'à votre avis le partenariat a bien fonctionné?*

4) Pouvez vous me parler des autres efforts dans la communauté au niveau du développement local et aussi des liens entre votre projet et ces initiatives?

*a) Quels sont les groupes les plus importants et les efforts les plus importants pour le développement local?*

*b) Êtes-vous impliqué dans d'autres groupes qui font du travail dans la communauté?*

5) Quelles sont les choses que vous aimeriez voir se réaliser comme résultat de votre implication dans le Projet Enviro-Santé?

*a) Quelles sont les choses qui restent à faire dans la communauté?*

*b) Est-ce qu'il reste des choses à faire pour le Projet Enviro-Santé? Quels sont les projets à venir?*

*N.B. Les sous-questions (identifiées par les lettres) sont optionnelles. Seulement les questions principales (identifiée par les chiffres) sont obligatoires.*

## Annexe 4.1 Projet Enviro-Santé : la communauté forestière

The forests of eastern Ontario have undergone vast changes since European settlement began in the early 1700's. These changes include: urbanization, industrialization, agriculture and insect and disease epidemics. All of these factors have influenced the forested land base and species composition of today's forests.

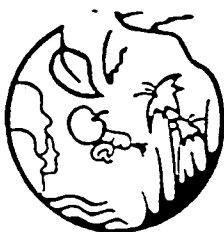
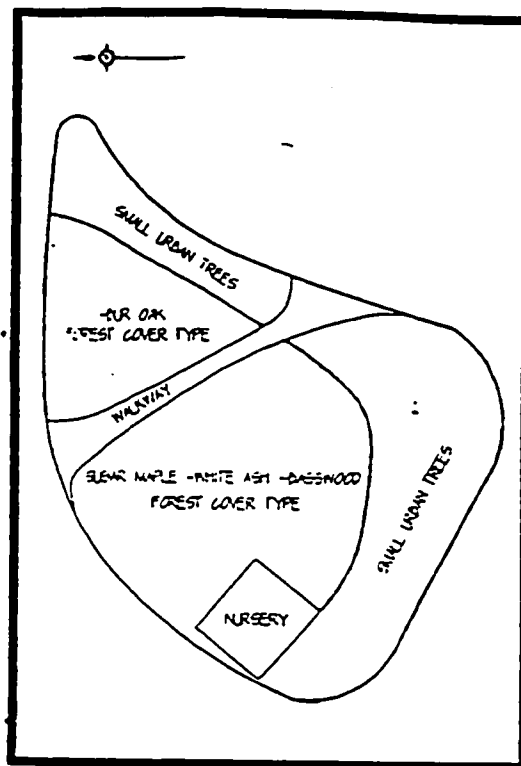
Forest stands are classified in terms of the trees that are growing in that stand. Each tree species responds to climate, landform and other biological influences by growing on different sites in different locales. The soil texture (sands, loams, clays and organics) and moisture (dry to wet) play an important role in determining where a tree species grows. Forest cover types are a classification of the different forest communities.

In eastern Ontario, common forest cover types include: sugar maple-ironwood, lowland mixed hardwoods, moist poplar, soft maple-ash, sugar maple-white ash-basswood and bur oak.

The ecology park will demonstrate two forest cover types found in the Cornwall area. These will be the sugar maple-white ash-basswood and bur oak types. Trees common in both forest communities will be planted, demonstrating the diversity that exists in each situation. Approximately 15 different species will be represented.

In addition to the forest cover types, the park will also have an area dedicated to indigenous trees commonly planted in our urban environment.

In an area approximately 50' x 50', a small tree nursery will be established. Initially, oak seedlings will be grown, but in later years, several other species will be added to the nursery.



**PARTNERS**  
FOR THE ENVIRONMENT

**PARTENAIRES**  
POUR L'ENVIRONNEMENT

Les descriptions des projets que l'on trouve aux Annexes 4.1 à 4.7 proviennent de textes fournis par les membres du Comité Enviro-Santé lors des entrevues.

## Annexe 4.2 Projet Enviro-Santé : le jardin communautaire

Cornwall has had a community garden for the last two years located at Fifth Street and Brookdale Avenue. The Ontario Social Development Council offered a small grant through its Children's Nutrition Program which has allowed more than 460 students from local primary schools to get hands-on knowledge of growing fruit and vegetables. Le Centre de santé communautaire de l'Estrie works with its partners Partir d'un bon pas and the Mayor's Task Force for Healthy Lifestyles, in offering the community gardens to the public.

The community garden offers the residents of Cornwall and area the satisfaction of growing their own vegetables at a minimal price while socializing and exchanging gardening tips with other people of all ages and walks of life. The exercise and fresh air are also a bonus! Community gardens can also be the catalyst to other community projects while embellishing our area and improving the quality of our lives.

The concept of the community garden is very simple. For a nominal yearly cost, you are allotted your own parcel of land measuring 3 metres x 5 metres. You have access to advice and support from the many partners involved with the community garden project. The partners offer help by way of rototilling the land, lending gardening tools, supplying running water, analysing the soil, offering workshops or conferences and exchanging recipes. We feel it is an easy and enjoyable way to maintain one's health while contributing to the greening of our area.

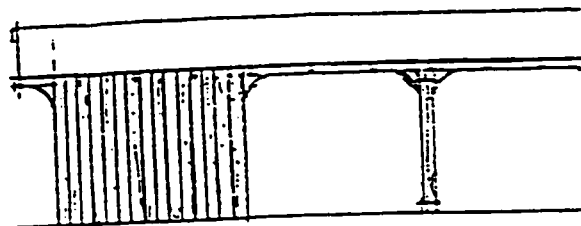


**PARTNERS**  
FOR THE ENVIRONMENT

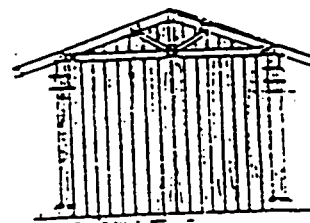
**PARTENAIRES**  
POUR L'ENVIRONNEMENT

## Annexe 4.3 Projet Enviro-Santé : le pavillon écologique

Le pavillon écologique est le centre d'information et d'apprentissage que nous proposons pour le parc écologique. Cet abri a été conçu pour permettre aux visiteurs, petits et grands, de se regrouper pour assister aux démonstrations et aux ateliers que nous offrirons. Il servira également comme refuge à la pluie et au gros soleil.



L'Équipe d'optimisation énergétique est le partenaire responsable pour le développement du pavillon. Étant donné que leur mandat de promouvoir les bienfaits économiques et environnementaux de la conservation d'énergie dans les comtés de S.D.&G., il n'est pas surprenant d'apprendre qu'une source d'énergie solaire a été intégrée à l'intérieur du pavillon. Grâce à un octroi du Interprovincial Pipe Line Inc., des panneaux solaires seront installés afin de pourvoir à nos besoins d'électricité. Au fur et à mesure que d'autres sources de financement apparaîtront, nous ajouterons des types variés d'équipements afin de convertir d'autres sources d'énergie naturelle, tel le vent, en électricité.



En plus de l'aménagement de différentes sources d'énergie naturelle, le pavillon sera équipé d'un réservoir pour l'eau de pluie et d'une section d'entreposage pour les outils de jardinage pour l'entretien du parc.

Le pavillon a été conçu en 1996 par Mike St-Denis, un employé de la ville de Cornwall. L'abri sera construit avec du bois de cèdre rugueux pour rehausser le caractère rustique du parc.



**PARTNERS**  
FOR THE ENVIRONMENT

**PARTENAIRES**  
POUR L'ENVIRONNEMENT

## Annexe 4.4 Projet Enviro-Santé : l'étang

Cet étang est l'un des points centraux du parc écologique. En plus de nous permettre d'admirer un écosystème riche et naturel, il possède une remarquable apparence et une variété de paysage.

C'est vrai! Il y a tellement de plantes et d'animaux dans l'eau, dans notre étang et dans le fleuve devant vous, que vous pourriez appeler cet écosystème une forêt tropicale sous-marine. L'établissement des plantes indigènes au niveau et autour de l'étang attire des grenouilles, des oiseaux et plusieurs autres animaux qui viendront l'habiter.

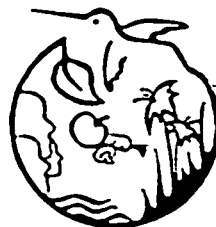
L'eau est importante pour nous tous! Elle a une importance pour vos voisins ainsi que pour tout le monde naturel. L'eau est une ressource précieuse, par exemple, le corps humain est composé de 70% d'eau. Nous l'utilisons pour boire, pour la cuisson, pour se laver, pour voyager et bien entendu pour l'agriculture, les industries, les mines, la production d'énergie et le traitement des déchets. L'eau couvre 75% de la surface terrestre. Elle préserve la vie pour des milliers de plantes et d'espèces d'animal qui sont nécessaires pour toutes les formes de vie.

Toutes les plantes de l'étang viennent des milieux humides de la communauté tel les marais Cooper. Ces milieux doivent être préservés afin de maintenir un équilibre dans notre écosystème. En réduisant notre sélection de plantes aux espèces locales qui sont adaptées au climat canadien, nous minimisons l'entretien requis par des plantes non indigènes et facilitons leur adaptation.

Éventuellement, les plantes de l'étang pousseront et créeront un habitat pour attirer, nourrir et protéger les animaux. *Venez observer attentivement le progrès de cette forêt tropicale sous-marine.*

Cet étang a été conçu par Jennie Carney, André Lamarche et Jessica Shea durant leur stage de travail à l'Institut des sciences environnementales du fleuve Saint-Laurent. L'institut est dédié à la recherche et à l'éducation sur le fleuve pour la communauté de S.D.&G. et Akwesasne.

Merci à *Shell Environmental Fund* pour son appui financier envers le projet.



**PARTNERS**  
FOR THE ENVIRONMENT

**PARTENAIRES**  
POUR L'ENVIRONNEMENT

## Annexe 4.5 Projet Enviro-Santé : le jardin de papillons

Les papillons sont des insectes qui jouent un rôle important dans l'écosystème. Ils servent à la fois d'agent de pollinisation et de nourriture pour les oiseaux, les insectes et les petits mammifères. Les papillons, aussi appelés Lépidoptères, existent depuis plus de 150 millions d'années et regroupent 140 000 espèces, dont 2 000 espèces dans l'est du Canada.

Au cours de son existence, le papillon passe par quatre stades successifs essentiels à son développement: l'oeuf, la chenille, la chrysalide et l'adulte.

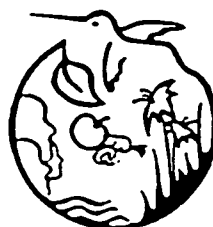
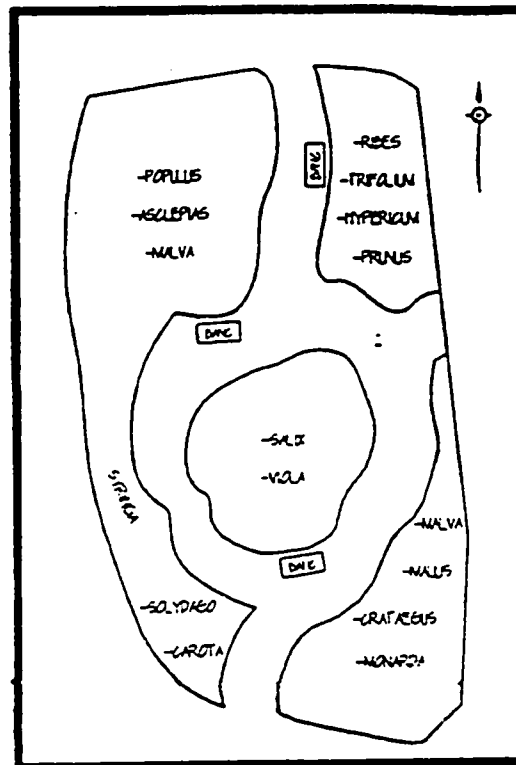
Les femelles papillons choisissent judicieusement les plantes où elles vont déposer leurs oeufs. Après une période d'incubation de 4 à 15 jours, la chenille qui vient d'éclore, mange en partie la coque de l'oeuf qui contient des éléments nutritifs, ensuite elle dévore le feuillage de la plante-hôte. Parfois, la chenille préfère dépérir plutôt que de se nourrir d'une plante qui ne lui est pas spécifique. En moyenne une chenille vit de 20 à 30 jours avant sa chrysalidation qui dure de 10 à 20 jours.

Lors de la création de notre jardin de papillon, nous avons aussi dû choisir judicieusement les types de plantes qui pouvaient servir d'une part de nourriture aux chenilles et d'autre part qui produiraient le nectar nécessaire aux papillons.

Les plantes de notre jardin sont toutes indigènes à notre région. Certaines d'entre elles fleurissent tôt à l'été et d'autres ont une floraison tardive. Nous avons également dû choisir un site à l'abri des grands vents et surtout ensoleillé.

Vous remarquerez l'addition de grandes pierres plates, ainsi que d'un petit oasis où les papillons viennent s'abreuver après leur bain soleil sur les pierres. Contrairement aux oiseaux, les papillons ne craignent pas l'être humain. Si vous portez leurs couleurs préférées telles le jaune, le rouge, le mauve ou l'orange, ils viendront peut-être se poser sur vous!

Le jardin des papillons fut établi en 1996 et nécessitera quelques années avant d'être complété. La conception du jardin est une réalisation de Pierre Goulet, un étudiant de la Brigade des jeunes environnementalistes. Pierre est un technicien forestier diplômé de La Cité collégiale. Il est présentement aux études à l'Université du Québec à Rimouski en biologie/aménagement de la faune.



**PARTNERS**  
FOR THE ENVIRONMENT

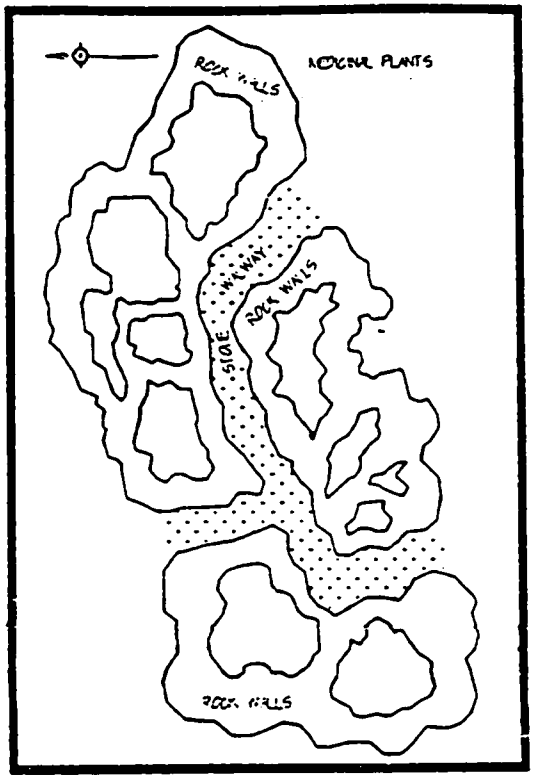
**PARTENAIRES**  
POUR L'ENVIRONNEMENT



### Annexe 4.7 Projet Enviro-Santé : le jardin de plantes médicinales

Prior to the twentieth century, most medicines came from plants. Even today, a great number of medicines continue to be derived either directly or indirectly from plants. For example, the drug *Digitalis* is made from dried Foxglove (*Digitalis purpurea*) leaves. Of all known plants, less than 3% have been examined for their medicinal properties. It is likely many plants with medicinal properties remain to be discovered.

Researchers trying to discover plants with medicinal properties face an immense challenge. The sheer number of plants is overwhelming. Some plants are rare or difficult to find. Frequently, the medicinal properties of plants are seasonal. Researchers often concentrate their efforts on plants which have been identified by local practitioners of folk medicine or herbalists as having healing powers. Unfortunately, the art of folk medicine is being lost. As society changes from a rural-subsistence farming society to an urban-industrial society, we tend to forget the value of the plants growing around us. Locally, the people of Akwesasne have preserved their ancient knowledge of plants for cultural and practical reasons. Many people can still be found who still practice the art of folk medicine and have a vast knowledge of local botany.



The medicine garden has many purposes. It is intended to serve as a focal point for interest in and preservation of knowledge of local medicinal plants. It is an opportunity to share and preserve knowledge. It is hoped that everyone will gain an appreciation of plants growing in wild areas and in backyards.

The medicine garden was designed in 1996 by Vince Fiorito. The garden is constructed mostly of rock because of its natural look, permanence, functionality and its ability to create the necessary microclimates. As the ecology park evolves over time, light and temperature conditions will change. New plants favoring the changes will be phased in as older plants unable to adapt will be phased out.



**PARTNERS**  
FOR THE ENVIRONMENT

**PARTENAIRES**  
POUR L'ENVIRONNEMENT

## BIBLIOGRAPHIE

- Agnew J., (1987), Place and Politics : The Geographical Mediation of State and Society, Boston, Allen and Unwin.
- Ahtik V., (1989), «Développement économique des communautés locales: déplacements dans la réflexion théorique au cours des années quatre-vingt», Revue internationale d'action communautaire, 22/62, automne.
- Allain G. et S. Côté, (1986), «Du pouvoir régional au pouvoir local en passant par les mouvements sociaux régionaux: le cas du Nouveau-Brunswick» dans J. L. Klein, C. Andrew, P. Boudreault et R. Morin (dir.), Aménagement et développement : Vers de nouvelles pratiques?, Montréal, ACFAS,
- Almond G. et S. Verba, (1965), The Civic Culture: the Political Attitudes and Democracy in Five Nations, Boston, Little Brown.
- Andrew C., (1986), «Aménagement et développement : une dissociation?» dans J.L. Klein, C. Andrew, P. Boudreault et R. Morin (dir.), Aménagement et développement : Vers des nouvelles pratiques?, Montréal, Association canadienne française pour l'avancement des sciences.
- Andrew C., (1989), «Mouvements de femmes et développement local : volontés et contraintes» dans C. Gagnon, J.L. Klein, M. Tremblay et P.A. Tremblay (dir.), Le local en mouvements, Chicoutimi, Groupe de recherche en intervention régionale.
- Andrew C., F. Houle and J.Y. Thériault, (1992), «La définition du local dans les nouvelles stratégies de développement», Revue canadienne des sciences régionales, XV:3, automne.
- Aydalot P., (1983), «Crise économique, crise de l'espace, crise de la pensée spatiale» dans B. Planque (dir.), Développement décentralisé, Paris, Presses universitaires de France.
- Bailly A., (1986), «Qualité de vie ou bien-être, un choix fondamental pour la science régionale» dans B. Guesnier, (dir.), Développement local et décentralisation, Paris, Éditions Anthropos.
- Bailly A., (1992), «Représentations et analyse des territoires: une épistémologie de la science régionale» dans P.H. Derycke (dir.), Espace et dynamiques territoriales, Paris, Economica.
- Bailly A., B. Guesnier, J.H.P. Paelink et A. Sallez, (1988), Comprendre l'espace ou la science régionale et l'aménagement du territoire, Montpellier, GIP Reclus.
- Bandy D., (1987), «Local Development Policy in the 1980s», Journal of Planning Literature, vol. 2 no 2, printemps.

- Barber B., (1988), The Conquest of Politics, Princeton, Princeton University Press. University of California Press, 1984.
- Barkan E., (1995), «History and Cultural Studies» dans R. Cohen et M.S. Roth (dir.), History and...Histories within the Human Sciences, Charlottesville et Londres, University Press of Virginia.
- Barnes T.J. et R. Hayter, (1994), «Economic Restructuring, Local Development and Resource Towns: Forest Communities in Coastal British Columbia», Revue canadienne des sciences régionales, vol. XVII, no 3, automne.
- Bassand M. et S. Guindani, (1982), Maldéveloppement régional et identité, Lausanne, Presses polytechniques romandes.
- Bauman Z., (1978), Hermeneutics and Social Science, New York, Columbia University Press.
- Beauchemin J., G. Bourque et J. Duchastel, (1994), La société libérale duplessiste, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Beaudry L., C. Maillé et L. Olivier (dir.) (1990), Les avenues de la science politique : théories, paradigmes et scientificité, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.
- Beaudry R. et H. Dionne, (1994), «Recherche et intervention en communauté villageoise», Nouvelles pratiques sociales, 7,2, automne.
- Beaudry R. et H. Dionne, (1996), «Vivre quelque part comme agir subversif: les solidarités territoriales», Recherches sociographiques, XXXVII, 3.
- Beaudry R., H. Dionne et le collectif de recherche de Saint-Clément, (1998), En quête d'une communauté locale : Une mobilisation territoriale villageoise. Le conflit postal de Saint-Clément, Rimouski et Trois Pistoles, GRIDEQ et Éditions Trois Pistoles.
- Bélangier P.R., (1989), «Développement local et latéralisation du social : la contribution des mouvements sociaux» dans C. Gagnon, J.L. Klein, M. Tremblay et P.A. Tremblay (dir.), Le local en mouvements, Chicoutimi, Groupe de recherche en intervention régionale.
- Berger P. et T. Luckmann, (1966), The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge, Garden City, Doubleday.
- Berland J., (1992), «Angels Dancing: Cultural Technologies and the Production of Space», dans L. Grossberg, C. Nelson et P. Treichler (dir.), Cultural Studies, New York, Routledge.

Bernier F., H. Dionne et C. Saucier, (1989-1990), «Le défi et l'isolement d'une expérience d'autogestion: le cas d'une coopérative de travail en région», Coopératives et Développement, vol. 21, no 2.

Besso M. et C. Raffestin, (1982), «Tradition, modernité, territorialité», Cahiers de géographie du Québec, vol. 26, no 68.

Blakely E.J., (1989), Planning Local Economic Development : Theory and Practice, «Sage Library of Social Research», no 168, Newbury Park, Sage.

Bleicher J., (1997), «Invention and Community : Hermeneutic Politics in Europe», dans T. Carver et M. Hyvarinen (dir.), Interpreting the Political : New Methodologies, Londres et New York, Routledge.

Bluestone B., et B. Harrison, (1982), The Deindustrialization of America. Plant Closings, Community Abandonment and the Dismantling of Basic Industry, New York, Basic Books.

Bobbio N., (1987), The Future of Democracy, Cambridge, Polity Press.

Bonneau M., (1986), «L'aménagement: outil de technocratisation du local» dans H. Dionne, J.L. Klein et J. Larrivée (dir.), Vers de nouveaux territoires intermédiaires?, Chicoutimi et Rimouski, Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec et Groupe de recherche en intervention régionale.

Bonneau M., (1986a), «L'invasion des territoires: Localisme et corporatisme au sein des MRC», dans Hugues Dionne, Christiane Gagnon et Juan-Luis Klein (dir.), Du local à l'État: les territorialités du développement, Chicoutimi et Rimouski, Groupe de recherche en intervention régionale et groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec.

Bonneau M. et H. Dionne, (1986), «Projets alternatifs ou infiltration: la stratégie spatiale de l'État», dans J.L. Klein, C. Andrew, P. Boudreault et R. Morin (dir.), Aménagement et développement : Vers des nouvelles pratiques?, Montréal, Association canadienne française pour l'avancement des sciences.

Bonniel J. et P. Raveaud, (1989), «Territoires en développement. Politiques centrales et stratégies locales», Revue internationale d'action communautaire, 22/62, automne.

Boudreault P.W., (1992), «Démocratie et institutions locales de développement régional : le cas du Saguenay», Revue de l'Université de Moncton, vol. 25, no 1.

Bowles S. et H. Gintis, (1988), La démocratie post-libérale: essai critique sur le libéralisme et le marxisme, Paris, Éditions La Découverte.

Bradley T., (1995), «Planning and Sustainability: The Elements of a New (Improved) Paradigm», Journal of Planning Literature, 9(4).

Bradshaw L., (1989), Acting and Thinking : the Political Thought of Hannah Arendt, Toronto, University of Toronto Press.

Bresnihan V., (1997), «Aspects of Irish Political Culture : A Hermeneutical Perspective», dans T. Carver et M. Hyvarinen (dir.), Interpreting the Political : New Methodologies, Londres et New York, Routledge.

Bubner R., (1975), «Theory and Practice in the Light of the Hermeneutic-Criticist Controversy», Cultural Hermeneutics, 2.

Buda R., (1993), «Dynamique urbaine et développement local: Une revue de la littérature», Revue d'économie régionale et urbaine, no 5.

Caillé A., (1993), La démission des clercs. La crise des sciences sociales et l'oubli du politique, Paris, La Découverte.

Caillé A., (1993a), «Claude Lefort, les sciences sociales et la philosophie politique», dans C. Habib et C. Mouchard (dir.), La démocratie à l'oeuvre : Autour de Claude Lefort, Paris, Éditions Esprit.

Careau Y., (1986), «La territorialité: Quelles représentations?», dans Hugues Dionne, Christiane Gagnon et Juan-Luis Klein (dir.), Du local à l'État: les territorialités du développement, Chicoutimi et Rimouski, Groupe de recherche en intervention régionale et groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec.

Carver T. et M. Hyvarinen, (1997), «Introduction», dans T. Carver et M. Hyvarinen (dir.), Interpreting the Political : New Methodologies, Londres et New York, Routledge.

Castel R., (1995), Les métamorphoses de la question sociale : Une chronique du salariat, Paris, Fayard.

Castells M., (1975), La question urbaine, Paris, François Maspéro.

Chagon L., (1995), «L'expérience de la Corporation de développement communautaire Rond Point», Nouvelles pratiques sociales, vol. 8, no 1, printemps.

Chevalier B., (1983), «Développement micro-régional et planification locale: l'expérience d'une planification par projet en Pays d'Apt» dans B. Planque (dir.), Le développement décentralisé, Paris, Presses universitaires de France.

Chiasson G., (1997), «The "Crisis in the Welfare State" and Democracy: A Discourse Analysis of ACOA» dans R. Blake, P.E. Bryden et J.F. Strain (dir.), The Welfare State in Canada : Past, Present and Future, Concord, Irwin.

Chiasson G., (1998), «Le développement local face à l'État : vers une nouvelle lecture», Égalité, no 43, printemps.

Chouinard O. et al (dir.), (1989), L'autre économie : une économie alternative?, Sillery, Presses de l'Université Laval.

Coffey W.J., (1986), «Présentation: le développement local, théories et pratique» dans W.J. Coffey et R. Runte (dir.), Le développement local: l'avenir des communautés culturelles isolées et des petites régions économiques, Pointe de l'Église, Presses de l'Université Sainte-Anne.

Coffey W. et M. Polèse, (1982), Les politiques de développement local: éléments de définition, Montréal, INRS: Urbanisation.

Coffey W. et M. Polèse, (1985), «Local Development: Conceptual Bases and Policy Implications», Regional Studies, vol. 19, no 2.

Cohen J. et J. Rogers, (1992), «Secondary Associations and Democratic Governance», Politics and Society, vol. 20, no 4, décembre.

Cohen J.L. (1985) «Strategy or Identity: New Theoretical Paradigms and Social Movements», dans Social Research, 52(4).

Connolly W.E., (1972), «On Interest in Politics», Politics and Society, 2, été.

Connolly W.E., (1987), Politics and Ambiguity, Madison, University of Wisconsin Press.

Connolly W.E., (1993), «Democracy and Contingency», dans J.H. Carens (dir.), Democracy and Possessive Individualism : The Intellectual Legacy of C.B. Macpherson, Albany, State University of New York Press.

Coonaert M., (1985), «Le local : nouvelles figures de la vie urbaine?», dans A. Bourdin et M. Hirschhorn (dir.), Figures de la ville : autour de Max Weber, Paris, Aubier.

Côté S. (1996), «Relations économiques régionales», Recherches sociographiques, XXXVII, 3.

Côté S. et B. Lévesque, (1982), «L'envers de la médaille : le sous-développement régional», Interventions critiques en économie politique, no 8.

Courlet C. et P. Judet, (1986), «Nouveaux espaces de production en France et en Italie», Les

Annales de la recherche urbaine, no 29.

Courville S., (1993), «Tradition et modernité : leur signification spatiale», Recherches sociographiques, vol. XXXIV, no 2.

Couture C. et C. Denis, (1994), «La captation du couple tradition-modernité par la sociographie québécoise», dans Discours théoriques au Canada, Montréal, Association d'études canadiennes.

Crevoisier O., (1990), «Functional Logic and Territorial Logic and How the Inter-relate in the Region» dans E. Ciciotti, N. Alderman et A. Thwaites (dir.), Technological Change in a Spatial Context : Theory, Empirical Evidence and Policy, Heidelberg, Springer-Verlag.

Crevoisier O., (1998), «Mondialisation et territorialisation de l'économie : les approches homogénéisante et particularisante», dans M.U. Proulx (dir.), Territoires et développement économique, Montréal, L'Harmattan.

Culpit I., (1992), Welfare and Citizenship : Beyond the Crisis of the Welfare State, London, Sage Publications.

Dahl R., (1971), Qui gouverne?, Paris, Librairie Armand Colin.

Daly G., (1994), «Post-metaphysical Culture and Politics: Richard Rorty and Laclau and Mouffe», Economy and Society, vol. 23, no 2, mai.

Debray R., (1991), Que vive la république, Paris, Éditions Odile Jacob.

Deslauriers J.P., (1989), «La dimension de la démocratie» dans C. Gagnon, J.L. Klein, M. Tremblay et P.A. Tremblay (dir.), Le local en mouvements, Chicoutimi, Groupe de recherche en intervention régionale.

Désy J., (1996), «Phénomène régional et environnement», dans M.U. Proulx (dir.), Le phénomène régional au Québec, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Désy J. et G. Tremblay, (1993), «Pour une renaissance planifiée et globale de l'écoumène agroforestier régional québécois», Cahiers de Géographie du Québec, vol. 37, no 101, septembre.

Dionne H., (1986), «Les espaces de développement en conflit» dans H. Dionne, J.L. Klein et J. Larrivée (dir.), Vers de nouveaux territoires intermédiaires?, Chicoutimi et Rimouski, Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec et Groupe de recherche en intervention régionale.

Dionne H., (1986a), «La manipulation des territoires comme stratégie dominante de l'État-régulateur», dans Hugues Dionne, Christiane Gagnon et Juan-Luis Klein (dir.), Du local à l'État:

les territorialités du développement, Chicoutimi et Rimouski, Groupe de recherche en intervention régionale et groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec.

Dionne H., (1989), «Le développement local villageois comme projet de société», dans C. Gagnon, J.L. Klein, M. Tremblay et P.A. Tremblay (dir.), Le local en mouvements, Chicoutimi, Groupe de recherche en intervention régionales.

Dionne H., (1989a), «Développement autonome du territoire local et planification décentralisée», Revue canadienne des sciences régionales, vol. XII, no 1 printemps.

Dionne H., (1996), «L'art de vivre : un patrimoine du futur», Économie et solidarités, vol. 28, no 1.

Dionne H. et C. Saucier, (1995), «Interventions sociales et développement local», Nouvelles pratiques sociales, vol. 8, no 1.

Dionne H. et J.L. Klein, (1993), «La question régionale au Québec contemporain», Cahiers de géographie du Québec, vol. 37, no 101, septembre.

Dionne H. et J.L. Klein, (1995), «Les villages face à l'État : de la révolte territoriale au développement local» dans A.G. Gagnon et A. Noël (dir.), L'espace québécois, Montréal, Québec/Amérique.

Dionne H., C. Gagnon et J.L. Klein (dir.), (1986), Du local à l'État: les territorialités du développement, Chicoutimi et Rimouski, Groupe de recherche en intervention régionale et groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec.

Dommergues P., (1988), La société du partenariat, Paris, Afnor-Anthropos.

Doucet M., (1999), «Standing Nowhere (?) : Navigating the Third Route on the Question of Foundation in International Theory», Millenium, Vol. 28, no 2.

Dryzek J., (1987), Rational Ecology, New York, Blackwell

Dryzek J., (1990), «Designs for Environmental Discourse : The Greening of the Administrative State?» dans R. Paelkhe and D. Torgerson, (dir.), Managing Leviathan : Environmental Politics and the Administrative State, Peterborough, Broadview Press.

Dryzek J., (1990a), Discursive Democracy : Politics, Policy and Political Science, Cambridge, Cambridge University Press.

Dryzek J., (1990b), «Green Reason: Communicative Ethics for the Biosphere», Environmental

Ethics, vol. 12, automne.

Dryzek J., (1996), Democracy in Capitalist Times: Ideals, Limits and Struggles, New York, Oxford University Press.

Dubet F. et A. Touraine, (1981), Le Pays contre l'État : luttes occitanes, Paris, Éditions du Seuil.

Dugas C., (1981), «Développement communautaire et marginalisation dans l'Est du Québec», Revue canadienne des sciences régionales, IV, 2.

Dulong R., (1978), Les régions, l'État et la Société locale, Paris, Presses universitaires de France.

Dumont F., (1960), «L'aménagement du territoire : quelques perspectives globales», Recherches sociographiques, vol. 1, no 4.

Dumont F., (1993), Genèse de la société québécoise, Montréal, Boréal.

Dumont F., (1997), Récit d'une émigration: mémoires, Montréal, Boréal.

Dumont F. et Y. Martin, (1963), L'analyse des structures sociales régionales : Étude sociologique de Saint-Jérôme, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Dupuis J.P., A. Fortin, G. Gagnon, R. Laplante et M. Rioux, (1982), Les pratiques émancipatoires en milieu populaire, Québec, Institut de recherche sur la culture.

Ecosystem Management: New Forms of Governance, (1995), Ecosystem Management: Meeting the Challenges of Community Initiatives, (actes d'une conférence tenue à Cornwall, le 10 mai 1995), Université d'Ottawa, Institut de recherche en environnement et économie.

Ecosystem Management: New Forms of Governance, (1996), Evaluating Ecosystem Collaboration: Measuring Progress and Learning From Experience, Université d'Ottawa, Institut de recherche en environnement et économie, juillet.

Ecosystem Management: New Forms of Governance, (1996a), Community Empowerment in Ecosystem Management, Université d'Ottawa, Institut de recherche en environnement et économie.

Eichler M. (dir.), (1995), Change of Plans : Towards a non-sexist sustainable city, Toronto, Garamond Press.

Elshtain J.B., (1993), Democracy on Trial, Concord, Anansi.

Evans R.S., (1995), Confederal Planning and Befuddled Legitimacy : The Politics of

Community-Based Planning in Ottawa-Carleton, (texte présenté aux Sociétés Savantes, Association canadienne de science politique, Université du Québec à Montréal).

Farr J.,(1988), «Understanding Conceptual Changes Politically» dans T. Ball *et al* (dir.), Political Innovation and Conceptual Changes, New York, Cambridge University Press.

Faure A., (1989), «Les communes rurales françaises face au développement local, ou l'histoire d'une médiation contrariée entre territoires, secteurs et institutions», Revue internationale d'action communautaire, 22/62, automne.

Favreau L., (1989), «Mouvement populaire et développement local : le défi de l'économie communautaire», dans C. Gagnon, J.L. Klein, M. Tremblay et P.A. Tremblay (dir.), Le local en mouvements, Chicoutimi, Groupe de recherche en intervention régionale.

Favreau L., (1996), «Mobilisation sociale et développement local» , Économie et solidarités, vol. 28 no 1.

Favreau L. et B. Lévesque, (1996), Développement économique communautaire : Économie sociale et intervention, Sillery, Presses de l'Université du Québec.

Favreau L. et C. Saucier, (1996), «Économie sociale et développement économique communautaire : de nouvelles réponses à la crise de l'emploi?» Économie et solidarités, vol. 28, no 1.

Fetterman D.M., (1996), «Empowerment Evaluation: An Introduction to Theory and Practice» in D. M. Fetterman et al (dir.), Empowerment Evaluation: Knowledge and Tools for Self-Assessment and Accountability, London, Sage.

Fontan J.M., (1989-1990), «Les corporations de développement économique communautaire: une des avenues du mouvement social dans l'économie», Coopératives et Développement, vol. 21, no 2.

Fontan J.M., (1994), «Le développement économique communautaire québécois : éléments de synthèse et point de vue critique», Revue internationale d'action communautaire, no 32 automne.

Fontan J.M. et D. G. Tremblay, (1994), Le développement économique local: La théorie, les pratiques, les expériences, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Fontan J.M. et C. Yaccarini, (1996), «Le Projet Angus : une expérience novatrice de mobilisation locale au coeur de Montréal», Économie et Solidarités, vol. 28, no 1.

Forester J., (1985), «Critical Theory and Planning Practice» dans J. Forester (dir.), Critical Theory and Public Life, Cambridge, Cambridge University Press.

- Forgues E., (1995), «Contre l'économisme, un projet de société ou de sociologue?», Bulletin de l'AEP, vol. 16, no 4.
- Fortin G., (1971), La fin d'un règne, Montréal, HMH.
- Fourcade C., (1993), «Nouvelles activités et création du local» in Revue canadienne des sciences régionales XV:3, automne.
- Foster-Carter A., (1976), «From Rostow to Gunder Frank: Conflicting Paradigms in the Analysis of Underdevelopment», World Development, vol. 4, no 3, mars.
- Fraser N. (1989), «Talking about Needs: Interpretative Contests as Political Conflict in Welfare State Societies» dans Ethics, 99(2).
- Fraser N., (1989a), Unruly Practices: Power, Discourse and Gender in Contemporary Social Theory, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Fraser N., (1997), Justice Interruptus: Critical Reflections on the "Postsocialist" Condition, New York, Routledge.
- Frazer E. et N. Lacey, (1993), The Politics of Community : a Feminist Critique of the Liberal-Communitarian Debate, Toronto, University of Toronto Press.
- Freitag M., (1991), «Joseph Schumpeter, l'économie et le développement de la société», Société, no 8, été.
- Freitag M., (1995), «L'horizon social inacceptable d'un économisme mondialisé», Société, été.
- Friedmann J., (1981), «The Active Community: Toward a Political-Territorial Framework for Rural Development in Asia», Economic Development and Cultural Change, vol. 29, no 2, janvier.
- Friedmann J., (1992), Empowerment: The Politics of Alternative Development, Cambridge, Cambridge University Press.
- Friedmann J. et C. Weaver, (1979), Territory and Function, Londres, Edward Arnold Publishings.
- Frisch M., (1990), A Shared Authority: Essays on the Craft and Meaning of Oral and Public History, Albany, State University of New York Press.
- Fukuyama F., (1989), «La fin de l'histoire?», Commentaires, vol. 12, no 47.

Fukuyama F., (1992), The End of History and the Last Man, New York, Avon Press.

Gadamer H.G., (1976), Vérité et méthode, Paris, Éditions du Seuil.

Gadamer H.G., (1982), L'art de comprendre : Herméneutique et tradition philosophique, Paris, Aubier Montaigne.

Gadamer H.G., (1996), La philosophie herméneutique, Paris, Presses universitaires de France.

Gagnon A.G., (1985) Développement régional. État et groupes populaires, Hull, Asticou.

Gagnon A.G., (1985a), «Ascendance politique et dynamismes régionaux au Québec», Revue internationale d'action communautaire, 13/53, printemps.

Gagnon B., (1997), «Démocratie et tradition. La légitimité dans la théorie communautarienne d'Alasdair MacIntyre», Politique et Sociétés, vol.16, no 3.

Gagnon C., (1986), «Pratiques écologistes en Sagamie et repolitisation du territoire», dans H. Dionne, J.L. Klein et J. Larrivée (dir.), Vers de nouveaux territoires intermédiaires?, Chicoutimi et Rimouski, Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec et Groupe de recherche en intervention régionale.

Gagnon C., (1986a), «Le mouvement associatif: vers une autonomie du local?», dans Hugues Dionne, Christiane Gagnon et Juan-Luis Klein (dir.), Du local à l'État: les territorialités du développement, Chicoutimi et Rimouski, Groupe de recherche en intervention régionale et groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec.

Gagnon C., (1989), «Le mouvement associatif : à la recherche d'espaces d'autonomie?», dans C. Gagnon, J.L. Klein, M. Tremblay et P.A. Tremblay (dir.), Le local en mouvements, Chicoutimi, Groupe de recherche en intervention régionales.

Gagnon C., (1991), «Développement viable, politique québécoise et industrie de l'aluminium», Revue canadienne des sciences régionales, vol. XIV, no 2, printemps.

Gagnon C., (1994), La recomposition des territoires, Paris, L'Harmattan.

Gagnon C. and J.L. Klein, (1986), Le social apprivoisé, Hull, Asticou.

Gagnon C. et J.L. Klein, (1991), «Le partenariat dans le développement local : tendances actuelles et perspectives de changement social» dans Cahiers de géographie du Québec, vol. 35, no 95, septembre.

Gagnon C. et J.L. Klein, (1992), «Partenariat, territoire et développement local : Quels liens?», dans C. Gagnon et J.L. Klein (dir.), Les partenaires du développement face au défi du local, Chicoutimi, Groupe de recherche en intervention régionale.

Gagnon G. et M. Rioux, (1988), A propos d'autogestion et d'émancipation, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

Gasse Y., (1994), «L'appropriation du développement économique local par l'entrepreneurship: le cas du Québec», dans M.U. Proulx (dir.), Développement économique : Clé de l'autonomie locale, Montréal, Les Éditions Transcontinental.

Gauchet M. (1985), Le désenchantement du monde : Une histoire politique de la religion, Paris, Éditions Gallimard.

Gauchet M. et C. Lefort, (1971), «Sur la démocratie : le politique et l'institution du social», Textures, 2-3.

Gaudin J.P., (1979), L'aménagement de la société: la production de l'espace aux XIXème et XXème siècles, Paris, Éditions Anthropos.

Gerbaux F., (1989), «Développement local et mouvements sociaux : les modèles alternatifs dans les zones de montagne et les zones défavorisées en Europe», Revue internationale d'action communautaire, 22/62, automne.

Germain A. et P. Hamel, (1985), «L'autonomie des collectivités locales : entre la crise et le changement», Revue internationale d'action communautaire, 13/53, printemps.

Giddens A., (1987), La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration, Paris : Presses universitaires de France.

Gingras A.M., (1998), La démocratie et les nouvelles technologies d'information et de communication: illusions de la démocratie directe et exigences de l'action collective (texte présenté au Congrès des sciences sociales et humaines, Ottawa, juin.

Gintis H., (1992), «Pour une démocratie post-libérale» dans G. Boismenu, P. Hamel et G. Labica (dir.), Les formes modernes de la démocratie, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal.

Glikson A., (1971), The Ecological Basis of Planning, La Haye, Martinus Nijhoff.

Gore C., (1984), Regions in Question, London, Methuen.

Gorz A., (1988), Métamorphoses du travail: Quête du sens, Paris, Éditions Galilée.

Great Lakes Research Advisory Board, (1978), The Ecosystem Approach, (rapport spécial soumis à la Commission mixte internationale, Windsor.

Greffé X., (1988), Décentraliser pour l'emploi: les initiatives locales de développement, Paris, Économica.

Grossberg L., C. Nelson et P. Treichler, (1992), «Introduction», dans Grossberg L., C. Nelson et P. Treichler (dir.), Cultural Studies, Routledge, New York.

Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec (GRIDEQ), (1975), La problématique du développement en milieu rural, Rimouski, GRIDEQ.

Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec (GRIDEQ), (1993), Développement régional: problématique et programmation de recherche du GRIDEQ, Rimouski, GRIDEQ.

Guba E. et Y. Lincoln, (1989), Fourth Generation Evaluation, Newbury Park, Sage.

Guba E. et Y. Lincoln, (1994), «Competing Paradigms in Qualitative Research» dans N. Denzin et Y. Lincoln (dir.), Handbook of Qualitative Research, New York, Sage.

Guigou J.L., (1993), «Aménagement du territoire et prospective: dix neuf tendances» dans J.P. Derycke (dir.), Espace et dynamiques territoriales, Paris, Economica.

Gumuchian H., (1995), «Territorialité, partenariat et autre développement : les espaces à faible densité en situation périphérique» in Cahiers de géographie du Québec, vol. 35, no 95, septembre.

Habermas J., (1970), «Towards a Theory of Communicative Competence», Inquiry, 13.

Habermas J., (1989), The Structural Transformation of the Public Sphere, Cambridge, MIT Press.

Hall S., (1992), «Cultural Studies and Its Theoretical Legacy» dans L. Grossberg, C. Nelson et P. Treichler (dir.), Cultural Studies, New York, Routledge.

Hamel P., (1989), «Le développement local en milieu urbain : un modèle controversé», Revue internationale d'action communautaire, 22/62, automne.

Hamel P., (1989a), «Le développement urbain dans le contexte montréalais des années quatre-vingts et le mouvement communautaire», dans C. Gagnon, J.L. Klein, M. Tremblay et P.A. Tremblay (dir.), Le local en mouvements, Chicoutimi, Groupe de recherche en interventions régionales.

Hamel P., (1989-1990), «Le développement local en milieu urbain : la nécessité d'un partenariat

privé-public?», Coopératives et Développement, vol. 21, no 2.

Hamel P., (1991), Action collective et démocratie locale : les mouvements urbains montréalais, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Hamel P., (1995), «Mouvements urbains et modernité», Recherches sociographiques, vol. XXXVI, 2.

Hamel P. et J.L. Klein, (1991), (dir.), Cahiers de géographie du Québec, vol. 35, no 95, septembre.

Hamel P. et J.L. Klein, (1996), «Le développement régional au Québec: enjeu de pouvoir et discours politique», dans M.U. Proulx (dir.), Le phénomène régional au Québec, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Hamel P. et M. Mormont, (1989), «Présentation : De l'espace pour le local», Revue internationale d'action communautaire, 22/62, automne.

Hans J.S., (1978), «Hans-Georg Gadamer and Hermeneutic Phenomenology», Philosophy Today, printemps.

Hanson R., (1985), «Democracy», dans T. Ball, J. Farr et R. Hanson (dir.), Political Innovations and Conceptual Change, Cambridge, Cambridge University Press.

Harvey F., (1980), «La question régionale au Québec», Revue d'études canadiennes, vol. 15, no 2, été.

Hautecoeur J.P., (1975), L'Acadie du discours, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Hayden D., (1995), The Power of Place : Urban Landscapes as Public History, Cambridge, MIT Press.

Hayek, (1995), Droit, législation et liberté : règles et ordre, Paris, quaridge/P.U.F.

Held D., (1994), «Sites of Power, Problems of Democracy» dans Alternatives, 19.

Higgins B. et D. Savoie, (1994), «Comparing Australian and Canadian Regional Development Policy : Lessons for Canada», Revue canadienne des sciences régionales, vol. 17 no 1.

Higgins B. et D. Savoie, (1995), Regional Development Theories and Their Application, New Brunswick, Transaction Publishers.

Holub R.C., (1991), Jürgen Habermas : Critic in the Public Sphere, London, Routledge.

Hough M., (1990), Out of Place : Restoring Identity to the Regional Landscape, New Haven, Yale University Press.

How A., (1995), The Habermas-Gadamer Debate and the Nature of the Social: Back to Bedrock, Brookfield, Avebury.

Ibbit J., (1987), «Gadamer, Application and the History of Ideas», dans History of Political Thought, vol VIII, no 3, hiver.

Jean B., (1986), «L'aménagement du territoire face à la revendication régionaliste : de l'État aménageur à l'État aménagé», dans J. L. Klein Aménagement et développement : Vers de nouvelles pratiques?, Montréal, ACFAS.

Jean B., (1988), «L'expérience de recherche sur le développement régional du Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec (GRIDEQ), Thèmes canadiens, vol. IX.

Jean B., (1989), «Le développement à sa place: la problématique du développement local», Revue canadienne des sciences régionales, vol. XII, no 1, printemps

Jean B., (1989a), «Le développement régional à l'heure du développement local: le temps des incertitudes», Revue canadienne des sciences régionales, vol. XII, no 1 printemps.

Jean B., (1993), «Terre, territoire, territorialité: les agriculteurs et leur attachement au territoire», Cahiers de géographie du Québec, vol. 37, no 101, septembre.

Jean B., (1996), «La région sous le regard sociologique: la construction sociale du fait régional», dans M.U. Proulx (dir.), Le phénomène régional au Québec, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Jessop B., (1998), «L'essor de la gouvernance et ses risques d'échec: le cas du développement économique», Revue internationale des sciences sociales, 155, mars.

Jessop et Weaver C., (1985), «La coopération communautaire : une stratégie pour le développement local» dans Revue internationale d'action communautaire, 13-53.

Joyal A., (1987), «Réflexions sur la question du développement local», Revue d'économie régionale et urbaine, no 5.

Joyal A., (1989), «Les entreprises alternatives dans le développement local», Revue canadienne des sciences régionales, vol. XII, no 1 printemps.

Juillet L. et C. Andrew, (1999), «Développement durable et nouveaux modes de gouvernance locale : le cas de la Ville d'Ottawa», Économie et Solidarités, vol. 30, no 2.

Juillet L. et J. Roy, (1996), Globalization, Sustainability and the "New Localism" : New Covenants or Familiar Contradictions?, communication présentée à la conférence : Defining Community : Reexamining Society, Université du Michigan.

Keane J., (1983), «Democracy and the Theory of Ideology» , Canadian Journal of Political and Social Theory, 7, 1-2, hiver-printemps.

Keane J., (1984), Public Life and Late Capitalism, Cambridge, Cambridge University Press.

Keane J., (1988), Democracy and Civil Society, New York, Verso.

Keane J., (1993), «Stretching the Limits of the Democratic Imagination» dans J. Carens (dir.), Democracy and Possessive Individualism : The Intellectual Legacy of C.B. Macpherson, Albany, State University of New York Press.

Kelly U., (1993), Marketing Place : Cultural Politics, Regionalism and Reading, Halifax, Fernwood Publishings.

Kemp R., (1985), «Planning, Public Hearings and the Politics of Discourse» dans J. Forester (dir.), Critical Theory and Public Life, Cambridge, Cambridge University Press.

Klein J.L., (1986), «La territorialité des groupements sociaux en région périphérique» dans Hugues Dionne, Juan-Luis Klein et Jean Larrivé (dir.), Vers de nouveaux territoires intermédiaires, Chicoutimi et Rimouski, Groupe de recherche en intervention régionale et groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec.

Klein J.L., (1986a), «Enjeux et acteurs dans la gestion du territoire», dans Hugues Dionne, Christiane Gagnon et Juan-Luis Klein (dir.), Du local à l'État: les territorialités du développement, Groupe de recherche en intervention régionale et groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec, Chicoutimi et Rimouski.

Klein J.L., (1989-1990), «Nouveaux mouvements sociaux et développement local», Coopératives et Développement, vol. 21, no 2.

Klein J.L., (1989), «Développement régional et espace local: vers une régulation territorialisée», Revue internationale d'action communautaire, 22/62, automne.

Klein J.L., (1989a), «Les mouvements sociaux et le local dans la régulation postkeynésienne», dans C. Gagnon, J.L. Klein, M. Tremblay et P.A. Tremblay (dir.), Le local en mouvements, Chicoutimi, Groupe de recherche en intervention régionale.

- Klein J.L., (1989b), «Rapports sociaux et région», Revue canadienne des sciences régionales, vol. XII, no 1 printemps.
- Klein J.L., (1992), «Le partenariat: vers une planification flexible du développement local?» Revue canadienne des sciences régionales, XV:3, automne.
- Klein J.L., (1992a), «Le partenariat: une réponse à l'exclusion?», dans C. Gagnon et J.L. Klein (dir.), Les partenaires du développement face au défi du local, Chicoutimi, Groupe de recherche en intervention régionale.
- Klein J.L., (1996), «Action collective et développement local: de l'atomisation à la restructuration de la société civile», Économie et solidarités, vol. 28, no 1.
- Klein J.L. et J.P. Waaub, (1996), «La reconversion économique et le développement local», Recherches sociographiques, XXXVII, 3.
- Knight D. B., (1984), «Regionalisms, Nationalisms, and the Canadian State», Journal of Geography, vol. 83, no 5, septembre-octobre.
- Kriegel B., (1994), Propos sur la démocratie: Essais sur un idéal politique, Paris, Descartes et Cie.
- Kriegel B., (1995), «La crise de la citoyenneté» dans P. Herzog *et al.* (dir.), Quelle démocratie, Quelle citoyenneté?, Paris, Éditions ouvrières/Éditions de l'atelier.
- Labelle G., (1996), «Le concept de "régime politique": de la philosophie politique à la science politique», dans G. Labelle, L. Olivier et S. Vézina (dir.), Introduction critique à la science politique, Montréal, Chenelière/McGraw-Hill.
- Labelle G., (1997), «La démocratie à la fin du XXe siècle : triomphante mais inquiète», Politique et sociétés, vol. 16, no 3.
- Labelle G., (date inconnue), Démocratie et néo-libéralisme : une hypothèse de travail, texte non-publié présenté au département de science politique, Université d'Ottawa.
- Lachapelle R., (1995), «Les SADC comme espace d'économie sociale», Nouvelles pratiques sociales, vol. 8, no 1.
- Lacour C. et J. Dumas, (1986), «Management du territoire et du développement local» dans B. Guesnier (dir.), Développement local et décentralisation, Paris, Éditions Anthropos.
- Lacour C., (1993), «L'identité de la Science régionale» dans J.P. Derycke (dir.), Espace et dynamique territoriale, Paris, Economica.

Lafontaine D., (1989), «Les études régionales québécoises: problèmes de spécificité et de délimitation», Revue canadienne des sciences régionales, vol. XII, no 1 printemps.

Lafontaine D., (1989a), «L'enracinement culturel à l'heure de la déterritorialisation des systèmes d'échanges» dans C. Gagnon, J.L. Klein, M. Tremblay et P.A. Tremblay (dir.), Le local en mouvements, Chicoutimi, Groupe de recherche en intervention régionale.

Lafontaine D., (1995), «Trois prismes du développement et leur orientation normative : Pour une éthique de l'accompagnement», dans J. Dufour, J.L. Klein, M.U. Proulx et A. Rada-Donath (dir.), L'éthique du développement: entre l'éphémère et le durable, Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionale.

Lafontaine D. et N. Thivierge, (1997), «Les femmes actrices de changement et le devenir des espaces urbains et ruraux régionaux au Québec», Recherches féministes, vol. 10, no 2.

Lamarche R., (1995), «Local Development: A Selected Review of the Literature» Revue canadienne des sciences régionales, vol.XVIII:2, été.

Lassman P., (1989), «Introduction: Politics and Social Theory» dans P. Lassman (dir.), Politics and Social Theory, Londres et New York, 1989.

Laville J.L., (1994), L'économie solidaire : Une perspective internationale, Paris, Desclée de Brouwer.

Lefebvre H., (1974), La production de l'espace, Paris, Éditions Anthropos.

Lefort C., (1952), «Sociétés sans histoire et historicité», Cahiers internationaux de sociologie, vol. 12.

Lefort C., (1972), Le travail de l'oeuvre Machiavel, Paris, Gallimard.

Lefort C., (1976), Un homme en trop : réflexions sur l'Archipel du Goulag Paris, Seuil.

Lefort C., (1978), Les formes de l'histoire: Essais d'anthropologie politique, Paris, Gallimard.

Lefort C., (1986), Essais sur le politique : XIXe-XXe siècles, Paris, Fayard.

Lefort C., (1990), «Flesh and Otherness» dans G.A. Johnson et M.B. Smith (dir.), Ontology and Alterity in Merleau-Ponty, Evanston, Northwestern University Press.

Lefort C., (1992), Ecrire : A l'épreuve du politique, Paris, Calmann-Levy.

- Legros R., (1990), L'idée d'humanité : Introduction à la phénoménologie, Paris, Bernard Grasset.
- Léveillé J., (1986), «Un nouveau modèle de rapports centre-périphérie et ses incidences sur la dynamique des groupes locaux» dans J. L. Klein Aménagement et développement : Vers de nouvelles pratiques?, Montréal, ACFAS.
- Lévesque B. et Y. Vaillancourt, «Economie sociale et reconfiguration de l'Etat-providence», Nouvelles pratiques sociales, 9, no 1, printemps.
- Lévy J., (1989), «Quel espace pour la démocratie urbaine?», dans C. Gagnon, J.L. Klein, M. Tremblay et P.A. Tremblay (dir.), Le local en mouvements, Chicoutimi, Groupe de recherche en intervention régionale.
- Ley D., (1981), «Behavioral geography and the philosophies of meaning», K.R. Cox et R.G. Golledge (dir.), Behavioral Problems in Geography Revisited, New York, Methuen and co.
- Lewis J. et B. Melville, (1978), «The Politics of Epistemology in Regional Science», dans P.W. J. Batey (dir.), Theory and Methods in Urban and Regional Analysis, Londres, Pion Limit(dir.)
- Lipietz A., (1983), Le capital et son espace, Paris, La découverte/Maspéro.
- Luccarelli M., (1995), Lewis Mumford and the Ecological Region, New York, Guilford Press.
- Lyon D., L. Newman et W. Philp, (1986), Community Economic Development : An Approach for Urban-Based Economies, Université de Winnipeg, Institute for Urban Studies.
- MacIntyre A., (1981), After Virtue, Notre Dame, University of Notre Dame Press.
- MacLoed G., (1986), New Age Business : Community Corporations that Work, Ottawa, Love Printing.
- MacLoed G., (1997), From Mondragon to America : Experimenting in Community Economic Development, Sydney, University College of Cape Breton Press.
- Macpherson C.B., (1962), The Political Theory of Possessive Individualism, Oxford, Oxford University Press.
- Macpherson C.B., (1973) Democratic Theory: Essays in Retrieval, Oxford, Oxford University Press.
- Macpherson C.B., (1985), Principes et limites de la démocratie libérale, Boréal, Montréal.
- Magnusson W. et R. Walker, (1988), «De-Centring the State : Political Theory and Canadian

Political Economy» , Studies in Political Economy, 26, été.

Maheu L., (1992), «Mouvements sociaux et politiques. Les enjeux d'une articulation entre grandes problématiques du politique» dans G. Boismenu, P. Hamel et G. Labica (dir.), Les formes modernes de la démocratie, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

Maillat D., (1992), «Milieux et dynamique territoriale de l'innovation», Revue canadienne des sciences régionales, vol. XV, no 2, été.

Mansbridge J., (1980), Beyond Adversary Democracy, New York, Basic Books Publishings.

Mansbridge J., (1993), «Macpherson's Neglect of the Political» dans J. Carens (dir.), Democracy and Possessive Individualism : The Intellectual Legacy of C.B. Macpherson, Albany, State University of New York Press.

Marion Young I., (1989), «Polity and Group Differences: A Critique of the Ideal of Universal Citizenship» in Ethics, 99(2).

Martin F., (1986), «L'entrepreneurship et le développement local : une évaluation», Revue canadienne des sciences régionales, IX:1, printemps.

Massey D., (1984), Spatial Divisions of Labour: Social Structures and the Geography of Production, Londres, Macmillan.

Massey D., (1995), «Thinking radical democracy spatially», Environment and Planning D: Space and Society, 13(3).

Masson D., M. Tremblay et P. A. Tremblay, (1989), «Femmes et développement régional: éléments d'une problématique et intuitions de recherche», dans C. Gagnon, J.L. Klein, M. Tremblay et P.A. Tremblay (dir.), Le local en mouvements, Chicoutimi, Groupe de recherche en intervention régionale.

May N., (1986), «Constitution d'un regard : fordisme et localisme», Les annales de la recherche urbaine, no 29.

Micoud A., (1989), «Le développement local, ou comment construire de nouveaux territoires», Revue internationale d'action communautaire, 22/62, automne.

Milne W.J., (1994), «Regional Science in the 1990s: A Return to the Basics», Revue canadienne des sciences régionales, vol. XVII, no 1, printemps.

Misgeld D. (1979), «On Gadamer's Hermeneutics», Philosophy of Social Sciences, 9.

Mongin O., (1994), Face au scepticisme: les mutations du paysage intellectuel ou l'invention de l'intellectuel démocratique, Paris, Éditions de la Découverte.

Morin E., (1967), Commune en France : La métamorphose de Plodémet, Paris, Fayard.

Mormont M., (1989), «Le local convié au développement», Revue internationale d'action communautaire, 22/62, automne.

Mouffe C., (1990), «Radical Democracy of Liberal Democracy?», Socialist Review, vol. 90, no 2.

Mouffe C., (1992), «Democratic Citizenship and the Political Community» dans C. Mouffe (dir.), Dimensions of Radical Democracy : Pluralism, Citizenship and Community, New York, Verso.

Mouffe C., (1993), The Return of the Political, New York, Verso.

Mouffe C., (1995), «Post-Marxism: democracy and identity», Environment and Planning D : Space and Society, 13(3).

Mulgan G., (1989), «The Power of the Weak» in S. Hall and M. Jacques (dir.), New Times : the Changing Face of Politics in the 1990s, London, Verso.

Musambi, M.Y.M., (1996), Conception du temps et développement intégré, Paris, L'Harmattan.

New Forms of Governance, (1996), Community Empowerment in Ecosystem Management, Ottawa, Institut de recherche en environnement et économie.

Nijkamp P., (1990), «La science régionale : un tour d'horizon», Revue d'économie régionale et urbaine, no 5.

Ninacs W., (1995), «Entraide économique, création d'entreprises, politiques sociales et empowerment», Nouvelles pratiques sociales, vol. 8, no 1, printemps.

Nora P., (1984), «Entre mémoire et histoire: la problématique des lieux», dans P. Nora et al (dir.), Les lieux de mémoire (vol. 1 La République), Paris, Gallimard.

Noraz C.A., (1996), «Les cuisines collectives: émergence d'une nouvelle pratique de développement économique communautaire?», Économie et solidarités, vol. 28, no 1.

Olsson G., (1974), «Servitude and Inequality in Spatial Planning : Ideology and Methodology in Conflict», Antipode, vol. 6 no 1, avril.

Olsson G., (1974), «The Dialectics of Spatial Analysis», Antipode, vol. 6, no 3, decembre.

Ouellet P., (1998), Matériaux pour une théorie générale des problèmes sociaux: Le "Développement Régional" reconsidéré, thèse de doctorat, Université de Montréal.

Outhwaite W., (1987), New Philosophies of Social Science : Realism, Hermeneutics and Critical Theory, New York, St-Martin's Press.

Padis M.O., (1996), Marcel Gauchet : la Genèse de la démocratie, Paris, Michalon.

Paehlke R., (1995), «Environmental values for a sustainable society: the democratic challenge» dans M. Black et F. Fischer (dir.), Greening Environmental Policy: The Politics of a Sustainable Future, New York, St Martin's Press.

Paelinck J.H.P., (1986), «La planification du développement local: une approche opérationnelle», dans W.J. Coffey et R. Runte (dir.), Le développement local: l'avenir des communautés culturelles isolées et des petites régions économiques, Pointe de l'Église, Presses de l'Université St.Anne.

Pageon C., (1986), «Autonomie rurale et MRC: conflits et compromis» dans Hugues Dionne, Juan-Luis Klein et Jean Larrivée (dir.), Vers de nouveaux territoires intermédiaires?, Chicoutimi et Rimouski, Groupe de recherche en intervention régionale et groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec.

Palmer R.E., (1969), Hermeneutics : Interpretation Theory in Schleiermacher, Dilthey, Heidegger, and Gadamer, Evanston, Northwestern University Press.

Pateman C., (1970), Participation and Democratic Theory, Cambridge, Cambridge University Press.

Pateman C., (1980), «The Civic Culture : A Philosophic Critique» dans G. Almond et S. Verba (dir.), The Civic Culture Revisited, Boston, Little Brown.

Patton M., (1978), Utilization-focused evaluation, Beverly-Hills, Sage.

Pecqueur, B., (1994), «Le système local des acteurs : émergence du développement économique local», dans M.U. Proulx (dir.), Développement économique : Clé de l'autonomie locale, Montréal, Les Éditions Transcontinental.

Perrin J.C., (1983), «Contribution à une théorie de la planification décentralisée» dans B. Planque (dir.), Le développement décentralisé, Paris, Presses universitaires de France.

Perrin J.C., (1992), «Pour une révision de la science régionale : l'approche par les milieux», Revue canadienne des sciences régionales, vol. XV, no 2, été.

- Perrin R., (1994), «Rehabilitating Democratic Theory : The Prospects and the Need» dans J. P. Burke et al (dir.), Critical Perspectives on Democracy, Londres, Rowman + Littlefield Publishers.
- Petrela R., (1995), «L'Europe entre l'innovation compétitive et un nouveau contrat social» in Revue internationale des sciences sociales, no143, mars.
- Phillips A., (1991), Engendering Democracy, University Park, Pennsylvania University Press.
- Piore M. et C. Sabel, (1989), Les chemins de la prospérité : De la production de masse à la spécialisation flexible, New York, Basic Books.
- Planque B., (1983), «Une nouvelle organisation spatiale du développement» dans B. Planque (dir.), Le développement décentralisé, Paris, Presses universitaires de France.
- Poche B., (1996), L'espace fragmenté : Éléments pour une analyse sociologique de la territorialité, Paris, L'Harmattan.
- Polanyi K., (1983), La grande transformation, Paris, Gallimard.
- Polèse M., (1986), «Le développement économique des petites régions est-il possible? Tendances récentes et voies d'avenir», dans W.J. Coffey et R. Runte (dir.), Le développement local: l'avenir des communautés culturelles isolées et des petites régions économiques, Pointe de l'Église, Presses de l'Université Sainte-Anne.
- Polèse M., (1995), «On the Cultural Origins and Future Directions of Regional Science: A Voice From the Periphery», International Regional Science Review, vol. 17, no 3.
- Polèse M., (1995a), «Le développement local revu et corrigé : récit d'une douce illusion dangereuse» dans S. Côté, J.L. Klein et M.U. Proulx (dir.), Le Québec des régions: vers quel développement?, Chicoutimi et Rimouski, GRIDEQ/GRIR.
- Ponsard C., (1990), «L'homo oeconomicus et l'espace», Revue canadienne des sciences régionales, vol. XIII, no 1, printemps.
- Ponsard C., (1990a), «L'analyse économique spatiale, observations méthodologiques», Revue d'Économie Régionale et Urbaine, no 1.
- Poulin P., (1980), «Vers un développement régional planifié et décentralisé», Égalité, 1, automne.
- Pred A., (1984), «Place as Historically Contingent Process: Structuration and the Time-Geography of Becoming Places», Annals of the Association of American Geographers, 74(2).

Pred A., (1986), Place, Practice and Structure: Social and Spatial Transformation in Southern Sweden : 1750-1850, Totowa, Barnes and Noble Books.

Pred A., (1990), Making Histories and Constructing Human Geographies, Boulder, Westview Press.

Préteceille E., (1985), «Crise hégémonique et réorganisation territoriale de l'État. La gauche et la décentralisation en France», Revue internationale d'action communautaire, vol. 13, no 53, printemps.

Proulx M.U., (1989), «La planification du développement territorial: concertation des acteurs régionaux et développement mésogène», Revue canadienne des sciences régionales, vol. XII, no 1 printemps.

Proulx M.U., (1992), «Appartenance, utilités, fonctions. Les milieux MRC du Québec», Revue canadienne des sciences régionales, vol. XV, no 2, été.

Proulx M.U., (1994), «L'émergence de la théorie du développement économique local», dans M.U. Proulx (dir.), Développement économique : Clé de l'autonomie locale, Montréal, Les Éditions Transcontinental.

Putnam, R. D., (1993), Making democracy work : civic traditions in modern Italy, Princeton, Princeton University Press.

Quéré L., (1978), Jeux interdits à la frontière : essai sur les mouvements régionaux, Paris, Éditions Anthropos.

Rada-Donath A., (1989), «Éthique et mouvements sociaux au niveau local» dans C. Gagnon, J.L. Klein, M. Tremblay et P.A. Tremblay (dir.), Le local en mouvements, Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionale.

Rada-Donath A., (1992), «Politique et éthique de l'environnement au niveau régional» dans J. Pradès, R. Tessier et J.G. Vaillancourt (dir.), Gestion de l'environnement : éthique et société, Fides.

Raffestin C., (1977), «Paysage et territorialité», Cahiers de géographie du Québec, vol. 21, nos 53-54.

Ramirez B., (1991), «Les rapports entre les études ethniques et le multiculturalisme au Canada: vers de nouvelles perspectives», Revue internationale d'études canadiennes, 3.

Risi C., (1986), «Horizontalité et verticalité du rapport société-espace» dans Hugues Dionne, Christiane Gagnon et Juan-Luis Klein (dir.), Du local à l'État: les territorialités du

développement, Chicoutimi et Rimouski, Groupe de recherche en intervention régionale et groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec.

Robert L., (1978), «L'espace et l'État: politiques et mouvements urbains et régionaux au Québec», Critère, 23.

Robinson I., (1993), North American Trade as if Democracy Mattered, Ottawa, Centre canadien pour les politiques alternatives.

Rosanvallon P., (1981), La crise de l'État-providence, Paris, Seuil.

Roseland M., (1992), Toward Sustainable Communities, Ottawa, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Roy et M. Deschênes, (1994), Le JAL : trajectoire d'une expérience de développement local, Rimouski, GRIDEQ.

Sack R., (1974), «The Spatial Separatist Theme in Geography», Economic Geography, vol. 50, no 1, janvier.

Sallez A., (1992), «Les nouveaux territoires de l'entreprise» dans P.H. Derycke (dir.), Espace et dynamiques territoriales, Paris, Economica.

Saïd E., (1994), Culture and Imperialism, New York, Knopf.

Sandel M.J., (1996), «America's Search for a Political Philosophy», Atlantic Monthly, mars.

Sandel M.J., (1996a), Democracy's Discontent, Cambridge, Harvard University Press.

Sapiro V. (1990), «Political Connections : Gender and the Meaning of Politics» dans L. Beaudry et al (dir.), Les avenues de la science politique : théories, paradigmes et scientificité, Montréal, ACFAS.

Saucier C., (1995), «Pouvoir, démocratie et vie quotidienne : le cas des coopératives d'habitation et de travail au Québec» dans M.T. Séguin, Pratiques coopératives et mutations sociales, Paris, L'Harmattan.

Savoie D., (1986), «Courchene and Regional Development: Beyond the Neoclassical Approach», Revue canadienne des sciences régionales, vol. IX, no 1.

Savoie D., (1992), Regional Economic Development : Canada's Search for Solutions, Toronto, University of Toronto Press.

- Schumpeter J., (1951), Capitalisme, socialisme et démocratie, Paris, Payot.
- Schwartz J.M., (1995), The Permanence of the Political, Princeton, Princeton University Press.
- Scott J. (1994), Poverty and Wealth: Citizenship, Deprivation and Privilege, Londres, Longman.
- Séguin N., (1977), La conquête du sol au 19e siècle, Sillery, Éditions du Boréal Express.
- Senior E., (1983), From Royal Township to Industrial City : Cornwall 1784-1984, Belleville, Mika Publishing.
- Shappcott R., (1994), «Conversation and Coexistence: Gadamer and the Interpretation of International Society», Millenium: Journal of International Studies, vol. 23, no 1.
- Shumer S.M., (1979), «Machiavelli : Republican Politics and Its Corruption», Political Theory, vol. 17, no 1, février.
- Silverman H., (1991), Gadamer and Hermeneutics, New York, Routledge.
- Simard J. J., (1979), La longue marche des technocrates, Montréal, Albert Saint Martin.
- Simard J.J., (1981), «Les opérations Dignité : luttes d'espace et nostalgie», dans A. Gagnon, (dir.), Les opérations Dignité : naissance d'un mouvement social dans l'Est du Québec, Ottawa, Université Carleton.
- Simard J.J., (1995), «Développement et gouvernement autochtones : l'expérience de la Baie James et du Nord québécois» , Politique et Sociétés, no 28, automne.
- Simard P., (1986), «La territorialité comme lieu du développement», dans Hugues Dionne, Christiane Gagnon et Juan-Luis Klein (dir.), Du local à l'État: les territorialités du développement, Groupe de recherche en intervention régionale et groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec, Chicoutimi et Rimouski.
- Singh N. et V. Titi, (1995), Empowerment: Towards Sustainable Development, Winnipeg, International Institute for Sustainable Development.
- Skinner Q., (1973), «The Empirical Theorists of Democracy and Their Critics : A Plague on Both Their Houses», Political Theory, vol. 1, no 3.
- Sokoloff B., (1989), «La place des MRC dans les dynamismes régionaux», Revue canadienne des sciences régionales, vol. XII, no 1 printemps.
- Southcott C., (1994), «Sociology and Regional Science in Canada», Revue canadienne des

sciences régionales, vol. XVII, no 3, automne.

St-Cyr P., (1993), «Histoire d'H2O», dans Tabaret, automne.

Stohr W.B., (1981), «Development from Below: The Bottom-Up and Periphery Inward Development Paradigm» dans W.B. Stohr et D.R.F. Taylor (dir.), Development From Above or Below, Toronto, John Wiley and Sons.

Squires G.D. (dir.), (1989), Unequal partnerships : the political economy of urban redevelopment in postwar America, New Brunswick, Rutgers University Press.

Stoker G., (1998), «Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance», Revue internationale des sciences sociales, 155, mars.

Stone C.N., (1987), «The Study of the Politics of Urban Development», dans C.N. Stone et H.T. Sanders (dir.), The Politics of Urban Development, Lawrence, University Press of Kansas.

Storper M. et A. Scott, (1992), «Le développement régional reconsidéré», Espaces et sociétés, 66.

Swack M. et Mason D., (1987), «Community Economic Development as a Strategy for Social Intervention», dans E.M. Bennett, Social Intervention : Theory and Practice, Lewiston, Edwin Mellin Press.

Taylor C., (1985), «The Theories of Meaning» dans Philosophical Papers volume 1, Cambridge, Oxford University Press.

Taylor C., (1992), Réconcilier les solitudes, Ste-Foy, Presses de l'Université Laval.

Taylor C., (1993), The Ethics of Authenticity, Cambridge, Oxford University Press.

Taylor C., (1995), Multiculturalism: Examining the Politics of Recognition, Princeton, Princeton University Press.

Teigas D., (1995), Knowledge and Hermeneutic Understanding : A Study of the Habermas-Gadamer Debate, London, Associated University Press.

Teisserenc P., (1994), Les politiques de développement local : Approche sociologique, Paris, Économica.

Thériault J.Y., (1981), Acadie coopérative et développement acadien, Paris, thèse de doctorat.

Thériault J.Y., (1992), «La société civile est elle démocratique?» dans G. Boismenu, P. Hamel et

G. Labica (dir.), Les formes modernes de la démocratie, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal.

Thériault J.Y., (1995), L'identité à l'épreuve de la modernité : Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies minoritaires, Moncton, Éditions d'Acadie.

Thériault J.Y., (1997), «Pour un pluralisme démocratique», Politique et Sociétés, vol. 16, no 3.

Thériault J.Y., (1997a), «La société globale est morte...vive la société globale», Cahiers de recherche sociologique, no 28.

Thiselton A.C., (1992), New Horizons in Hermeneutics, Grand Rapids, Zondervan Publishing House.

Thompson J.B., (1982), «Ideology and the Social Imaginary : An Appraisal of Castoriadis and Lefort», Theory and Society, 11

Tomalty R., R.B. Gibson, D.H.M. Alexander et J. Fisher, (1994), Ecosystem Planning for Canadian Urban Regions, Toronto, Comité intergouvernemental de recherches urbaines et régionales.

Torgerson D., (1995), «The uncertain quest for sustainability: public discourse and the politics of environmentalism» dans M. Black et F. Fischer (dir.), Greening Environmental Policy: The Politics of a Sustainable Future, New York, St Martin's Press.

Touraine A., (1978), La voix et le regard, Paris, Seuil.

Touraine A., (1992), Critique de la modernité, Paris, Fayard.

Touraine A., (1994), Qu'est-ce que la démocratie?, Paris, Fayard.

Touraine A. et F. Dubet, (1981), Le pays contre l'État: luttes occitanes, Paris, Seuil.

Tremblay D.G., (1998), «Partenariat, coopération et imbrications locales : une analyse des limites et des perspectives fondée sur les résultats d'une enquête menée au Québec», dans M.U. Proulx (dir.), Territoires et développement économique, Montréal, L'Harmattan.

Vachon B., (1986), «Les pouvoirs d'aménagement et de développement des MRC et des municipalités locales face à la mutation des espaces ruraux», dans J. L. Klein Aménagement et développement : Vers de nouvelles pratiques?, Montréal, ACFAS.

Vachon B., (1991), Le Québec rural dans tous ses états, Montréal, Boréal.

Vachon B., (1993), Le développement local : Théorie et pratique, Boucherville, Gaetan Morin.

Vachon B., (1995), «Mettre le territoire en état de produire : le rôle des facteurs sociaux, culturels et environnementaux dans la démarche de développement local», dans S. Coté, J.L. Klein et M.U. Proulx (dir.), Le Québec des régions : vers quel développement?, actes du colloque de l'ACFAS, Chicoutimi.

Vander Plaat M., (1997), «Emancipatory Politics, Critical Evaluation and Government Policy», La Revue canadienne d'évaluation de programme, vol. 12, no 2, automne.

Vercauteren P., (1988), «La théorie du pouvoir et de l'idéologie chez Claude Lefort», Recherches sociologiques, 19, 1.

Villeneuve P., (1986), «Ancrage territorial et développement par la base», dans Hugues Dionne, Christiane Gagnon et Juan-Luis Klein (dir.), Du local à l'État: les territorialités du développement, Chicoutimi et Rimouski, Groupe de recherche en intervention régionale et groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec.

Vogel S., (1997), «Habermas and the Ethics of Nature», dans R. Gotlieb (dir.), The Ecological Community, New York, Routledge.

Waub J.P., (1991), «Croissance économique et développement durable : vers un nouveau paradigme de développement» dans J. Prades et Jean-Guy Vaillancourt (dir.), Environnement et développement. Questions éthiques et problèmes socio-politiques, Montréal, Fides.

Wachterhauser B.R. (1986), «Introduction: History and Language in Understanding», dans B. R. Wachterhauser (dir.), Hermeneutics and Modern Philosophy, Albany, State University of New York Press.

Walter G.R., (1993), «Information, Indicators and Accounts: A Regional Sustainability Perspective», Revue canadienne des sciences régionales, vol. XVI, no 3, automne.

Walzer M., (1981), «Philosophy and Democracy», Political Theory, vol. 9, no 3.

Walzer M., (1992), «The Civil Society Argument» dans C. Mouffe (dir.), Dimensions of Radical Democracy : Pluralism, Citizenship, Community, New York, Verso.

Warnke G., (1987), «Marxism and Expressivism : Comments on Benhabib's Critique, Norm and Utopia», Philosophy and Social Criticism, vol. 12, no 4.

Weaver C., (1981), «Development Theory and the Regional Question: A Critique of Spatial Planning and its Detractors» dans W.B. Stohr et D.R.F. Taylor (dir.), Development from Above of Below, Toronto, John Wiley and Sons.

Weaver C., (1983), «Le développement par la base: vers une doctrine du développement territorial» dans B. Planque (dir.), Le développement décentralisé, Paris, Presses universitaires de France.

Weaver C., (1984), Regional Development and the Local Community : Planning, Politics and Social Context, Chichester, John Wiley and Sons.

Westfall W., (1980), «On the Concept of Region in Canadian History and Literature», Revue d'études canadiennes, vol. 15, no 2, été

Whitaker R., (1992), A Sovereign Idea: Essays on Canada as a Democratic Community, Montréal, McGill-Queen's University Press.

Wieviorka M., (1993), La démocratie à l'épreuve : Nationalisme, populisme, ethnicité, Paris, La Découverte.

### ***Cahiers du GRIDEQ cités***

Allain G. et S. Côté, (1984), «L'État et les organismes régionaux de "participation" au Québec et au Nouveau-Brunswick», dans B. Jean et D. Lafontaine (dir.), Région, régionalisme et développement régional : le cas de l'Est du Québec, Rimouski, GRIDEQ.

Bonneau M., (1984), «Développement régional et développement coopératif: vers la reconnaissance d'une nouvelle culture politique», dans B. Jean et D. Lafontaine (dir.), Région, régionalisme et développement régional : le cas de l'Est du Québec, Rimouski, GRIDEQ.

Bonneville J., (1986), La papeterie de la Matapédia : du projet à la lutte, Rimouski, GRIDEQ

Côté A., (1983), Coopérative agricole du Bas St-Laurent : un agent de développement, Rimouski, GRIDEQ.

Côté P., (1981), L'idéologie du BAEQ et les relocalisés de l'Est du Québec, Rimouski, GRIDEQ.

Côté S., (1984), «La pénétration du capitalisme dans l'Est du Québec», dans B. Jean et D. Lafontaine (dir.), Région, régionalisme et développement régional, Rimouski, GRIDEQ.

Côté S., B. Lévesque et J.L. Klein, (1982), Industrie manufacturière et développement inégal des régions du Québec, Rimouski, GRIDEQ.

Dionne H., (1984), «Le mouvement populaire en milieu rural : un certain parcours», dans B. Jean et D. Lafontaine (dir.), Région, régionalisme et développement régional: le cas de l'Est du

Québec, Rimouski, GRIDEQ.

Dionne H., (1984a), «Du développement communautaire au développement régional : le cas du B.A.E.Q.», dans B. Jean et D. Lafontaine (dir.), Région, régionalisme et développement régional : le cas de l'Est du Québec, Rimouski, GRIDEQ.

Dionne H. et al (dir.), (1983), Aménagement intégré des ressources et luttes en milieu rural, Rimouski, GRIDEQ.

Gagnon A., (1979), Le modèle centre-périphérie appliqué à l'Est du Québec, Rimouski, GRIDEQ.

Jean B., (1984), «La déprise agricole: notes sur le développement inégal d'une agriculture régionale», dans B. Jean et D. Lafontaine (dir.), Région, régionalisme et développement régional : le cas de l'Est du Québec, Rimouski, GRIDEQ.

Jutras J., (1981), Le Conseil régional de développement de l'Est du Québec: une analyse de cet organisme de consultation issue de l'idéologie de la participation, Rimouski, GRIDEQ.

Lafontaine D., (1984), «Pour une théorie non-positiviste de l'espace» dans B. Jean et D. Lafontaine (dir.), Région, régionalisme et développement régional : le cas de l'Est du Québec, Rimouski, GRIDEQ.

Larocque P., (1984), «Capitalisme et régionalisme en milieu rural: réflexions sur l'Est du Québec (1900-1950)», dans B. Jean et D. Lafontaine (dir.), Région, régionalisme et développement régional : le cas de l'Est du Québec, Rimouski, GRIDEQ.

Larocque P. et J. Larivée (dir.), (1991), Enjeux forestiers, Rimouski, GRIDEQ

Lévesque B., L. Jalbert et J.G. Lacroix, (1984), «La question régionale dans le développement du capitalisme au Canada», dans B. Jean et D. Lafontaine (dir.), Région, régionalisme et développement régional : le cas de l'Est du Québec, Rimouski, GRIDEQ.

Lévesque B., J. Larivée et C. Morin, (1978), Les entreprises de mass média de l'Est du Québec et leur personnel : enquête auprès des patrons : contribution scientifique, Rimouski, GRIDEQ.

Lévesque B., J. Larivée et C. Morin, (1979), Sociographie du personnel spécialisé des mass média de l'Est du Québec, Rimouski, GRIDEQ.

Saintonge J., (1982), Les interrelations entre les industries des pâtes et papiers et du sciage et le développement économique de l'Est du Québec de 1950 à 1980, Rimouski, GRIDEQ.

***Rapports de recherche du projet du Saint-Laurent (les rapports cités seulement)***

- Andrew C. D. Dumas, A. Gilbert, F. Houle, N. Lewis, (1994), Quant à la capacité communautaire de Cornwall?, no 6, septembre.
- Andrew C. D. Dumas, A. Gilbert, F. Houle, N. Lewis, (1994a) La capacité collective de Cornwall: Décisions Communautaires en matière d'environnement, no 7, septembre.
- Bellier P. et L.G. Pelletier, (1994), Boîtes bleues. boîtes vertes : pour le meilleur ou pour le pire? Analyse de l'impact des programmes de collecte sélective des déchets sur les motivations et les comportements écologiques, no 36, juillet.
- Callaghan C.L., (1996), Sediment and Biological Contamination in the Cornwall-Massena Section of the St.Lawrence River, no 35, mars.
- Diogo B. et A. Jeena, (1995), The St. Lawrence Ecosystem: From Iroquois Dam to the Beauharnois Dam A Socio-Economic Profile, no 3, juillet.
- Green-Demers I., C. Blanchard, L. Pelletier et A. Béland, (1994), Perception of Government Environmental Strategies by the Citizens: the Government Style Questionnaire (GSQ), no 13, juillet.
- Green-Demers I., N. Haddad, S. Ménard et L.G. Pelletier, (1993), L'impact de l'effort requis par les comportements écologiques sur la saillance de l'orientation motivationnelle/ The Impact of the Level of Difficulty Inherent to Ecological Behaviours on the Saliency of Motivational Orientation, no 10, mai.
- Green-Demers I., L. Legault, L. Pelletier et D. Stewart, (1995), Developing a Measure of Interpersonal Climate for Environmental Change, no 12, juin.
- Green-Demers I. et L. Pelletier, (1993), Le rôle joué par le support gouvernemental et la motivation lors de la prédiction des comportements écologiques, no 15, novembre.
- Johnson P. et A. Watelet, (1996), Raisin River Basin Hydrology and Surface Water Quality, no 46, aout.
- Lewis N. (1996), Vers une vision inter-communautaire de l'écosystème du Saint-Laurent no 21, mai.
- Martin J. (1996), Inventaire historique du Haut-Saint-Laurent. 1603-1959, no 41, avril.
- Martin J. (1996a), Les affluents du Saint-Laurent dans le secteur des rapides, no 42, octobre.
- McKenna M. (1996), Global Restructuring and Regional Change in the Cornwall Region, no 31,

mai.

Morin J., P. Beaudreau et M. Leclerc, (1994), Lac Saint-François: les bases de la modélisation hydrodynamique, no 1, octobre.

Morin J.M., Y. Leclerc et P. Boudreau, (1996), Integrated Two-Dimensional Macrophytes-Hydrodynamic Modeling : application to Lake Saint-François, no 43, juin.

Nairbaitz R.M., R. L.